

إنسانيات

المجلة الجزائرية في الأنثروبولوجيا والعلوم الاجتماعية

الأسرة مارسات و رهانات مجتمعية

بدرة معتصم-ميموني - سيدي محمد محمد
سالم معروف - شنية غرابية
ميسون العتوم - دومينيك غاي-سيلفستر
مریم لمام-محمدی

مقالات متنوعة
إيزابيل غرانغو
مواقف بحث
عصرووش بن فرحات - فتيحة حراث

عرض كتاب في الموضوع
قرايات
كتشاف المجلة لسنة 2012

العدد السابع عشر - عدد 59
جانفي - مارس 2013



59

إنسانيات
Insaniyat

2013
جانفي - مارس
عاشري



Insaniyat

Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales

Famille Pratiques et enjeux sociétaux

Badra MOUTASSEM-MIMOUNI - Sidi Mohammed MOHAMMEDI
Salem MAAROUFI - Ghania GRABA
Mysoon UTOOM - Dominique GAY-SYLVESTRE
Meriem LIMAM-MOHAMMEDI

VARIA
Isabelle GRANGAUD
POSITIONS DE RECHERCHE
Amirouche BENFERHAT - Fatiha HARRAT

► COMPTES RENDUS THEMATIQUES DE LECTURE
► NOTES DE LECTURE
► INDEX DE LA REVUE DE L'ANNÉE 2012



17^e année - numéro 59
Janvier - Mars 2013

Insaniyat

revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales

Revue trimestrielle publiée par le
Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle
CRASC, Oran (Algérie).

Insaniyat, pluriel de *insan*, de la racine *ins*, « homme », au sens général d'« anthropos », c'est-à-dire « genre humain » dans sa différence avec « genre animal », ou « genre surnaturel ». Insaniyat est l'ensemble des traits propres à l'homme en tant qu'homme, signifiant « humanités », ou « sciences humaines ». *Ilm al inassa* est l'une des traductions d'« anthropologie ».

Directrice de la publication: Nouria BENGHABRIT-REMAOUN

Directeur de la rédaction: Abed BENDJELID

Directeur Adjoint de la rédaction : Amar MOHAND-AMER

Comité de parrainage international

Faouzi ADEL (1946-1999), Hamid AIT-AMARA (1935-2009), Mohamed ARKOUN (1928-2010), Mustapha Omar ATTIR (Univ. Tripoli), Marc AUGÉ (EHESS, Paris), Mimoun AZIZA (Univ. Meknès), Etienne BALIBAR (Univ. Paris-X), Mohamed-Lakhdar BENHASSINE (Univ. Blida), Abdellah BOUNFOUR (INALCO, Paris), Rahma BOURQIA (Univ. Rabat), Kenneth BROWN (Univ. Manchester), Hilmi CHAARAOUI (ARCAASD, Egypte), Mohamed CHAHROUR (Univ. Damas), Claudine CHAULET (Univ. Alger), Fanny COLONNA (Univ. Aix-en-Provence), Marc CÔTE (Univ. Aix-en-Provence), Ahmed DJEBBAR (Univ. Lille 1), Abdou FILALI -ANSARY (Revue «Prologues», Maroc), Jacques FONTAINE (Univ. Franche Comté), Jean-Pierre FREY (UIP, Paris), René GALLISSOT (Univ. Paris-VIII), Mustapha HADDAB (Univ. Alger), Abderrahmane HADJ SALAH (CRSTDLA, Alger), Abdelhamid HENIA (Univ. Tunis), Jean-Robert HENRY (IREMAM, Aix-en-Provence), Tahar LABIB (Univ. Tunis), André LARCENEUX (Univ. Bourgogne), Ahmed MAHIOU (IREMAM, Aix-en-Provence), Mohamed MALKI (Univ. Fès), Nadir MAROUF (Univ. Picardie), Tuomo MELASUO (Univ. Tampère), Adebayo OLUKOSHI (IDEP, Dakar), André PRENANT (1924-2010), Djillali SARI (Univ. Alger), Pierre SIGNOLES (Univ. Tours), Mohamed TALBI (Univ. Tunis), Mark TESSLER (Univ. Wisconsin)

Comité scientifique

Khadija ADEL, Saïd BELGUIDOUM, Nouria BENGHABRIT-REMAOUN, Ahmed BEN NAOUM, Omar BESSAOUD, Hosni BOUKERZAZA, Nadir BOUMAZA, Ahmed BOUYACOUB, Omar CARLIER, Abderrezak DOURARI, Ali EL-KENZ, Mohamed Yassine FERFERA, Mohamed GHALEM, Nour HAMED, Abdelhafid HAMMOUCHE, Walid LAGGOUNE, Omar LARDJANE, Marnia LAZREG, Bouba MEDJANI, Hadj MILIANI, Lahmer MOULDI, Marlène NASR, Robert PARKS, Hassan RACHIK, Mounir SAIDANI, Mohamed-Brahim SALHI, Zoubida SENOUCI, Ouanassa SIARI-TENGOUR, Fouad SOUFI, Khaoula TALEB-IBRAHIMI, Rachid TLEMÇANI, Mourad YELLES, Ahmed ZAID, Abdelkader ZGHAL

Comité de lecture

Ammara BEKOUICHE, Faouzia BENDJELID, Bencherki BENMEZIANE, Mohamed DAOUD, Badra MOUTASSEM-MIMOUNI, Hassan REMAOUN, Madani SAFAR-ZITOUN, Ahmed YALAOUI

Comité de rédaction

Abdelouahab BELGHERRAS, Aïcha BENAMAR, Saddek BENKADA, Djilali EL MESTARI, Mohamed HIRRECHE-BAGHDAD, Sidi Mohammed MOHAMMEDI, Soraya MOULOUDJI-GARROUDJI, Fouad NOUAR

Secrétariat de la rédaction

Samia BENGHENDA et Kheira BENDOULA

Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC),
Technopôle de l'USTO - Bir El Djir, Oran
BP 1955 El M'naouer,
31000 Oran (Algérie)

tél : +213 41 56 04 73 (+213 41 56 04 76)
fax: +213 41 56 04 63

insaniyat@crasc-dz.org www.crasc-dz.org

Dépôt légal: 771 -97 - ISSN 1111-2050

Les opinions émises dans les articles publiés par la revue *Insaniyat* n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.



Prix : 350 DA

Insaniyat, Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales
Crasc - Oran
n° 59, janvier – mars 2013 (Vol. XVII, 1)

Famille
Pratiques et enjeux sociétaux

NOTE AUX AUTEURS

Insaniyat est une revue à comité de lecture ayant pour mission de mettre à la disposition des chercheurs un espace éditorial académique consacré à l'anthropologie et aux sciences sociales et humaines. Elle se propose de soumettre à ses lecteurs la production des universitaires nationaux et étrangers portant sur les disciplines concernées.

Insaniyat reçoit des articles rédigés en arabe ou en français qui lui sont adressés par courriel, avec une confirmation de réception.

Elle ne retient que les articles inédits.

Le contenu de l'article n'engage que son auteur.

Les articles ne doivent pas dépasser les 30 000 caractères (espaces compris) de type Word (Times New Roman, taille 12) et doivent être accompagnés d'un résumé de 1000 caractères au maximum (espaces compris) et de 5 mots-clés.

Les auteurs sont priés de joindre un CV incluant leurs publications. Ils peuvent proposer d'autres contributions sous forme de :

- Compte-rendu, note de lecture, revue des revues et information scientifique (7 000 caractères, espaces compris).

- Position de recherche (18 000 caractères, espaces compris) en rapport avec les travaux de l'auteur.

Les articles proposés sont expertisés en interne et en externe :

a) Recevabilité de l'article par le comité de rédaction en interne.

b) Double expertise en externe.

Leur publication est tributaire, également, de la programmation thématique de la revue.

- Les résumés des articles sont traduits en langues arabe, française, anglaise et espagnole.

Les références sont données en bas de page comme suit :

Ouvrage :

- Chaulet, C. (1987), *La terre, les frères et l'argent, stratégie familiale et production agricole en Algérie depuis 1962*, Alger, OPU, p. 20.

Article :

- Marouf, N. (1997), « L'imaginaire historiographique entre conjectures et réalités, ou le problème des sources : à propos de l'établissement humain en milieu saharien », in *Insaniyat*, Oran, n° 2, p. 159-177.

Article dans ouvrage collectif :

- Salhi, B. (2006), « Contestations identitaires et politiques en Algérie (1945-1980). Le poids du local », in Hénia, A. (dir.), *Être notable au Maghreb. Dynamiques des configurations notabiliaires*, Paris, Maisonneuve et Larose, coll. Connaissance du Maghreb, p. 90.

Thèse :

- Adel, F. (1990), *Formation du lien conjugal et nouveaux modèles familiaux en Algérie*, thèse de doctorat d'État en sociologie, Université Paris V, René Descartes, p. 90.

Les figures (cartes, graphiques, photos, tableaux...) doivent être remis en format Pdf et Word avec mention du titre, du numéro et des sources.

Les auteurs doivent tenir compte des délais de publication (consulter le site du Crasc : www.crasc-dz.org. L'attestation d'acceptation de l'article proposé peut être délivrée après avis favorable de publication.

L'auteur recevra deux (02) exemplaires du numéro, ainsi qu'un tiré à part de son article.

Toute reproduction d'article publié est interdite sans autorisation du comité de rédaction.

Il ne sera pas répondu aux articles non retenus.

SOMMAIRE

Famille

Pratiques et enjeux sociétaux

Présentation par Badra MOUTASSEM-MIMOUNI

En langue française	7
En langue arabe	7
Badra MOUTASSEM-MIMOUNI , <i>Les personnes âgées en Algérie et au Maghreb : enjeux de leur prise en charge</i>	11
Sidi Mohammed MOHAMMEDI , <i>Famille, développement et troisième âge : approche comparative entre l'Algérie et le Japon</i>	33
Salem MAAROUFI , <i>Le silence d'une génération à une autre : une étude psycho-éducative sur les immigrés et leurs enfants en France</i>	45
Ghania GRABA , <i>Impact du pluralisme juridique sur le statut des femmes et sur leur émergence à la citoyenneté</i>	63
Mysoon UTOOM , <i>Corps de la femme et significations symboliques : étude anthropologique à Amman (Jordanie) (en langue arabe)</i>	11
Dominique GAY-SYLVESTRE , <i>Eradication de la prostitution à Cuba 1959-1967</i>	75
Meriem LIMAM-MOHAMMEDI , <i>Les traditions et les coutumes familiales au ksar de « Tamerna » (Wilaya d'El Oued) : entre permanence et changement (en langue arabe)</i>	33

Varia

Isabelle GRANGAUD , <i>La Hawma : les processus de disqualification d'une institution ottomane (Alger 1830)</i>	105
--	-----

Positions de recherche

Amirouche BENFERHAT , <i>Le syndrome du Burn-out chez les médecins en situation de catastrophe : le cas des SAMU d'Alger, Blida et Médéa</i>	133
Fatiha HARRAT , <i>Les valeurs familiales entre tradition et modernité (en langue arabe)</i>	53

Comptes rendus thématiques de lecture

Badra MOUTASSEM-MIMOUNI (dir.), <i>Tentatives de suicide et suicide des jeunes à Oran, désespoir ou affirmation de soi ?</i> Par Oumeima MAHMOUDI .	145
Doris BONNET, Catherine ROLLET, Charles-Edouard de SUREMAIN (dir.), <i>Modèles d'enfances. Successions, transformations, croisements.</i> Par Lamy TENNICI.....	148
Laurent LESNART, <i>La famille désarticulée : les nouvelles contraintes de l'emploi du temps.</i> Par Souad LAGUER.....	151
Michel GODET, Evelyne SULLEROT, <i>La famille : une affaire publique.</i> Par Hamza BACHIRI.....	152
Micheline THOMAS-DESPLEBIN, <i>L'éducation en famille « très nombreuse » : Une école de la réussite.</i> Par Fatima TLEMSANI	154
Nouria BENGHABRIT-REMAOUN, Belkacem BENZENINE, <i>Les Femmes Africaines à l'épreuve du développement (en langue arabe).</i> Par Khadidja MOKEDDEM.....	75

Notes de lecture

Ammara BEKKOUCHE (dir.), <i>Aménagement urbain et développement durable (en langue arabe).</i> Par Fouad NOUAR	81
Jean-Claude GARCIN, <i>Pour une lecture historique des Mille et Une Nuits (en langue arabe).</i> Par Esma Hind TENGOUR	82

Index de la revue de l'année 2012	159
Index de la revue de l'année 2012 (en langue arabe)	87

Résumés des articles

En langues française, anglaise et espagnole	165
En langue arabe	93

Présentation

Famille Pratiques et enjeux sociétaux

La famille est, à la fois, sanctifiée et décriée, désirée et rejetée. Elle est de plus en plus surveillée dans ses moindres transformations. Objet de recherche des sociologues, psychologues, psychanalystes, psychiatres, ethnologues, anthropologues... Chaque discipline tente d'identifier son organisation, ses fonctions, ses mutations et distorsions.

Si jusqu'au XIX^e siècle, l'intérêt scientifique se focalisait essentiellement sur sa constitution et son maintien pour préserver la cohésion sociale, consolider les liens de groupe et entretenir la séparation entre les catégories sociales, ces deux derniers siècles voient progressivement s'élargir les champs de son investigation.

En dépit de la modernité tant proclamée ou fantasmée et des changements ayant affecté son organisation, la famille demeure le projet convoité et le modèle des modèles de l'organisation sociale et psychique. Le mariage, considéré socialement comme premier pas de sa constitution, reste le désir premier des jeunes hommes et femmes de toutes les cultures.

Compte tenu de l'augmentation de l'espérance de vie, la famille tend à devenir multigénérationnelle, on n'est plus aux trois générations habituelles. Dans certains pays, on retrouve jusqu'à cinq générations cohabitant parfois en harmonie.

Unie ou désunie, en difficulté ou en harmonie, monoparentale, disloquée, recomposée, la famille reste incontournable pour une meilleure compréhension de la société et ses acteurs.

La revue *Insaniyat* s'est déjà penchée sur la famille puisqu'elle a édité un numéro thématique (n° 4, 1998), intitulé « Famille d'hier et d'aujourd'hui ». De nombreux projets et études réalisés par le Crasc ont abordé cette problématique de façon directe ou indirecte. Ne sont cités que les plus importants : « famille, éducation et changement social »¹,

¹ Moutassem-Mimouni, B. (dir.), (2008), Cahiers du Crasc, n° 27.

« Femmes et intégration socioéconomique »², « Famille et école »³... Ces recherches ont apporté des éclairages pluriels sur la famille et sa composante, sur ses difficultés et ses réussites. Ces projets ont pour la plupart fait l'objet d'une publication dans les Cahiers du Crasc. Comme la famille est une institution privée et publique, qu'elle est multifonctionnelle, ce numéro d'*Insaniyat* l'examine sous divers angles : celui de son évolution, de son inter-influence avec la question féminine, et des séniors.

A cet effet, quels sont aujourd'hui les pratiques et les enjeux sociétaux en rapport avec la famille ?

Badra **Moutassem-Mimouni** pose une problématique peu explorée en Algérie et au Maghreb. Il s'agit des personnes âgées et des enjeux de société soulevés par cette catégorie encore minoritaire dans les pays du Maghreb, mais qui augmente inexorablement. La famille, en pleine mutation, se nucléarise de plus en plus ; le nombre d'enfants de plus en plus restreint réduit le nombre de personnes susceptibles de prendre en charge les séniors, d'autant plus que l'espérance de vie s'allonge. L'auteure présente les prévisions des démographes, tâte les capacités de prise en charge institutionnelles, explore des vécus. Par cette approche, elle vise à sensibiliser les jeunes chercheurs ainsi que les pouvoirs publics pour devancer l'événement et se préparer pour apporter aux séniors les soins et la protection nécessaires à leur bien-être, et en fonction de leurs besoins spécifiques.

Sidi Mohammed **Mohammedi**, dans une approche originale, focalise son exploration sur la question de la prise en charge des personnes âgées dans deux cultures a priori situées aux antipodes l'une de l'autre, il s'agit de la société japonaise et de la société algérienne. En fait, les deux sociétés présentent des similitudes et des divergences en termes de prise en charge des séniors. Cette approche ethnographique ciblée apporte un regard nouveau et une problématique peu étudiée : au lieu de se demander que fait la famille pour le développement, l'auteur inverse la question : « que fait le développement pour la famille ? », et en l'occurrence pour améliorer la qualité de la vie des séniors.

Salem **Maaroufi** analyse la transmission générationnelle dans une population émigrée en France. Il questionne ce lien parents/enfants et la

² Remaoun-Benghabrit, N. (dir.), (2006).

³ Benamar, A. (dir.) (2010), Cahiers du Crasc, n° 25.

place du code linguistique en lien avec l'histoire de l'émigration. Pour l'auteur, le silence de l'émigré est lié, d'une part à des facteurs psychologique, une histoire personnelle, une estime de soi, et des compétences à communiquer : si l'éducation reçue a été suffisamment ouverte à l'échange et à l'expression de soi et de ses sentiments alors la parole est libérée chez les parents et chez les enfants ; et d'autre part, des facteurs externes en lien avec les sentiments d'acceptation/d'intégration ou de rejet et stigmatisation, ainsi que les sentiments de ses réussites et/ou de ses échecs. Pour l'auteur, cette situation ambiguë de l'immigré en France a amené la première génération au silence car n'ayant que le droit de « trimer » et de survivre, mais il était soutenu par le mythe du retour dans « son » pays magnifié par la nostalgie et la solitude. Ce silence sera transmis à leurs enfants, qui eux n'avaient ni la même trajectoire ni les mêmes inhibitions. L'auteur aborde également le deuil du « retour » qui s'effondre pour bon nombre de « chibanis » qui, à défaut de réaliser leur rêve impossible, cherchent un carré « musulman » où se reposer.

La femme, pierre angulaire de toute société, cristallise les résistances au changement, concentre les contradictions et les ambivalences comme le montre Ghania **Graba** dans un article qui fait la synthèse des tergiversations et des ambivalences du droit algérien qui depuis l'indépendance fonctionne de façon bicéphale : tous les secteurs de la vie socioéconomique sont régis par le droit positif alors que la famille est régie par la *chari'a*. Le Code de la famille ne sortira que plus de vingt ans après l'indépendance et, selon l'auteure, ce texte législatif ramène la femme à sa condition de mineure à vie, et ce, en dépit des contradictions avec la Constitution et la Charte nationale qui prônent l'égalité des droits et des devoirs entre les sexes. L'auteure s'interroge sur les changements dans la Constitution de 2008 : vont-ils impulser une dynamique qui permettra à la citoyenne de l'emporter sur la femme soumise ?

Maysoon **Utoom** aborde le corps de la femme. Au-delà du corps biologique, le corps de la femme est objet d'enjeux sociétaux, religieux, politiques, et économiques. Tradition et modernité s'entrelacent et se refoulent. La famille n'est jamais loin. En préservant le corps de la femme dans sa « pureté », on préserve la famille de mélanges jugés « impurs » ou « indignes » de la lignée d'origine. L'auteure, après une consultation bibliographique sur la place de la femme dans la culture moderne et une enquête ethnographique, montre comment à Amman (Jordanie) émergent

trois modèles du corps de la femme : le corps prolongé (الجسد الممتد) porteur des valeurs du groupe social où la femme reste fortement liée à la terre ; le corps libéré (الجسد المتحرر) qui pose des valeurs modernes de démocratie, de liberté, et de droits de l'Homme. Le troisième, c'est le corps fétiche (الجسد الفيتيش), objet de toutes les sollicitudes de la société consumériste. Le corps est surdéterminé et transcende ses fonctions biologiques et organiques pour aller à la symbolique signifiante ou à la réification marchande.

Dominique **Gay-Sylvestre** aborde, quant à elle, le corps objet sexuel dans l'éradication de la prostitution à Cuba. Les femmes, venant des campagnes où la misère et la pauvreté étaient telles, n'avaient d'autres issues que de se rendre en ville où elles deviennent la proie d'individus sans scrupules. La lutte contre la prostitution constituera une des priorités de l'État socialiste qui, dès son avènement en 1959, va faire la guerre à cette réputation de bordel des Caraïbes que portait l'île comme un stigmate déteignant sur toute la population. De 1959 à 1967, l'auteure déroule cette lutte avec ses avancées, ses rechutes et ses rémissions. La prostitution n'a peut-être pas été totalement éradiquée, mais elle a été largement réduite. Elle relate ce long combat contre la pauvreté, le chômage, mais également contre les mentalités, les stigmatisations, et les rejets. La réhabilitation a touché autant les prostituées que les proxénètes.

Meriem **Limam-Mohammedi** montre les changements et transformations des rites et traditions chez les habitants de Ksar Tamerna (wilaya d'El Oued) qui ont quitté les habitations traditionnelles et se sont dispersés dans la région. L'auteure se base sur les monographies décrivant les us et traditions dans le ksar (du temps où il était encore habité et animé) pour les comparer à ses propres observations. Elle constate que certaines traditions ont disparu, d'autres se sont altérées, tandis que d'autres se maintiennent ou se transforment. Parmi les facteurs qui ont participé à ces changements, l'auteure relève l'urbanisation, l'éclatement des familles, et l'islamisme politique.

Ces textes montrent la complexité de la famille et la diversité des angles d'approche. La famille est le principal allié de l'Etat ; l'importance des solidarités familiales sont le garant du maintien de l'équilibre en son sein et autour de ses membres, et par voie de conséquence sur toute la société. Compte tenu de la primauté de la famille, moult questionnements restent ouverts et méritent un approfondissement dans d'autres livraisons d'*Insaniyat*.

Badra MOUTASSEM-MIMOUNI

Les personnes âgées en Algérie et au Maghreb : enjeux de leur prise en charge

Badra MOUTASSEM-MIMOUNI*

Le vieillissement physiologique a toujours existé mais, au XXI^e siècle ce qui préoccupe la planète c'est le vieillissement démographique. Pour l'OMS, « Le vieillissement de la population est l'une des plus importantes transformations de la société » au point de lui consacrer la journée mondiale de la santé (7 avril 2012) sous le slogan « Une bonne santé pour mieux vieillir ». Si l'Occident, où le vieillissement progresse depuis près d'un siècle, est préparé¹ depuis plusieurs décennies à cette réalité, cela n'est pas le cas des pays en voie de développement, dont la population est très jeune et la transition démographique récente. L'émergence de cette catégorie nécessite des changements dans les modes de prise en charge. Alors que traditionnellement, les séniors constituent le socle symbolique sur lequel s'appuie toute la famille et leur prise en charge, et qu'en cas de décrépitude ou de maladie, celle-ci incombait naturellement aux membres de leur famille ou de leur entourage (voisins, villageois), cela sera-t-il faisable au XXI^e siècle où il faudra faire face à trois transitions : une transition démographique² ; une transition épidémiologique (de nouvelles maladies et besoins en soins spécialisés, soins palliatifs, fin de vie, etc.) et une transition développementale de la notion de sénior dans la mesure où ce qui était considéré comme « vieux » il y a quelques décennies est bien plus nuancé aujourd'hui, d'abord parce qu'on vit plus vieux et en bonne santé et

* Département de psychologie, Université d'Oran, 31000/ Crasc, Oran, 31000, Algérie.

¹ Le grand âge réserve des surprises, car malgré cette préparation, la canicule de 2003 a fait vingt mille morts parmi les personnes âgées en France.

² La baisse du nombre de personnes susceptibles de prendre en charge les séniors exige de nouveaux aménagements.

parce que les séniors eux-mêmes revendiquent leur « seconde jeunesse », ils sont plus attentifs à leurs besoins personnels et à leur bien-être.

Les études sur les séniors n'étant pas très répandues, l'objectif de cet article est de susciter l'intérêt de jeunes chercheurs pour cette question et de contribuer à ouvrir un nouveau champ de réflexion. Nous allons interroger la place qui leur est laissée dans notre pays et autant que possible dans le Maghreb et déterminer leurs caractéristiques et attentes.

Regards croisés

Autrefois considérés comme détenteurs du pouvoir dans la famille, les séniors étaient également des « passeurs », transmetteurs de savoirs, de savoir-faire, de traditions ; ils étaient craints, respectés et souvent aimés. Gardent-ils cette place privilégiée dans les sociétés modernes sous l'emprise du rétrécissement de la famille et de la mobilité liées aux migrations internes et externes ?

Définir la catégorie des personnes âgées³ ou séniors n'est pas facile dans la mesure où les critères d'inclusion diffèrent selon les périodes et les tranches d'âges. En 2012, j'ai demandé à mes étudiants de définir ce qu'ils entendent par vieillesse. Tous mettent l'accent sur la décrépitude « une personne âgée perd ses facultés physique et mentale...elle est comme un enfant, il faut tout lui faire... ». Cette définition émane bien sûr de jeunes de 20 ans qui voient les plus de quarante ans comme « très vieux ».

Toutes les sociétés déterminent des échelles statutaires qui concèdent place et valeur aux individus qui les composent, passant de l'enfant à l'adolescent, à l'adulte, à celui de « djed » ou « djedda ». Il y a quelques décennies au Maghreb, l'espérance de vie étant très réduite (40 à 45 ans), l'individu se mariait très jeune et accédait au statut de *k'bir* (âgé), de *djed* (aieul), de *chibani* (vieux), de *cheikh*, parfois dès l'âge de quarante ans. Les représentations sociales variaient selon les milieux et fixaient des conventions de conduites et de comportements tolérés pour ces différents stades de l'échelle statutaire. Les maladies, les enfantements répétés, les conditions sociales, souvent difficiles, ne permettaient pas de vivre longtemps et en bonne santé, ce qui explique peut-être ce regard limitant essentiellement la vieillesse à la décrépitude.

³ *Le Monde diplomatique* (n° 711, 60^{ème} année, juin 2013) a consacré un dossier intitulé « planète grisonnante » où sont soulevés les clichés, les représentations erronées, et des pratiques curieuses dénoncées par l'article de Harhoff, H., « Les Allemands exportent aussi leurs grands-parents ».

Si la vieillesse peut être vécue comme un stade de passage ordinaire de la vie, elle est justement crainte pour les souffrances qu'elle peut générer : « ce qui me fait peur (femme 65 ans, chef d'entreprise) « ce n'est pas de vieillir, il faut bien passer par là ; ni de mourir « il faut bien laisser la place », ce qui me fait peur « c'est la dépendance et la souffrance », telle est la crainte existentielle, fondamentale de l'humanité ! Jacques Brel dans la chanson dira « mourir cela n'est rien, mais vieillir, ô vieillir !... »

Le *chibani(a)* dans la culture algérienne a souvent plusieurs facettes *chibani(a)* cheikh ayant un poids d'autorité et de savoir ; le « *chibani(a)* m'dakdak » décrépi, malade ; le *chibani(a)* qui veut dire « père ou mère » par pudeur et par respect aux parents avec un zeste de condescendance. Le *chibani(a) gachour*, c'est-à-dire difficile, inflexible, sévère, rigide. Le *chibani(a) ghoriane* infantile, dépendant, capricieux. Ces figures de la vieillesse sont parfois contradictoires et indiquent une ambivalence anthropologique qui exprime des sentiments contrastés, parfois contradictoires qui montrent que la matrice des représentations s'organise autour du respect et de la considération des personnes âgées, mais laisse échapper des représentations beaucoup plus sévères, chargées de pitié, de craintes et parfois d'aversion et de haine. Certaines représentations sont empreintes d'âgisme et expriment des stéréotypes négatifs envers les séniors par des remarques et comportements paternalistes, infantilisant, et parfois méprisant. Ces attitudes sont extrêmement blessantes pour les séniors et suscitent en eux de grandes souffrances : ainsi le cas d'une dame de 60 ans qui commence à présenter des signes de démence sénile, s'étant mariée à l'âge de quinze ans, et après avoir élevé dix enfants et eut 24 petits-enfants ; elle est surprotégée par ses enfants qui ne comprennent pas qu'en voulant tout faire à sa place, ils la disqualifient. « Ils me rabaisent. Ils disent que je ne sais pas alors que c'est moi qui les ai mis au monde, mariés, circoncis leurs enfants... ». La frontière entre la protection et la maltraitance est bien mince !

Le regard des personnes âgées éclaire le prisme de l'âge par leurs propres perceptions d'eux-mêmes et des « jeunes ». Des entretiens, nous avons relevé quelques conceptions avancées par des séniors sur eux-mêmes et sur l'entourage : les personnes de cinquante ou soixante ans d'aujourd'hui ne s'intègrent plus dans les « personnes âgées », « car je ne me sens pas vieille, je suis en pleine force de l'âge, je dispose de plus de capacités créatrices que je n'en avais à trente ou quarante ans ! » (Faiza, 60 ans, cadre supérieur). Un autre dira (70 ans, chef d'entreprise) « ce n'est pas moi le vieux, ce sont ces jeunes qui sont fatigués à leur arrivée au travail ! » ; encore un autre (65 ans) ajoutera « qu'on devrait prévoir

une extension au bassin des jeunes pour qu'ils puissent s'asseoir à tout moment ». De même un homme de 75 ans me racontait qu'après sa retraite, disposant d'un grand jardin, il s'est mis au maraichage « pour compléter mes revenus, pour m'occuper... Mes fils (il en a cinq) ne veulent pas s'occuper de la terre, même ceux qui sont au chômage, mais quand il s'agit de manger, ils ne s'en privent pas ! ». Un autre (84 ans, dix enfants, 30 petits enfants et six arrière-petits-enfants) qui rentre de la Mecque tout guilleret (il a perdu du poids), il dit « je vais garder la forme, je ne veux pas reprendre du poids ». Lui également regarde ses fils avec circonspection « je dois les aider sinon, ils ne s'en sortent pas... c'est ça 'laouled' ! »

Ces quelques cas montrent que, compte-tenu de l'allongement de l'espérance de vie, des progrès en matière de santé, d'hygiène et de qualité de la vie, les frontières du grand-âge reculent de plus en plus. La vieillesse n'est pas univoque, nous ne sommes pas égaux devant la vieillesse, les recherches sur les personnes âgées dans l'émigration, les métiers pénibles tels que dans le bâtiment (Bolzman, 2002), les mines accélèrent épuisement et maladies et donc vieillissement.

En un demi-siècle, des changements substantiels ont marqué les sociétés maghrébines.

Les séniors au Maghreb et en Algérie : de l'indépendance à nos jours

Sur le plan politique, les années soixante du siècle dernier voient l'avènement d'un phénomène très important sur le plan historique qui a transfiguré le Monde ; il s'agit des indépendances des pays colonisés. Ces indépendances se sont passées de façon plus ou moins soft. Le prototype des indépendances violentes est sans conteste celui de l'Algérie. Colonie de peuplement, l'Algérie devra supporter cent-trente ans d'occupation et sept années et demie de guerre pour pouvoir se libérer du joug colonial. Sous protectorat, le Maroc et la Tunisie n'ont pas subi les mêmes violences, mais n'ont pas échappés aux discriminations, au maintien dans l'illettrisme, au manque de soins particuliers et aux systèmes basés sur la ségrégation et l'oppression. Ces conditions de vie difficiles ont eu pour effet des taux de mortalité très élevés et une espérance de vie de moins de cinquante ans.

La première décennie après l'indépendance a été bien difficile. Exsangue, l'Algérie a dû faire face au départ massif des cadres européens avec une population analphabète en grande majorité, malade, usée par la guerre, les traumatismes des pertes subies.

La deuxième décennie, sous l'effet de facteurs favorables tels que la nationalisation des hydrocarbures (24 février 1971) et le contrôle du prix du pétrole (1973-74), la situation s'améliore sur les plans politique (développement des Etats-nations⁴), économique et social. Le choix de démocratie populaire basée sur le partage de la rente pétrolière va permettre d'améliorer fortement le niveau de vie, de santé et de bien-être. Un programme d'industrialisation ambitieux a permis une embellie inégalée de l'emploi⁵. Ces conditions ont profité à toutes les catégories sociales et à tous les cycles de vie.

En Algérie, la situation des seniors⁶ est très particulière car à l'indépendance beaucoup de grands-parents ayant perdu leurs fils ou fille pendant la guerre se sont retrouvés « parents » malgré eux, puisqu'ils devaient élever seuls ou avec leur bru ou fille leurs petits-enfants. D'autres enfants par contre ont dû grandir sans grands-parents compte tenu de la guerre et de la faiblesse de l'espérance de vie à l'époque.

Parents et grands-parents sont des modèles identificatoires pour les jeunes générations. C'est sur la base des interactions et de la communication directes et indirectes entre les générations que se transmettent les modèles de conduites, les traditions. Si l'absence physique de modèles parentaux est douloureuse, elle n'est pas forcément handicapante au sens où elle empêcherait la constitution des modèles internes ; la présence symbolique peut être plus organisatrice du psychisme que la présence réelle si cette dernière est défaillante. Trois facteurs (social, affectif, religieux) consolident la place des séniors dans la culture algérienne : i) le maintien des liens familiaux et de voisinage permet aux enfants sans grands-parents de profiter de ceux des autres ce qui constitue une forme de parrainage reconstituant symboliquement la chaîne interrompue, ainsi parents et grands-parents sont fortement investis grâce à ces interactions, ii) la force des séniors en position de puissance sur le plan réel et symbolique qui en imposent à leur entourage et enfin iii) l'importance et la place que leur accorde la religion musulmane qui pousse tout musulman au « respect, protection », « ne leur dit pas ouf » (El-Israa). En islam, les liens du sang ou littéralement les liens « utérins » « thou el arham » sont en effet sacrés.

⁴ Prennent conscience qu'ils sont en mesure d'imposer une troisième voie avec la naissance des Pays Non-alignés, et de peser sur l'économie mondiale en nationalisant les matières premières.

⁵ Bourdieu et coll., (1963), « notaient un chômage endémique des autochtones avant l'indépendance », in *Travail et travailleurs en Algérie*, Paris, Éd. Mouton.

⁶ Les termes de « séniors » et « personnes âgées » sont utilisés ici comme synonymes.

Ainsi, bien que peu nombreux après l'indépendance, très actifs, responsables de famille, parents et substituts parentaux pour les orphelins, les séniors ont joué un rôle primordial dans la transmission des valeurs d'humanité, de solidarité et de respect.

Une catégorie en émergence

Les séniors n'ont pas fait l'objet d'études exhaustives pour évaluer leur situation et leurs difficultés. Mais, dès la fin des années quatre-vingt et quatre-vingt-dix, décennie marquée par les multi-traumatismes générés par la crise multifactorielle qu'a vécue l'Algérie (terrorisme, crise économique et culturelle...), apparaissent des signes avant-coureurs qui vont susciter des interrogations. La transition démographique est confirmée, la pyramide des âges se transforme, sa base rétrécit et son sommet s'élargit⁷ ; l'exode massif généré par le terrorisme a fragilisé les familles et amoindri les solidarités ; en plus, les séniors sont plus touchés par la crise mondiale et risquent plus de précarité en raison de la baisse du pouvoir d'achat ; le nombre de personnes âgées en rupture de ban augmente, ce qui incite l'Etat à ouvrir de nouvelles structures pour leur accueil. A partir des années 2000, apparaissent les premières études d'envergure sur cette catégorie :

En Algérie : en 2002, le Conseil National Economique et Social (CNES, 2002) a fait un rapport sur les personnes âgées et l'enfance abandonnée en Algérie. Une enquête nationale sur la santé de la famille (EASF, 2003) a consacré un module aux personnes âgées, c'est la première enquête dans le Monde arabe qui aborde clairement la question. En 2010, une enquête qualitative, par focus group sur la famille intégrant dans le protocole de recherche des questions sur cette tranche d'âges, est réalisée dans cinq wilayas : Oran, Mascara, Bechar, Bejaïa, Alger (SNAFAM, CRASC, 2010). Quelques monographies (Benchaïbi, 2010) et mémoires de licence abordent la situation dans les foyers pour personnes âgées (FPAH). Pour réaliser cet article, j'ai procédé à des entretiens avec des personnes âgées et mené une enquête auprès des foyers d'accueil d'Oran en 2012.

Au Maroc⁸, une enquête nationale sur les personnes âgées (ENPA, 2006) a fait le point sur leur situation et l'évaluation des perspectives d'avenir.

⁷ La part des personnes du troisième âge (60 ans et plus) est à 7,7 % en 2010 (ONS 2010, n° 575).

⁸ Enquête nationale sur les personnes âgées au Maroc (ENPA) 2006.

En Tunisie, des articles de journaux montrent que le pays se préoccupe de ces catégories mais, n'ayant pas réussi à savoir s'il y a une étude, nous avons cependant recueilli quelques données à travers des articles et le site sur la démographie tunisienne.

Nous avons regroupé sur le tableau n°1 quelques repères démographiques concernant les trois pays du Maghreb.

Tableau n° 1 : quelques données démographiques du Maghreb

Périodes // Pays	Algérie	Maroc	Tunisie
Natalité 1985 à 2009	5, 2 à 2, 2 (2,87 en 2011)	7, 2 à 2, 4 en 2006	4, 1 à 2
Espérance de vie	45 (1962) 76 ans (2006)	45 ans (1962) 71 ans (2006, ENPA)	47 ans (1962) 75 ans (2006)
Taux PA années 60	0,79 Mi. en 1966		
Taux PA années 2000	2,78 Mi (7,7%) 2009	2, 5Mi (8,1%) (2006)	1,020 Mi (9,8%) 2009
Taux horizon 2050 ⁹	22,2% 2040	20,6% (2030)	24,6% en 2029

Certains démographes considèrent qu'à chaque baby-boom correspond un « *papy-boom* ». En Algérie, ce dernier est renforcé par l'amélioration des conditions de vie et de santé et la baisse de la natalité ; l'espérance de vie à la naissance a encore augmenté et passe de 75. 5 ans à 76. 3 ans entre 2009 et 2010 soit un gain de 9 mois (ONS, 2010).

Le vieillissement démographique est bien plus rapide qu'en Occident et avoisinera les 22% au Maghreb à l'horizon 2050 (Ouadah-Bedidi et Vallin, 2000). En Algérie, la population des personnes âgées a triplé en moins de quarante ans. La structure de la population par groupe d'âges se transforme et pose de nouveaux défis :

⁹ Prévisions in Jacques Dupâquier, « Le vieillissement de la population dans le monde », in *Bulletin Rayonnement du CNRS*, p. 35.

Tableau n° 2 : (HH. 5A, in MICS 3 complété par nous) : évolution de la structure de la population par groupe d'âges en Algérie

Groupes d'âges	Année					2010****
	1977*	1987*	1998*	2002**	2006***	
0 à 4 ans	18, 7	16, 6	10, 9	8, 1	8, 5	10, 7
5 à 14 ans	29, 1	27, 5	25, 3	22, 7	19, 7	17, 1
15 à 59 ans	46, 3	50, 2	57, 2	61, 7	64, 2	64, 5
60 ans et plus	5, 8	5, 8	6, 6	7, 5	7, 6	7, 7
Total	100	100	100	100	100	100

Sources : * Recensement, **Enquête PAFAM, ***Enquête MICS3¹⁰, ONS 2010 (n° 575)****

Le baby-boom des années soixante et soixante-dix a été tel que le taux de personnes âgées déjà faible va stagner durant ces deux décennies, comme le montre le tableau ci-dessus ; la population en âge de travailler augmente car il faut, d'une certaine manière, écouler le baby-boom des années soixante et soixante-dix ; « cependant, cet avantage ne sera que de courte durée » (Ouadah-Bedidi et Vallin, 2000). Les démographes rappellent que plus le taux de natalité baisse, et plus le taux de personnes en âge de travailler diminue ; ce qui réduit le nombre de cotisants par rapport au nombre d'inactifs (jeunes enfants et personnes âgées), ce qui va accentuer les pressions sur les caisses de retraite. En outre, il faut noter que plus les personnes avancent en âge plus leur dépendance vis-à-vis de l'entourage est grande et que leurs besoins en soins et en médicaments augmentent¹¹.

La santé des séniors constitue un défi majeur pour les prochaines décennies, et cela pour le monde entier. Les pays du Maghreb sont en « transition épidémiologique » disent les experts, ce qui « les met en présence de maladies nouvelles caractéristiques des pays développés : diabète, cancer¹², dépression, pathologies professionnelles, maladies

¹⁰ Enquête nationale à indicateurs multiples MICS 3 Algérie, 2006.

¹¹ Le rapport de l'ONU annonce que « La population âgée elle-même vieillit ; le groupe d'âges qui progresse actuellement le plus rapidement dans le monde est celui des personnes les plus âgées (80 ans et plus)... D'ici à 2050, 1/5ème des âgés aura 80 ans ou plus ». A titre d'exemple, « en 1960, le Japon comptait 144 centenaires, mais, 40 ans plus tard, il en comptait 12. 256... Ce pays compte aujourd'hui plus de personnes âgées (65 ans et au-delà) que de jeunes (15 ans et en deçà) » (J. Dupâquier, p. 27).

¹² Les cancers risquent d'être encore plus nombreux et invasifs compte-tenu des essais nucléaires qui ont eu lieu dans le Sahara durant les années cinquante et soixante du siècle dernier (souligné par nous).

respiratoires, maladies dégénératives et traumatologiques... impliquant des soins de plus en plus coûteux » (IPEMED, avril 2012).

Les personnes âgées en Algérie : un enjeu de société nouveau

Lors d'une enquête réalisée par le CRASC (SNAFAM, CRASC, 2010), sur la base de focus group auprès de 450 personnes âgées de 19 à 60 ans, nous avons relevé une perception idéalisée de la famille traditionnelle perçue comme ayant « plus de solidarité intergénérationnelle », ce qui fait ressortir un réel désir de maintenir cette solidarité. Les enquêtés, qu'ils soient hommes ou femmes, jeunes ou âgés, refusent d'envisager le placement des séniors dans des institutions, ce qui constitue pour eux la pire des malédictions ; ce refus apparaît lors des entretiens par des expressions de conjuration du « mal » telles que (b'id echchar, aoudou billah, alatif, haram, etc.) ; ces expressions rendent compte d'une aversion quasi-viscérale vis-à-vis d'un tel acte. Mais, ils sont conscients que la question des séniors nécessite une réflexion approfondie et un programme de prise en charge raisonné basé sur des politiques publiques à moyen et long terme. Ils mettent en exergue les difficultés liées à l'espace (des immeubles exigus, sans ascenseurs, l'accès difficile aux services, etc.), la pauvreté des familles qui ont du mal à affronter les dépenses pour le déplacement des personnes malades bien que les soins soient gratuits pour toutes les maladies chroniques (la carte Chiffa¹³ instaurée depuis les années deux mille donne droit à la gratuité des médicaments, analyses, radiographies, etc.) ; ils signalent également les difficultés des familles qui ont de grands malades fortement dépendants par manque de personnels spécialisées et d'aides à domicile.

Il y a deux ou trois décennies, c'était naturel de marier ses enfants dans l'habitation familiale ou à proximité, mais actuellement des changements sociaux et des transformations des attentes intergénérationnelles au sein de la famille sont à l'œuvre. Des entretiens avec de jeunes couples et de parents ainsi que nos observations nous ont permis de dégager certaines tendances exprimant des attentes contrastées des deux côtés : si certains parents n'ont qu'un désir, « vivre et mourir au milieu de leurs enfants », d'autres par contre aspirent à une mise à distance de leurs enfants soit en construisant des maisons à plusieurs appartements (pour ceux qui en ont les moyens), « chacun chez soi, tout en étant à proximité en cas de besoin ». Cette catégorie préfère « gagner ses enfants en les gardant loin que de les perdre en vivant avec eux ». Les

¹³ L'opération de création des cartes électroniques (in) <http://www.algerie360.com/algerie/tout-savoir-sur-la-carte-chifa/> consulté le 10/08/12.

conflits sont inhérents à la vie en commun, mais sont renforcés par les changements sociaux qui rendent les couples plus individualistes, aspirant à plus d'autonomie et plus de « liberté », plus « d'intimité » loin du regard perçu comme « inquisiteur » de la belle-famille, ce à quoi s'ajoute souvent l'exiguïté des logements ne permettant pas une cohabitation pacifique. Arrive un autre paramètre, c'est l'aspiration au « bien-être » et à « la tranquillité » disent les séniors : « je veux me reposer, poser ma tête sur l'oreiller sans avoir à subir les hurlements de leurs enfants, ni leurs disputes¹⁴ » ou bien disent-ils : « l'œil ne voit pas, l'oreille n'entend pas et le cœur ne souffre pas » !

Nos observations et entretiens dégagent un autre versant : compte tenu de la cherté de la vie, l'augmentation du chômage, la précarisation de l'emploi, la crise du logement, ce sont souvent les enfants et/ou petits-enfants qui ont besoin de l'aide des parents/grands-parents¹⁵ comme le signale l'enquête EASF : 41% des séniors exercent une activité ou aident les membres de leur famille et dans ce cas les femmes sont plus actives 44, 3% (marché, ménage, s'occuper des petits-enfants) que les hommes 37, 8% (faire le marché) et 9% exerce une activité rémunérée (14% H et 2% de F). Ce qui amène certains à préférer rester avec les parents « le temps que nos enfants grandissent » et le temps de « faire des économies » pour un logement et le confort. Mais ce n'est que temporaire !

Ces résultats montrent que les changements sociaux ne s'opèrent pas dans un sens univoque mais présentent des nuances selon les individus et leurs trajectoires de vie, de leur façon de concevoir les liens familiaux. Notons que la famille reste une assise stable, une revendication forte et un idéal toujours convoité même si elle est loin d'être dénuée de problème¹⁶.

En Algérie, les personnes âgées actuelles ont profité de l'embellie des années soixante-dix et ont souvent une retraite. L'enquête EASF qui a porté sur 3956 personnes âgées de soixante ans et plus, dénombre 71% de retraités hommes et près d'une femme sur trois. Cette retraite n'est pas toujours suffisante pour certains (21% des hommes et 25% des femmes déclarent leur revenu insuffisant). Dans le monde entier, les retraités relèvent de catégories fragilisées. En Algérie 9,4% des hommes sont pris

¹⁴ A titre d'exemple, de nombreux grands-parents tempêtent contre les nouveaux horaires des écoles ; les enfants sortant à quatorze heures trente les empêchent de faire leur sieste.

¹⁵ Un entretien avec une dame (75 ans) diabétique, hypertendue, elle a vendu son appartement spacieux pour un petit F2 pour ne plus avoir à supporter la cohabitation avec ses deux fils « je rêve de me reposer, mais mes fils ne me lâchent pas » !

¹⁶ Moutassem-Mimouni, B. (dir.), (2013), *Famille, éducation et changement social*, Cahiers du Crasc.

en charge par les membres de la famille contre 66% des femmes, ce manque est compensé par le fait que la majorité des personnes âgées (98%) vivent avec au moins un membre de leur famille (90% dans les trois pays du Maghreb) dont 50% des veufs/veuves vivent avec leurs petits-enfants et moins de 2% vivent seuls. On voit que les enfants sont relayés par les petits-enfants dans la prise en charge des séniors¹⁷. Par ailleurs, 82% habitent dans des logements qui leur appartiennent.

Les femmes sont plus fragilisées : généralement, elles n'ont pas exercé une activité rémunérée et sont donc plus dépendantes sur le plan financier et risqueraient soit le placement dans un centre pour personnes âgées, soit de subir plus de difficultés au quotidien. Cette précarisation toucherait particulièrement les divorcées dans la mesure où elles n'auront pas de pension de réversion, ce qui nécessite des politiques publiques ciblant spécifiquement ces populations.

L'Algérie a édicté la loi n° 10-12 du 29 décembre 2010 relative à la protection des personnes âgées, « véritable loi programme » pour la protection des droits des personnes âgées à la dignité, la santé (gratuité des soins, art. 14), la protection (pénalisation et sanctions particulières à toute transgression des lois de protection des personnes âgées)¹⁸. Des lois permettant l'octroi, à toute personne âgée de plus de 65 ans n'ayant aucun revenu, d'une pension de deux tiers du SNMG. Le Ministre de la Solidarité a également annoncé la dotation de toute personne âgée démunie « d'une carte nationale de vieillesse » lui donnant des avantages sur le plan de la santé, du transport, etc.¹⁹.

Les séniors sont loin de constituer une classe homogène, et nous pouvons les classer en quatre groupes : le premier est privilégié, fortuné et détient des moyens de production, ou du moins des retraites substantielles ; le deuxième est à l'abri dans sa famille et même si les moyens de subsistance sont faibles, les concernés ne manquent pas de l'essentiel ; la troisième catégorie est en difficulté soit du fait de l'extrême pauvreté, soit du fait de l'isolement et de la précarisation ; et le dernier groupe est constitué de personnes en grandes difficulté : vagabonds, SDF, malades errants. Cette disparité de moyens, de lien social et de santé nécessite des études et une programmation rigoureuses pour faire face aux besoins multiples de cette population.

On commence également à parler timidement des violences envers les personnes âgées. Ces violences risquent d'être majorées par leur nombre

¹⁷ Ce cas de figure est plus spécifique à l'Algérie où beaucoup de parents ont perdu leur fils ou fille à la guerre et ont dû élever leurs petits-enfants.

¹⁸ Loi n° 10 – 12 du 29 décembre 2010 relative à la protection des personnes âgées.

¹⁹ www.presse-dz.com/info-algerie/20751 (consulté 20 juin 2012).

grandissant et des risques de dépendances en lien avec leur longévité. Des facteurs socioéconomiques couplés à l'individualisme pourraient accentuer le fossé entre les générations.

Les violences envers les personnes âgées restent taboues, mais depuis les années 2000, ils sont peu à peu levés dans le monde. Pour ce qui est du Maghreb, une enquête nationale a été réalisée en Algérie²⁰ (VCF CRASC, 2006) sur « les violences envers les femmes à travers les cycles de vie ». Pour unifier les connaissances sur la question, des études similaires ont été faites au Maroc²¹ en 2009 et en Tunisie²² en 2010. Ces études ne concernaient pas les personnes âgées, mais les tranches d'âges abordées allaient de dix-neuf à soixante-quatre ans. Les taux de violences physiques sont de trois à quatre pour cent pour les plus de cinquante ans en Algérie et au Maroc. Ce taux, donné à titre indicatif, est suffisamment élevé pour alimenter la réflexion et pour susciter des enquêtes spécifiques sur les populations âgées au Maghreb.

Dans une étude sur le suicide en Algérie (B. Moutassem-Mimouni et coll., 2010), nous avons relevé que 4% des personnes de plus de soixante ans ayant fait une tentative de suicide avaient subi des violences de leurs descendants. Une autre étude sur le suicide (Boublanza et coll., 2005) montre que les plus de cinquante ans représentent 12% des cas de suicide, et les raisons sont essentiellement liées à « un comportement déshonorant d'un descendant, la solitude et le rejet familial. »

Facteurs de risque et réponse institutionnelle ?

Il existe quarante foyers en Algérie, trente-deux au Maroc et onze en Tunisie.

Des études ont été réalisées en Europe où la tradition des maisons de retraite est plus ancienne, alors qu'au Maghreb, à notre connaissance il n'y a pas d'études d'envergure. Les études, sur les foyers pour personnes âgées et handicapées (CNES 2003, CRASC 2010, M. Benchaïbi 2010, B. Moutassem-Mimouni 2012 ; etc.) montrent que malgré l'attachement des familles à leurs séniors, il y a des facteurs de risque à l'origine de l'admission de ces derniers dans ces centres.

L'examen des populations admises dans ces centres (CNES 2003) montre d'abord un nombre global faible (entre deux et trois mille personnes sur le plan national) ; ensuite il ne s'agit pas toujours de

²⁰ Enquête Nationale « Les violences à l'égard des femmes en Algérie », MDCFCF/CRASC, 2007.

²¹ Enquête « La prévalence de la violence à l'égard des femmes au Maroc », 2009.

²² Enquête « La violence à l'égard des femmes en Tunisie », ONFP/AECID, 2010.

personnes âgées. Pour actualiser les caractéristiques des pensionnaires de ces centres d'accueil, notre étude intègre les résultats du centre de Tlemcen (Benchaïbi, 2010) et notre propre enquête (FPAH/Oran 2012) sur trois des quatre foyers dont dispose la ville d'Oran : Diar Errahma (Misserghine) accueillant hommes et femmes sans distinction d'âge ; le foyer pour personnes âgées et handicapées (FPAH) pour femmes (Emir Abdelkader) ; le centre pour personnes âgées et déshéritées CPAD (caserne Chabane) pour hommes et femmes.

Tableau n° 3 : répartition des pensionnaires selon l'âge : centres Oran et Tlemcen

	Moins de 60 ans %	60 ans – 69 ans %	70-79 %	80 et plus %	Total
Oran H+F(CPAD)	53,4	14,7	26,1	5,7	88
Oran H+F(Dar Rahma)	80,8	5,3	9,6	4,2	94
Oran F (FPAH)	22,3	26,3	42,1	9,2	76
Tlemcen (H+F)	35	27,5	25	12,5	40
Global	51,6	16,4	24,8	7,8	298

Source : FPAH/Oran 2012 et M. Benchaïbi Tlemcen 2010.

Plus de la moitié des pensionnaires ont moins de soixante ans, en particulier dans Diar Rahma. L'analyse des chiffres selon le genre ne donne pas de différences significatives, il y a autant d'hommes que de femmes de moins de soixante ans. Ce fait renvoie à deux grands problèmes : la prise en charge des handicapés et celle des cas sociaux et mères célibataires ; il n'y a pas de structures pour ces dernières catégories, alors tous les centres de l'Action Sociale en héritent y compris les foyers pour enfants assistés comme nous l'avons démontré en 2007²³.

²³ Voir à ce sujet, le rapport réalisé par B. Moutassem-Mimouni pour le ministère de la Solidarité « Les foyers pour enfants privés de famille : état des lieux », UNICEF, Alger, 2007.

Tableau n° 4 : situation familiale des pensionnaires Centres d'Oran et de Tlemcen(%)

Centres	Marié	Divorcé	Célibat.	Veuf (ve)	Mère Célib.
CPAD F.	--	58, 5	29, 2	12, 2	--
CPAD H.	--	23, 4	72, 4	04, 2	--
FPAH F.	--	44, 0	19, 7	15, 1	21, 2
Diar Rah. F.	02, 5	35, 0	35	02, 5	25, 0
Diar Rah. H.	01, 8	20, 3	72, 2	05, 5	--
Tlemcen F*	--	--	62, 5	25, 0	--
Tlemcen H	06, 2	--	5	06, 2	--
Global	01%	35, 9	45, 6	09, 2	09, 7

Source : Enquête FPAH/Oran 2012. * Pour Tlemcen 2010 (cf. Benchaïbi M.).

Le tableau n° 4 montre que le célibat constitue le facteur de risque dominant, suivi du divorce en particulier pour les femmes, les hommes se remariant plus facilement. Dans certains foyers, les mères célibataires représentent le quart de la population.

Pour l'état de santé, le tableau suivant présente, à titre d'exemple, celui des pensionnaires du Centre des personnes âgées et déshérités Oran :

Tableau n° 5 : état de santé des pensionnaires du CPAD Oran (casernes Chabane)

Etat de santé	Femmes%	Hommes%	Taux moyen%
Inadaptés mentaux	45	55	50
Handicaps moteurs	15	15	15
Grabataires	7, 5	3, 7	5, 6
Sourd-muet	2, 5	3, 7	3, 1
Problèmes visuels	2, 5	7, 5	5
Maladies chroniques Diabète, HTA	55	40, 7	47, 8
Valides (autonomes)	10	7, 4	8, 7
Total %	(100)	(100)	(100)

Les taux dépassant les cent pour cent indiquent le cumul de plusieurs atteintes. Le handicap mental constitue le principal facteur de risque en particulier quand la personne est célibataire, viennent loin derrière le handicap moteur et sensoriel. Ces handicaps lourds touchent autant les plus de soixante ans que les plus jeunes.

Le rapport (EASF, 2002) montre que 66,8% des personnes âgées enquêtées souffrent d'au moins une maladie chronique (66,1% en urbain et 68,1% en rural). L'hypertension artérielle (29%) est la plus fréquente, suivie des maladies articulaires (24,3%), les maladies gastriques (13%), le diabète (11,3%); les problèmes de dos (9,7%), les maladies cardiovasculaires (8%), la cataracte (7, 7%) et les migraines (7, 6%).

L'origine du placement montre que la grande majorité sont, soit ramenés par la police ou par la direction de l'action sociale (DAS), soit transférés d'autres centres. Les membres de la famille à l'origine du placement (frères et sœurs suivis des fils/fille et petits-enfants) cumulent 13% ainsi, si ces personnes ont une famille, celle-ci reste cachée. L'examen de l'origine géographique montre qu'en moyenne, moins de soixante pour cent disent venir d'Oran; les familles, préfèrent-elles éloigner ou déposer dans une autre wilaya leur parent(e) malade pour éviter la stigmatisation et la honte? La honte est un organisateur de la vie sociale et amène les individus à trouver des dérivatifs et des compromis pour protéger leur image²⁴ et leur narcissisme, mais si la honte peut être un facteur de dissuasion pour ce qui est du délaissement des séniors (perçu comme malédiction), elle peut également être destructrice en générant colère et violence envers les personnes malades et âgées²⁵.

L'analyse de ces chiffres et des entretiens diversifiés permettent d'isoler les facteurs de risque qui augmentent la possibilité d'entrer dans un FPAH: ainsi le célibat et le handicap mental sont les facteurs de risque dominants et sont majorés par la grande pauvreté; les personnes âgées en rupture de ban (vagabonds, alcooliques, SDF...); l'origine rurale, d'une part parce que les travailleurs agricoles n'ont pas de couverture sociale et d'autre part, le terrorisme a déstructuré les campagnes et a été à l'origine du déplacement de populations le plus grave de l'Algérie indépendante...

Ces foyers regroupent une population hétéroclite qui nous rappelle l'amalgame de l'Age Classique (M. Foucault, 1964) en Europe où toutes les catégories en difficultés étaient parquées dans des espaces inadaptés.

²⁴ De Gaulejac, V. (1996), *Aux sources de la honte*, Paris, Desclée de Brouwer.

²⁵ Dans *L'incendie* de M. Dib (Seuil, 1954), Lala Aïni, excédée par la misère et le désespoir, se déchaine contre sa mère âgée et malade.

Ce mélange n'est pas pensé, n'est pas organisé, mais se fait sur une base de culpabilisation affective plus que cognitive. Il ne s'agit pas de regrouper différentes catégories pour les amener à s'entraider et s'enrichir, mais c'est plus un entassement primaire ; l'institution est loin d'être rationnelle et structurée.

En ce qui concerne la prise en charge dans ces centres, on peut dire que ces institutions en Algérie sont inégalement pourvues, elles sont souvent démunies de personnel spécialisé comme toutes les structures de l'Action Sociale qui fonctionnent, en grande partie, avec des personnels vacataires, filet social, emploi de jeunes, etc. Il n'y a pas de gériatre, c'est-à-dire de spécialiste pour les personnes âgées et, les médecins, qui sont rarement à temps plein, sont des généralistes. L'institution fait appel à un psychiatre en cas de besoin et, c'est un infirmier qui applique les traitements. La gériatrie a du mal à démarrer, en particulier en Algérie où depuis les années 2000, les ministres de la santé annoncent la création d'hôpitaux de gériatrie à Sétif mais aussi à Sidi-Bel-Abbès, El Oued et Adrar²⁶, et un autre à Zéralda, mais hésitent à les mettre en pratique par peur que les familles n'y délaissent leurs parents malades. Il est peut-être plus utile, dans un premier temps, d'ouvrir des services de gériatrie dans les CHU et de développer la gérontologie pour mieux faire face aux besoins grandissant de cette population tant sur le plan de la santé que celui de la prise en charge sociale, psychologique.

A l'occasion de la Journée Mondiale des personnes âgées, avril 2012, le slogan qui a prévalu c'est la Rahma « miséricorde, compassion ». Les médias, en particulier les radios locales, ont ouvert des débats avec les auditeurs. Un grand mouvement de solidarité s'est déclaré envers les seniors, mais qui laisse dubitatif quant à son efficacité car il met l'accent sur la culpabilisation, plutôt qu'en terme de prise en charge intégrée des besoins d'une population de plus en plus âgée, mais bien souvent en bonne santé, souvent désœuvrée, parfois dévalorisée « ne pouvant rien ». Si la culpabilisation basée sur la honte peut aider à réduire le taux d'abandon par les membres de la famille, ne risquerait-elle pas d'exposer ces seniors à des violences manifestes ou larvées ? Par ailleurs, l'Etat tente de moraliser les rapports familiaux²⁷ avec des mesures coercitives et des lois pénalisant l'abandon ou le placement des parents dans les foyers, ces dernières qui se veulent dissuasives et préventives ne porteront leur

²⁶ <http://www.tsa-algerie.com/divers/algerie-un-groupe-portugais-remporte-un-contrat>

²⁷ La loi n° 10 – 12 du 29 décembre 2010 relative à la protection des personnes âgées prévoit des sanctions pénales pour assurer leur protection : article 33 « quiconque délaisse ou expose une personne âgée au danger est puni, selon le cas, des mêmes peines prévues par le code pénal, notamment ses articles 314 et 316 ».

fruit que si l'Etat n'abandonne pas des familles en grandes difficultés : grande pauvreté, logement exigu et insalubre, l'urbaniste ne prévoyant pas les accès faciles aux logements et aux services (rampes d'accès, ascenseurs, etc.). Le simple fait de retirer leur retraite ou leur pension dans un bureau de poste²⁸ est un vrai parcours du combattant puisqu'ils doivent faire des chaînes interminables.

Par ailleurs, rien n'est prévu en termes d'espaces de loisirs : parcs, jardins, etc. ; les immeubles succèdent aux immeubles sans espaces de détente.

Comment améliorer la qualité de vie des personnes âgées

Les projections envisagent des taux, des plus de soixante ans, à 11 % en 2025, et 22% en 2050. Ce qui nécessite une planification rigoureuse et des politiques publiques adaptées aux besoins de ces populations dont le logement, la santé, la sécurité sociale sont les principaux indicateurs du bien-être²⁹ mis en relief dans les entretiens que nous avons réalisés en 2011 :

- le logement est un des besoins de base pour le bien-être. L'accessibilité (rampe, ascenseur, etc.) et le confort sont essentiels aux besoins de repos et de mobilité des séniors qui ont besoin de sortir, de faire de l'exercice. Des travaux sur les personnes âgées³⁰ montrent que l'exercice physique et mental retarde l'apparition des pathologies de l'âge ;

- la santé est souvent couplée avec la sécurité (saha oua setr) et constitue le vœu le plus récurrent dans les attentes des séniors lors des entretiens. Avec le déclin progressif ou brutal des moyens physiques et mentaux des séniors, les besoins en médicaments, appareillages, soins augmentent et nécessitent des investissements coûteux que peu de familles peuvent se permettre sans l'aide de l'Etat ;

- le bien-être des enfants renforce celui des parents qui se sentent rassurés quant au devenir de leurs enfants et peuvent « être tranquilles avec le sentiment du devoir accompli » ;

- l'importance des activités transparait chez les femmes qui suivent à la mosquée des cours d'alphabétisation et de formation sur le Coran. Ces

²⁸ L'enquête nationale sur « Représentations et pratiques des usagers par Algérie Poste et Algérie Télécom » (CRASC, 2009) montre que plus de 41% des usagers ne sont pas satisfaits des services.

²⁹ Moutassem- Mimouni, B. (2011) « Bien vieillir au Maghreb », Colloque international « Les âges de la vie et le bien être... », CPER 10 LLSHS, 19 et 20 mai, Croisic (Nantes).

³⁰ <http://papidoc.chic-cm.fr/index.htm> : on trouve sur ce site des informations, orientations et formations en gérontologie.

sorties leur apportent une activité valorisante, une distraction et, maintiennent une socialisation bénéfique à plus d'un titre ;

- la spiritualité occupe une place importante dans ce bien-être : « lire le Coran, faire mes prières », et pour celles et ceux qui n'en ont pas eu la possibilité, « aller à la Mecque » constitue une aspiration forte ;

- les Algériens sont de plus en plus instruits et souvent en bonne santé et beaucoup souhaitent des loisirs modernes ouverts sur le tourisme, la culture, le sport...

Ces attentes expriment clairement les défis auxquels doit se préparer l'Algérie : le bien-être et la spiritualité, la mobilité, les loisirs, la santé adaptée en fonction des besoins de chacun. La réponse familiale est très bien, mais la famille n'aura plus les moyens ni humains (transition démographique) ni matériels pour s'occuper des séniors de plus en plus dépendants, malades (transition épidémiologique). Il faut également un changement comportemental, philosophique et éthique : le grand-âge nécessite un réaménagement des formations de professionnels de la prise en charge des séniors à domicile ou dans les institutions d'accueil ou hospitalières³¹ : connaître les besoins du grand-âge, les maladies invalidantes ; aider les aidants ; comment affronter les souffrances des multi-pathologies, etc.

Les sociétés évoluent et les moyens aussi. Dans un travail sur les séniors en Algérie et les séniors au Japon, S.-M. Mohammedi (Japon, 2008) note la différence de réponses des deux sociétés à la question des séniors. Il remarque que pour le Japon, pays développé avec un taux de séniors trois fois plus élevé que celui de l'Algérie (23%), la réponse est avant tout institutionnelle, alors qu'en Algérie, elle est plutôt familiale. C'est donc la famille qui prend en charge ses séniors, mais cette dernière ne risque-t-elle pas de s'épuiser ? La 2^{ème} différence caractérisant le Japon c'est le recours à la technologie pour répondre aux besoins des séniors : robot pour aider aux soins quotidiens, *poupée parlante* pour tenir compagnie... Certes, la vie moderne a des inconvénients, mais il est possible d'utiliser ses avantages pour améliorer la qualité de vie et le bien-être des séniors. Les exosquelettes nous paraissent prometteurs pour l'amélioration de la mobilité des séniors ; il y a également l'électronique qui peut maintenir des liens entre parents, enfants et petits-enfants compte-tenu des migrations, mais, les séniors sont ceux qui maîtrisent le

³¹ Colloque international : « Le vieillissement, la maladie d'Alzheimer, la dépendance : nouveaux problèmes, nouveaux enjeux », les 4, 5 et 6 décembre 2012, Université de Tizi-Ouzou. Ce colloque a engagé le débat sur les personnes âgées et leur prise en charge.

moins les nouvelles technologies et rien n'est fait pour mettre à leur portée ces outils.

Si les centres d'accueil sont marqués du stigmate, il n'en demeure pas moins que certaines personnes âgées les préfèrent à leur famille, pour différentes raisons, car certaines sont issues de milieux très pauvres, ou trop conflictuels. Un Homme a expliqué à l'enquêteur qu'il préfère le foyer « là au moins je peux manger et dormir tranquille, mon fils a peu d'espace et ses enfants ne me laissent pas me reposer »... Le travail féminin ne facilite pas non plus la prise en charge des séniors, car ces femmes ont déjà du mal à concilier travail à l'extérieur et travail domestique (MDCF/CRASC, 2005). Pour les personnes en rupture de ban, SDF, malades, ces centres apportent la sécurité et les soins médicaux, un minimum de confort et des repas réguliers ainsi qu'un espace agréable dans certains FPAH (jardins, hammams), une convivialité permettant un lien social salutaire.

Il s'agit de faire un travail de réhabilitation de ces centres, de les ouvrir sur le quartier, de faire participer les riverains et les associations à leur animation. Au lieu de stigmatiser les familles, on peut les faire participer et les encourager à garder le lien.

Les personnes âgées augmentent, leurs besoins changent, nous pensons tout comme le CNES (2002) qu'il faut diversifier les structures d'hébergement, les soutenir par des services de gériatries, des hôpitaux de jour, des services d'aide à domicile pour soulager les familles tout en apportant des soins adaptés aux besoins des séniors malades ou handicapés.

Les enquêtes relèvent également que 73% des séniors enquêtés (EASF 2002) disent être consultés pour les décisions concernant la famille. Ce qui constitue un signe de « santé » sociale puisque l'expérience des séniors et la transmission servent les jeunes générations. La retraite ne doit pas être synonyme d'oisiveté, de solitude et d'oubli. Les personnes âgées ont des savoirs et savoir-faire qui sont essentiels à la société et aux jeunes générations. Des études montrent un phénomène dont il faut tenir compte, c'est le retour des retraités au travail (M.-S. Musette et coll, 2003) dû au régime de la « retraite anticipée », au fait qu'ils sont encore en bonne santé, « pour ne pas s'ennuyer », certains ont accumulé une expérience solide dans leur domaine et sont sollicités par des entreprises privées ; d'autres « pour compléter l'ordinaire »... Si les incapacités physiques et mentales sont plus fréquentes avec le grand âge, elles ne sont pas généralisables. De nombreux chercheurs plaident pour une retraite active. La société nous montre des signes, aux chercheurs de les révéler et aux décideurs de les opérationnaliser !

Il s'agirait aussi d'encourager et soutenir les associations de personnes âgées, d'ouvrir des centres de loisirs et de sports avec un encadrement spécialisé pour entretenir et prévenir les risques. En Tunisie, où le taux de séniors avoisine les dix pour cent, sont créés des Clubs pour séniors qui leur apportent information, activités, loisirs, soutien.

Conclusion

Les enquêtes et rapports montrent l'omniprésence de la famille, son implication et son attachement aux valeurs de respect, de solidarité intergénérationnelle. Cela n'empêche pas ses préoccupations quant aux difficultés de prise en charge de séniors de plus en plus âgés et présentant des risques accrus de dépendance dans une société de plus en plus moderne avec des exigences qui ne facilitent pas la disponibilité nécessaire à une prise en charge optimale.

La façon dont une société traite ses séniors est un indicateur de son degré d'humanité ou de déshumanisation. Ce n'est pas parce que le monde change, s'automatise, se technicise que nous devons perdre notre solidarité avec nos aînés. Cette technicisation pourrait justement apporter commodités et facilités que la vie traditionnelle ne pouvait pas offrir : électroménagers, mobilier adapté, nouvelles technologies de l'information et de la communication. Ce sera donc l'accessibilité à ces technologies qui pourrait soutenir cette solidarité et humanité dans les sociétés modernes.

Bibliographie

Aidelf, (2002), *Vivre plus longtemps, avoir moins d'enfants. Quelles implications ?* Colloque international de Byblos-Ibal (Liban), n° 10. (10-13 octobre 2000). Paris, PUF.

Benghabrit-Remaoun, N. (1995) (dir.), *Femmes et développement*, Oran, éditions du Crasc.

Bolzman, C. (2002), « La situation des personnes âgées immigrées en Europe. Un nouveau défi pour le travail social », Conférence de l'Association internationale des Ecoles de travail social, Montpellier, 15-18 juillet 2002.

Bourdieu, P., Darbel A., Rivet J.-P., Seibel C. (1963), *Travail et travailleurs en Algérie*, Paris, Éd. Mouton.

De Gaulejac, V. (1996), *Aux sources de la honte*, Paris, Desclée de Brouwer.

Dupaquier, J., « Le vieillissement de la population dans le monde », in *Bulletin Rayonnement du CNRS*, n° 35.

Enquête nationale « La violence à l'égard des femmes en Tunisie », ONFP/AECID, 2010.

- Enquête nationale « Les personnes âgées au Maroc », (ENPA) 2006.
- Enquête nationale à indicateurs multiples, MICS 3, Algérie, 2006.
- Enquête nationale sur la santé de la famille (EASF 2002), Ministère de la Santé (SPRH), ONS et Ligue des Etats arabes).
- Enquête Nationale, *Les violences à l'égard des femmes en Algérie*, Moutassem-Mimouni, B., Benghabrit-Remaoun, N., Sebaa, F.-Z. (2007), MDCFCE/CRASC, publiée en format électronique et papier.
- Enquête nationale, « Prévalence de la violence à l'égard des femmes au Maroc », 2009.
- Foucault, M. (1964), *Histoire de la folie à l'âge classique*, Paris, UGE, coll. 10-18.
- <http://www.algerie360.com/algerie/tout-savoir-sur-la-carte-chifa/> consulté le 10/08/12.
- <http://www.tsa-algerie.com/divers/algerie-un-groupe-portugais-remporte-un-contrat>
- Insaniyat*, « Famille d'hier et d'aujourd'hui », n° 4, janvier-avril, 1998 (Vol. II, 1).
- Insaniyat*, « Violence : contribution au débat », n° 10, janvier-avril, 2000 (Vol. IV, 1).
- Le Monde diplomatique*, n° 711, 60^{ème} année, juin 2013, dossier « Planète grisonnante ».
- Loi n° 10 – 12 du 29 décembre 2010 relative à la protection des personnes âgées.
- Mohammedi, S.-M., « Famille, développement et troisième âge : Approche comparative entre l'Algérie et le Japon », communication à *Japan Foundation*, Tokyo, 28 Novembre 2008 ayant fait l'objet d'un article dans ce numéro d'*Insaniyat*.
- Moutassem-Mimouni, B. (dir.), Sebaa, F.-Z., Mimouni, M., Jaoui, B., (2010), *Tentatives de suicide et suicide des jeunes à Oran : désespoir ou affirmation de soi ?* Oran, éditions du Crasc.
- Moutassem-Mimouni, B., (2006), *Les foyers pour enfants privés de famille : état des lieux et perspectives*, Ministère de la Solidarité/UNICEF, Alger, OPU.
- Moutassem-Mimouni, B. (2013), (dir.), *Famille, éducation et changement social*, Cahiers du Crasc, n° 27.
- Moutassem-Mimouni, B. (2011), « Bien vieillir au Maghreb », Colloque international « Les âges de la vie et le bien-être : des modèles possibles ? », CPER 10 LLSHS, 19 et 20 mai, Croisic (Nantes- France).
- Moutassem-Mimouni, B. (2012), « Vieillir au Maghreb », communication présentée au Colloque international portant sur « Le vieillissement, la maladie d'Alzheimer, la dépendance : nouveaux problèmes, nouveaux enjeux », Faculté des sciences humaines et sociales en partenariat avec les universités de Hautes

Alsace, 4,5 et 6 décembre à l'Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou (Algérie).

Musette, M.-S., Isli, M.-A., Hammouda, N.-E. (2003), « Marché du travail et emploi en Algérie », Programme « Des emplois en Afrique », Alger, Organisation International du Travail (O.I.T.), Bureau de l'O.I.T. à Alger.

Ouah-Bedidi, Z., Vallin, J. (2000), « Population et Sociétés », n° 359, juillet-août.

Rapport CNES, *Le regard sur l'exclusion sociale: le cas des personnes âgées et de l'enfance privée de famille*, 17^{ème} session plénière. 2000, Bulletin officiel n° 11.

Rapport CRASC (2005) « Femmes et intégration socio-économique : données d'une enquête exploratoire », Benghabrit-Remaoun, N., (dir.), MDCFCF/CRASC.

Rapport CRASC/SNAFAM (2010), Enquête focus groupe SNAFAM, CRASC, étude réalisée par Moutassem-Mimouni, B., Sebaa, F.-Z., Benghabrit-Remaoun, N.

Rapport CRASC (2009), Enquête nationale, sur « Représentations et pratiques des usagers face aux services offerts par Algérie Poste et Algérie Télécom », Keddar, Kh. (dir.).

Rapport ONS, Suivi de la situation des enfants et des femmes. Enquête nationale à indicateurs multiples MICS 3, 2006. Ministère de la Santé/UNICEF/ONS/2007.

World Population Ageing, United Nations, New York, 2002, www.presse-dz.com/info-algerie/20751 (consulté le 20 juin 2012).

Famille, développement et troisième âge : approche comparative entre l'Algérie et le Japon

Sidi Mohammed MOHAMMEDI*

Introduction

Le Japon est un pays très développé, et le comparer à l'Algérie pourrait paraître présomptueux ; le rôle de l'ethnologue, de l'anthropologue n'est-il pas de chercher les constantes dans la différence ? Notre connaissance de la société japonaise était très vague, teintée de quelques clichés et évidences. « Nippon » ou « Nihon » en japonais, « Pays du Soleil levant », c'est ainsi qu'on appelle le Japon, un pays géographiquement très petit (archipel de 377 944 km²), mais qui est une grande puissance économique (2^{ème} rang mondial dans le classement du FMI selon le PIB en 2006¹). Pays des « Samurais », du théâtre « nô » et des petits arbres « bonsaï », mais aussi celui qui a engagé la Seconde guerre mondiale en Asie, puis a subi les horreurs de la bombe atomique américaine à Hiroshima et Nagasaki. Le Japon, c'est enfin Nissan, Toyota, les robots, les maisons antisismiques, et bien d'autres « créatures » technologiques.

Ce sont là quelques idées que nous avons lorsque nous sommes partis au Japon². Nous avons aussi une autre idée sur la relation entre le

* Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle, Crasc, 31000, Oran, Algérie.

¹ Fonds Monétaire International (2008), *World Economic Outlook database*.

² Nous sommes partis au Japon dans le cadre d'un séjour organisé par *Japan Foundation* (novembre 2008). Étaient invités, pour ce séjour, des jeunes de différents pays arabomusulmans, et ce pour découvrir les différents aspects de la vie japonaise : histoire, économie, famille, religion, technologie, etc. A la fin de leur visite, et lors d'une journée d'étude, les invités avaient présenté un petit rapport à partir de leurs recherches et découvertes. Nous reprenons ici notre présentation avec quelques modifications pour les

développement et la famille, sujet de nos recherches. Cette idée peut être formulée ainsi : « la structure familiale traditionnelle est un frein au développement ». En effet, le népotisme et la corruption seraient intimement liés à la place de l'individu dans le réseau familial : dans son réseau, l'individu est contraint « moralement » de rendre des services à sa famille, c'est le népotisme. Avec des personnes autres que ses proches, il peut demander des services ou de l'argent en contrepartie, c'est la corruption. Cela freine fortement le développement d'une société citoyenne et consolide la « République des cousins »³.

Notre séjour au Japon, les conférences auxquelles nous avons assisté, les observations que nous avons menées dans des institutions nous ont incité à repenser cette hypothèse, car nous avons découvert une autre dimension de la relation famille-développement. Cette dimension nous a été révélée par la prise en charge des personnes âgées comme indicateur direct et tangible du développement. Le problème n'était plus « que fait la famille pour le développement », mais plutôt « que fait le développement pour la famille ? ».

Nos sources de données pour répondre, partiellement, à cette question étaient essentiellement tirées de ce séjour au Japon. Elles variaient selon les sources quantitatives, c'est-à-dire les statistiques que nous avons pu avoir dans les différents centres de recherches ; et des sources qualitatives, c'est-à-dire nos observations durant nos visites, les conférences qui nous ont été données, et nos entretiens et discussions avec des Japonais⁴.

Ce voyage à caractère ethnographique nous a beaucoup apporté en termes de réflexion, d'observation et de connaissance sur une société très différente de la nôtre. Cela nous a donc amené à nous interroger sur les points de ressemblance et de divergence entre les deux sociétés en ce qui concerne la prise en charge des personnes âgées. Que ce soit au Japon ou en Algérie, les personnes âgées occupent une place importante dans l'imaginaire culturel. Quelles sont les transformations ayant touché cette

besoins de l'édition. Nous remercions les professeurs Moutassem-Mimouni B., et Remaoun H. pour leur lecture de cet article, et pour leurs précieuses suggestions.

³ Voir : Tillion, G. (1962), *Le harem et les cousins*, Paris, Éd. du Seuil. Sur la famille algérienne, voir également : revue *Insaniyat*, n° 04, 1998 ; Addi, L (2005), « Femme, famille et lien social en Algérie », in A. Thiebaut et M. Ladier, *Famille et mutations socio-politiques. L'approche culturaliste à l'épreuve*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme ; Lacoste-Dujardin, C. (1996), *Des mères contre les femmes : Maternité et patriarcat au Maghreb*, Paris, la Découverte ; Moutassem-Mimouni, B. (dir.), (2013), *Famille, éducation et changement social*, Oran, éditions du Crasc.

⁴ Sans oublier l'aide précieuse de Moaddeb O., un doctorant tunisien étudiant au Japon, et tout le personnel de *Japan Foundation*.

catégorie, quelle est son évolution sur le plan démographique, quels sont les enjeux qu'elle pose aux deux sociétés et quelles réponses sont apportées par les deux Etats pour y faire face ?

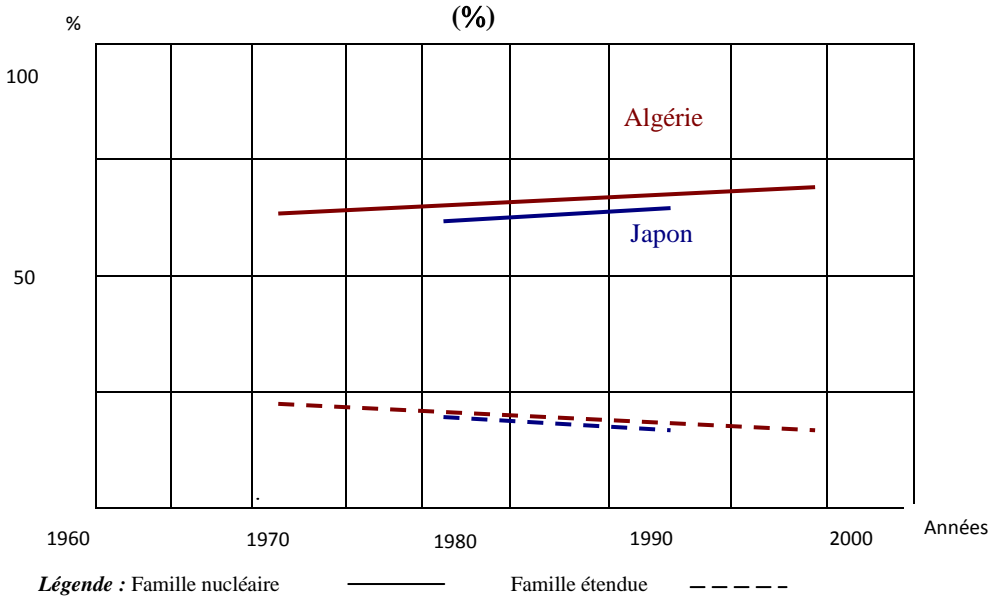
Seniors et types de familles

Lorsque nous consultons les statistiques sur l'évolution des types de familles en Algérie et au Japon, nous pouvons constater une certaine similarité. Comme le montre la Figure n°1, il y a une augmentation du pourcentage des familles nucléaires, c'est-à-dire celles composées des parents et de leurs enfants seulement, et ceci dans les deux pays. Par contre, nous constatons une diminution du pourcentage des familles étendues, c'est-à-dire constituées de trois générations⁵ ou plus. Pour l'Algérie, selon l'Office National des Statistiques (ONS), les familles nucléaires (avec enfants, sans enfants et monoparentales) représentaient 59,4% des familles en 1966. Elles représentaient 71% en 1998. Pour le Japon, selon le Statistics Bureau, les familles nucléaires représentaient 58,5% de l'ensemble des familles en 1995 et 84,1% si on ajoute les personnes qui vivaient seules.

Les courbes des deux pays semblent se superposer, néanmoins nous verrons plus loin qu'il y a des nuances à relever.

⁵ Pour les statistiques du Japon : Kuroda Toschio (1994), « Family structure and social change: implications of fertility changes in Japan and China », in Lee-Jay Cho & Matō Yada (éd.), *Tradition and change in the Asian family*, Honolulu-Hawaii, East-Western Center. Pour les statistiques de l'Algérie : CENEAP, (2003), *Mutations des structures de la famille algérienne et ses implications sur les attitudes, les attitudes et les pratiques courantes*, Alger (d'après les statistiques de l'ONS).

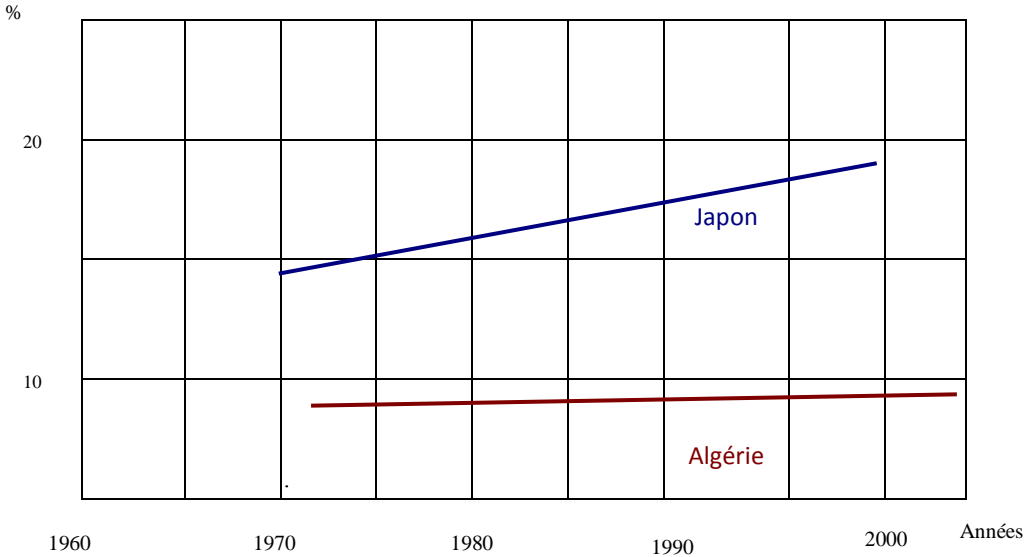
Figure n° 1 : Evolution des types de familles au Japon et en Algérie



Un autre fait similaire est l'augmentation du pourcentage des personnes âgées (plus de 65 ans) dans les deux pays, sachant que cette augmentation est trois fois plus élevée au Japon qu'en Algérie⁶.

⁶ Pour le Japon : Statistics Bureau, MIC, Ministry of Health, Labour and Welfare. Pour l'Algérie : ONS (2005), *Retrospective Statistique 1970-2002*, Alger.

Figure n° 2 : Evolution de la population âgée (plus de 65 ans) au Japon et en Algérie (%)



Bien sûr, il faut relativiser dans la mesure où même si le nombre de séniors augmente doucement en Algérie, il n'a aucune commune mesure avec celui du Japon qui a entamé depuis longtemps sa transition démographique. Le taux de personnes âgées approche les 08% en Algérie alors que celui du Japon est à 23%⁷.

En combinant ces deux constatations, la question qui se pose alors est celle-ci : comment se fait la prise en charge des personnes âgées dans les deux sociétés sachant que le nombre des familles étendues est en diminution ?

La prise en charge des seniors au Japon et en Algérie

Le 14 novembre 2008, à l'Université de Kanagawa des services humains, le professeur Teiji Ohta nous a présenté une conférence sur le système de soins à long terme des personnes âgées au Japon (en abrégé, LTCI)⁸. Il a indiqué dans cette conférence qu'« il s'est passé un long temps durant lequel les soins aux personnes âgées relevaient de la famille et que, par le vieillissement de la société, l'assurance sociale, les services

⁷ Dupâquier, J. (2006), « Le vieillissement de la population dans le monde », in *Bulletin Rayonnement du CNRS*, n° 42.

⁸ Ohta, T. (2008), « Development of Elderly Care in Japan », conférence à la Faculty of Health and Social Work, Kanagawa University of Human Services, 14 novembre.

médicaux et de prises en charge (welfare) gagnèrent en expansion ». Statistiques à l'appui : les finances du LTCI sont passées de 3,6 trillions de Yen en 2000 à 7,1 trillions de Yen en 2006 et le nombre des bénéficiaires est passé de 1,49 millions en 2000 à 3,45 millions en 2005. Ces bénéficiaires participent à hauteur de 10 % des charges.

Nous avons visité le même jour où fût donnée la conférence « Kinugasa Home » (préfecture de Kanagawa) pour les personnes âgées (Figure n°3). Elle se situe dans un quartier où le pourcentage de la population âgée est élevé. Cette maison est constituée de trois étages chacun contenant quatre unités, et chaque unité est composée d'une entrée décorée par les résidentes, des living-rooms (20 m² pour chaque chambre), un bain et une cuisine. Les superviseurs ne ménagent pas leurs efforts pour rendre l'ambiance dans cette maison la plus proche possible de celle de la vie familiale.

Figure n° 3 : « Kinugasa Home » pour les seniors



Photo : S.-M. Mohammedi, 2008.

Cette résidence constitue un modèle pour d'autres maisons de seniors, son organisation, son aménagement, tout est fait pour le confort des pensionnaires. Chacune a son espace vital mais dans une chambre collective à trois ou quatre personnes afin de re-crée une intimité et une convivialité familiale. Tout est fait pour que les séniors se sentent chez eux ; et, en plus, elles ont la sécurité d'une surveillance régulière adaptée aux besoins spécifiques de chaque pensionnaire.

La qualité de la réponse institutionnelle ne suffit pas toujours dans un pays où l'espérance de vie s'allonge de plus en plus et où le nombre de

centenaires est très élevé. Des études sont faites pour compenser l'absence de membres de la famille et la difficulté de trouver un personnel suffisamment nombreux et disponible pour apporter une aide adaptée à de plus en plus âgés. La presse nous rapporte la réponse de la technologie japonaise : le groupe Tomy fabrique une poupée parlante pour tenir compagnie aux personnes âgées vivant seules. Son nom est « Yumel », du mot « yume » qui veut dire « rêve »⁹. Autre réponse du groupe Fujitsu : un micro-portable pour les personnes âgées, facile à utiliser, leur permettant de communiquer et de faire les courses à partir de leur domicile¹⁰. En effet, la solitude et les difficultés de déplacement sont deux problèmes majeurs qui se posent aux séniors du monde entier et leur causent de grandes souffrances ; si la technologie peut compléter l'apport humain indispensable, et compenser ses lacunes, alors le développement aura accompli son rôle.

En Algérie, nous n'avons pas cette technologie sophistiquée et notre système de maisons des seniors n'est pas aussi satisfaisant. Selon un rapport du Conseil National Economique et Social (CNES)¹¹, le rapport entre les bénéficiaires et le personnel spécialisé dans ces maisons (20 au total en 2000) est de une personne pour quinze (1 / 15) ce qui est largement insuffisant d'autant plus, selon le même rapport, que les bénéficiaires de ces maisons ne sont pas uniquement des personnes âgées, nous trouvons aussi « des marginaux (alcooliques, vagabonds...) ; de jeunes handicapés physiques ; des pupilles de l'Etat, handicapés non insérables ; des femmes en difficulté (mères célibataires...) ; des personnes rejetées par leur famille ou ayant rejeté la leur ; des personnes autonomes ou non, avec ou sans famille, mais disposant de revenus ». Ce qu'il faut souligner, c'est que souvent ce manque en personnel dans ces maisons pour seniors est compensé par une sorte de *touiza* ou d'aide spontanée apportée par les pensionnaires en bonne santé ou plus jeunes. Les conditions de prise en charge, sur le plan de la santé, sont également insuffisantes, puisque, toujours selon le CNES, un tiers (1/3) des maisons seulement disposent d'un médecin.

Comme on le voit clairement, la réponse des deux sociétés est différente au même problème. L'explication la plus rapide et la plus facile est que ces deux réponses sont différentes parce que le Japon est un pays développé alors que l'Algérie est un pays sous-développé, et c'est

⁹ Tarot, J.- P. (2005), « Japon : une poupée parlante pour tenir compagnie aux personnes âgées », in www.senioractu.com

¹⁰ « Japon : Fujitsu lance un PC pour personnes âgées », in www.rtbfb.be, info diffusée le 07/11/2008.

¹¹ CNES, (2001), *Evolution des systèmes de protection sociale*, Alger, p. 36-37.

absurde de comparer l'incomparable ! En réalité, d'autres questions se posent : le rapport cité du CNES parle d'une population de 2000 personnes âgées dans ces maisons alors que la population âgée de 65 ans et plus est de 1,3 millions (en 1998). Comment se fait donc la prise en charge de cette population ?

Notre réponse est que les seniors algériens sont pris en charge, généralement, dans le cadre de la famille et non dans un cadre institutionnel et ceci pour deux raisons, pensons-nous, essentielles :

La première raison est sociologique. Les statistiques sur la nucléarisation de la famille sont trompeuses car dans des recherches antérieures¹², il est établi le fait qu'il n'y a pas une évolution linéaire de la famille (de la famille étendue à la famille nucléaire) mais une évolution cyclique : la famille étendue s'est transformée d'abord en réseau familial, c'est-à-dire un ensemble de familles nucléaires éparpillées dans la ville - et hors ville-, mais en liaison continue avec la famille souche, la famille des parents où vivait un fils marié ou même deux. Ces familles nucléaires se sont transformées, à leur tour, en familles étendues après le mariage des fils qui sont restés avec leurs parents. Il y a toujours quelqu'un qui prend en charge les seniors de la famille. C'est donc la famille qui assure la prise en charge des personnes âgées. Les valeurs musulmanes, les valeurs coutumières traditionnelles font que la famille a un devoir moral et quasi obligatoire de s'occuper de ses seniors. Les familles qui seraient tentées de placer leurs parents âgés ou grands-parents sont très mal vues, stigmatisées et rejetées. D'où le peu de personnes âgées dans les maisons qui leur sont réservées.

La deuxième raison est d'ordre religieux et éducatif. Les élèves, par exemple, apprennent dès l'école élémentaire la morale islamique concernant le respect des parents et leur prise en charge à l'âge de la vieillesse. Ils apprennent, entre autres, ce verset du Coran sur les devoirs dus aux parents : « Ton Seigneur t'ordonne de n'adorer que Lui et de traiter avec bonté les parents. Et si l'un d'eux ou tous les deux atteignent, auprès de toi, un âge avancé, ne leur dis pas « Ouf ! » et ne crie pas à leur face et adresse-leur une bonne parole. Et par miséricorde, fais preuve à leur égard d'humilité et dis Seigneur sois miséricordieux envers eux comme ils l'ont été envers moi, quand ils m'ont élevé tout petit ! » (Coran, *El-Israa*, versets 23-24).

¹² Addi, L. (2005), « Femme, famille et lien social en Algérie », in A.Thiebaut et M. Ladier, *Famille et mutations socio-politiques. L'approche culturaliste à l'épreuve*, Paris, Ed. de la Maison des Sciences de l'Homme. Nous avons nous-même constaté cette évolution cyclique lors de nos recherches pour le magister en sociologie chez les *Hawz* de Tlemcen (à l'Ouest de l'Algérie).

La situation est différente au Japon. « L'urbanisation et la concentration de la population dans les villes et les grandes cités sont apparues après la deuxième guerre, avec la reconstruction du pays. Si avant la deuxième guerre mondiale, les second et troisième fils des familles devaient quitter le foyer familial, à la fin des années 1950, même le fils aîné, qui aurait pourtant dû rester à la ferme, avait abandonné la vie rurale et était parti travailler dans les villes. Cet exode rural massif reflète bien la réticence des Japonais à vivre en milieu rural et leur attrait pour la vie urbaine»¹³.

Quant à l'enseignement, nous savons qu'il est laïc au Japon, c'est-à-dire que la religion n'est pas enseignée dans l'école publique, ce qui a un effet, pensons-nous, sur les relations entre les générations car, s'il y a une différence de dogme entre les grandes religions au Japon, il y a par contre une similarité sur le plan de la morale familiale. Dans nos visites aux temples shintoïstes et dans les conférences sur le Shintoïsme, les moines nous ont expliqué l'importance des ancêtres et leur vénération. Nous avons nous-même constaté à l'île de Miyajima et au Meiji-Jingu Shrine des grands-parents avec leurs petits-enfants ensemble visitant les lieux de culte (Figure n°4), mais nous ne les avons pas vu ensemble dans les rues de Tokyo.

Figure n° 4 : Des enfants et leur grand-mère à l'île de Miyajima



Photo : S.- M. Mohammadi, 2008.

¹³ Matata Mukengeshayi (2006), « Le culte des ancêtres et les changements de la structure familiale dans le Japon contemporain », in *The Japan Mission Journal*.

Pour le Bouddhisme, dans chaque hôtel dans notre trajet de Tokyo vers Hiroshima, il y avait le livre des *Enseignements de Bouddha* dans nos chambres. Nous pouvons ainsi lire : « Un fils doit honorer ses parents et fait pour eux tout ce qu'il est supposé faire. Il doit les servir, les aider dans leur travail, chérir la propriété familiale, et continuer les services mémoriaux après leur départ [i.e. leur décès] » (*The Teaching of Bouddha*, p. 424)

Comme pour le Bouddhisme, on trouve dans le Shintoïsme la même préoccupation de respect et de vénération dûs aux parents.

Quelle prise en charge pour les seniors ?

Un certain nombre de facteurs jouent en faveur d'une prise en charge chargée d'humanité tout en assurant des soins de qualité. Il n'y a pas une solution unique, mais plus les solutions seront adaptées au contexte, mieux ce sera. Et si l'enseignement de la morale religieuse concernant la famille dans l'école élémentaire a un rôle dans le maintien de la solidarité et du maintien du lien entre génération, il constituerait un investissement important, à long terme, en faveur des personnes âgées. Pour utiliser la terminologie du professeur Hirofumi Tsushiro¹⁴, cette morale religieuse est un élément de la culture populaire (« deep culture »), mais peut avoir sa place dans la culture savante (« peak culture ») par l'intermédiaire de l'école.

La diversité des modalités de prise en charge apparaissent au Japon qui dispose d'autres atouts en faveur des seniors et de leur insertion dans la communauté locale. Il s'agit par exemple de la mémoire locale et nationale qui est un facteur de renforcement des relations entre les générations. Nous pensons par exemple à « Himeji Castle » (Figure n° 5), ce château en bois qui remonte aux siècles médiévaux et qui est classé par l'UNESCO comme patrimoine culturel mondial. Lors de notre visite dans ce bijou architectural, nous avons rencontré non seulement des touristes de par le monde, mais aussi des grands-parents japonais avec leurs petits-enfants, car ce site est aussi le plus visité par les familles japonaises. Aussi, nous pensons à notre passage à l'Université de Shudo à Hiroshima où, lors d'une conférence sur l'histoire de Hiroshima, un étudiant nous a raconté l'histoire malheureuse de son grand-père victime de la bombe atomique (voir Figure n° 6). Ainsi, de génération en génération, se transmet une histoire locale imbriquée à la fois dans l'histoire nationale et mondiale.

¹⁴ Tsushiro, H. (2008), « On the 'Peak Culture' of Japan », conférence à la *Japan Foundation*, Tokyo, 23 Novembre.

Figure n° 5 : « Himeji Castle »



Photo : S.- M. Mohammadi, 2008

Figure n° 6 : Première photo après l'explosion de la bombe atomique à Hiroshima



Photo : Musée de la bombe atomique, Hiroshima. 2008

Une autre expérience est celle du « tourisme vert », là où les touristes peuvent être en contact direct avec le monde de l'agriculture et de la pêche, ce qui donne une chance aux seniors de participer à la vie communautaire locale. Nous l'avons constaté à Imabari City lors de la visite de la ferme de Madame Ichida, avec des oranges délicieuses en retour...

Conclusion

Pour conclure, nous pouvons dire que le Japon a beaucoup d'atouts pour la prise en charge des seniors ainsi que leur intégration dans la société. Nous pensons aussi que la réponse technologique n'est pas la seule, et peut-être même qu'elle n'est pas la plus pertinente pour accompagner des personnes qui ont tant donné de leur temps et de leurs efforts pour le pays et la nation, ils ont besoin de plus de soins et de chaleur humaine pour accompagner leurs vieux jours.

C'est dire que le développement ne doit pas être conçu en termes quantitativiste, économiste et technologiste. La dimension humaine est très importante si ce n'est la plus importante. La place des seniors dans la société et leur prise en charge est un indicateur clé de cette dimension humaine et un étalon de mesure de la fiabilité de toute politique de développement. Une de nos collègues lors de ce séjour avait écrit sur un tableau une phrase qu'elle n'avait pas le temps d'expliquer : « le bonheur n'est pas seulement le développement ». Elle faisait certainement allusion à cette dimension humaine du développement.

Enfin, comparer la prise en charge des seniors en Algérie et au Japon n'est pas seulement un travail de recherche, mais aussi une illustration du dialogue entre les civilisations. Les moyens mis en œuvre pour cette prise en charge par les uns peuvent être adoptés par les autres; par exemple : le système de protection sociale, l'organisation des maisons de seniors, la médecine, la technologie, l'enseignement, etc., tous ces champs d'actions sont des terrains d'échange de savoir et d'expérience entre les deux sociétés. Ainsi, le dialogue entre civilisations ne reste pas un discours abstrait mais constitue une réalité concrète et c'est *Japan Foundation* qui nous a donné cette opportunité de dialogue et de visiter ce grand et très beau pays. Qu'elle trouve ici notre gratitude et nos remerciements infinis.

Bibliographie

- Addi, L. (2005), « Femme, famille et lien social en Algérie », in A. Thiebaut et M. Ladier, *Famille et mutations socio-politiques. L'approche culturaliste à l'épreuve*, Paris, Éd. de la Maison des Sciences de l'Homme.
- CENEAP, (2003), *Mutations des structures de la famille algérienne et ses implications sur les attitudes, les attitudes et les pratiques courantes*, Alger.
- CNES, (2001), *Evolution des systèmes de protection sociale*, Alger.
- Dupâquier, J. (2006), « Le vieillissement de la population dans le monde », *Bulletin Rayonnement du CNRS*, n° 42.
- Fond Monétaire International, (2008), *World Economic Outlook database*.
- Kuroda, T. (1994), « Family structure and social change: implications of fertility changes in Japan and China », in Lee-Jay Cho & Matō Yada (éd.), *Tradition and change in the Asian family*, Honolulu-Hawaii, East-Western Center.
- Lacoste-Dujardin, C. (1996), *Des mères contres les femmes : Maternité et patriarcat au Maghreb*, Paris, la Découverte.
- Matata, M. (2006), « Le culte des ancêtres et les changements de la structure familiale dans le Japon contemporain », in *The Japan Mission Journal*.
- Moutassem-Mimouni B. (dir.), (2013), *Famille, éducation et changement social*, Oran, éditions du Crasc.
- Ohta, T. (2008), « Development of Elderly Care in Japan », conférence à la Faculty of Health and Social Work, Kanagawa University of Human Services, 14 novembre.
- Tarot, J.-P. (2005), « Japon : une poupée parlante pour tenir compagnie aux personnes âgées », in www.senioractu.com
- Tillion, G. (1962), *Le harem et les cousins*, Paris, Éd. du Seuil.
- Tsushiro, H. (2008), « On the 'Peak Culture' of Japan », conférence à la Japan Foundation, Tokyo, 23 novembre.

Le silence d'une génération à une autre : une étude psycho-éducative sur les immigrés et leurs enfants en France

Salem MAAROUFI*

Introduction

Nous ne sommes pas en mesure, au moins dans ce modeste travail, de faire la sociologie de l'immigration¹. Autrement dit, nous ne voulons pas revenir sur les différentes figures de l'immigration : quelle forme d'immigration et quel type d'immigré. Un clandestin, par exemple, peut devenir un « sans papier », puis quelque temps plus tard, un résident étranger (un immigré ordinaire). Ou encore, un demandeur d'asile peut

* IUFM de Bourges, Université d'Orléans-Tours/
Laboratoire PIPS-Amiens, France.

¹ L'histoire de l'immigré commence à partir du moment où il dépose son dossier aux services consulaires étrangers dans son pays. Qui sont les prioritaires pour les services consulaires qu'ils soient français ou plus généralement européens : est-ce par exemple les Woloofs ou les Soniquets sénégalais, les chrétiens ou les musulmans libanais, les kurdes ou les Turcs, les berbères ou les arabes algériens, les Rifis ou les habitants de l'intérieur du Maroc...? La liste est beaucoup plus longue et plus compliquée qu'on l'imagine, surtout, lorsqu'on ajoute les pays africains où éclatent de temps à autre des guerres civiles, des conflits d'ordre politique, ethnique ou religieux. Dans un tel contexte, l'humanitaire et le politique se mélangent si bien que les critères de sélection des bénéficiaires d'un visa, établis par les services consulaires, deviennent de plus en plus difficiles à décrypter. En outre, en France ou en Europe, les débats relatifs à l'immigration sont souvent brouillés par le choix des termes utilisés (étrangers, immigrés, populations issues de l'immigration) et par la confusion entre les « flux » (les entrants et les sortants) et les « stocks » (les populations installées). De même, les comparaisons entre pays européens achoppent sur la construction, réelle ou supposée, de « modèles » (d'intégration, de multiculturalisme, de communautarisme, voire d'assimilationnisme ou d'apartheid), ou sur des conceptions opposées de la nationalité (droit du sol et droit du sang)... Sur le plan théorique comme sur le plan pratique, la problématique de l'immigration est donc loin d'être réglée.

devenir un clandestin puis un jour être régularisé et finir ses jours en France en tant que citoyen français. On pourrait multiplier les figures... mais notre intervention va chercher essentiellement à éclaircir la psychologie de l'immigré ordinaire, l'immigré « enfin installé » et de ses enfants dans cette région de la France. Dans une démarche socio-psychologique² nous cherchons à dévoiler le monde intérieur de deux générations (pères et fils) de parcours « migratoires » différents mais de sentiments d' « étrangeté » partagés.

Un demi-siècle nous sépare de l'arrivée de la première vague d'immigration, et le discours (quel que soit le type de discours) sur les immigrés reste le même...

On parle, par exemple, de l'égalité des chances, du droit de vote des étrangers, de la démocratisation de l'enseignement à travers sa massification, de l'échec scolaire, de l'illettrisme, de l'immigration clandestine, de l'intégration...

Mais l'immigré lui-même a-t-il changé ? Nous ne pouvons pas de toute façon faire la comparaison entre les immigrés de la Picardie et les immigrés de Strasbourg, Lyon, Bordeaux, Paris ou même Lille ... des villes où les groupements migratoires très importants pèsent considérablement sur les grands événements nationaux et sont également fortement influencés par eux. Là, l'état psychologique de l'immigré est lié à ces événements que, parfois il subit ou auxquels, le plus souvent, il est amené à participer. La participation même à ces événements peut être considérée comme un souffle qui brise son silence alors que, dans des régions comme la Picardie, l'implantation historique des immigrés n'est pas suffisamment enracinée pour qu'ils jouent un rôle d'acteur dynamique dans les grands événements. L'installation des immigrés africains et plus particulièrement de ceux de l'Afrique du Nord est un phénomène relativement nouveau en Picardie. Les chiffres qui ont été cités à l'occasion du colloque d'Amiens³ montrent bien que l'immigration africaine en général y est assez récente surtout si on la compare à celle des ressortissants de l'Europe du Nord et de l'Est, puis du Sud. Notre observation se focalise surtout sur les changements « internes » et sur les différences entre le vécu psychosocial de la génération des Pères d'origine maghrébine et celui de leurs enfants (la génération des fils).

² Des enquêtes de terrain (entretiens) et des tests psychologiques ont été exploités dans cette région, et par comparaison à d'autres régions européennes.

³ Le colloque « Histoire et mémoires des immigrations en France », organisé par l'Université de Picardie Jules Verne à Amiens le 8 et 9 novembre 2007 en collaboration avec les associations de soutien à l'expression des communautés d'Amiens.

1. L'immigration : problématique de la recherche et méthodes d'appuis

a- Problématique de la recherche

Mon intention n'est pas de parler de nos enquêtes menées sur le terrain depuis une dizaine d'années en France mais d'approfondir nos connaissances sur ce sujet, en particulier en ce qui concerne les élèves issus de l'immigration. Je suis allé enseigner « l'arabe » et le « français » aux enfants d'origine maghrébine dans les cités ainsi que dans les mosquées et j'y ai entamé des discussions directes avec leurs parents afin de vérifier une hypothèse que j'avais initialement formulée. Quelles que soient les caractéristiques qui distinguent l'immigration des années soixante de celle du XXI^e siècle, on observe une souffrance intériorisée, marquée par le silence qui se reproduit à travers toutes les générations de l'immigration. Quelles explications peut-on donner à ce silence ? Les quelques manifestations de ces dernières années, marquées parfois par la violence, ne sont elles pas l'arbre qui cache la forêt ? Autrement dit, *le brouillage culturel qui marque la vie de chaque enfant-adolescent n'est-il pas un accumulé de silence ?*

Dans une situation d'apprentissage, il est très important de savoir si le silence dépend surtout du type d'éducation donné par les parents.

On peut à cet égard formuler l'hypothèse que ce silence varie selon l'autonomie accordée à l'enfant et le degré de soutien qu'il reçoit de ses parents. Dans cette logique, plus le modèle éducatif parental est caractérisé par la négociation, la relation, la communication, l'encouragement à la prise de décision, plus le silence de l'adolescent apparaîtrait sans signification. Inversement, plus ce modèle se caractérise par le contrôle, la contrainte, la faible communication, l'incitation forcée à l'accommodation, plus le silence serait significatif et observable.

Cette réalité est liée d'une manière ou d'une autre au degré de fermeture ou d'ouverture vis-à-vis de la pratique religieuse. Cette dernière est liée aussi à l'appartenance de groupe (berbère, *rifi*, arabe), une réalité multiforme que le français ignore et enfin au degré de stigmatisation sociale à l'égard de l'immigration.

b- Les méthodes d'appuis

Toute recherche en sciences humaines en général, et en psychologie de l'éducation en particulier, ne peut qu'être marquée par son temps et les débats d'idées qui l'agitent. Elle n'est pas non plus sans être guidée et traversée de part en part par les préoccupations personnelles qui hantent à son insu le chercheur.

Ainsi, toute recherche comporte en effet une grande part de recherche de soi. On n'y recherche souvent qu'à retrouver, d'une manière ou d'une autre, ce qu'on a déjà rencontré dans sa propre histoire. Ainsi, la problématique de l'immigration me concerne d'abord en tant que sujet immigré. Mais aussi par ailleurs elle fait partie aussi de mes préoccupations en tant que chercheur depuis une dizaine d'années.

Nous avons participé à un certain nombre d'enquêtes faites à l'Université de Picardie Jules Verne, y compris à celle sur la situation précaire des étudiants étrangers. Mais notre objet de recherche s'est fondé essentiellement sur deux grandes enquêtes : la première concernait les musulmans de France avec Jean-Baptiste Williatte et Aline Soufflet⁴ de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales à travers des récits de vie de ceux qu'on désigne sous le nom de première génération, les *Chibanis du Maghreb*. Nous étions concernés par le volet « mémoire et histoire » où les entretiens provoquaient chez eux l'apparition de souvenirs et suscitaient des récits (de vie en France et de guerre en Algérie). Nous ne pouvions pas ne pas nous sentir impliqués dans la singularité de ces destins souvent douloureux. En même temps, il nous semblait nécessaire de les transcrire afin de transmettre les valeurs qu'ils incarnaient.

La deuxième enquête était un grand projet européen sur l'estime de soi et la prévention de la santé mentale chez les adolescents en France et en Grande Bretagne⁵ :

- En France nous avons travaillé sur la région Picardie
- En Grande Bretagne, sur la région du Medway

Nous avons enquêté auprès des collégiens et des lycéens (dans des collèges et lycées regroupant des élèves de milieux socioculturels et d'origine différents⁶).

L'Inventaire de Coopersmith a été le questionnaire utilisé dans notre enquête. Il a été élaboré pour fournir une mesure fidèle et valide de l'estime de soi. Les interviewés ont été répartis équitablement entre les filles et les garçons, entre les collèges urbains et les collèges ruraux, ceux regroupant des adolescents appartenant à des milieux socialement favorisés et ceux appartenant à des milieux défavorisés, entre les classes

⁴ Soufflet, A., Williatte, J.-B. (2001), « Les anciens supplétifs de l'armée française en Algérie et leurs descendants », in *Enquête sociologique CNMF*, Janvier.

⁵ Salem, M. (2006), « Du vide culturel au mésestime de soi chez les adolescents : étude comparative entre la région de la Somme (France) et le Medway (Grande Bretagne) », Colloque organisée par l'I.M.E. et l'U.P.J.V., Octobre.

⁶ Les résultats de cette enquête existent sur un CD et sur un site Internet : www.picardmed.com

des collèges regroupant des élèves correctement adaptés et celles regroupant des élèves en difficulté scolaire.

L'Inventaire de Coopersmith a trait à tous les aspects de la vie des sujets : les mondes intérieur (psychologique) et extérieur (relationnel). À l'aide de ce questionnaire on a pu repérer l'ambiguïté ou la confusion possible dans toutes les réponses.

II. Le silence : une définition du point de vue psycho-éducatif

Dans la documentation française⁷, nous lisons la définition suivante de l'immigré : « l'immigré est toute personne née de parents étrangers à l'étranger et qui réside sur le territoire français ». Certains immigrés deviennent français par acquisition de la nationalité française, les autres restent étrangers : « tout immigré n'est pas nécessairement étranger, et réciproquement », souligne l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE)⁸. La connotation d'immigré est permanente : un individu continue à appartenir à la population immigrée même s'il devient français par acquisition. En revanche, on parle souvent d'immigrés de la deuxième ou troisième génération pour désigner les enfants dont les parents ou les grands parents sont immigrés... Pour éviter un certain abus de langage à l'égard de ces individus et une confusion des notions et des appellations liées à l'immigration, et pour approcher de manière cohérente le sujet du silence reproduit de père en fils, nous n'avons choisi de parler que de deux générations : la première arrivée dans les années 1960 (celle des pères) et l'autre issue de cette première génération mais née en France et donc bel et bien française : celle des fils.

Mais essayons de donner d'abord une définition du silence. On lit dans le Petit Robert : « Fait de ne pas parler ; attitude de quelqu'un qui reste sans parler. Imposer silence à quelqu'un ». Ou encore : « le fait de ne pas exprimer son opinion, de ne pas répondre... attitude de quelqu'un qui ne veut ou ne peut s'exprimer. Souffrir en silence ». Le proverbe dit aussi : « la parole est d'argent et le silence est d'or », si la parole est bonne et utile, le silence peut être plus précieux encore.

Mon silence renvoie au principe de coupure chez Roger Bastide, c'est une forme de mécanisme de défense pour s'adapter aux nouvelles normes de la société. Contrairement au repli sur soi, parfois générateur de violence, le sujet adopte un silence planifié. Il n'est pas à la recherche de son identité car il la connaît parfaitement et il utilise la connaissance

⁷ Van Eeckhout, L. (2007), *L'immigration*, la documentation française, janvier, p. 15.

⁸ Van Eeckhout, L., *ibid.*, p. 14.

qu'il en a pour faciliter sa réussite sociale et ses relations personnelles. C'est une personne qui choisit le silence en tant que mécanisme de défense parce qu'il a accepté des normes sans être convaincu de leur authenticité et de leur degré de validité. La femme maghrébine est souvent silencieuse parce qu'elle a accepté les normes de sa société sans chercher ou vérifier s'il s'agit d'une vérité (le fait par exemple qu'elle se considère comme une gardienne muette de la tradition n'est-elle pas une forme d'exploitation !). L'enfant de l'immigré aujourd'hui se trouve dans une situation silencieuse parce qu'il n'a pas intégré, à notre avis, certaines normes parentales et sociétales. Le seul moyen d'échapper à une menace réelle ou symbolique de la société serait donc pour lui de vivre dans le silence, un silence qui lui permettrait de ne pas s'impliquer trop fortement dans les situations qu'il doit affronter. C'est un silence parlant ou expressif, distant et neutre. Mais on peut y deviner les germes d'une souffrance profonde qui ne serait pas directement exprimée mais dont l'existence serait perceptible à travers certains détails de comportement.

Il y aurait un silence spontané dans la génération du Père lié à l'effondrement du mythe du retour au pays et un silence planifié chez le fils de l'immigré lié aux difficultés d'installation dans un pays peut être un peu trop fantasmé.

1- Le silence et la génération « Père »

Durant les années 1950-1970, une période marquée par la fin de la Deuxième guerre mondiale et un peu plus tard par la décolonisation, la France avait besoin d'une main d'œuvre nombreuse et peu qualifiée pour contribuer au développement industriel. Elle fait donc appel à des travailleurs immigrés originaires d'abord d'Europe du Sud puis essentiellement d'Afrique du Nord. Pendant cette période, les questions de culture et plus particulièrement d'identité ne constituaient apparemment pas un problème ni pour les immigrés ni pour le pays d'accueil. Mais le simple fait de s'installer en terre étrangère obligeait déjà l'exilé à se situer face à un ailleurs où il devait apprendre à vivre sans le secours de ses repères sociaux, linguistiques ou symboliques habituels. Les circonstances le plaçaient dans un entre-deux qui l'obligeait à se réinventer une place en restant d'une certaine façon fidèle au monde qu'il avait quitté tout en cherchant à se construire au présent dans son nouveau lieu de vie et donc à se redéfinir dans son rapport à autrui.

Mais cette redéfinition de soi était sans doute vouée à l'échec. Face à l'impossibilité de concilier les valeurs et les normes de l'ailleurs et de l'ici, le silence est alors apparu comme un refuge et une façon de se

défendre voire même de résister. Tel fut le parcours intérieur de l'immigré maghrébin.

Volontairement, j'ai choisi mon destin : parcours de l'immigré ordinaire (année 1960).

« Je ne conçois pas, a dit le docteur des travailleurs nord-africains, qu'un travailleur d'une autre origine, vivant dans les mêmes conditions, ayant la même nourriture, faisant le même travail, résiste aussi bien... Il résiste à la peine, à la fatigue, en considérant que c'est ainsi, c'est une décision de Dieu, il faut qu'il travaille parce que d'autres attendent le pain de son effort quotidien »⁹.

Souvent analphabète dans sa propre langue, il ignore largement celle du pays d'accueil. L'immigré Père ne comprend rien aux démarches à entreprendre, aux lois sociales du travail. Il ne sait pas s'orienter dans la ville ni se diriger dans le métropolitain puisqu'il est incapable de lire les indications, les noms des rues ou des stations. Tout doit lui apparaître comme une sorte de cauchemar. (...) Tout lui semble étrange, menaçant, angoissant... Dans cette situation il s'isole dans le silence, la nostalgie du pays quitté et l'espoir d'un retour.

- Au moins l'immigré des années 1960 savait-il pourquoi il était là. Ses moyens et ses capacités ne lui permettaient pas de chercher une situation meilleure. Il n'avait donc pas besoin de créer d'autres mécanismes de défense par rapport à la société d'accueil puisque, semble-t-il, il acceptait sa situation.
- Son exil n'était qu'une démarche liée au retour.
- L'époque n'était marquée ni par l'instrumentalisation du fait migratoire ni par les incertitudes liées à la mondialisation.
- Il ne parlait pas de sa situation réelle à sa famille restée au pays.
- Les seuls moyens de résister à la pénibilité de la vie étaient l'attachement à sa religion et l'espérance de retrouver un jour sa famille laissée là-bas, sur l'autre rive de la Méditerranée.
- Convaincu qu'il restera toujours un étranger dans son pays d'accueil et qu'il n'y sera jamais traité comme un égal, il se refuse à toute critique et se résout à l'obéissance vis-à-vis de son destin.
- Les conflits culturels n'étaient pas d'actualité et, même s'ils existaient, ils n'étaient pas au centre de ses préoccupations.
- L'intégration n'était ni son souci ni celui du pays d'accueil et il n'existait donc aucune revendication identitaire.

⁹ Collectif, (1968), *Banine la France étrangère*, Paris, Edition S.O.S, p. 42-43.

Tableau 1 : Résultat génération « père »

Situation	Evaluation
Situation financière	Mauvaise par rapport aux espérances
Situation sociale	Pas de confiance = distance
Situation culturelle	Pas de changement
Situation relationnelle	Liens affaiblis avec les familles

La remarque essentielle qu'on peut faire à propos de ce tableau est que la situation générale du père est mauvaise. La profondeur du silence est la résultante de la dégradation de sa vie et la volatilisation de ses espérances. Sauf que cette génération des années 1960 est consciente du fait que, pour surmonter le handicap lié à l'origine sociale et étrangère, il fallait investir dans l'éducation des enfants. Celle-ci est considérée par les parents comme une dette à leur égard. C'est pour cette raison qu'on remarque chez eux une volonté inébranlable et un engagement total pour que la génération « fils » ne se retrouve pas dans les mêmes conditions de vie que celles qu'ils ont connues. D'ailleurs, les années 1970 jusqu'aux années 1990 sont marquées par cette aspiration éducative des familles immigrées. Vallet et Caille¹⁰ ont montré, grâce aux données du panel des élèves entrés en sixième en 1989, que les parcours scolaires de ces enfants sont meilleurs dans le secondaire que ceux des français d'origine, de milieu social et familial comparable. Les auteurs attribuent ces réussites aux attentes plus fortes des familles à l'égard du système éducatif. Ce rôle positif des aspirations éducatives des immigrés concernant la réussite de leurs enfants tient-il encore debout? Toutes les données psychologiques, sociales et éducatives montrent une régression non seulement des aspirations des parents mais aussi des motivations scolaires des enfants¹¹. Ces espoirs personnels déçus puis projetés sur la « réussite » des enfants se retrouvent en fin de compte également brisés. Le sentiment de frustration est devenu de plus en plus fort, et la relation de confiance entre l'immigré « père » et la société dans laquelle il vit s'est dégradée de jour en jour :

« J'ai perdu tout là-bas, je n'ai rien gagné ici. Le mythe de retour au pays n'est plus valable. Je vis mon inexistence dans le silence ».

¹⁰ Vallet, L.-A., Caille J.-P. (1996), « Les élèves étrangers ou issus de l'immigration dans l'école et le collège français. Une étude d'ensemble », in *Les dossiers d'Education et formation*, n° 67, Direction de l'évaluation et de la prospective, MEN.

¹¹ Maaroufi, S. (2006), « Du vide culturel au mésestime de soi chez les adolescents : étude comparative entre la région de la Somme (France) et le medway (Grande Bretagne) », Colloque organisée par l'I.M.E. et l'U.P.J.V.

2- Le silence et la génération « Fils »

C'est ce que nous avons appelé la deuxième génération ou la génération « fils ». Elle est née en France. Le fils est là involontairement, Il n'est pas maître de son destin :

L'enfant issu de l'immigration, dont les parents alimentent une part importante des emplois ouvriers, apparaît particulièrement défavorisé. Il cumule un double handicap lié à son origine sociale et étrangère. Mais cette réalité ne semble pas, au moins au départ, avoir entravé la motivation, aussi bien des parents que des enfants, vis-à-vis des études. Mais au moment où les enfants découvrent les chemins possibles de la réussite, ils se heurtent à deux réalités, une histoire familiale qui ne les y a pas préparés et une société qui ne les y encourage pas. Le statut de l'enfant change et sa position vis-à-vis des parents et de la société prend une autre dimension.

a) Sa position par rapport à la famille

Le fils d'immigré, une fois grandi, au lieu de pouvoir compter sur les idées des parents comme références de base sur lesquelles il va construire ses propres jugements et ses propres évaluations, se sent quasi-orphelin. Et la transmission des « savoirs » et des valeurs d'une génération à une autre, au lieu d'être un élément de cohérence et d'équilibre de sa personnalité, deviendra source d'incohérence et de trouble. En effet, le degré de maîtrise de la langue auquel parvient un individu est directement lié à la fonction et la qualité de la médiation dont il a bénéficié dans ses premières années. C'est au cours de ces moments privilégiés où on l'aide à dévoiler la langue dans toutes ses dimensions qu'un enfant comprend « ce que parler veut dire » en saisissant progressivement les enjeux du langage. La médiation entre enfant et environnement dans un contexte migratoire ne fournit aucun indice opérationnel du processus médiateur, selon les termes d'Osgood¹². En effet, la représentation de ces enfants est souvent marquée par la langue et la culture des parents notamment celle de la mère. De bouche à oreille, cette dernière transmet fidèlement aux générations filles les contes imaginaires les plus fantastiques, les récits populaires les plus extravagants. Gardienne de la tradition, la mère joue d'abord un rôle très important de médiation entre l'enfant et la culture du

¹² Avec le concept de processus médiateur Osgood tente de mettre en évidence la nature psychologique de la signification, c'est-à-dire les processus d'analyse que le sujet opère de son environnement et de son vécu. Voir pour plus de détails, Osgood et Sebeok, (1954), *Psycho-linguistics, a survey of theory and research problem*, Baltimore, Waterly Press.

pays d'origine de ses parents ; ensuite avec sa propre langue, ses représentations mythologiques et sa méthode touchante, elle fait de son mieux pour inculquer, à sa progéniture, certaines valeurs d'enfance graver dans sa mémoire. « C'est ainsi, écrit M. Feraoun, que j'ai fait connaissance avec la morale et le rêve, j'ai vu le juste et le méchant, le puissant et le faible, le rusé et le simple. Certes, je n'aurais jamais compati d'aussi bon cœur à un vrai malheur familial, le destin de mes héros me préoccupait davantage que les soucis de mes parents. Lorsque le dénouement était trop triste, nous nous couchions avec la même impression d'angoisse... »¹³. On comprend bien, dans ce climat oral et imaginaire, comment l'enfant de migrant se projette dans deux espaces de représentations différents, à savoir l'espace parental et l'espace scolaire du pays d'accueil. Le premier marqué par le tabou et l'imaginaire, le second par le permis et en quelque sorte, le réel. Sans structuration méthodique et sans médiation réfléchie, l'enfant se trouve à la croisée de deux codes linguistiques et de deux références culturelles différentes. Ce sont des enfants qui ne savent « parler qu'à vue », selon les termes de Bentolila¹⁴. L'absence de ce dont ils parlent, l'absence de celui à qui ils parlent les inquiète, rendent leur parole hésitante, ce qui les incite souvent à garder un silence prudent. Ce silence est originaire d'un sentiment, à la fois de doute de ce que « parler veut dire » chez les parents, transmis aux enfants et d'anxiété parce qu'apprendre veut dire aussi comprendre à l'école, une aptitude qui exige une bonne maîtrise de l'outil communicatif (la langue). Ces craintes à double sens renvoient l'enfant à vivre ces propres représentations qui sont souvent négatives vis-à-vis de l'école en général et de la réussite scolaire en particulier. A travers le temps, cette situation non maîtrisée et souvent inconsciente peut éventuellement servir de support à des comportements et des réactions volontiers stigmatisés comme psychopathologiques : instabilité psychomotrice, refus scolaire, apathie, blocages divers des mécanismes permettant les apprentissages, agressivité, etc.¹⁵.

La révolte de l'adolescent contre son père et quelques aspects tabous de la tradition maghrébine (l'exemple des sujets sexuels), que nous avons observé dans certaines écoles, collèges et lycées ces dernières années, la

¹³ Feraoun, M. (2000), « Ma tante », cité par Amar Mahmoudi, in « Imaginaires et croyances populaires », *Insaniyat*, n° 11, p. 131.

¹⁴ Bentolila, A. (2007), *Le verbe contre la barbarie*, Paris, Odile Jacob, p. 44.

¹⁵ Voir les travaux de Bertheliet, R. (2006), *Enfants de migrants à l'école française*, Paris, l'Harmattan, et ceux de Bentolila, A., *op.cit.*, notamment la partie : l'impuissance linguistique et la violence, p. 123.

place dans une situation conflictuelle, et son degré d'estime de soi¹⁶ paraît en corrélation forte avec cette situation. D'ailleurs, certains parents parlaient d'un renversement dans le statut et le rôle au sein de la famille.

D'autres études et surtout celles de Martinet¹⁷, montrent que l'interférence des symboles (avec difficultés de distinguer entre les représentations propres à l'enfant et les représentations produites par la famille par exemple) et son transfert d'un individu vers le groupe et vice versa, posent un sérieux problème pour ce qui est de comprendre et d'évaluer les capacités intellectuelles de l'enfant et ainsi pouvoir préjuger de son avenir scolaire. Les êtres humains disposent, selon J.-M. Callina, d'une capacité de s'adapter à leur environnement et d'une maîtrise d'un certain nombre d'aspects de la vie, mais cette capacité reposerait, en grande partie, sur l'élaboration et la manipulation de représentations, ce qui constitue de ce fait un avantage certain sur les plans de l'adaptation et de l'évolution de notre espèce¹⁸.

b) Sa position par rapport à la société d'accueil

– La scolarisation et les différentes activités culturelles et sportives offrent en principe au fils de l'immigré les moyens de s'adapter aux normes de la société dans laquelle il vit. Mais il se trouve que l'époque est aujourd'hui marquée par son instrumentalisation voire sa stigmatisation même si objectivement il est devenu un citoyen français¹⁹ à part entière.

– Il pense que ses parents ont une part de responsabilité au moins indirecte dans les difficultés qu'il vit quotidiennement dans un pays normalement devenu le sien.

– Il éprouve un sentiment d'appartenance mais en même temps il se sent négligé : « je suis certes un français mais un français pas comme les autres... »

– Il est dans une situation égale voire parfois supérieure à l'Autre, donc il doit être traité comme les autres...Il doit bénéficier de...comme l'autre,

¹⁶ Maaroufi, S. (2006), « L'estime de soi chez les adolescents en Picardie », Colloque organisé à l'U.P.J.V. et l'I.M.E. de la Somme, 19 novembre.

¹⁷ Voir les travaux de Martinet, A. (1977), *Eléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin, p. 13-15.

¹⁸ Callina J.-M. (2006), *Les représentations mentales*, Paris, Dunod, p. 115.

¹⁹ Voir l'enquête nationale « Relation armée et société », et d'autres études également qui soulignent bien la citoyenneté et l'appartenance nationale des jeunes issus de l'immigration à leur pays (France).

- Se sentant souvent victime de préjugés, il a tendance à réagir de manière impulsive à certains problèmes.
- Les différences d'ordre culturel sont souvent perçues et traitées de manière conflictuelle ce qui l'amène à revendiquer fortement une appartenance identitaire qui pourtant est devenue « floue ».

Tableau 2 : Résultat génération « fils »

Situation	Evaluation
Situation financière	Mauvaise
Situation sociale	Peu sûre
Situation culturelle	Améliorée mais incertaine
Situation relationnelle	Centrée surtout sur la famille

Il n'y a aucun doute sur la mauvaise santé des situations économique et sociale de la génération « fils ». En cela, elles ne se démarquent guère de celles des pères et en constituent d'une certaine façon le prolongement. Contrairement à ce qui était attendu depuis presque une trentaine d'années d'efforts parentaux d'éducation, les fils sont restés socialement marginalisés. Cette situation a engendré un repli sur soi et sur la sphère familiale. Le fils est souvent resté figé dans son silence et une certaine incapacité à surmonter ses difficultés relationnelles dans la société en général et à l'école en particulier. Sa motivation scolaire, pourtant présente à la fin de l'école primaire et au début du collège, chute de manière significative par la suite. Même s'il va jusqu'au bout de ces études secondaires, il éprouve des difficultés pour s'orienter dans le supérieur. Cette situation s'est aggravée ensuite avec le traitement de l'immigration ou la façon dont il le perçoit comme faisant l'impasse sur l'avenir de l'immigré et le renvoyant par la même à son origine :

« Je n'ai rien ici, je vais chercher ailleurs, mais
puis-je vraiment m'installer quelque part ? »

La politique assimilationniste silencieuse suivie par la France à l'égard de ses immigrés depuis la première partie du XX^e siècle jusqu'aux années 1990 n'a fait qu'accentuer leur crise identitaire, qu'elle soit individuelle ou collective. Le silence chez les deux générations ne serait qu'une forme de repli identitaire et de recherche de soi.

Mais si ce silence a continué à gagner du terrain chez les enfants issus de l'immigration tout au long de cette période, deux événements ont symboliquement marqué la fin de ce silence et de la souffrance intériorisée qu'il impliquait.

Le premier est la question du voile²⁰ : c'est un événement qui a touché profondément cette génération migratoire, non seulement pour le rôle de marqueur identitaire qu'il joue mais aussi pour ce qu'il représente pour l'autre sexe: dévoiler la femme ne serait-ce pas dévoiler l'homme à travers toutes ses complexités et le priver sur le monde féminin en général et chaque femme en particulier ?

Ainsi, le garçon qui obéissait depuis son jeune âge aux principes d'une éducation familiale fondée sur le primat de la masculinité et de la virilité s'est trouvé confronté, au moment de la découverte de soi puis de la conquête de son indépendance physique, psychique et sociale à d'autres normes édictées par la société et difficilement compatibles avec les premières. En d'autres termes, l'éducation basée sur la virilité et l'esprit de domination masculine disparaissait pour laisser le garçon au centre des critiques et donc un peu désemparé. A la maison, le garçon faisait souvent l'objet d'une comparaison par rapport à ses sœurs la plupart du temps en situation de réussite scolaire ; un jugement dévalorisant voire dévastateur sur un terrain où le masculin était censé tenir la première place. Un autre jugement est venu de la société où il est apparu que les filles s'inséraient professionnellement mieux que les garçons. Cette double dévalorisation a placé le garçon en situation de rupture à la fois par rapport à lui même et par rapport à son environnement social. En même temps qu'il se détache de sa famille qui lui apparaît comme étant à la source de son échec, il ne parvient pas à trouver sa place dans une société qui, pour des raisons économiques voire esthétiques, lui a préféré les filles. Son avenir lui apparaît désormais incertain et brouillé. Selon Stéphane Clerget, auteur d'*Elever un garçon aujourd'hui*²¹, « les filles parlent, des garçons agissent, pourquoi ? ». Moins armés pour mettre en mots leur mal-être, flottant dans leur identité masculine, les garçons auraient plus de mal à se construire dans une société qui survalorise les valeurs féminines, mais qui peine toujours à instaurer une véritable égalité entre les sexes.

Le silence dans ce cas n'est qu'une forme de révolte à l'égard des normes familiales et sociales. La grande participation des jeunes aux événements du foulard n'est qu'une démarche de revalorisation de soi et d'attachement à une « virilité » menacée.

Ce premier événement est donc marqué par l'extériorisation d'un sentiment de crainte et de mésestime de soi dans une société où l'autre

²⁰ La première affaire du voile islamique date de 1989. Cette affaire est devenue un débat de société et un enjeu politique jusqu'à ce jour.

²¹ Clerget, S., Leroy, C. (2003), *Elever un garçon aujourd'hui*, Paris, Albin Michel.

sexe (féminin) trouve sa place et devient de plus en plus une référence à partir de laquelle on peut juger et mesurer l'échec ou la réussite de chacun.

Le second événement a pour point de départ les paroles prononcées par le ministre de l'intérieur en 2005 à propos du comportement de certains jeunes de banlieue, paroles qui vont alimenter leur sentiment de révolte et jouer un grand rôle dans le déclenchement des émeutes de novembre 2005²². Le manque de mots pour comprendre et pour se faire comprendre ainsi que l'exaspération de ne pas avoir l'espace et les moyens de se faire entendre conduisent souvent à des comportements agressifs. Cette incapacité des jeunes à trouver les armes culturelles comme mécanisme de défense, qu'elles soient réelles (par la réussite dans les différents domaines de la vie) ou symboliques (par la langue et la cohérence dans la pensée en général), a été vraisemblablement un des facteurs déclenchants des émeutes. Celles-ci ne sont pas seulement les expressions d'une simple colère vis-à-vis de ces insultes mais elles peuvent également être considérées comme l'amorce d'une ère nouvelle, une rupture par rapport à un silence qui avait duré plus d'une trentaine d'années. C'est paradoxalement une véritable révolution intérieure.

Conclusion

Peut-on dire finalement que le silence est le résultat de facteurs intérieurs (la famille) et extérieurs (la société) ?

La réponse est certainement positive. Mais la façon avec laquelle ces facteurs deviennent efficaces n'est pas aussi évidente qu'on l'imagine. Le premier facteur, la famille, ne devient déterminant dans le processus d'adaptation de l'enfant à soi-même que lorsqu'il lui permet d'entamer un processus de négociation constructive avec son environnement familial. Dans cette logique, plus le modèle éducatif parental est caractérisé par une stratégie de communication, de compréhension et d'intervention précoce en faveur de l'enfant, en cas de souci particulier, plus le silence de l'adolescent apparaîtrait sans signification. Inversement, plus la relation enfant-parent se caractérise, d'une part, par la faible communication, la démission des parents et l'embarras de leurs responsabilités au nom de leur ignorance ou de leur méconnaissance du

²² A l'occasion de son déplacement du 26 octobre 2005 dans une ville du Val-d'Oise, le ministre de l'Intérieur français (Nicolas Sarkozy) a dit : « on va vous débarrasser de cette racaille au Karcher », une phrase qui n'a pas été sans avoir de l'importance dans les émeutes de banlieue qui ont suivi peu de temps après.

monde psychologique, éducative des enfants et, d'autre part, par la peur de l'Autre et de sa culture, plus le silence serait significatif et observable.

Le silence serait ainsi lié au degré d'ouverture ou de fermeture du milieu familial ainsi qu'au degré de stigmatisation sociale à l'égard de l'immigration.

Quant aux « Chibanis », les vieillards arrivés dans les années 1960, ils continuent à se rassembler en petits groupes consolateurs dans les vieilles villes ouvrières mortes du silence de leurs usines et de leur mémoire, leur souci n'est plus de retourner au pays d'origine, un sentiment qui était auparavant vivant et répandu, mais de trouver un carré « musulman », un cimetière²³ où le voyage d'une vie si pénible prend fin.

Ainsi, malgré sa spontanéité chez la génération Père lié à l'effondrement du mythe du retour au pays d'origine et son côté stratégique chez le Fils lié aux difficultés d'installation dans son pays de naissance, le silence reste un mal « nécessaire » et partagé entre les deux générations dans un pays d'accueil qui n'a pas su désormais rassembler, au moins pour l'instant, les composants de sa société.

Bibliographie

- Bentolila, A. (2007), *Le verbe contre la barbarie*, Paris, Odile Jacob.
- Berthelie, R. (2006), *Enfants de migrants à l'école française*, Paris, l'Harmattan.
- Bertossi, C. (2001), *Les frontières de la citoyenneté en Europe : nationalité, résidence, appartenance*, Paris, l'Harmattan.
- Bouhdiba, A. (1975), *La sexualité en islam*, Paris PUF.
- Caille, J.-P., O'Prey, S. (2002), « Les familles immigrées et l'école française : un rapport singulier qui persiste même après un long séjour en France », in *Données Sociales 2002-2003*, p. 149-160, INSEE.
- Callina, J.-M. (2006), *Les représentations mentales*, Paris, Dunod.
- Cesari, J. (1998), « La laïcité française et l'Islam », in *Esprit*, n° 1, p. 65-76.
- Cesari, J. (1998), *Musulman et républicains, les jeunes, l'islam et la France*, Paris, Complexe.
- Dictionnaire*, le petit Robert, (2002).
- Duru-Bellat, M. (2004), *L'école des filles, quelle formation pour quels rôles sociaux ?* Paris, l'Harmattan.

²³ Les musulmans de France revendiquent depuis les années 1980 la séparation entre le carré confessionnel et le reste du cimetière. Un sujet à la fois sensible et coûteux qui ne trouve pas un accord, au moins pour l'instant, entre les associations et les municipalités.

- Emmanuelli, M. (2005), *L'adolescence*, Paris, PUF.
- Felouzis, G. (2003), « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences », in *Revue française de sociologie*, 44-3, p. 413-447.
- Frickey, A., Primon, J.-L. (2002), « Jeunes issus de l'immigration : les diplômés de l'enseignement supérieur ne garantissent pas un égal accès au marché du travail », in *Formation Emploi*, n° 79, Cereq.
- Haut Conseil à l'Intégration, (2006), *le Bilan de la politique d'intégration 2002-2005*, Paris, la Documentation française, coll. « Rapports officiels ».
- Lagrange, H., Lhomond, B. (1995), *Le comportement des jeunes de 15 à 18 ans*, Paris, la Documentation française.
- Vallet, L.-A., Caille, J.-P. (1995), « Les carrières scolaires au collège des élèves étrangers ou issus de l'immigration », in *Education et Formation*, n° 40, ministère de l'Éducation nationale, ou encore le rapport « D'une génération à l'autre, les aspirations éducatives dans les familles immigrées : ambition et persévérance », in *Education et Formation*, n° 75, ministère de l'Éducation nationale.
- Maaroufi, S. (2004), « *Langue d'origine et identité culturelle, une étude comparative entre la Tunisie et l'Algérie* », thèse de doctorat 3^{ème} cycle, Université de Picardie Jules Verne.
- Maaroufi, S. (2006), « Du vide culturel au mésestime de soi chez les enfants issus de l'immigration : étude comparative entre la Somme (France) et le Medway (Grande Bretagne) », Colloque organisé par l'I.M.E. et l'U.P.J.V.
- Martinet, A. (1977), *Eléments de linguistique générale*, Paris, A. Colin, p. 13-15.
- Mucchielli, L. (2001), *Transformation de la famille et délinquance juvénile*, Paris, la Documentation française.
- Noiriel, G. (2006), *Le creuset français : histoire de l'immigration XIX^e – XX^e siècle*, Paris, Seuil.
- Ribert, E. (2006), *Liberté, égalité, carte d'identité : les jeunes issus de l'immigration et l'appartenance nationale*, Paris, la Découverte.
- Salas, D. (1998), *La délinquance des mineurs*, Paris, la Documentation française.
- Samet, C. (2001), *Violence et délinquance des jeunes*, Paris, la Documentation française.
- Soufflet, A., Williate, J.-B. (2001), « Les anciens supplétifs de l'armée française en Algérie et leurs descendants », enquête sociologique CNMF.
- Van Eeckhout, L. (2007), *L'immigration*, Paris, la Documentation française.

Van Zanten, A. (2001), *L'école de la périphérie. Scolarité et ségrégation en banlieue*, Paris, PUF, coll. Le lien social.

Weil, P. (2005), *la France et ses étrangers. L'aventure d'une politique de l'immigration de 1938 à nos jours*, Paris, Folio Histoire (nouvelle édition refondue).

Weil, P. (2005), *la République et sa diversité, Immigration, Intégration, Discriminations*, Paris, Seuil, coll. « République des idées ».

Wieviorka, M. (1996-1997) (dir), *Une société fragmentée ? le multiculturalisme en débat*, Paris, la Découverte.

Wihtol De Wenden, C. (2007), « Immigration : une politique contradictoire », in *Esprit*, novembre.

ISSN 1111-2050

Insaniyat

Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales

Algérie 50 ans après l'indépendance (1962-2012) Permanences et changements

Nadir BOUMAZA • Belakhdar MEZOUAR • Omar BESSAOUD
Madani SAFAR ZITOUN • Belkacem BENZENINE
Ahmed MAHIOU • Ahmed BOUYACOUB • Malik TAHAR CHAOUCH
Hocine KHELFAOUI • Farid BENRAMDANE

VARIA

Imed SOULA

POSITIONS DE RECHERCHE

Nassima BEDDOUBIA, Julien FROMAGE

- ▶ COMPTES RENDUS DE LECTURE
- ▶ NOTES DE LECTURE
- ▶ REVUE DES REVUES
- ▶ INFORMATIONS SCIENTIFIQUES



16^e année - numéro double 57-58
Juillet- Décembre 2012

Impact du pluralisme juridique sur le statut des femmes et sur leur émergence à la citoyenneté

Ghania GRABA*

Le 5 juillet 1830, une convention est signée entre le Dey d'Alger et le Général en chef de l'armée française par laquelle la France s'engage à respecter la propriété et la religion des autochtones¹, et donc à maintenir la famille algérienne dans le droit musulman.² En effet, alors que la francisation du droit s'est rapidement étendue à tous les secteurs de la vie économique et sociale permettant l'accaparement des terres par la colonisation, le statut juridique des femmes, relevant du droit religieux, n'est pas dans un premier temps concerné. Toutefois, progressivement, l'intervention de la doctrine, du législateur et du juge Français, a eu pour résultat une réification scripturaire des systèmes de droit (droit musulman et coutumes kabyles) qui a figé des règles et des pratiques caractérisées par leur souplesse et leur caractère pragmatique. En effet, le droit musulman est désormais « réduit dans sa base théorique et limité dans sa portée » et la codification des coutumes kabyles, ainsi « solidifiées » va parachever l'œuvre de formalisation à la française du droit autochtone³. Le pluralisme juridique inégalitaire était, alors, profondément inscrit dans le champ juridique algérien d'avant l'indépendance. Les traces de ce

* Faculté de Droit, Université Alger 1, 16000, Algérie.

¹ « L'exercice de la religion mahométane restera libre. La liberté des habitants de toutes les classes, leur religion, leur propriété, leur commerce et leur industrie ne resservant aucune atteinte. Leurs femmes seront respectées. Le général en chef en prend l'engagement sur l'honneur ». Extrait de la convention du 5 juillet 1830.

² Une série de textes a suivi: les décrets de 1866 et 1886, celui de 1889 sur l'organisation de la justice musulmane en Algérie.

³ Graba, G. (2003), « La dualité du système juridique algérien et le Code de la famille, éléments pour une problématique », in *Quaderni di Oriente Moderno* (Algérie. Le désastre et la mémoire), n° 4, p. 95-102.

pluralisme, dans l'Algérie post coloniale, étaient donc inévitables. Les difficultés que pose le passage de la période coloniale à la période de l'indépendance ont été certes formellement réglées par la Loi de transition du 31 décembre 1962 qui reconduit la législation en vigueur, mais n'ont pas été, en fait, levées.

En effet, si la reconduction du droit existant a fait gagner du temps, ce temps n'a pas permis de poser autrement la question du droit applicable à la famille et d'en mesurer les conséquences sur la citoyenneté des femmes. Lieu de repli identitaire d'une population dépossédée de ses droits par l'administration coloniale qui n'a d'ailleurs pas hésité à maintenir cette particularité, refusant l'intégration égalitaire, l'option pour un maintien d'un droit particulier, en 1984 (on pourrait même dire d'un système juridique particulier), pour régir la famille, substitue à une inégalité entre deux populations de culture différente, une inégalité entre femmes et hommes, faisant du droit de la famille un droit de l'inégalité dans un système juridique basé fondamentalement sur l'égalité .

La promulgation de ce code marque alors une rupture brutale par rapport au système juridique global construit depuis 1962 et réintroduit un dualisme juridique, que l'évolution de l'Algérie ne laissait pas présager. On comprend alors pourquoi la Loi du 9 juin 1984 « portant Code de la famille », intervenue pour mettre fin à ce qu'on a appelé « le vide juridique », a déclenché aussitôt des réactions très fortes de femmes qui se sont senties trahies par un texte qui remettait en cause le statut qu'une partie d'entre elles avaient acquis concrètement et que l'ensemble du droit, Constitutions comprises, avait conforté : l'égalité en droit.

La dualité du champ juridique montre bien la complexité du débat sur le statut de la famille⁴ et la place de la femme en son sein et dans la société. Les femmes apparaissent comme des objets définis par le devoir d'obéissance à des règles de conduite fixées par un code légitimé par la religion, tout en étant formellement reconnues comme citoyennes au même titre que les hommes dans la Constitution.⁵ L'impact de ce dualisme sur la capacité d'évolution du droit de la famille vers l'égalité ne freine-t-il pas la possibilité des femmes à accéder à une citoyenneté réelle?

⁴ L'article 2 de la Loi du 9 juin 1984 portant Code de la famille définit la famille comme « la cellule de base de la société ».

⁵ Graba, G., Haddab, Z. (2007), « Femmes-objets ou femmes-sujets : les enjeux du Code de la famille en Algérie. Genre, inégalités et religion », in *Actes du premier colloque inter-Réseaux du programme thématique Aspects de l'État de Droit et Démocratie*, Paris, Editions des Archives Contemporaines/AUF, p. 37-48.

Il s'agit donc dans ce texte de voir, dans un premier temps, quelle est la place du Code de la famille dans l'ordonnancement juridique algérien, et sur quels fondements constitutionnels est basée la justification de cette dichotomie, et dans un deuxième temps, de montrer comment le statut familial des femmes ralentit leur participation à l'exercice de leur droit constitutionnel à la citoyenneté.

Le Code de la famille, une loi à côté du système juridique : coexistence ou dualité

En 1984, 22 ans après l'indépendance de l'Algérie, un Code de la famille a été promulgué. La particularité de ce texte, au niveau formel, réside dans sa clôture. Il s'agit d'abord des visas de la loi lapidaires⁶, ils ne visent, en fait, que les aspects concernant la répartition des compétences au sein des institutions étatiques ; l'organisation de la famille relève, en effet, de la compétence du Parlement. Il faut rappeler que le Code de la famille est adopté en 1984, dans le cadre de la constitution de 1976. La constitution de 1976 est présentée comme l'Etat de la révolution⁷. Né d'une révolution, se démarquant du libéralisme, l'État algérien se veut une révolution institutionnelle et juridique. Cette révolution procède par accumulation⁸, elle n'envisage pas le dépérissement de l'État ni du droit, mais au contraire leur renforcement. Elle veut transformer la société par sa juridicisation. L'État assure donc des fonctions diversifiées d'un pouvoir unique incarné au sommet de l'État par le Président, secrétaire général du parti. La référence dans les visas de la loi à la compétence du Parlement, ne présente aucun intérêt, compte tenu du fait que l'assemblée nationale n'exerce qu'une fonction législative, sous l'autorité du Président. Par contre, aucune autre loi n'est visée, pas même le Code civil alors qu'il est de tradition, dans la pratique parlementaire algérienne, d'intégrer dans les visas des lois l'ensemble des textes qui ont un rapport même éloigné avec la matière objet de la législation. Les visas sont en général examinés de façon tatillonne par le secrétariat général du gouvernement qui n'hésite pas à rappeler à l'ordre les promoteurs du projet⁹.

⁶ « Vu la constitution, notamment ses articles 151-2° et 154 ». Il s'agit de la constitution de 1976.

⁷ « La révolution se propose d'abolir la séparation de la société civile et de la société politique ; elle se propose d'abolir la séparation des pouvoirs ».

⁸ Le thème des acquis est très présent dans le discours politique des dirigeants.

⁹ La quasi-totalité des projets de lois sont rédigées par les ministères, sous l'autorité du Président avant 1989 et du chef du gouvernement par la suite.

La réforme du Code de la famille, en 2005, a rectifié en partie cet « oubli »¹⁰ en y intégrant une référence au Code civil et à la loi sur l'état civil. L'absence de référence au système juridique algérien, mis en place depuis l'indépendance du pays, relève bien d'une volonté de particulariser ce texte. Le législateur est allé plus loin et de façon plus explicite dans le dernier article de la Loi¹¹. Cet article interdit toute incursion du juge hors de la *chari'a* pour combler les lacunes de la loi et clôture ainsi irrémédiablement le texte, le sortant de manière explicite du système juridique en vigueur. Les conséquences de cette clôture affectent gravement les pouvoirs d'interprétation du juge et pèsent donc sur l'évolution du droit de la famille.¹²

La Cour Suprême, organe de régulation de la jurisprudence, a fait preuve d'une vigilance sans faille, n'hésitant pas à casser les décisions des juges de première instance. En effet, la Cour Suprême, avant l'adoption du Code de la famille, a déjà affirmé le principe de la primauté de la *chari'a*. En effet, dans un arrêt de 1982, elle rappelle qu'« il est de jurisprudence constante qu'il est nécessaire d'appliquer en matière de statut personnel les règles de la *chari'a* islamique de manière exclusive ».¹³ Sa jurisprudence a pesé lourdement sur l'orientation lors de l'élaboration du Code de la famille. Cette position demeure constante y compris après l'adoption du Code de la famille. Elle réitère la primauté de la *chari'a*¹⁴ chaque fois qu'elle est saisie.

Le Code de la famille apparaît donc comme un texte réellement singulier. En se référant directement dans certaines de ses dispositions à

¹⁰ Le Président de la République,

- Vu la Constitution, notamment ses articles 122-2 et 124 ;

- Vu l'ordonnance n° 66-154 du 8 juin 1966, modifiée et complétée, portant Code de procédure civile,

- Vu l'ordonnance n° 70-20 du 19 février 1970 relative à l'état civil ;

- Vu l'ordonnance n° 75-58 du 26 septembre 1975 modifiée et complétée, portant Code civil;

- Vu la Loi n° 84-11 du 9 juin 1984 portant Code de la famille ;

- Vu la Loi n° 88-27 du 12 juillet 1988 portant organisation du notariat ;

- Le Conseil des ministres entendus ;

- Promulgue l'ordonnance dont la teneur suit :

¹¹ Art. 222 du code de la famille « En l'absence d'une disposition dans la présente loi, il est fait référence aux dispositions de la « *chari'a* ».

¹² Salah Bey, M. (1997), « Le droit de la famille et le dualisme juridique », in *RASJEP*, Vol. XXXV, n° 3, p. 920 sq.

¹³ Salah Bey, M., *op. cit.*, p. 924.

¹⁴ En 1986 et dans plusieurs arrêts par la suite, la cour suprême décide qu'« il est établi qu'en fiqh et en droit qu'en ce qui concerne les affaires de statut personnel, il est nécessaire de faire application de la *chari'a* ».

la *chari'a*, donc à un autre système de droit positif que celui en vigueur en Algérie, il déroge complètement à ce que les juristes appellent le droit commun. On peut dire que c'est un texte à côté ou en dehors du système juridique algérien. Ainsi au pluralisme juridique de la période coloniale qui s'est prolongé après l'indépendance, se substitue, à partir de la promulgation du Code de la famille en 1984, un dualisme juridique qui fonctionne au détriment des femmes. Ce texte unique aurait donc son propre système de référence, sa propre grille d'interprétation, ses propres modes de preuve, texte sacré, texte hors norme, assimilé complètement à la *chari'a*. C'est ainsi que les juges, y compris ceux de la Cour Suprême, n'hésitent pas à se référer directement à elle, sans viser une disposition précise du Code ni le Code lui-même, au mépris de toutes les règles de procédure et des dispositions du Code civil. Pourtant il s'agit d'un texte qui, bien que très fortement inspiré par le droit musulman, n'hésite pas à emprunter des catégories juridiques modernes et même à y inclure des dispositions très opportunistes, comme l'octroi automatique du logement conjugal à l'homme même quand la femme a la garde des enfants.¹⁵ Cette clôture empêche, comme il a été constaté lors de la dernière révision, toute modernisation du droit de la famille, malgré les prétentions affichées dans l'exposé des motifs de l'ordonnance de 2005¹⁶. La réforme se caractérise, en effet, par une certaine incohérence directement liée à l'éclectisme du texte et à des détournements de certaines catégories juridiques.¹⁷

¹⁵ En effet, la garde est presque systématiquement accordée à la mère ; le logement, bien rare en Algérie, est accordé de droit à l'homme, quelles que soient les conditions du divorce.

Art 52 du code : « Si le juge constate que le mari aura abusivement utilisé de sa faculté de divorce, il accorde à l'épouse le droit aux dommages et intérêts pour le préjudice qu'elle a subi. -Si le droit de garde lui est dévolu et qu'elle n'a pas de tuteur, qui accepte de l'accueillir, il lui est assuré, ainsi qu'à ses enfants, le droit au logement selon les possibilités du mari. -Est exclu de la décision, le domicile conjugal s'il est unique. Toutefois, la femme divorcée perd ce droit, une fois remariée ou convaincue de faute immorale dûment établie ».

¹⁶ L'exposé des motifs de l'ordonnance affirme, en effet, que la réforme mettait en conformité avec les conventions internationales, la Loi algérienne, réalisant l'égalité des hommes et des femmes dans la famille.

¹⁷ Maintien d'institution illégale (répudiation par trois fois), problème de la tutelle sur l'enfant en cas de divorce, droit du travail de la femme soumis à négociation...

Les fondements constitutionnels de l'autonomisation du droit de la famille?

La question à laquelle on va essayer de répondre ici est : comment cette autonomie, conférée à une loi, est-elle justifiée par l'État lui-même et intégrée y compris par ceux qui lui sont hostiles ? L'autonomisation du Code de la famille y compris vis-à-vis de la constitution serait, nous dit-on, la conséquence de l'article 2 de la constitution qui fait de l'Islam la religion de l'État. Le principe de religion d'État entraînerait donc l'obligation de légiférer en *chari'a* dans le domaine du statut familial. Pourtant, si l'article 2 est présent dans toutes les constitutions algériennes depuis l'indépendance, aucune n'a fait de la *chari'a* une source directe du droit algérien, comme cela a été fait dans certains États arabes et musulmans, même si la référence aux valeurs de l'Islam est présente. D'ailleurs, l'article 6 de la constitution de 1976 (en vigueur en 1984) stipule que « la Charte nationale est la source fondamentale de la politique de la nation et des Lois de l'État. Elle est la source de référence idéologique et politique pour les institutions du Parti et de l'État à tous les niveaux ». « La Charte nationale est également un instrument de référence fondamental pour toute interprétation des dispositions de la Constitution »¹⁸, c'est donc dans la Charte nationale et dans la Constitution que le législateur doit puiser le contenu des lois qu'il propose.

La Charte Nationale fait une analyse approfondie de la condition de la femme. S'agissant de la condition des femmes avant l'indépendance du pays, le texte dresse un tableau très sévère : la position d'infériorité de la femme algérienne dans la société est mise sur le compte de l'éthique féodaliste dont les conséquences sont la restriction des droits des femmes, les attitudes discriminatoires à son égard, l'ignorance dans laquelle elle est confinée, la pénibilité des tâches qu'elle exécute. Tout en relevant l'amélioration de sa condition depuis l'indépendance, la Charte conclut que le chemin à parcourir reste long si on veut mettre en œuvre l'impératif d'équité et de justice et assurer son statut de citoyenne à part entière. Ainsi, la Charte nationale pose comme principe la nécessité d'action qui vise à transformer « une sorte d'environnement mental négatif et parfois préjudiciable à l'exercice de ses droits reconnus d'épouse et de mère et à sa sécurité matérielle et morale. L'État qui lui a

¹⁸ La Charte Nationale, constitution matérielle, ou pacte social a été adoptée par référendum après une large discussion populaire, elle a précédé la constitution de 1976.

reconnu tous les droits politiques s'engage ainsi en vue de l'éducation et de la promotion de la femme algérienne. »

Par ailleurs, une lecture attentive des constitutions nous montre que la conséquence principale qui découle concrètement de l'article 2 est l'obligation qui est faite au Président de la République d'être de confession musulmane par ce qu'il « incarne l'État »,¹⁹ et qu'il lui est fait obligation de prêter serment, sur le Coran. La Constitution de 1976, dans le chapitre révolution culturelle²⁰, parle de style de vie en harmonie avec la morale islamiste et des principes de la révolution socialiste qui se démarque ainsi du socialisme marxiste. La Constitution de 1989-96 interdit aux institutions de l'État d'avoir des pratiques contraires à la morale islamique et aux principes de la révolution de novembre²¹, mais ne fait à aucun moment référence au droit positif musulman. La constitution auprès du Président de la République d'un Haut Conseil Islamique composé de quinze membres, ayant des compétences dans les différentes sciences, permet à l'État d'obtenir plus un consensus éthique et moral avant de légiférer, dans certains domaines, qu'un contrôle de conformité du droit à la *chari'a*.²²

Par ailleurs, l'article 1^{er} du Code civil est présenté, en général, comme le texte qui énonce les sources du droit algérien, du moins les sources du droit privé. Cet article est rédigé en 1975, date butoir de l'algérianisation de la législation coloniale reconduite par la Loi de transition de 1962, en l'absence d'un droit de la famille, à l'exception de dispositions éparées²³ (notamment la Loi Khemisti de 1963 sur l'âge légal au mariage), le juge est autorisé à se prononcer selon les principes du droit musulman, à défaut selon la coutume et le cas échéant selon le droit naturel et les règles d'équité. Ces sources subsidiaires, bien que hiérarchisées, offrent comme nous pouvons le constater un large éventail au juge, supprimé par l'article 122 du Code de la famille qui oblige le juge à ne recourir qu'à la *chari'a* quand il ne trouve pas la solution, exclusivement dans le Code de la famille.

En effet, la question des droits des femmes et de leur statut dans la famille est directement tributaire du rapport de conjoncture entre le droit

¹⁹ Il prête serment « en jurant, par Dieu Tout Puissant, de respecter et de glorifier la religion islamique, de respecter et de défendre la Charte nationale, la Constitution et toutes les Lois de la République ».

²⁰ Article 19 de la constitution de 1976.

²¹ Article 9 de la constitution de 1989-1996.

²² Ce conseil est d'ailleurs très peu sollicité et ne peut s'auto saisir.

²³ Aucun consensus n'a été trouvé depuis l'indépendance à propos de la législation sur la famille.

et la politique. Les législateurs des pays du Maghreb après les indépendances ont choisi de codifier le droit musulman de la famille. L'acte de codification n'est pas innocent, il est présenté comme un acte de maintien de l'unité nationale au Maroc, de modernisation du droit de la famille en Tunisie. Cette codification est intervenue très tardivement en Algérie, 22 ans après l'indépendance. Il est intéressant de rappeler la complexité de la colonisation et de la décolonisation de l'Algérie. En effet, la configuration du droit ou plus précisément des droits applicables au domaine de la famille durant la période coloniale se présente comme un ensemble pluraliste mais très fortement hiérarchisé : il s'agit, au-delà des intentions affichées, de fixer des identités biologiques et de travailler à une politique des races au profit de la domination coloniale. Après l'indépendance, plusieurs projets (66-79-81) ont été élaborés, coincés entre l'interprétation française du droit musulman, au gré de la législation coloniale, et des décisions judiciaires et le retour au *fiqh* classique. Le compromis politique, après des luttes très fortes, s'est effectué en 1984 au détriment des femmes.

La Citoyenneté des femmes otages de leur statut dans la famille

La question "féminine" a été posée dès les premières années de l'indépendance dans le cadre du développement et de la transformation générale de la société. Les discours étatiques, polysémiques et contradictoires sont toutefois dominés par l'idée que la « promotion de la femme » est une « donnée objective », qu'elle est « inéluctable », que c'est en tout état de cause une promotion « nécessaire ». L'émancipation de la femme serait donc le résultat inévitable du développement économique conduit par l'État. Cela ne saurait occulter le fait que des discours politiques d'exclusion des femmes s'appuient encore très largement dans notre société sur un discours biologique, religieux et patriarcal. Cette situation paradoxale a fait de la femme une citoyenne dans la sphère publique puisqu'elle peut accéder à toutes les fonctions aussi bien électives qu'administratives, qu'elle est maîtresse de son patrimoine et de sa gestion, mais que ceci ne l'empêche pas de se retrouver en situation d'infériorité grave dans le droit de la famille, ce qui fait dire que la femme peut être Président de la République mais qu'elle doit être assistée juridiquement par son père pour se marier. En effet, il a été décidé que tout ce qui concerne la famille relevait du droit musulman, faisant ainsi d'une loi votée par le même Parlement que celui qui a produit l'ensemble de la législation algérienne, un texte complètement

indépendant de l'ensemble du système juridique y compris la norme fondamentale, qui est la Constitution.

Cette contradiction fondamentale, qui clive les femmes en citoyennes d'un côté et musulmanes obéissantes de l'autre, peut être parfaitement illustrée par les péripéties de ses droits politiques, pourtant constitutionnels, à travers le droit de vote. En effet, toutes les lois électorales adoptées depuis l'indépendance reconnaissent à tout Algérien et à toute Algérienne la qualité d'électeur et d'électrice à condition de répondre aux critères légaux²⁴. Il est important de souligner que l'idée de l'égalité des sexes, au plan politique, a fait l'objet d'un débat dans le mouvement national et a été admise comme une résultante logique de la lutte pour l'émancipation des Algériens. Il devenait alors impensable de remettre en cause des droits politiques acquis par les Algériennes, quelques années seulement avant l'indépendance de l'Algérie²⁵ et plus tardivement que les Algériens²⁶.

Le choix de l'État algérien du modèle socialiste de développement qui postule la suppression des inégalités, y compris entre les femmes et les hommes, ne pouvait que déboucher sur la concrétisation de la citoyenneté des femmes. Pourtant, les Algériennes seront majoritairement appelées à jouer le rôle d'électrices passives. Les femmes votent dans des bureaux séparés et pourtant, les bureaux de vote « féminins » ont été envahis, à certaines périodes, par des hommes, voire même par des adolescents munis de plusieurs cartes électorales, venus voter aux lieux et places de leurs parentes.

Certains commentateurs se sont en effet demandé si « l'institution du *Walî*²⁷ en matière matrimoniale n'est pas transposée dans le domaine politique. Le *Walî* chargé de conclure le mariage de la femme placée sous sa tutelle, est du coup, habilité à élire ses représentants. Dans la réalité

²⁴ Article 50 de la constitution de 1989/96 : « Tout citoyen remplissant les conditions légales est électeur et éligible ».

²⁵ La Loi cadre du 5 février 1958 ; l'article 2 de la loi dispose : « La République garantit en Algérie, à tous les citoyens et citoyennes sans distinction de race, de religion ou d'origine, l'égalité jouissance de toutes les libertés et de tous les droits politiques économiques et sociaux attachés à la qualité de citoyen français, ils sont soumis aux obligations qui en découlent ».

²⁶ Loi n° 46-940 du 07 mai 1946 tendant à proclamer citoyens tous les ressortissants des territoires d'Outre-mer, dite Loi Lamine Gueye (JOA n° 45 du 04 juin 1946 p. 520). Elle comporte un seul article qui dispose : « A partir du 1^{er} juin 1946, tous les ressortissants des territoires d'Outre-mer (Algérie comprise), ont la qualité de citoyen au même titre que les nationaux français de la métropole ou des territoires d'Outre-mer. Des lois particulières établiront les conditions dans lesquelles ils exerceront leurs droits de citoyens ».

²⁷ Le *Walî* est un tuteur matrimonial, obligatoire pour le mariage des filles.

sociale, « la séparation privé/public n'est pas clairement tranchée, la médiation du *Walî* est opérante en matière matrimoniale comme en matière politique et le choix des femmes peut être confisqué dans les deux domaines »²⁸. Une Loi de 1989²⁹, concomitante à la révision constitutionnelle, apporte des restrictions au vote familial en exigeant que le mandataire soit muni d'une procuration établie selon la procédure habituelle, en limitant à cinq le nombre de procurations et en restreignant le cercle familial au sein duquel est obligatoirement choisi le mandataire. Elle permet, toutefois, encore le vote conjugal sans procuration qui conforte la subordination de l'épouse à l'époux, incluse dans un article du Code de la famille familièrement appelé l'article de la honte.³⁰ Les associations féminines qui militent pour les droits des femmes, vont porter une vive attention aux singulières dispositions de la loi électorale, posant ainsi la question du statut des femmes dans la sphère politique. En effet, le droit électoral notamment, lors de la transition vers le pluralisme politique, doit faire l'objet d'un accord minimal entre les différents protagonistes de la vie politique.

La Loi 1991³¹ a certes supprimé le vote familial et régleménté la technique de la procuration pour lui restituer son contenu et son sens réels, sans toutefois l'appliquer aux « conjoints ». C'est finalement, le Conseil constitutionnel, saisi par le président de la République sur proposition du Chef du Gouvernement³², qui abroge la possibilité donnée au conjoint masculin de voter pour le compte de son épouse. Il a estimé que l'article incriminé institue « la faculté d'un vote conjugal commutatif dérogeant au principe de personnalisation de l'exercice de ce droit essentiellement politique qui, à l'extrême limite des conditions légales, ne peut être conciliable qu'avec le caractère exceptionnel de la procuration ». Le Conseil constitutionnel s'est fondé sur un argumentaire

²⁸ Sai, F.-Z. (2007), *Le statut politique et le statut familial des femmes en Algérie*, thèse de doctorat d'État.

²⁹ Loi n° 89-13 du 7 août 1989 portant Loi électorale (JO n° 32, 7 août 1989, p. 848-862).

³⁰ L'ensemble de l'institution du mariage est soumise à des dispositions qui fragilisent le lien matrimonial en organisant la minorisation de l'épouse comme le montre de façon indécente, l'article stipule : « L'épouse est tenue :1) D'obéir à son mari et de lui accorder des égards en sa qualité de chef de famille

2) D'allaiter sa progéniture si elle est en mesure de le faire

3) De respecter les parents de son mari et ses proches ».

³¹ Loi n° 91-06 du 2 avril 1991 modifiant et complétant la Loi n° 89-13 du 7 août 1989 portant Loi électorale (JO n° 14, 3 avril 1991, pp. 464-467). *Le vote par procuration est permis aux citoyens résidant à l'étranger, aux membres de l'ANP et des corps de sécurité, aux malades hospitalisés ou soignés à domicile et aux grands invalides et infirmes.*

³² Décision du 28 octobre 1991 (JO n° 53, 30 octobre 1991, p. 1728).

juridique procédant d'une conception de la citoyenneté opposée à l'unanimité des partisans du vote conjugal. La décision du Conseil constitutionnel a fait jurisprudence car la Loi électorale du 6 mars 1997 a réitéré le principe selon lequel « le vote est personnel et secret »³³; elle a restitué à la procuration son caractère exceptionnel et l'a réglementée de manière rigoureuse. Les scrutins antérieurs ou postérieurs à l'adoption de cette loi ont montré, de toute évidence, que les femmes se rendent aux urnes même si les traditions continuent de fonctionner dans des îlots de résistance. La loi doit-elle les conforter ou, au contraire, contribuer à les remettre en cause ?

Conclusion

L'indépendance du pays s'avérait prometteuse pour les Algériennes qui, au cours de la guerre de libération nationale, ont investi des espaces jusque là interdits aux femmes. L'Assemblée Nationale Constituante a, à travers une composante féminine diversifiée³⁴, créé l'illusion d'une inclusion des femmes dans le champ politique. Cependant, comme partout ailleurs, les Algériennes vont réintégrer le foyer après la dissipation de l'euphorie de la libération du pays³⁵. La politique électorale par l'intermédiaire de la loi organise le compromis entre des normes constitutionnelles consacrant le droit de vote et des normes sociales commandant le confinement de la majorité des femmes dans la sphère privée. Pendant longtemps, la présence des femmes dans l'espace politique oscille entre un principe général d'égalité, constitutionnel, et un principe de complémentarité hiérarchisé dans la sphère de la famille. Cela se traduit par une représentation féminine paradoxale générant une élite politique féminine très minoritaire et sans efficacité. La constitution algérienne a pourtant fait l'obligation aux institutions de l'État d'assurer l'égalité des citoyennes et des citoyens et de « supprimer les obstacles » qui empêchent leur « participation effective » à la vie politique, économique, sociale et culturelle. La réforme de la Constitution en 2008³⁶

³³ Article 35 Ordonnance n°97-07 du 6 mars 1997 portant Loi organique relative au régime électoral.

³⁴ Voir infra.

³⁵ Cela s'est produit dans d'autres pays. Voir : *Femmes et politique autour de la Méditerranée*, Paris, l'Harmattan, 1980.

³⁶ Un article 31 bis est venu renforcer l'article 31 qui stipule que « les institutions ont pour finalité d'assurer l'égalité en droit de tous les citoyens et citoyennes en supprimant les obstacles qui entravent l'épanouissement de la personne humaine et empêchent la participation effective de tous à la vie politique, économique, sociale et culturelle ».

est venue renforcer cette obligation en décidant d'augmenter les chances des femmes pour qu'elles puissent accéder à la représentation politique. Le petit coup de pouce de l'État va-t-il induire une dynamique de changement qualitatif compte tenu des potentialités des femmes, mieux instruites (60% des universitaires), mieux armées, ou va-t-il se noyer dans les pesanteurs sociales et les crispations identitaires? La citoyenne va-t-elle l'emporter sur la femme soumise?

Bibliographie

- Haddab, Z. (1999), « Les Algériennes dans le discours colonial », in *Awal*, n° 20, p. 77-89.
- Sai, F.-Z. (2000), *Etat des lieux de la recherche sur la condition féminine en Algérie*, IMED, C.M.M. Editions, p. 311-319.
- Vandevelde, H. (1972), *La participation des femmes à la vie politique et sociale*, thèse pour le doctorat de sciences politiques, Université d'Alger.
- Bencheneb, S.-A. (1982), « Le droit algérien de la famille : entre la tradition et la modernité », in *RASJEP*, n° 1, p. 23-33.
- Bontems, C. (1982) « L'influence française dans le projet de Code de la famille en Algérie », in *RASJEP*, n° 4 p. 625- 645.
- Graba, G. (2003), « La dualité du système juridique algérien et le Code de la famille, éléments pour une problématique », in *Quaderni di Oriente Moderno* (Algérie. Le désastre et la mémoire), n° 4, p. 95 à102.
- Graba, G. (2010/2011), « Dualisme culturel/Dualisme juridique /inégalité de genre » Théorie de diversité culturelle et de la mondialisation », in *Communautés et sociétés*, Faculté des lettres et des sciences humaine, Université St Joseph, Beyrouth, Vol. 21-22, p. 253-264.
- Graba, G., Haddab, Z. (2007), *Femmes-objets ou femmes-sujets : les enjeux du Code de la famille en Algérie*, Paris, Editions des Archives Contemporaines/AUF, p. 37-48.
- Graba, G. (2007), *Genre, inégalités et religion : quelques points d'articulation*, Paris, Editions des Archives Contemporaines/AUF, p. 13-21.
- Hamdan, L. (1985), « Les difficultés de codification du droit de la famille algérien », in *Revue internationale de droit comparé*, (4), p. 1001-1015.
- Pruvost, L. (2002), *Femmes d'Algérie, société, famille et citoyenneté*, Alger, Casbah éditions.
- Salah-Bey, M.-C. (1997), « Le droit de la famille et le dualisme juridique», in *RASJEP*, n° 3, p. 923-908.

L'article 31 bis déclare que « l'État œuvre à la promotion des droits politiques de la femme en augmentant ses chances d'accès à la représentation dans les assemblées élues ».

Éradication de la prostitution à Cuba 1959-1967

Dominique GAY-SYLVESTRE*

Le triomphe de la Révolution cubaine, en 1959, constitue l'avènement d'une ère nouvelle pour tous les Cubains. Les ayant libérés de la dictature du président Fulgencio Batista¹, il s'agit désormais pour les nouvelles autorités de l'île de créer une société idéale, débarrassée de tous « les vices et les tares » d'une société capitaliste corrompue. L'« Homme nouveau », pourvu de toutes les qualités, au service de la communauté, apparaît alors comme le rédempteur, seul susceptible de régénérer la société tout entière.

La prostitution, « mal social curable »², fléau d'un capitalisme (le plus vieux métier) qui exploite les femmes de façon éhontée, doit être éradiquée. Avilissement, dégradation de l'être que la Révolution ne peut tolérer, elle qui prône un monde plus juste et égalitaire dans lequel les femmes seraient partie prenante de sa création. Il faut donc en finir avec les discriminations et les préjugés dont elles ont fait l'objet jusque-là et qui les ont conduites, pour un certain nombre d'entre elles, à vendre leur corps pour subsister.

* Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université de Limoges, France.

¹ Rubén Fulgencio Batista y Zaldívar: président de la république de 1940 à 1944. Président par intérim de 1952 à 1954, il est à nouveau élu président de 1952 à 1958.

² Gay-Sylvestre, D. (2012), « La prostitution à Cuba (1959-2011) », in *DIRE (Diversités Recherches et Terrains*, revue électronique EA 6311 FRED), n° 3, décembre, FLSH, Université de Limoges in <http://catalogue.unilim.fr/cgi-bin/koha/opac-detail.pl?biblionumber=321630>.

I. Cuba, « Bordel des Caraïbes »

Les mouvements féministes³ de la première moitié du XX^e siècle, malgré leur dynamisme, ont été impuissants à endiguer ce phénomène, dont l'ampleur, confortée par l'adoption, le 23 octobre 1913, du décret présidentiel 964⁴, est grandissante. L'Église, elle-même, n'est pas parvenue à faire condamner une activité considérée comme dégradante pour la femme.

« En 1910, on comptait dans la capitale près de 3000 bordels, chacun avec plus de dix prostituées, ce qui donne un chiffre de plus de 30 000 femmes se consacrant à cette activité, situation qui empira de façon alarmante vers la fin des années 30 quand, selon les estimations officielles publiées dans divers périodiques, on atteignit le chiffre de plus de 80 000 prostituées dans toute l'île, pour une population de 6 00000 d'habitants.

Il était courant que toutes les villes et les localités aient leur quartier de mauvaise vie et au moins un bordel où officiaient entre dix et trente filles de joie, dans les zones les plus développées. Cet essor s'expliquait par le consentement officiel de tolérer la prostitution considérée comme un mal inévitable – parce qu'incontrôlable – et nécessaire comme soupape de sûreté à 'l'immoralité'⁵.

Tolérance coupable des autorités qui profitent d'un « négoce lucratif » qu'elles justifient, pour se disculper, de « Mal inévitable » et de « ... soupape de sûreté à 'l'immoralité' », alors qu'elles en sont, en grande partie, responsables. Or ces termes occultent une réalité plus pernicieuse et sournoise, qu'un chômage endémique rend plus poignante. En effet, la situation économique est désastreuse pour le peuple cubain. Souffrant d'un statut inférieur depuis des siècles, les femmes sont les plus touchées par la misère. A la campagne, la faim et son corollaire de souffrances les poussent à opérer des choix dramatiques.

« [...] Nous avons tous faim. Mes huit frères, ma mère, moi. Un de nos voisins, un bel homme me parla de

³ Gay-Sylvestre, D. (2011), « La cause des femmes cubaines », in *Las mujeres, la guerra y la paz*, León, Revista del Seminario interdisciplinar de Estudios de las Mujeres, Universidad de León, n° 6, p. 205-227

⁴ En vigueur jusqu'à la chute de Fulgencio Batista, ce décret reconnaît les « prostituées, bordels, tenanciers et maisons de santé » et va même jusqu'à recommander l'organisation d'« un service de santé ».

⁵ Valle, A. (2010), *La Havane Babylone : prostitution à Cuba*, Paris, Ed. Métailié, p. 149-150.

robes, de fêtes et de nourriture pour tout le monde. Je n'avais que onze ans mais j'en savais assez sur les pénuries pour qu'à côté, les autres me semblent moins laides et moins mauvaises que cette sensation de ravage dans tout le corps, sans oublier les jérémiades des petits qui criaient parce qu'ils ne pouvaient pas s'endormir... [Ma mère] n'a jamais rien soupçonné de ce que je faisais. Je partais dans d'autres villages et toutes les semaines, j'essayais de lui envoyer un peu d'argent. Je lui racontais que je travaillais. Nous nous voyions peu et elle, elle ne me posait aucune question... Ces envies épouvantables de vomir représentaient, au début, 40 centimes par homme. Parfois, il m'arrivait de faire 15, 20 passes. Les temps étaient durs et ça influait sur ça aussi. Par la suite, j'ai pris du galon. J'ai commencé à être connue dans les bars de plusieurs villages et on m'envoyait chercher. Je gagnais un *peso*, un *peso* vingt par client ; il me fallait danser et boire avec lui... »⁶.

L'issue, croient-elles, consiste à fuir les campagnes. Des jeunes filles, issues des milieux ouvrier et/ou paysan, de condition très modeste le plus souvent, persuadées qu'elles trouveront le moyen de subvenir à leurs besoins ainsi qu'à ceux de leur famille et de mener une vie meilleure⁷, affluent par centaines vers les villes, la capitale surtout, qui exercent sur elles une attraction toute particulière.

En réalité, elles y sont exploitées et ne disposent d'aucune protection sociale. Souffrant de l'arbitraire de leurs employeurs, elles sont peu ou mal rémunérées et doivent se contenter, dans les villes, d'emplois tels que ceux de blanchisseuses et de domestiques⁸. Proies naturelles pour les prédateurs de toutes sortes, elles sont aisément séduites par les promesses d'hommes, qui ne sont, en fait, que des rabatteurs agissant pour le compte de matrones, de proxénètes ou de tenanciers de bar.

⁶ Rodríguez Calderón, M. (1990), « Yo fui una prostituta », in *Bohemia*, La Habana, 2 de marzo de, Año 82, n° 9, p. 8-9.

⁷ Selon des statistiques élaborées en 1958, les femmes qui parviennent à trouver un travail, soit 13,3% de la population active, sont concentrées dans les villes. 52% dans la capitale (elles étaient 17% au recensement de 1953 contre 83% d'hommes). Dans la province d'Oriente, en 1958, seul 2,6% de la population active féminine a un emploi.

⁸ Gay-Sylvestre, D. (2006), *Etre femme à Cuba. Des premières militantes féministes aux militantes révolutionnaires*, Paris, Editions l'Harmattan, p. 51.

« Avant la Révolution, comme les conditions d'existence étaient différentes! Une fille de mon espèce, d'une famille aussi pauvre que la mienne, une fille qui ne mangeait pas à sa faim n'avait d'autre choix que le bordel ou le service domestique. Moi, j'avais choisi le bordel, parce que le profit était plus grand. Mais je le haïssais tellement! Et je me haïssais plus encore... »⁹.

« [...] Si l'on avait pu trouver du travail ici, je ne serais jamais devenue une putain... Mais la condition de domestique ne me permettait pas de m'en sortir et en dehors de cette profession il n'existait aucun travail pour une femme. En me prostituant, je pouvais aider les miens; en restant honnête, nous crevions de faim »¹⁰.

Abusées, humiliées, il est trop tard lorsqu'elles se rendent compte de leur erreur. La ville et certains de ses habitants se sont emparés d'elles pour ne plus les lâcher. La nécessité qui les a conduites à accepter ou à poursuivre ce qui leur semble le plus rentable parce que susceptible d'assurer leur survie (la prostitution) a brisé leurs rêves. Après cela, il ne leur est plus possible d'envisager un retour dans leur famille ou auprès de leurs proches.

Paradis pour les uns,

« [...] les gens s'amusaient et la nuit commençait à six heures du soir et ne finissait pas. Tu t'imagines, dans une même nuit tu pouvais prendre une bière à huit heures en écoutant les Anacoanas aux Aires Libres sur le Prado, dîner à neuf heures avec la musique et les chansons de Bola de Nieve, puis t'asseoir au Saint-John pour écouter Elena Burke, ensuite aller dans un cabaret pour danser avec Benny Moré, ou avec les groupes Aragón, Casino de Playa, Sonora Matancera, te reposer un moment en savourant les boléros d'Olga Guillot, de Vicentico Valdés, de Nico Membiela... ou aller écouter les jeunes du *feeling*, José Antonio Méndez...César Portillo et, pour finir la nuit, à deux heures du matin tu pouvais faire un saut au spectacle du Chori frappant sus ses timbales... »¹¹.

Les nuits havanaises, le quotidien des maisons de passe sont, pour d'autres, une véritable torture :

⁹ Lewis, O., Lewis, R.-M., Rigdon, S. (1980), *Trois femmes dans la révolution cubaine*, Paris, coll. Témoins/Gallimard, pour la traduction française, p. 141.

¹⁰ López González, P., in *id.* p. 184.

¹¹ Padura, L. (2006), *Les brumes du passé*, Paris, Ed. Métailié, p. 103-104.

« [...] Je dormais là, j'y mangeais, j'y habitais tout le temps. On dormait dans la même chambre qu'on utilisait pour les hommes, une fois que la maison était fermée. On fermait vers quatre heures du matin et on rouvrait vers midi. A partir de ce moment, pour supporter cette vie, je commençai à boire. Je ne pouvais pas travailler si je n'avais pas bu. A sec, je ne supportais personne, j'étais incapable d'emmener un type dans la chambre pour la seule raison qu'il me payait et que je devais l'accepter »¹².

Plaque tournante de la mafia¹³ et pôle grandissant des investissements étasuniens, la Cuba corrompue de Batista séduit par le charme prometteur de ses mulâtresses, ses hôtels luxueux¹⁴, ses nombreux centres de jeux et cabarets¹⁵ et la drogue que l'on consomme sans difficulté. Dans la zone portuaire, dans les quartiers de Pajarito, Colón, La Victoria, Atarés, aux abords des grands hôtels, La Havane, « nouvelle Babylone¹⁶ », enflamme un flot toujours croissant de touristes, nord-américains surtout, en quête de divertissements en tous genres et de sexe :

« [...] Les maisons de passe surgissaient dans le moindre local, parfois avec plus de dix prostituées chacune, et il n'était pas d'endroit important en ville où ne circulait de la drogue, ne se brassaient de grosses quantités d'argent et qui ne disposait du service approché et rapide de milliers de prostituées »¹⁷.

La Révolution arrivera à point nommé pour mettre un terme à ce que d'aucuns appelaient « le bordel des Caraïbes ».

Pour commencer, il importe, dès 1959, de réguler, d'encadrer et de contrôler l'afflux massif des touristes. Une « police touristique » est constituée, à La Havane, d'abord et, tourisme et prostitution étant étroitement liés, c'est tout naturellement et rapidement que celle-ci en vient à s'intéresser de très près à la prostitution.

¹² López González, P., in Lewis, O., Lewis, R.-M., Rigdon, S., *Trois femmes...*, *op. cit.*, note 4, p. 4, p.186.

¹³ Lansky, M., entre autres.

¹⁴ Le Havana Hilton et le Havana Riviera sont la propriété d'entrepreneurs nord-américains. Les investissements sont également placés dans des casinos privés, des restaurants et des cabarets.

¹⁵ Il y avait plus de soixante clubs et cabarets à La Havane avec deux et même trois spectacles par nuit.

¹⁶ Expression empruntée à l'écrivain cubain Amir Valle.

¹⁷ Cf. *supra* note 1, p. 153.

Si elle comprend les raisons qui les ont poussées à se prostituer, la Révolution ne peut toutefois tolérer que se poursuive cette « exploitation de l'homme par l'homme »¹⁸, en l'occurrence, ici, de la femme par l'homme. Or les perspectives émancipatrices et égalitaires, tant sur les plans économiques, que politique, juridique et social, qu'elle offre à toutes les Cubaines, sont de nature à leur permettre une totale intégration dans la nouvelle société qui va se mettre en place. La campagne d'éradication de la prostitution, accompagnée de la réhabilitation de celles qui en sont les instruments, est donc indispensable à la construction de la nouvelle société cubaine. Celle-ci ne peut reposer sur des victimes mais sur des femmes réhabilitées, éduquées et pleinement insérées dans la société par le travail (travail au bénéfice de la collectivité).

II. Lancement de la campagne à La Havane

On procède, dans un premier temps, au fichage des prostituées de La Havane. Mais bon nombre d'entre elles, les péripatéticiennes surtout, parviennent à échapper à la vigilance policière en donnant de faux noms et adresses et en occultant leur activité. Puis, outre le fichage, une campagne sanitaire¹⁹ est instituée pour lutter et mettre un terme à la prolifération des maladies vénériennes : les prostituées doivent alors passer une visite médicale qui conditionne la poursuite de leur métier.

Il n'existe pas, à l'époque, de données chiffrées permettant d'évaluer l'ampleur de la situation à laquelle sont confrontées les autorités. Toutefois, la surveillance policière et médicale révèle un phénomène d'une ampleur telle, que des mesures draconiennes vont être prises, notamment en ce qui concerne le nombre considérable de maladies vénériennes dont sont atteintes les prostituées et qu'il faut enrayer à tout prix :

« [...] on mit sur pied une nouvelle organisation et le gouvernement prit des mesures d'hygiène. Pour nous en informer le gouvernement convoqua toutes les filles au poste. Les agents passèrent dans les maisons et annoncèrent aux patrons que les filles avaient été convoquées pour le lendemain à cinq heures de l'après-midi. Le tenancier nous procura une voiture de location pour conduire les douze filles qui travaillaient chez lui. On nous dit alors à la réunion ainsi convoquée qu'il fallait passer par des contrôles médicaux et que les filles

¹⁸ Gay-Sylvestre, D., *Etre femme à Cuba...*, *op. cit.* note 3, p. 4, p. 79.

¹⁹ La dernière à avoir réellement été appliquée date de 1895.

devaient posséder une carte. Sur cette carte, il y avait deux photographies, l'une de face, l'autre de profil, et, si mes souvenirs sont exacts, nos empreintes digitales. Il devint obligatoire d'aller chez le médecin, de se faire faire une prise de sang et un examen vaginal, et il nous fallait avoir un carnet de santé. La police nous demandait toutes les semaines ce carnet de santé. C'était bien simple: la fille qui ne montrait pas son carnet ne pouvait pas travailler. Les filles se rendaient chez le médecin seules. Sans carnet, pas de travail, telle était la loi. »²⁰

Le quartier Colón, où travaillent les prostituées les plus misérables et donc celles qui sont les plus touchées par le manque d'hygiène, l'insalubrité des lieux et la maladie, est le premier visé. En effet, le contrôle sanitaire effectué dans un premier temps auprès de 36 prostituées (volontaires) révèle que 10 d'entre elles souffrent de syphilis²¹. Admises à l'Hôpital Calixto Garcia, il leur est interdit d'en sortir et donc de « travailler » tant qu'elles ne sont pas complètement guéries.

Ces mesures sont en général « [...] mal vues par les filles des bordels. On n'avait pas l'habitude d'aller ainsi chez le médecin » raconte Pilar López²². Mais, c'est surtout « la question des photographies » qui « embête tout le monde »²³. Les prostituées ne peuvent plus mentir sur leur identité: leur nom étant désormais associé à un visage.

Sur le terrain, la situation est difficile. Difficile parce que sans plan véritablement préconçu²⁴. On tient compte, dans un premier temps, du bilan des actions menées par la police touristique. Puis, on procède à un recensement des prostituées afin de connaître leurs conditions familiales et matérielles et leur lieu d'exercice. Le Ministère de l'Intérieur (MININT) en confie l'exécution à la FMC²⁵ que l'on a chargée, entre

²⁰ López González, P., in Lewis, O., in Lewis, R.-M., Rigdon, S., *Trois femmes...*, op. cit., note 4, p. 4, p. 199.

²¹ Résultats des analyses effectuées dans les laboratoires de la capitale et mentionnés dans le *Rapport sur la campagne sanitaire* établi par E. de la P. le 7 janvier 1963 à La Havane.

²² Nom donné par les auteurs du livre *Trois femmes dans la révolution cubaine* à une prostituée réhabilitée.

²³ López González, P., in Lewis, O., Lewis, R.-M., Rigdon, S., *Trois femmes...*, op. cit., note 4, p. 4, p. 199.

²⁴ Gay-Sylvestre, D., *Etre femme à Cuba...*, op. cit., note 3, p. 4, p. 79.

²⁵ La *Federación de Mujeres Cubanas* (FMC) - Fédération des Femmes Cubaines (FMC) est créée le 23 août 1960. Elle sera présidée par Vilma Espin de Castro, belle-soeur de Fidel Castro jusqu'en 2007 (année de son décès).

temps, de réaliser le recensement des analphabètes et de s'occuper de la campagne d'alphabétisation²⁶.

Conformément à la politique prônée par le gouvernement, la police touristique et les fédérées, volontaires, s'efforcent de persuader les prostituées d'abandonner, volontairement, l'exercice de la prostitution.

Il est clair, en effet, pour le groupe de fédérées mandé par la FMC pour visiter les maisons de tolérance que le succès de leur entreprise dépend essentiellement de la façon dont elles sauront établir des relations de confiance avec les prostituées. Issues des milieux les plus humbles de la classe ouvrière ou paysanne habituées à vivre dans un climat d'insécurité et de méfiance rejetées par la société maltraitées par les proxénètes et les matrones elles voient d'un mauvais œil l'arrivée de ces fédérées qui leur tiennent un discours auquel elles ne sont pas habituées.

Or ce premier contact et la relation qui s'ensuivra sont essentiels. Car c'est à travers eux que les fédérées parviendront à les persuader de quitter un métier auquel, somme toute, elles se sont habituées malgré les conditions dans lesquelles elles l'exercent. En outre, gagnant mieux leur vie qu'auparavant, elles n'ont guère envie d'abandonner la prostitution. Il faut donc leur faire comprendre les objectifs de la Révolution et mettre en avant les moyens qu'elle mettra en place pour les aider à changer de vie et, par conséquent, à s'insérer dans la nouvelle société. Et, surtout, éviter qu'elles ne retombent sous la coupe de leurs souteneurs. Certes, un grand nombre d'entre eux a fui l'île mais ceux qui sont restés n'ont pas abandonné les « filles » qu'ils faisaient travailler. Ils font pression sur elles pour qu'elles continuent à pratiquer la prostitution.

« Et les souteneurs de dire qu'on allait nous fusiller, nous envoyer à la récolte des tomates, nous mettre en prison. Toutes ces rumeurs s'enchaînaient. On parlait de je ne sais quel pays, où l'on avait effectivement fusillé les prostituées²⁷».

« [...] Selon les rumeurs qui circulaient, la Révolution allait être implacable avec les prostituées. Les tenanciers de bordel et les maquereaux faisaient toutes sortes de commentaires sur le sort futur des prostituées, qui seraient fusillées, qui iraient en prison ou dans une ferme. Par ailleurs, j'avais aussi entendu dire que le nouveau

²⁶ Dirigée par Mario Díaz, elle démarre le 15 avril 1961 et prend fin le 22 décembre 1961.

²⁷ López González, P., cf. *supra* note 3, p. 199.

gouvernement serait comme le précédent et que rien ne changerait vraiment...²⁸ ».

Cette stratégie, basée sur la confiance et le respect mutuels, suppose un cheminement auquel les prostituées n'ont jamais été habituées car « [...] dans le milieu dans lequel elles se mouvaient, elles étaient victimes de l'exploitation la plus féroce »²⁹ ; et, de toutes façons, « [...] en qui, réellement pouvaient-elles avoir confiance ? »³⁰.

Elle présente l'avantage, toutefois, de ne pas heurter les sensibilités et d'amener progressivement les prostituées à prendre conscience des bénéfices d'une rééducation, volontaire, au lieu de s'obstiner à poursuivre leurs activités dans un milieu dont elles ont pu mesurer l'hostilité et la cruauté.

Il faut donc aux fédérées beaucoup de souplesse, de fermeté et de savoir-faire, non seulement vis-à-vis des prostituées mais aussi de leur entourage proche qui craint pour leur réputation et même pour leur vie; une grande adaptabilité aussi car elles pénètrent un monde codé, hiérarchisé, dangereux. « Ma première impression en entrant dans une maison de passe » raconte l'une d'entre elles :

« [...] fut si désagréable et la saleté qui régnait si repoussante que j'eus aussitôt envie de fuir cet endroit... par la suite, j'en visitai d'autres dont les conditions d'hygiène étaient meilleures ; les femmes qui occupaient ces lieux faisaient montre d'une absence totale de pudeur ; mais ce qui m'était encore plus insupportable, c'était le regard de ces hommes qui entraient et sortaient comme un troupeau... »³¹.

Mais, ajoute-t-elle,

« Une fois passé ce premier moment, consciente de la tâche qui nous attendait en ces lieux, je fis abstraction du fait que je me trouvais dans une maison de tolérance. Sans préjugé aucun, uniquement animée par la vérité, la

²⁸ López González P., in Lewis, O., Lewis, R.-M., Rigdon, S., *Trois femmes...*, *op. cit.*, note 4, p. 4, p. 198.

²⁹ « [...] en el medio en que se desenvolvían eran víctimas de la explotación más feroz » (traduit par nous). Entrevue de Tomás Robaina, La Havane, juillet 1990.

³⁰ « ¿Realmente en quién podía[n] confiar ? » *Id.*

³¹ « [...] fue algo tan desagradable que a los pocos momentos deseaba marcharme, pues era tal la suciedad que en el existía... después conocí otros mejores en condiciones higiénicas ; las mujeres que en este lugar se encontraban, demostraban una total carencia de pudor y lo que menos podía soportar era la mirada de aquellos hombres entrando y saliendo como una manada... » (traduit par nous).

Entrevue d'Olga Ferrer, membre de la FMC et du MININT, La Havane, juillet 1990.

logique et le sens commun, je m'approchai d'elles. Ces arguments, convaincants, devaient nous permettre de gagner leur confiance et briser les peurs et les craintes que le milieu et la contre-révolution avaient introduits, à dessein, dans leur esprit pour les empêcher d'abandonner la vie inutile et remplie de vices qu'elles menaient, pour une vie utile où elles seraient en sécurité et sauraient ce qu'est le véritable amour pour le travail »³².

Ce commentaire, un peu binaire (*inutile/utile*) ne donne pas toujours les effets escomptés. Les fédérées sont parfois obligées d'utiliser des arguments où la force de conviction cède le pas à l'épreuve de force - ce rapport étant le seul que certaines prostituées sont capables de reconnaître et d'accepter. Ainsi, le scandale public est-il puni et les prostituées qui l'occasionnent sont-elles envoyées dans la prison de Güines (province de La Havane), que l'on a réhabilitée pour la circonstance. Les fédérées y poursuivent le travail qu'elles ont initié, car ainsi que le souligne Oscar Padilla, responsable national du MININT, en ce qui concerne le travail d'éradication de la prostitution :

« Nous faisons bien la différence entre les prostituées et les autres secteurs gangrenés ; la prostituée représentait, entre tous, le facteur le plus noble. Elle agissait ainsi pour des raisons essentiellement économiques, à cause de son inculture et autres facteurs sociaux... »³³.

Le contrôle sanitaire effectué par la police touristique ayant porté ses fruits, le MININT décide alors de mettre un terme au négoce lucratif des laboratoires privés qui fournissent des certificats médicaux de complaisance aux prostituées. Il engage une collaboration avec le Ministère de la Santé (MINSAP) afin d'habiliter des centres médicaux dans le traitement clinique des prostituées. L'exercice de la prostitution

³² « Pasado este primer momento y conciente de la labor que nos llevaba allí, olvidé que estaba en un prostíbulo y me acerqué a ellas, sin ningún tipo de prejuicios, con la verdad, la lógica, el sentido común. Con estos argumentos convincentes debíamos lograr su confianza, derrumbando todos los miedos y temores infiltrados en sus mentes con toda intención por el lumpen y la contrarrevolución que giraban alrededor de ellas, para impedirles su salida de la vida inútil y llena de vicios que llevaban y entrar en otra segura, útil y de verdadero amor al trabajo ». *Id.*

³³ « Lo que sí diferenciamos a las prostitutas de otros sectores de lacra social ; la prostituta era el factor más noble de todos éstos y su razón era fundamentalmente de orden económico, de incultura y otros factores sociales... » (traduit par nous), in Federación de Mujeres Cubanas, *La prostitución: una enfermedad social curable*. La Habana, FMC, 1988.

est désormais conditionné par un examen médical et il est de plus en plus surveillé.

En l'espace de trois mois, 1623 femmes des quartiers de La Havane les plus exposés à la prostitution, passent des contrôles médicaux. Le bilan est alarmant: 30 à 40% d'entre elles souffrent de syphilis; un grand nombre est atteint de blénnorrhagie et autres maladies vénériennes³⁴. Ce constat amène le MININT et le MINSAP à prendre des mesures draconiennes: les prostituées malades sont hospitalisées et ne peuvent sortir de l'hôpital qu'une fois complètement guéries afin d'éviter toute contamination de la population.

En réalité, cette mesure n'est pas suffisamment dissuasive. Passer devant le médecin, se faire soigner le cas échéant, n'empêchent pas l'exercice de la prostitution. C'est un moindre mal pour les prostituées. La sensibilisation doit se faire différemment; se fonder, en partie, sur la notion de territorialité et de hiérarchie, chères aux prostituées.

Les quartiers Atarés, Colón, la Victoria ont chacun leur spécificité. Le plus misérable, Atarés, est réservé aux femmes les plus âgées, les plus déshéritées, les plus "minables"; celles qui se contentent d'une passe à un peso, voire un peso cinquante, dans des bouges infâmes ou des chambres sordides. Le tarif des filles du quartier Colón est plus élevé (de trois à cinq pesos) et les conditions de travail un peu meilleures puisqu'à côté des filles qui font le trottoir, on trouve quelques maisons de passe.

« ... Colón... C'était un quartier d'une autre catégorie, beaucoup plus pauvre, plus sale et dépravé. Certes, la déprivation était partout, mais à la Victoria on trouvait plus de raffinement. Les maisons de la Victoria étaient plus confortables, plus propres; celles de Colón étaient laides, très sales et délabrées. La qualité des filles variait aussi: à Colón il n'y avait que des filles âgées, très peu de jeunes. A la Victoria, tu pouvais aller avec un client si tu voulais, ou bien ne pas y aller. A Colón tu devais accepter tout le monde, même des Noirs. Là-bas, toutes les filles étaient sur le même pied, et elles ne pouvaient refuser le client sous prétexte qu'il était sale ou de couleur. Donc, si tu refusais, tu provoquais des histoires, parce que le type exigeait que tu viennes avec lui et il était capable de tout, même de te faire mettre à la porte de

³⁴ Résultats des analyses effectuées dans les laboratoires de la capitale et mentionnés dans le *Rapport sur la campagne sanitaire* établi par E. de la P. le 7-1-1963 à La Havane.

la maison, puisque tu y étais entrée à la condition de tout accepter...³⁵ ».

Mais c'est le quartier de La Victoria qui remporte la palme. Plus chères (elles se font payer entre cinq et sept pesos, voire dix pesos) les prostituées y sont plus jeunes, plus jolies, plus élégantes, plus cultivées et les maisons de tolérance plus sophistiquées. La clientèle, assidue, est, bien sûr, très différente de celle d'Atarés et de Colón.

La solution adoptée par le MININT consiste alors à déplacer des prostituées du quartier Atarés vers le quartier Colón et de ce dernier vers celui de la Victoria. Il s'ensuit une augmentation du nombre d'arpeuteuses et de tapineuses sur un espace de plus en plus restreint. Cette promiscuité qui rend les conditions de travail plus difficiles suscite tensions, rixes et conflits entre les filles qui se voient dépossédées des privilèges dont elles jouissaient, supplantées parfois, et dont les gains diminuent.

Dans l'incapacité de poursuivre leur activité en raison de l'augmentation de la concurrence, certaines prostituées commencent à réfléchir aux propositions de réhabilitation qui leur sont offertes.

« De temps à autre, j'avais quelques bagarres avec la police, mais les manières avaient changé. On ne me condamnait plus et je n'avais plus à fournir de caution. Les policiers me disaient que mon métier n'était pas correct, que ce n'était pas un métier honorable. Je restais deux ou trois heures au poste. Puis le responsable du commissariat m'appelait dans son bureau et me sermonnait: je ne devais pas faire de scandales, mener une vie honorable, etc., etc. ».³⁶

C'est là le but recherché par les autorités cubaines qui passent de la phase de persuasion et de contrôle, à une phase plus autoritaire, voire répressive dans certains cas.

Les horaires d'ouverture des maisons closes ont largement été réduits; la vente de boissons alcoolisées y est désormais interdite. Les prostituées doivent désormais travailler habillées - il n'était pas rare d'en voir travailler nues ou simplement vêtues d'un soutien gorge et d'une culotte³⁷. Les bars où elles raccolaient autrefois sont étroitement surveillés. Enfin, les Cubains occupés à la construction de la nouvelle société et au développement économique de l'île, n'ont plus ni le temps

³⁵ Pilar López González in O. Lewis, R.-M. Lewis, S. Rigdon, *Trois femmes...*, *op. cit.* note 4, p. 4, p. 202.

³⁶ *Id.* p. 200.

³⁷ *Id. Ibid.*

ni l'argent pour s'acoquiner avec elles. Aussi oblige t-on les prostituées, désormais oisives dans la journée, à participer à des activités agricoles³⁸ :

« [...] la Révolution modifia les horaires de travail et moins d'hommes fréquentèrent les maisons. Pendant la journée, on ne pouvait pas ouvrir le bordel ni recevoir des clients. C'était interdit. On commençait à huit heures du soir et on terminait à minuit. Le samedi et le dimanche étaient jours de grand travail, ainsi que le vendredi soir, mais dans la semaine on n'avait presque plus rien à faire. Il y avait même des jours sans aucun client, car les hommes n'entraient plus au bordel ».³⁹

Les mesures prises par le Gouvernement restreignent donc notablement l'exercice de la prostitution. Toutefois, l'éradication de la prostitution ne peut se borner à des stratégies ponctuelles sans effet sur le long terme. Convaincre les prostituées de sortir de la prostitution ne suffit pas. Il faut aussi leur donner les moyens de s'insérer dans la société qui se construit et qui a besoin d'elles. La campagne d'alphabétisation lancée le 15 avril 1961⁴⁰ doit servir la campagne d'éradication: l'éducation constituant la condition *sine qua non* à une intégration réussie des prostituées et à une insertion dans le marché du travail.

Le message lancé par Fidel Castro le 9 octobre 1961, à l'occasion de l'anniversaire des Comités de défense de la Révolution est on ne peut plus explicite:

« La prostitution est une conséquence du régime d'exploitation de l'homme par l'homme. Les mesures que la Révolution adoptera pour l'éradiquer ne seront pas les mesures adoptées contre les parasites. Elle procédera en combinant éducation et aide économique, de façon à réhabiliter socialement cette partie des secteurs humbles de la population. Ce ne seront pas des procédés drastiques, mais un procédé basé sur l'éducation et la réinsertion. Il devra compter sur la collaboration⁴¹ des femmes qui en ont été victimes »⁴².

³⁸ Tous les jours, des camions partent de La Havane à destination des différentes zones agricoles de la province, emmenant des prostituées travailler dans les champs et les fermes. Elles y restent au moins 4 heures, si bien que la journée est amplement entamée si l'on compte le temps de travail et la durée du transport.

³⁹ Padura, L., *Les brumes du passé*, *op. cit.*, note 1, p. 5.

⁴⁰ *CF* chapitre intitulé « La campagne d'alphabétisation » in Gay-Sylvestre, D., *Etre femme à Cuba...*, cf. *op. cit.*, note 3, p. 4, p. 70-73.

⁴¹ C'est nous qui soulignons.

⁴² Gay-Sylvestre, D., cf. *supra* note 2, p. 79.

Basée sur le volontariat, la collaboration est le seul gage de réussite de la campagne. Elle passe par l'intégration des prostituées dans des écoles de réhabilitation créées à La Havane et dans les grandes villes de province. Conçues pour permettre aux prostituées d'abandonner définitivement la prostitution, elles doivent fournir à leurs « élèves », les moyens de s'insérer dans la nouvelle société. En effet, il s'agit de donner naissance à :

« [...] une nouvelle femme, la femme de la société socialiste. Libérée de l'esclavage domestique du poids des préjugés du passé; elle doit jouir de tous les droits et s'incorporer pleinement aux activités laborables. Pour atteindre ce degré supérieur auquel elle a droit, la femme doit se préparer, se perfectionner, étudier sans relâche pour élever son niveau idéologique »⁴³.

Or cela ne va pas de soi car bon nombre de prostituées encore sous l'emprise de leurs souteneurs, fonctionnent avec les vieux schémas du passé et préfèrent quitter l'île plutôt que d'abandonner leur métier. Elles retrouvent, à Miami ou ailleurs à l'étranger, leurs souteneurs qui ont fui l'île pour échapper à la campagne de répression menée contre eux par les autorités.

« L'opération fusée »⁴⁴ ainsi lancée débute par un travail d'investigation et de fichage minutieux des souteneurs, mené par le Département Technique d'Investigation du MININT. Placé sous la tutelle du Conseil Supérieur de la Défense Sociale⁴⁵, ce programme doit déterminer l'« indice de dangerosité » des personnes fichées. Il aboutira à une vague de détentions surprise car :

« ... les maquereaux firent une forte campagne contre l'école. Ils disaient que le gouvernement était un monstre d'hypocrisie, qu'il ne pouvait pas se montrer si

⁴³ Premier Congrès de la FMC, 27 septembre 1962, *in id.* p. 91.

⁴⁴ « Operación cohete ».

⁴⁵ Créé en 1961. Il s'agit d'un Conseil collégial formé par le Directeur du Laboratoire Central d'Anthropologie Pénitentiaire, l'Inspecteur Général des Prisons, un professeur de l'École des Sciences Juridiques de l'Université de La Havane, un fonctionnaire du ministère public, de l'administration judiciaire, un représentant du collège des avocats de La Havane, un représentant de la Centrale des Travailleurs de Cuba (CTC), une représentante de la Fédération des Femmes Cubaines (FMC) et de l'Association des Jeunes Rebelles. Les décisions du Conseil se fondent sur les investigations préalables menées par les Comités de Défense de la Révolution (CDR) et le Département de l'Ordre Public.

généreux,... Pour sûr que les filles seraient embarquées dans des travaux forcés... »⁴⁶.

La libération sous caution n'étant pas acceptée par le Conseil Supérieur de la Défense Sociale, la durée de l'incarcération des prisonniers est fonction de leur « degré de dangerosité ». Elle dépend aussi des progrès qu'ils accomplissent dans le cadre de la rééducation à laquelle ils sont soumis en prison ou dans les fermes⁴⁷. Cette rééducation passe par l'apprentissage obligatoire d'un métier, qui facilitera leur réinsertion à leur sortie de prison.

Peu à peu donc, l'étau se resserre autour des prostituées, des souteneurs. Les maisons closes sont fermées les unes après les autres. Les « filles » qui avaient remplacé les matrones⁴⁸ qui avaient fui à Miami n'ont désormais plus d'autre option que celle des centres de réhabilitation. Dans le même temps une résolution ministérielle⁴⁹ autorise la fermeture définitive des théâtres « Shangai » et « Paris »⁵⁰ de La Havane.

Les écoles ou fermes de rééducation des prostituées sont placées sous l'autorité du Département de Prévention et de Sécurité Sociale⁵¹ du Ministère de l'Intérieur. Au nombre de quatre (La Havane⁵², Matanzas, Camagüey et Santiago de Cuba)⁵³, elles sont généralement situées en dehors des villes. Elles doivent être pourvues de conditions sanitaires et d'une assistance médicale adéquates, disposer de structures (ventilation, électricité,...) et d'espace suffisants (dortoirs) pour accueillir et loger décentement les prostituées. Toutefois, il arrive qu'elles ne soient « pas adaptée[s] à [leurs] fonction[s] ». En effet :

« ... L'école avait été installée dans la maison d'un homme riche. Elle n'était pas adaptée à sa fonction et le ministère projetait de la transformer. Mais la hâte des

⁴⁶ López González, P., in Lewis, O., Lewis, R.-M., Rigdon, S., *Trois femmes...*, *op. cit.*, note 4, p. 4, p. 203.

⁴⁷ Leur envoi en prison ou dans les centres de rééducation (fermes) dépend du caractère plus ou moins délictueux de leur comportement.

⁴⁸ En 1961, les tenanciers et tenanières de bordel disparaissent. Au départ de la matrone, la prostituée qui la remplace (provisoirement) prend le titre de responsable générale.

⁴⁹ Elle émane de la collaboration entre les Ministères de l'Intérieur et de la Santé Publique.

⁵⁰ Spectacles affriolants, films pornographiques y sont présentés. Les films, équipements de projection et autres sont confisqués.

⁵¹ Créé en 1962, ce département contrôle également la mendicité, les combats de coqs et autres problèmes sociaux. Des succursales sont installées dans toutes les provinces.

⁵² Voir à ce sujet, le chapitre intitulé « Les prostituées » in Gay-Sylvestre, D., *Etre femme à Cuba...*, *op. cit.*, note 3, p. 4, p. 79-83.

⁵³ Leur création a lieu entre 1961 et 1962.

filles était telle, leur désir de quitter la prostitution si pressant, que le ministère accepta que nous nous installions sans qu'on eût fait les travaux. Les transformations se feraient plus tard. C'est ce qui se passa. Dans les différentes chambres, on installa des lits superposés »⁵⁴.

Ces écoles reposent sur trois principes fondamentaux, à savoir l'élévation du niveau scolaire⁵⁵, le dépassement politico-idéologique et le travail collectif. Aux cours intensifs de lecture, d'écriture et aux disciplines de base de l'enseignement primaire, on associe des ateliers éducatifs - éducation sexuelle, hygiène, habitudes comportementales, éducation informelle. Dans le cadre du travail collectif, une journée de travail aux champs est prévue - le produit de la récolte étant destiné à l'auto-consommation. Le personnel enseignant et administratif est choisi avec soin. Les ex-prostituées, en uniforme (pantalon bleu chiné et chemisier rose comme tenue ordinaire, jupe grise et chemise rose pour les sorties), sont regroupées en brigades et réparties en fonction de leur âge et du temps passé dans la prostitution. La discipline y est rigoureuse et le règlement strictement appliqué:

« Nous les avons réparties en brigades de 30 élèves chacune. Dans toutes les brigades, il y a toujours un cas plus difficile que les autres, mais dans l'ensemble, la discipline est bien acceptée. Ce sont les responsables de la brigade qui s'en occupent. Il y en a deux par groupe et il y a également une conseillère générale pour tous les groupes réunis. Nous disposons des dossiers des élèves. Les instructrices y inscrivent leurs résultats qu'elles comparent avec leur conduite antérieure. Dans 90% des cas nous obtenons une évolution rapide »⁵⁶.

⁵⁴ López González, P., cf. *supra* note 1, p. 204.

⁵⁵ En 1953, Cuba compte 23,6% d'analphabètes. Sur les 500 000 femmes comptabilisées, qui ne savent ni lire ni écrire, 65% d'entre elles vivent à la campagne. Seul 22% des jeunes filles de plus de 14 ans sont inscrites à l'école⁵⁵. 0,48% d'entre elles, seulement, sont sur les bancs de l'université, in L. Séjourné, *La mujer cubana en el quehacer de la historia* (con la colab. de Tatiana Coll). México, Siglo XXI, América Nuestra 26, 1980, tab., XI, p. 214.

⁵⁶ « Las hemos distribuido en brigadas de 30 alumnas cada una. En todas las brigadas hay siempre un caso más difícil que los demás, pero la disciplina general es buena. De eso se ocupan las responsables de brigada. Son dos para cada grupo y también hay una orientadora general de todos los grupos. Aquí tenemos los expedientes de las alumnas. En cada uno de ellos incluíamos el estudio comparativo que hacen las instructoras de la conducta actual de las muchachas con la conducta anterior. En un 90% obtenemos una

« [...] certaines filles ne supportèrent pas l'école et voulaient s'en aller. Car il fallait y observer une certaine discipline. On ne pouvait pas sortir quand on le désirait, mais quand on pouvait obtenir une permission, un laissez-passer. Cette condition était insupportable pour certaines filles. Les jours de sortie étaient le samedi et un autre jour de la semaine, que l'on accordait selon le comportement et la discipline de chaque pensionnaire. Celle qui ne voulait pas se lever tôt, qui arrivait en retard à l'atelier ou aux cours, qui manquait de respect au professeur, perdait son laissez-passer. ...

Certaines filles,... ne supportaient pas l'enfermement et voulaient la liberté. Elles soulevaient donc la question de leur départ. On ne faisait pas d'objection à ce départ, mais simplement on les retenait pour qu'elles puissent en débattre, non avec les dirigeants de l'école, mais avec leurs propres camarades, avec des filles comme elles, qui avaient fait les mêmes expériences. Quand un cas pareil se présentait, la direction de l'école nous consultait pour savoir si nous laissions partir la fille ou si nous discutions au préalable avec elle. Nous étions de l'avis de discuter d'abord, avant qu'elle ne commît l'erreur de partir. Nous arrivâmes, grâce à ces discussions, à en convaincre certaines qui restèrent à l'école et en furent heureuses.

Il y en eut qui s'en allèrent pendant la nuit, pour ne pas risquer de se laisser convaincre. Elles étaient influencées par les macs et elles quittèrent Cuba pour les Etats-Unis, où elles recommencèrent à vivre comme avant. Je le sais par leurs lettres »⁵⁷.

Centres de réhabilitation, ces écoles sont aussi des centres d'apprentissage professionnel où les ex-prostituées reçoivent une formation de coiffeuse, de couturière,... Des accords passés avec des centres de production permettent à certaines d'entre elles de se familiariser avec le travail en usine. Pratique qui présente un double intérêt: permettre aux réhabilitées de s'adapter progressivement au monde du travail et vaincre les préjugés des ouvriers et des ouvrières à l'égard de

evolución rápida » (traduit par nous), in Daura Olema, « Hacia una nueva vida », *Revista Bohemia*, La Habana, n° 20, 11 de enero de 1963, p. 40-43.

⁵⁷ López González, P., in Lewis, O., Lewis, R.-M., Rigdon, S., *Trois femmes...*, *op. cit.*, note 4, p. 4, p. 206.

femmes que l'on regarde encore comme des prostituées et non comme des réhabilitées.

« Quinze jours après mon entrée à l'école, je commençai à travailler dans une fabrique textile où on demandait du personnel. Nous nous levions vers cinq heures du matin, nous faisons notre lit et nous prenions notre petit déjeuner. Quelque fois avant le travail, nous faisons un peu de gymnastique. C'était des exercices et de la marche à pied. La fabrique se trouvait très loin de notre résidence. Nous devons donc quitter l'école très tôt, dans un véhicule qui était à notre disposition et il nous fallut interrompre cette gymnastique. Celles qui restaient à la résidence continuaient leurs exercices. On nous apportait notre déjeuner de l'école et, vers cinq heures du soir, on venait nous chercher. Quelquefois la lieutenantante venait elle-même dans sa voiture, et nous repartions en chantant »⁵⁸.

« Au début de notre travail dans la fabrique, il se produisit quelques tiraillements avec les femmes qui y travaillaient. Elles commencèrent par prendre leurs distances par rapport à nous. Elles nous considéraient d'abord non pas comme des réhabilitées mais comme des prostituées, avec lesquelles il ne fallait pas frayer. Mais on organisa une réunion dans la fabrique, à laquelle participèrent la directrice de l'école et des camarades du ministère. On s'adressa aux camarades de la fabrique pour leur expliquer que nous n'étions pas des femmes différentes d'elles, qu'elles avaient eu la chance de ne pas aboutir au bordel, que les filles qui étaient soumises au plan de réhabilitation étaient en vérité dignes d'admiration. Ce fut une assemblée utile, car le lendemain le climat avait changé radicalement... »⁵⁹.

Les enfants en bas âge des réhabilitées sont pris en charge dans des crèches situées à proximité des centres et ce pendant toute la durée du séjour de leur mère dans les écoles de réhabilitation⁶⁰. Certaines prostituées ayant objecté qu'elles ne pouvaient se rendre dans les écoles de réhabilitation dans la mesure où les revenus de la prostitution assuraient l'existence quotidienne de leurs proches, le gouvernement

⁵⁸ *Id.* p. 205.

⁵⁹ Pilar López González in O. Lewis, R.-M. Lewis, S. Rigdon, *Trois femmes...*, *op. cit.* note 4 p.4, p. 206-207.

⁶⁰ Le Gouvernement octroie des bourses aux plus âgés.

décide de leur allouer une rétribution compensatrice dont le montant est fixé en fonction du nombre de personnes concernées.

III. La campagne d'éradication en province

Si la capitale compte le plus grand nombre de prostituées⁶¹, les villes de Guantánamo, Caimanera, Santiago de Cuba, Camagüey, Cienfuegos et Matanzas et le centre de l'île (Las Villas, Matanzas, Sagua, Yaguajay, Cienfuegos, Santa Clara), ne sont pas en reste.

Une nouvelle carte est alors dessinée au vu des résultats du recensement et des spécificités socio-culturelles des régions. Mais la campagne suit le même déroulement qu'à La Havane: travail de recensement, persuasion, détection des maladies vénériennes, contrôle et traitement médical,...

Toutefois, la lutte menée à Guantánamo⁶² contre la prostitution revêt un aspect singulier en raison de l'existence de ce que l'on appelle « l'usage »⁶³ : sorte de pratique institutionnalisée qui consiste à fournir des divertissements aux officiers de la base navale nord-américaine. Ainsi s'établit un réseau de prostitution différent de la prostitution « traditionnelle » à partir duquel des éléments anti-sociaux fournissent à la base navale des « invitées » peu habituelles, destinées à « pimenter » les fêtes organisées par les différents clubs du centre militaire.

Ces jeunes filles, raconte le lieutenant-colonel Arturo Olivares⁶⁴, sont amenées en train jusqu'à Caimanera⁶⁵ où les attend une barque nord-américaine qui les conduira jusqu'à la base. Elles sont ensuite remises aux officiers nord-américains qui se livrent avec elles à toutes sortes « d'orgies »⁶⁶.

La société bourgeoise de la ville n'y trouve rien à redire d'autant que ces soirées un peu spéciales donnent lieu, parfois, à un mariage « avantageux ». Bien qu'il soit de notoriété publique que ces réceptions débouchent sur des relations sexuelles, les parents de ces jeunes filles,

⁶¹ Environ 10 000 prostituées selon les estimations d'Armando Hart, ancien Secrétaire Général du Conseil Supérieur de la Défense Sociale et l'un des organisateurs du programme de réhabilitation des prostituées.

⁶² Située à 86 km. À l'est de Santiago de Cuba. On y trouve la base navale américaine à la pointe sud-est de l'île (les Américains en ont obtenu la location perpétuelle depuis le 23 février 1903).

⁶³ *El uso*.

⁶⁴ Entrevue réalisée à Guantanamo par la FMC en 1961, in FMC. *La prostitución como enfermedad social curable*, La Habana, 1988 (sans nom d'auteur).

⁶⁵ Petit port de pêche proche de la base navale.

⁶⁶ Traduction du terme utilisé par le lieutenant-colonel A. Olivares Acosta.

pourtant issues le plus souvent de familles aisées, pensant tirer quelque avantage de cette relation, n'hésitent pas à les prostituer.

Cependant, à Guantánamo, la prostitution ne se limite pas à la base navale. Elle s'exerce également dans la partie basse de la ville, à l'est, et occupe, en raison d'un taux de chômage élevé et de la corruption régnante, un territoire conséquent⁶⁷.

L'éradication de la prostitution est laissée à la charge de la Direction Régionale de Guantánamo. Suivant l'orientation fixée par les instances dirigeantes nationales de la FMC, la Direction Générale de Guantánamo contacte tout d'abord les matrones qui dirigent les maisons de tolérance afin qu'elles laissent entrer les fédérées, dès les premières heures du matin, dans les maisons de tolérance et, ce, jusqu'à 16h (heure à laquelle arrivent les premiers clients).

Les conditions matérielles dans lesquelles les prostituées exercent leur métier ne sont guère reluisantes. Juana Pagés, une fédérée, raconte:

« Quand nous avons mis les pieds pour la première fois chez *Mara la Grande*, une brune immense et énorme, nous avons reçu un choc. Cette matrone, très élégante, très parfumée, couverte de dentelles, vêtue d'une robe en fil, brodée, vautrée dans son fauteuil faisait un contraste saisissant avec les chambres que nous visitions, les plus immondes qu'il m'ait été donné de voir »⁶⁸.

En 1961, une réunion organisée par le Ministère de l'Intérieur a lieu au bar « El Danubio azul ». 64 femmes y assistent. On leur explique les raisons de la campagne et on les incite à abandonner volontairement la prostitution et à s'incorporer au processus de réhabilitation.

Dans le même temps, des mesures coercitives sont prises: voitures patrouilles, policiers plus nombreux dans les zones de tolérance, répression contre tout scandale d'ordre public ou ostentatoire, contre « les bonnes moeurs » et désignation d'une prostituée comme responsable de ses camarades dans chaque maison close.

⁶⁷ Au moins quatorze pâtés de maisons depuis les rues Agramonte, Emilo Giró et Serafín Sánchez jusqu'à la rue Oriente.

⁶⁸ « Cuando llegamos por primera vez en la casa donde vivía esa matrona que se llamaba Mará La Grande, una morena altísima y gruesa, nos dio muy mala impresión, al verla a ella tan bien vestida, llena de encajes y con aquel vestido de hilo todo bordado, recostada en un sillón, muy perfumada y en contraste, nos encontramos con las habitaciones más inmundas que yo he visto en mi vida » (traduit par nous). Entrevue de Juana Pagés, à Guantánamo par la FMC en 1961, in FMC. *La prostitución como enfermedad social curable*, La Habana, 1988.

Les bars accueillant des prostituées sont placés sous séquestre de même que ceux installés à l'intérieur des maisons closes⁶⁹. Puis les prostituées sont regroupées à l'hôtel Martí où elles subissent de examens médicaux. Celles qui souffrent de maladies vénériennes sont conduites à l'hôpital pour y être soignées. Quant aux autres, elles sont prises en charge par les fédérées qui les instruisent, leur montrent comment se comporter en société, leur enseignent comment se vêtir, se maquiller et leur présentent les avantages que leur offre la Révolution si elles consentent à abandonner la prostitution.

De son côté, le Ministère de l'Intérieur rencontre les parents des prostituées d'origine paysanne, facilite leur réintégration au sein de leur famille et les incorpore progressivement au travail, agricole en particulier.

Le groupe qui accepte de se « soumettre » à la campagne de réhabilitation est envoyé à Santiago de Cuba où une école de réhabilitation a été installée. Fin 1961, la fermeture des maisons closes ayant incité certaines prostituées à poursuivre l'exercice de la prostitution en dehors des zones de tolérance, des mesures plus rigoureuses sont adoptées.

Toutefois, en 1962, on estime que les bases sur lesquelles reposait la prostitution sont éliminées. Le travail préventif se poursuit cependant afin d'éviter toute régression. Les maisons closes sont transformées en maisons d'habitation – certaines mêmes revenant aux femmes qui les occupaient auparavant.

En revanche, l'activité liée à « l'usage » est plus difficile à éliminer. Les autorités policières commencent par intercepter un train en partance pour Caimanera et transportant une centaine de jeunes filles. Conduites au poste de police, et une fois leur identité connue, leurs parents sont convoqués. Mais cette première admonestation ne donne guère de résultat et l'activité se poursuit. On note, malgré tout, une diminution progressive du nombre de jeunes filles transportées, ce qui s'explique par la pression grandissante exercée par la police. Mais, plus que tout, le travail des fédérées et la campagne de réhabilitation dans les zones de tolérance, vont amener une prise de conscience de la population.

Ces déplacements un peu particuliers cesseront au bout de quelques mois. Mais ils cesseront aussi en raison des tiraillements entre Cuba et les Etats-Unis, puis de la rupture de leurs relations - la vigilance accrue des garde-côtes rendant alors impossible l'exercice de la prostitution...

⁶⁹ C'est le cas du bar de la maison de María La Grande, du « Night and Day », de celui de la maison de Manolito, de celui d'Olga la Bigotúa, de celui de « Corte y Costura », tous très connus à Santiago de Cuba.

Contrairement à La Havane, les mesures coercitives ne sont pas utilisées. Les prostituées qui ne sont pas originaires de Caimanera partent habiter dans d'autres villes et villages, tandis que les natives de Caimanera, peu nombreuses, s'intègrent à la campagne de réhabilitation. Elles reviennent ensuite vivre dans leur famille et s'incorporent au travail révolutionnaire. La FMC et la police n'en continuent pas moins leur surveillance afin d'éviter toute récidive.

Quelques cas demeurent sous la vigilance du Département de Prévention sociale du Ministère de l'Intérieur, mais, en 1965-1966, les autorités considèrent que la prostitution est complètement éliminée à Guantánamo.

A Santiago de Cuba, la campagne démarre en même temps que la campagne d'alphabétisation. Les fédérées, toujours sous la protection du Ministère de l'Intérieur, commencent leur travail de prévention par la visite des maisons closes et organisent des réunions avec les prostituées. Ces réunions se déroulent généralement entre cinq et six heures de l'après-midi. Elles sont, dans l'ensemble, efficaces. Aidées par les maîtresses d'école recrutées dans le cadre de la campagne d'alphabétisation et qui instruisent les prostituées jusque dans les maisons closes, les fédérées s'efforcent de persuader les prostituées d'abandonner, volontairement, la prostitution et d'intégrer la société comme n'importe quelle autre cubaine.

Les zones de tolérance sont situées dans les quartiers de Baracones et de La Alameda. On y trouve aussi ce que l'on appelle des « maisons d'amis » ou « maisons de rendez-vous », lesquelles, à la différence des maisons closes, ont recours à des femmes qui ne se prostituent que de façon occasionnelle.

A Santiago, contrairement aux autres villes, ce sont les propriétaires de maisons closes (le plus souvent des femmes et des homosexuels), plus que les proxénètes qui sont les plus récalcitrants. Aussi, est-ce contre eux que s'exercera surtout la répression policière. Mais, les lieux d'exercice de la prostitution se transformant peu à peu, les scandales diminuant et les conditions d'exercice de la prostitution devenant plus « décentes », ils perdent leur pouvoir. Cette perte d'autorité et de gains les rend menaçants envers les prostituées auprès desquelles ils exercent maints chantages.

Cela n'empêche pas, pour autant, le déroulement de la campagne de réhabilitation. En mars 1962, l'école América Lavadi⁷⁰, placée sous la

⁷⁰ Pendant toute la durée de leur séjour, les enfants des ex-prostituées sont pris en charge par la FMC et vivent dans une maison spécialement habilitée pour la circonstance, dans le quartier Vista Alegre. Par la suite, les tout petits seront placés dans des crèches.

responsabilité de la FMC, est créée. Connue sous le nom de « Forteresse »⁷¹, elle sert de transition entre la sortie du bordel et l'incorporation dans la société.

Celle-ci se fait par le biais des centres de travail, mais elle est essentiellement fonction des progrès accomplis au sein de l'école, des aptitudes au travail et de la volonté d'insertion des ex-prostituées. Un certain nombre d'entre elles - dont le niveau de scolarité est suffisant - ira jusqu'à poursuivre des études universitaires.

Fin 1962, soit à peu près un an après le démarrage de la campagne, un temps record, toutes les maisons de passe sont fermées. Les dernières élèves de l'école América Lavadi sont regroupées et transférées à Camagüey⁷², l'une des zones les plus fortement touchées par la prostitution⁷³. Très rapidement, une opération surprise est menée qui entraînera la détention systématique de la quasi totalité des proxénètes; puis, l'on procèdera à la fermeture de toutes les maisons de passe⁷⁴.

La vente (aux enchères) du mobilier des maisons, plus un financement ponctuel spécial de l'État, permettent la réfection d'une maison de retraite dans la capitale de la province. On y lance un Centre de production artisanale⁷⁵ où sont installées les prostituées qui présentent les meilleures possibilités d'insertion. Les autres sont conduites aux postes de police et, par la suite, dans des camps destinés à leur réhabilitation⁷⁶.

Les matrones qui font le choix de la réhabilitation volontaire sont admises dans le Centre. Les autres quittent la province et sont incorporées au travail productif.

En 1967, la campagne de réhabilitation des prostituées est terminée. Le Centre de production artisanale n'ayant plus lieu d'être, il est fermé. Les prostituées qui avaient commis des délits (la prostitution n'est pas considérée comme un délit) sont alors envoyées dans les différents centres pénitentiaires du pays.

Dans la province de Santa Clara, outre les maisons de tolérance⁷⁷, on dénombre plus d'une centaine de maisons de rendez-vous. Les femmes y exercent la prostitution de façon indépendante et ne sont pas rattachées à

⁷¹ « Fortaleza ».

⁷² Troisième ville de Cuba, à mi chemin de Santiago et de Santa Clara.

⁷³ A l'instar des autres régions, le travail d'éradication de la prostitution débute avec la campagne d'alphabétisation.

⁷⁴ Dans les zones de tolérance, les maisons sont détruites à l'aide de bulldozers.

⁷⁵ Inauguré le 24 février 1962.

⁷⁶ Cette méthode fut à nouveau employée par la suite pour « ramasser » les prostituées qui continuaient à exercer la prostitution dans les bars.

⁷⁷ Le Département Technique d'Investigation du MININT a recours aux fédérées pour effectuer un travail de captation en profondeur des prostituées dans les maisons de passe.

une maison close. Aux fédérées qu'elles côtoient, elles expliquent leur choix par les difficultés économiques qu'elles rencontrent; elles insistent sur le fait que la prostitution est leur seul moyen d'existence⁷⁸.

Les prostituées qui choisissent la voie de la réhabilitation sont envoyées au centre América Libre à La Havane. Les récalcitrantes sont mises à la disposition du Conseil Supérieur de la Défense Sociale.

En 1962, toutes les maisons de passe sont fermées. Toutefois la campagne de réhabilitation se poursuit jusqu'en 1965 et s'ouvre sur la création de plans agricoles, tel que celui de Banao⁷⁹ dans la province de Las Villas. De nouvelles sources d'emploi sont ainsi offertes aux réhabilitées, mais le régime semi-militaire qui est pratiqué doit aussi servir à la réinsertion de délinquantes (qui ont commis des délits) et à celles qui sont retombées dans la prostitution.

IV. Ultimes soubresauts

En 1962, la stratégie d'éradication de la prostitution commence à porter ses fruits. Les autorités fixent alors l'élimination définitive de la prostitution pour 1965. Dès 1963, dans l'ensemble du pays, toutes les maisons de passe sont fermées. Les « zones de tolérance », exception faite de quelques secteurs à La Havane et à Caimanera disparaissent.

Les prostituées qui refusent encore de se soumettre au plan de réhabilitation et qui échappent aux centres de rééducation se voient imposer des horaires rigoureux dans l'exercice de leur profession. Leur temps libre est occupé par des cours de « dépassement culturel » et par la participation obligatoire aux travaux agricoles, le dimanche. A La Havane, le Ministère de l'Éducation coordonne l'ouverture de classes diurnes⁸⁰ - plusieurs jours par semaine - pour qu'elles puissent atteindre la fin du niveau primaire.⁸¹ Une enquête est menée auprès des membres de leurs familles pour mieux appréhender les raisons qui les ont poussées à la prostitution. Il arrive même que l'on fasse appel à eux pour les persuader d'abandonner leur métier.

En 1964, le quartier de La Marina dans la ville de Matanzas est débarrassé de la prostitution. Elle a pratiquement disparu de Cienfuegos. Les quelques maisons de tolérance qui subsistaient encore à Camagüey

⁷⁸ FMC, (1988), *La prostitución como enfermedad social curable*, La Habana.

⁷⁹ Gay-Sylvestre, D., *Etre femme à Cuba...*, *op. cit.*, note 3, p. 4, p. 126.

⁸⁰ Dans le quartier Gómez en particulier.

Voir à ce sujet le chapitre intitulé « Les plans spéciaux de perfectionnement orientés et dirigés par la FMC », in *supra* note 4, p. 101-102.

⁸¹ Niveau du « sexto grado ».

sont fermées et à Caimanera et à Pinar del Río, il n'y a plus aucun vestige de la prostitution.

En 1965/1966 la campagne d'éradication s'achève avec la fermeture définitive des derniers lieux de prostitution du quartier La Victoria de La Havane, suivis par celle du bar de María La Grande à Guantánamo qui marquera la fin des zones de tolérance à Cuba.

A La Havane, le contrôle des chambres⁸² occupées par des hommes seuls (dans le quartier du Vedado, en particulier) fait partie de cette stratégie. Seuls les étudiants éloignés de leurs centres d'étude ou de leur université ont le droit de louer une chambre, mais il leur faut passer par le Département de Prévention et de Sécurité Sociale.

Dans les cabarets, la vigilance est maintenue. Afin de lutter contre toute velléité d'une prostitution clandestine, le MININT fait photographier et filmer les femmes qui entrent et sortent accompagnées, les artistes⁸³ surtout, car certaines prostituées se servent de cette profession pour continuer à pratiquer leur ancien métier.

Une fois dehors, elles sont appréhendées et on engage avec elles une discussion qui doit les amener à abandonner, une fois pour toutes, l'exercice de la prostitution. Si tel n'est pas le cas, elles sont emprisonnées. Celles qui cèdent à la pression signent un document prouvant leur abandon d'une activité considérée désormais comme illicite.

Il reste malgré tout une prostitution des rues, clandestine, contre laquelle les autorités ont bien du mal à lutter. Et, pourtant, il n'est pas question de les laisser poursuivre cette activité. A La Havane, le MININT crée un groupe chargé de la surveillance étroite des quartiers susceptibles d'abriter encore ce genre d'activités et fait appel aux Cubains, qui sont racolés, pour dénoncer des comportements anti-révolutionnaires et donc anti-sociaux.

Le Conseil Supérieur de la Défense Sociale, de son côté, accentue la pression contre les prostituées clandestines, afin qu'elles comprennent que leur salut réside uniquement dans l'abandon de leur métier. En d'autres termes, leur intégration dans la nouvelle société ne peut passer que par l'étape première de la réhabilitation.

⁸² Il s'agit ici de ce que l'on appelle les « casas de dormir », expression pour laquelle il n'y a pas de traduction littérale en français et des « casas de huéspedes » (genre de maisons d'hôtes).

⁸³ Le MININT décide d'interdire l'exercice de la profession d'artiste à toutes les femmes non syndiquées. Le Département de Prévention Sociale du MININT est alors le seul habilité à établir et à fournir une liste de noms susceptibles de remplir les critères d'admission conformes aux valeurs révolutionnaires.

La campagne d'éradication de la prostitution constitue un axe majeur dans l'élaboration de la nouvelle société cubaine. La FMC, les différents organismes de l'État et les organismes de masse, conscients des enjeux, ont, avant tout, le souci de redonner aux femmes qui se prostituent, la dignité à laquelle tout être humain a droit. Les femmes, plus encore, elles qui n'ont connu que souffrances et humiliations.

C'est pourquoi, le dialogue, l'écoute, les échanges, la persuasion seront leurs instruments premiers. Il faut amener ces femmes à rompre leur isolement, à lutter contre l'ostracisme dont elles font l'objet et à briser les préjugés qui les entourent. Il faut aussi les amener à comprendre que leur insertion dans la société et leur participation au travail collectif sont désormais inéluctables, même si cela doit passer par la peur du châtiement.

Le rôle des fédérées est, à cet égard, fondamental :

« [...] la vie nous démontra que la force n'était pas la voie que nous devons suivre. C'est une des tâches les plus belles que la Fédération des Femmes Cubaines ait réalisée; une tâche qu'elle mena en coordination avec la Police. La Police la démarra et la poursuivit, mais dans la pratique, c'est la Fédération qui joua un rôle central »⁸⁴.

Les écoles de réhabilitation qui allient éducation et insertion professionnelle, les écoles pionnières mises en place par la FMC⁸⁵ et surtout la volonté étatique de permettre à toutes les femmes, quel que soit leur parcours antérieur, de trouver un emploi, sont là pour les valoriser et leur donner la chance qu'elles n'ont pas eue.

Par ailleurs, le fait que des femmes les accompagnent dans ce processus de changement, permet une plus grande efficacité et réactivité. Courageuses et volontaires, les fédérées savent trouver les mots et adopter le ton et la conduite qu'il faut pour donner espoir et confiance aux futures réhabilitées :

« Parfois, le samedi, nous les emmenions se promener dans la rue Enramada, pour qu'elles se rendent bien compte que nous ne ressentions aucune gêne à être en

⁸⁴ « [...] la vida nos demostró que no era la vía de la fuerza, la que debía utilizarse... Esta es una de las tareas más hermosas que la Federación de Mujeres Cubanas realizó, una tarea que hizo en coordinación con la Policía, -que la empezó la policía, que la continuó la policía, pero que en la práctica, el centro fue la federación de todo este trabajo » (traduit par nous). Entrevue d'Olga Ferrer, membre de la FMC et du MININT, La Havane, juillet 1990.

⁸⁵ Gay-Sylvestre, D., *Etre femme à Cuba...*, op. cit., note 3, p. 4, p. 73-78.

leur compagnie. Il nous arrivait même de leur dire qu'elles pourraient être meilleures que nous.

Le commandant Joaquín Méndez Cominches nous félicita pour avoir eu le courage de sortir avec ce groupe de femmes alors qu'elles n'étaient pas encore réhabilitées.

Nous lui répondîmes que nous avions confiance en elles et que l'attention et l'encadrement qu'elles recevaient à l'école leur prouvait qu'il s'agissait bien d'une transformation sociale, d'une vie complètement distincte de celle qu'elles avaient connue »⁸⁶.

Il n'en demeure pas moins que les considérations économiques et financières sont un facteur dont il faut aussi tenir compte dans le processus de réhabilitation. L'abandon de la prostitution, même s'il s'agit d'un métier infamant et dégradant, suppose une perte substantielle de revenus, à la fois pour la prostituée et pour sa famille, dont elle assure la subsistance. D'où les réticences (nombreuses) et les craintes des prostituées à se soumettre au plan d'éradication de la prostitution.

C'est ce qui explique aussi les différentes phases de la campagne : recensement, mesures prophylactiques, persuasion et argumentation idéologique, et bien sûr, répression, à l'encontre des souteneurs récalcitrants en particulier et des prostituées récidivistes.

La campagne d'éradication prend fin en 1966. Le recensement effectué (avec, eu égard aux circonstances dans lesquelles il s'est déroulé, ses marges d'erreur) a mis à jour l'existence d'« environ 20 000 bordels et maisons de passe et plus de 150 000 prostituées, presque toutes d'origine paysanne et avec un pourcentage élevé de Noires... »⁸⁷.

Officiellement, la prostitution, « mal inévitable », « maladie sociale » n'a plus cours. Pour assurer leur insertion, les autorités ont même attribué

⁸⁶ « A veces los sábados, las sacábamos por la calle Enramada⁸⁶ para que ellas vieran que nosotras no teníamos prejuicios de salir con ellas y les decíamos que ellas podrían llegar a ser mejores que nosotras...

El comandante Joaquín Méndez Cominches nos felicitó y expresó que habíamos tenido mucho coraje al decidirnos a sacar a la calle a ese grupo de mujeres, que aún no estaban rehabilitadas,... Nosotras les respondimos al compañero Méndez, que teníamos confianza en ellas; pues el tratamiento que estaban recibiendo en la escuela les demostraba que se trataba ahora de una transformación social, de una vida distinta a la que habían tenido ». Esmerida García, Santiago de Cuba. Entrevue in FMC. *La prostitución como enfermedad social curable*, La Habana, 1988.

⁸⁷ Valle, A. (2010), *La Havane Babylone : prostitution à Cuba*, Paris, Éd. Métailié, p. 154.

des logements aux réhabilitées⁸⁸. Reste que d'autres problèmes subsistent, que la bonne volonté des uns et des autres n'a pu résoudre. L'insertion des réhabilitées, malgré les discours gouvernementaux, la compréhension des organismes d'état et des organismes de masse, ne va pas toujours de soi. Les fonctionnaires du MININT et la FMC doivent agir directement auprès de certains centres de travail et organismes de masse pour les convaincre de l'importance de l'incorporation des ex-prostituées à la vie sociale et au travail.

Aussi, en 1967, le Ministère du Travail, impose t-il la Résolution 166⁸⁹. Signée par le Président Osvaldo Dorticós, sa portée va bien au-delà de l'imposition des réhabilitées dans les centres de travail puisqu'il y est aussi question des prostituées qui ont fait un séjour en prison ou commis des délits de droit commun et d'ex-reclus contre- révolutionnaires⁹⁰.

Son application est à la charge de la Commission Nationale de Prévention Sociale, créée en 1967, qui délègue ses attributions à la province, aux municipalités et aux sections, à travers les organismes d'état et les organisations politiques et de masse. Des brigades de travailleurs sociaux, volontaires⁹¹, sont constituées, au niveau de la base, afin d'assurer le suivi des ex-prostituées et des ex-proxénètes⁹² et éviter qu'ils ne retombent dans des conduites délictueuses.

Malgré tout, en 1968, à La Havane, la police arrête trois cents jeunes à La Rampa et dans les alentours de l'hôtel Capri, dans le quartier de Vedado⁹³. Dans un discours radiodiffusé, le 29 septembre 1968, Fidel Castro raconte l'arrestation d'un groupe de jeunes qui « [...] avaient volé, s'étaient drogués, faisaient des orgies et qu'il y avait des filles qui vendaient leur corps à des étrangers en échange de marchandises »⁹⁴.

⁸⁸ Généralement éloignés de leurs anciens lieux d'exercice.

⁸⁹ Participent à cette réunion, la FMC, la CTC et les différents organismes de masse.

⁹⁰ La Résolution a aussi pour but de permettre l'insertion des hommes et des femmes qui ont passé moins d'un an en prison, au sein de la société et dans les centres de travail.

⁹¹ Choisis parmi la FMC et les CDR, les membres des brigades reçoivent une préparation adéquate à partir de séminaires et de cours de psychologie, de sociologie, de droit et de travail social.

⁹² On établit un dossier pour chacun d'entre eux. Leur évolution et leur comportement sont soigneusement étudiés. Au bout d'un an, leur cas est analysé par la Commission de Prévention Sociale qui décide du bien fondé de la poursuite ou de l'arrêt des mesures de protection prises à leur égard. Celles-ci prennent fin si leur incorporation est jugée convaincante et satisfaisante au regard des valeurs révolutionnaires. Les mêmes mesures sont prises pour toute personne soupçonnée de conduite anti-sociale.

⁹³ López González, P. in Lewis, O., Lewis, R.-M., Rigdon, S., *Trois femmes... op. cit.*, note 4, p. 4, p. 249.

⁹⁴ *Id.*

Puis, plus rien..., jusqu'en 1987, où, en pleine étape de la « Rectification des Erreurs et des Tendances Négatives », la publication du « Cas Sandra »⁹⁵, vite étouffée, prouve la survivance d'une prostitution que l'on croyait définitivement éliminée⁹⁶.

Bibliographie

Oléna, D., « Hacia una nueva vida », in *Bohemia*, La Habana, n° 20, 11 de enero de 1963, p. 40-43.

FEDERACIÓN DE MUJERES CUBANAS. *La prostitución: una enfermedad social curable*, La Habana, FMC, 1988, sans numérotation de pages. (Document d'archives)

Gay-Sylvestre, D. (2006), *Etre femme à Cuba : des premières militantes féministes aux militantes révolutionnaires*, Paris, Editions l'Harmattan, Horizons Amériques latines, 265 p.

Id. « La prostitution à Cuba (1959-2011) », in *DIRE, revue électronique de l'EA Dynadiv/FRED*.

Id. « La cause des femmes cubaines » in *Las mujeres, la guerra y la paz*, León, Revista del Seminario interdisciplinar de Estudios de las Mujeres, Universidad de León, n° 6, 2011, p. 205-227, 326 p.

Lewis, O., Lewis, R.-M., Rigdon, S., *Trois femmes dans la révolution cubaine*, Paris, collection Témoins/Gallimard, 1980 pour la traduction française, 405 p.

Padura, L. (2006), *Les brumes du passé*. Paris, Éd. Métailié, 433 p.

Robaina Fernández, T. (1983), *Recuerdos secretos de dos mujeres públicas*, La Habana, Editorial Letras Cubanas, 105 p.

Rodríguez Calderón, M. (1990), « Yo fui una prostituta », in *Bohemia*, La Habana, 2 de marzo de 1990, Año 82, n° 9, p. 8-9.

Sejourné, L. (1980), *La mujer cubana en el quehacer de la historia* (con la colab. de Tatiana Coll.), México, Siglo XXI, América Nuestra 26, tab., XI, 437 p.

Valle, A. (2010), *La Havane Babylone : prostitution à Cuba*. Paris, Éd. Métailié, 310 p.

Rapport sur la campagne sanitaire établi par E. de la P. le 7-1-1963 à La Havane (archives de la FMC, La Havane). Aucun élément ne nous permet de connaître le nom exact de l'auteur du rapport.

Entrevues

Olga Ferrer, juillet 1990, La Habana.

Tomás Robaina Fernández, juillet 1990, La Habana.

⁹⁵ Par le journaliste Luis Manuel García Méndez de la revue *Somos Jóvenes*.

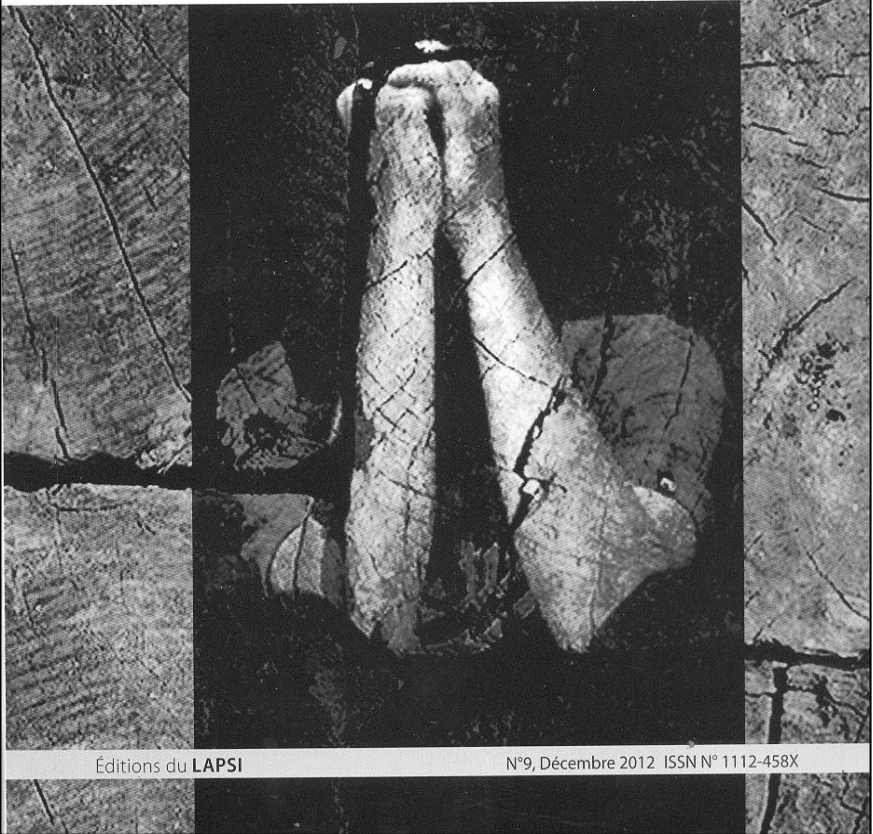
⁹⁶ Gay-Sylvestre, D. (2011), « Prostitución/jineterismo: un desafío para la Cuba del siglo XXI », in *El Español: territorio de encuentros. 50 años de licenciatura en filología española en la universidad de Sofía "San Clemente de Ojrid"*, Sofía, Bulgarie: Ed. Universidad San Clemente de Ojrid, pp. 577-586, 770 p. (ISBN: 978-954-07-3463-7). Actes du Congreso del cincuentenario del Departamento de Estudios Iberoamericanos de la universidad de Sofía "San Clemente de Ojrid" - octubre 2011, Bulgarie.



Les cahiers du

LAPSI

Revue du Laboratoire d'Analyse des Processus Sociaux et Institutionnels
Université Constantine 2, 25000, Algérie



Éditions du **LAPSI**

N°9, Décembre 2012 ISSN N° 1112-458X

Varia

La *Hawma* : les processus de disqualification d'une institution ottomane (Alger 1830)

Isabelle GRANGAUD*

Malgré les vestiges matériels et culturels, qui ont bon gré mal gré traversé le temps, l'Alger ottomane peut paraître bien lointaine¹. L'histoire contemporaine, depuis la conquête française en 1830, n'a pas seulement remarquablement bouleversé les repères de la société de l'époque précoloniale : elle a façonné les représentations que nous pouvons avoir de celle-ci aujourd'hui et l'image projetée, par comparaison, d'un monde vétuste. Cette distance, qui n'est pas seulement temporelle, mais faite de décrochages et de retournements qui affectent une histoire tourmentée, l'historien de la période ottomane ne peut que s'y confronter dans la mesure où, loin d'être neutre, cette distance est au contraire totalement partie prenante de la construction de son objet. Cela ne peut qu'affecter le cours de l'enquête historique. Loin de s'inscrire dans le déroulement tranquille d'une chronologie mettant en ordre une information sagement préservée par le temps, celle-ci doit d'abord et avant tout se donner les moyens de s'interroger, en tâchant d'en retracer les processus historiques, sur les oublis et les pertes de sens à propos d'anciennes pratiques, activités et institutions, dont on n'a plus même l'idée aujourd'hui. Un tel travail passe parfois par un détour du côté de pratiques sociales actuelles, familières, que l'on avait cru simplement

* IREMAM (CNRS/AMU, UMR 7310), Aix en Provence, France.

¹ Une première version de ce texte a été publiée en 2009 en anglais sous le titre « Masking and Unmasking the Historic Quarters of Algiers: The Reassessment of an Archive », dans l'ouvrage collectif édité par Celik, Z., and Clancy-Smith J. (2009), *Walls of Algiers: Peoples, Images, and Spaces of the Colonial and Postcolonial City*, Getty et University of Washington Press, p. 179-192.

« traditionnelles » et qui pourtant se révèlent être bien plus que cela, les traces d'une organisation politique qui, depuis, s'est perdue.

Dans les pages qui suivent, j'ai cherché à saisir les modalités de délégitimation d'une institution urbaine assez centrale dans la ville ottomane, la *hawma*, pour appréhender les pratiques et les langages tant sociaux que politiques de l'espace qui étaient constitutifs du rapport des habitants à leur ville. Mon enquête débute avec la mise en perspective d'un certain nombre de pratiques et de langages partagés aujourd'hui autour du voisinage et de la reconnaissance d'une appartenance commune à ce « quartier » que forme une *hawma*, affectant, quoique de façon informelle les modalités d'inscription dans l'espace de la ville d'Alger. Paradoxalement, cette entrée en matière par le très contemporain s'est imposée pour des raisons historiques. Si les chercheurs tenaient effectivement compte dans leur appréhension de l'organisation urbaine ottomane de cette entité *hawma*, c'était cependant généralement selon une conception très mécanique, essentiellement spatialisée mais dont les dimensions sociales et donc dynamiques n'étaient pas mises en perspective. Tout se passait comme si se distinguait, d'une part, un certain nombre d'armatures administratives issues d'un modèle de ville islamique et / ou maghrébine, plaquées sur la société et, d'autre part, des pratiques sociales populaires anhistoriques, perçues d'ailleurs, selon cette division paresseuse des sciences sociales, comme un objet « folklorique » et relevant à ce titre plus proprement de l'anthropologie². Il s'agissait pour moi au contraire de prendre au sérieux la dynamique de manifestations sociales, y compris les plus fluides, dans leurs rapports historiques avec les dimensions institutionnelles de leur pratique.

En l'occurrence, la mise à plat, même sommaire, des modes d'adhésion à cette forme de sociabilité fondée sur le voisinage trouve des échos dans des descriptions sociologiques plus anciennes et renvoie à un ensemble de droits liés à la communauté de résidence en un même espace dont les formalisations juridiques médiévales, et leurs prolongements ottomans ont eu des effets notables tout aussi bien sur les diverses

² L'historien anglais E.-P. Thompson, a montré tout l'intérêt de faire usage des collections des folkloristes ayant amassé les témoignages de pratiques et récits populaires partagés par une communauté. Mais alors que ces éléments étaient entrepris par ces derniers comme les survivances de croyances ancestrales, E.-P. Thompson propose d'y déceler les modalités de langages politiques susceptibles d'orienter les questionnements relatifs à la connaissance des sociétés du passé. Il suggère en effet d'y voir des sources historiques toutes aussi importantes que les traces laissées par la documentation produite par les institutions du pouvoir central, et propres à permettre une lecture renouvelée de cette documentation.

dimensions sociales et politiques de l'appartenance locale que sur les formalisations même de l'espace physique de la ville.

Dans un deuxième temps, j'ai cherché à repérer ce qui, dans la lecture des sources disponibles à l'époque ottomane, a pu rendre si difficile a priori, aux historiens, la mise en perspective d'une telle institution. Partant, j'ai reconstitué l'histoire des modalités de production de la documentation de cette époque principalement conservée au Centre des archives nationales d'Alger dans le « Fonds ottoman », dont l'établissement initial conduit, en fait, au tout début de la conquête française. Cela m'a permis de saisir les conditions dans lesquelles une catégorie spatiale de « hawma » est utilisée par l'administration française du domaine publique, qui ne recouvre en fait qu'imparfaitement les *hawma-s* considérées dans la documentation produite par les instances ottomanes, avant la conquête. Or, la constitution de cette catégorie ne s'explique pas si on ne saisit pas l'impact, d'autant plus important qu'il n'est pas réfléchi, d'un nouveau rapport à l'espace urbain imposé par les conquérants et lié au seul effet de leur présence, en masse et guerrière, dans la ville.

Ce retournement de l'espace a « naturellement » entraîné la délégitimation d'une institution urbaine comme la *hawma*, rendue dès lors, du moins formellement, invisible. Dans un dernier temps je discute cette approche des transformations de l'espace, générées par la puissance coloniale au XIX^e siècle, et conçues généralement comme étant le fruit de projets de réformes urbanistiques en profondeur. Pourtant, dans le cadre des premiers mois de la conquête d'Alger, les transformations considérables dont le centre de la ville a été le théâtre ne sont pas le fruit d'une conception réformatrice mais, en l'occurrence, le fruit de l'ignorance, associée à la nécessité toute physique de l'occupant de prendre place dans l'espace ; cette ignorance a eu pour effet, non seulement la mise en cause d'un espace social préexistant, mais encore, par défaut réflexif, son oubli et sa perte de sens.

La hawma : une institution oubliée

L'importance aujourd'hui de la référence à la *hawma* de la part des habitants d'Alger comme de ceux des villes algériennes mais aussi, plus largement, dans les villes maghrébines, pour caractériser certaines formes relationnelles liées au voisinage et à la co-résidence en même temps que l'espace lui-même dans lequel se déroule ces relations, a pour contrepartie une labilité dans ses formes et ses expressions, susceptible d'échapper à l'attention des observateurs des formes sociales de

l'urbanité³. En effet, la *hawma*, dans les discours et les pratiques, paraît n'être pertinente que ponctuellement et se loger essentiellement au sein d'expériences précises et même personnelles de la vie urbaine, s'effaçant devant d'autres formes actuelles d'expressions de l'identité urbaine plus en phase avec les cadres administratifs de l'organisation de l'espace urbain. Cela explique sans doute le peu d'attention portée, dans les études sociologiques, à cette réalité qui n'est d'emblée effective ni dans les définitions formelles des identités (que surplombe la famille ou les catégories socio-professionnelles) ni dans celles de l'espace, recourant à d'autres catégories et oppositions duelles, tels espaces administratifs / informels ; quartiers riches / pauvres ; habitats anciens / récents, etc. La *hawma* ne se laisse pas saisir d'emblée dans les mailles des discours sociologiques ou urbanistiques les plus courants, aux prises avec les cadres et les problématiques d'aménagements à l'échelle de l'action de l'Etat, et plus généralement avec des dynamiques effectives depuis le XIX^e siècle.

A contrario, l'ancienneté de la *hawma* ne fait que conforter l'idée des fondements archaïques (et dans tous les cas essentiellement traditionnels et passéistes) de ses manifestations, renvoyées à une dimension communautaire pré-urbaine⁴, au risque de faire injure à la vitalité de ses manifestations contemporaines. Or, c'est en interrogeant la réalité actuelle de la *hawma* dans sa fluidité même, qu'il est possible de saisir la nature de ce « quartier », mais encore de faire le lien avec des références

³ On est frappé par exemple du peu de cas fait de la *hawma* dans les études sur la ville. Les nombreux numéros de la revue *Insaniyat, Revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales*, consacrés à l'étude des phénomènes urbains, illustrent assez bien ce phénomène de moindre intérêt. Voir notamment : *Villes algériennes*, n° 5, mai-août 1998 (Vol. II, 2) ; « Oran, une ville d'Algérie », n° 23-24, janvier-juin 2004. Par comparaison, les études marocaines font plus de place à ce phénomène urbain. Voir par exemple, Naciri, M. (1982) « La médina de Fès : trame urbaine en impasses et impasse de la planification urbaine », in *Présent et avenir des médinas (de Marrakech à Alep)*, Tours, Urbama-Université de Tours (Fascicule de recherches n° 10-11), 237-254 ; Idrissi Janati, M. (2002) « Les images identitaires à Fès : divisions de la société, divisions de la ville », in Topalov, C. (dir.), *Les divisions de la ville*, Paris, UNESCO – Maison des sciences de l'homme, 347-372. Notons que la *hawma* des villes marocaines a aujourd'hui une réalité institutionnelle, avec l'existence d'un *shaykh al-hawma*, délivrant des certificats de résidence et des attestations de bonnes mœurs aux habitants de son quartier.

⁴ Icheboudene, L. (2002), « De la Houma à la cité : une évolution historique de l'espace social algérois », in *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, Vol. XL, n° spécial, 59-74. Voir également, sur la perception négative de la *hawma*, les contributions dans Oussedik F. (dir.), *Raconte-moi ta ville. Essai sur l'appropriation culturelle de la ville d'Alger*, Alger, Enag Editions. Le modèle du soff tribal a également été appliqué à la ville pour décrire l'origine des oppositions entre quartiers observées à l'époque coloniale.

plus anciennes pour en saisir les fondements et tâcher de reconstituer les évolutions d'un tel phénomène urbain⁵.

Prêtons un instant attention à l'étymologie du terme. La racine *ha-wa-ma* renvoie classiquement à la notion d'environnement, périmètre circulaire dessiné par le champ d'un regard, par exemple, ou encore correspond à une masse dense ou à un lieu densément pratiqué. La racine se décline en diverses directions mais il n'y a qu'au Maghreb que le terme *hawma* équivaut au mot quartier (du moins le traduit-on ainsi⁶), et les dictionnaires de la langue classique, tels le *Lisan al-Arab* ou le Kazimirski, ou moderne tel le Reig de 1983, ignorent ou ne retiennent pas cette acception du terme du moins pour le Machrek⁷. Le terme selon cette acception appartient donc aujourd'hui au registre de l'arabe parlé et précisément pour désigner un lieu de résidence : *wash hiyya hawmtak ?* À Alger veut dire : où habites-tu, littéralement « quelle est ta *hawma* ? ». En ce sens, le terme, plutôt qu'à des unités spatiales circonscrites, telles que le présuppose la notion de quartier, réfère plus précisément au fait du vivre ensemble en ville, et quelles que soient les zones de résidence urbaines : aussi bien dans le vieux centre urbain de la Casbah, que dans les zones d'habitation datant de l'époque coloniale ou encore dans les cités qui, plus récemment, se sont développées à la périphérie de la ville.

Que quelqu'un vous dise qu'il n'a plus de *hawma*, et il ne voudra pas dire pour autant qu'il est un sans domicile fixe, ni même n'aura définitivement perdu la trace de l'endroit où il habitait, mais plutôt qu'il

⁵ Je me permets sur ce point de renvoyer à Grangaud, I. (2010), « hawma », in Topalov C., Coudroy de Lille, C., Depaule, J.-C. et Marin B. (dir.), *L'aventure des mots de la ville à travers le temps*, Paris, Robert Laffont, p. 573-576. Le développement qui suit résulte d'une enquête succincte menée à Alger et Constantine. Je remercie mes interlocuteurs, en particulier, et ils se reconnaîtront, Ali, Amel, Amina, Kamel, Khedidja, Malik, Nadia, Pierre-Yves et Sami, ainsi que, tout spécialement, mon frère Sélim.

⁶ Notons que dans les journaux le terme (*hawma*, plur. *Hawmât*) est transcrit en français sous la forme houma.

⁷ Ibn Manzour (1998) *Lisan al-Arab*, [XIII^e s.] rééd. Beyrouh, Dâr al-ma'arif Librairie du Liban ; Kazimirski, A. de B. (1860), *Dictionnaire arabe-français* Paris, Maisonneuve ; Reig, D. (1983) *Dictionnaire arabe-français, français-arabe. As-Sabil*, Paris, Larousse.

Le Kazimirski, qui reprend en fait la notice de *Lisan al-Arab*, en la traduisant, note cependant au surplus qu'en Algérie « huma » désigne un quartier de la ville. Il faut se reporter à un dictionnaire de parler maghrébin comme le Beaussier, ou Prémare, pour que le terme désigne expressément un quartier. Beaussier M. (1958), *Dictionnaire pratique arabe-français contenant tous les mots employés dans l'arabe parlé en Algérie et en Tunisie*, [1887], Alger, La Maison des Livres ; Prémare, A.-L. de. (1993-1999), *Dictionnaire arabe français - langue et culture marocaines*, Paris, l'Harmattan.

aura perdu de vue les gens qu'il y fréquentait⁸. La *hawma* renvoie en effet très souvent à une expérience juvénile partagée avec d'autres enfants ou jeunes gens d'un espace défini par les lieux communs d'habitation, et l'exercice d'activités ludiques dans ce cadre⁹. *Hawmtî*, « ma *hawma* », correspond au quartier d'enfance, faits de liens étroits construits à la faveur d'une relation de voisinage entre enfants ou jeunes gens, renforcée souvent par la fréquentation de la même école. Dans ce contexte, il s'agit de petites unités de voisinage, à l'échelle d'une impasse, ou d'une ruelle, ou encore d'un immeuble, sans commune mesure avec les plus vastes circonscriptions que l'on désigne dans le langage administratif lorsque l'on réfère au *hayy* par exemple. La *hawma* désigne le lieu où, quotidiennement, l'on se retrouve dans les moments d'oisiveté, pour discuter ou jouer. Les enfants de la *hawma* s'identifient à une pratique commune de leur environnement résidentiel ; plus grands, ils se reconnaissent lors de réunions ou repas à caractère cérémoniel, lorsque par exemple l'un d'eux se marie, et invite l'ensemble des gens du « quartier » à partager un repas en commun, entre voisins (et précisément jeunes du « quartier »). Sous cet angle, l'angle de la pratique individuelle, la *hawma* n'existe pas d'emblée, on la fait ou pas, on investit cet espace social, ou pas. Elle n'a pas plus de réalité géographique préalable qu'elle n'a de réalité sociale préalable, du moins faut-il toujours la reconstruire, ou mieux la reconnaître, elle est la résultante de pratiques auxquelles on adhère plus ou moins activement.

La *hawma* n'existe pas en tout ni n'existe nécessairement partout, elle est un des langages partagés des gens de la ville. Elle forme un espace qui a un centre plus qu'une frontière, qui se formalise non pas à proprement parler géographiquement mais en vertu de ceux qui en sont. C'est la proximité activée qui construit l'espace de la *hawma*. Et la *hawma* qui construit l'appartenance urbaine : elle définit un groupe de reconnaissance, fondé non pas sur des liens familiaux mais sur des relations de voisinage - et qui le distingue des « étrangers », précisément les *barrânî-s*, ceux qui sont « au dehors ».

⁸ Prémare dans son dictionnaire d'arabe marocain, *op.cit.*, signale que l'expression « il n'a pas de *hawma* » peut être utilisée aussi pour désigner un « apatride », ce qui, à une autre échelle signifie la même chose.

⁹ Sur la sociabilité juvénile se déployant au sein des quartiers et son rôle dans la construction des identités politiques et militantes à l'époque coloniale, voir l'article de Carlier, O., (1988), « Espace politique et socialité juvénile: La parole étoiliste en ses quartiers, contribution à une étude du "nous" », in Carlier, O., Colonna, F., (éd.) *Lettrés Intellectuels et militants en Algérie 1880-1950*, Alger, OPU.

Encore, dans la *hawma*, y déploie-t-on des relations qui pour ne pas être d'ordre familial ne se confondent pas pour autant avec les relations amicales, ou professionnelles. La *hawma* n'est pas un lieu où l'on drague. Les relations entre jeunes se limitent essentiellement à l'espace de résidence, au sein de la communauté qu'ils forment entre eux, et celles à l'égard des filles, *banât al-hawma*, faites de déférence et de respect, s'associent aux mêmes codes de l'honneur que l'on déploie dans le cadre familial, et par lesquelles on défend la réputation du « quartier », celle des gens qui y habitent.

De même, à l'appartenance à la *hawma* sont associés des droits : droits à la défendre et à y circuler, droit encore à certaines formes d'appropriation, au moins symboliques, de l'espace. Parmi les anecdotes révélatrices à cet égard, un message télévisé relatif à la prévention de la sécurité routière, il y a quelques années, mettait en scène les cas d'infractions de la route au sein des espaces de résidence. On y voyait un homme pris en flagrant délit pour avoir pris un sens interdit, et arrêté par un policier. Le conducteur arguait que sa conduite était liée au fait qu'il se trouvait dans son « quartier » : *rânî fi hawmtî*, signifiant par là implicitement qu'il pensait pouvoir échapper aux sanctions prévues par le code de la route. De façon plus ou moins affirmée, les relations de voisinage se revendiquent d'une économie de droits et de devoirs fondée sur la co-résidence.

L'appartenance à la *hawma* renvoie donc à une expérience de l'appartenance locale, pleinement partie prenante d'une façon d'habiter la ville, de se représenter l'espace urbain à travers les formalisations d'un espace social, avec ses envergures, ses pratiques spécifiques, ses langages partagés et ses droits de voisinage, et qui pour n'avoir pas, en principe, de reconnaissance officielle, face aux lois nationales quand, ponctuellement, elles s'y opposent, n'en ont pas moins un poids social, et ne prétendent pas moins à une légitimité que l'on peut chercher à faire valoir. L'exemple cité ci-dessous montrait la mise à l'index de ces coutumes partagées, leur illégitimité, et en même temps, a contrario, soulignait précisément, par la mise en scène d'une telle situation, la dimension partagée de cette conception du bon droit de voisinage qui autoriserait à prendre un sens interdit.

Dans le même temps, le langage et les pratiques de la *hawma* sont perçus par ceux-là mêmes qui en usent, comme des expressions populaires, appartenant au mieux au domaine de l'oralité (soit de l'arabe

dialectal) et du folklore¹⁰, et faisant appel à des sentiments considérés comme relevant de la sphère quasi privée. Sa définition même, en tant qu'espace urbain exclusivement fondé sur des relations sociales, aux délimitations fluctuantes en fonction de la configuration et de l'intensité changeantes du réseau qui la meut (ce qui la rend difficilement cartographiable), lui donne tous les signes de l'informalité. Informalité que renforce le fait que la *hawma* à Alger, contrairement à ce qui existe dans les villes marocaines, ne relève pas de la nomenclature municipale contemporaine¹¹. Celle-ci a intégré d'autres termes et d'autres réalités de découpage de l'espace urbain (en particulier, le terme moderne *hayy* pour désigner la circonscription à l'échelle la plus petite) et ne reconnaît aucune réalité institutionnelle à la *hawma*.

Cette description de la *hawma* à Alger aujourd'hui, trouve un écho très singulier dans l'observation entreprise par Roger Letourneau, un siècle plus tôt, en 1912, à propos des quartiers de Fès à la veille de l'instauration du protectorat français sur le Maroc. Il repérait deux types de quartiers : un premier type, qu'il disait « officiel », dont il proposait la cartographie, et un second bien différent. Ce dernier, le « quartier social » ainsi que Letourneau l'avait identifié, se définissait, selon ses termes, comme une « petite cellule qui doit sa vie aux liens personnels que le voisinage a établis entre ses habitants et qui, en cas d'événements importants, peut jouer un certain rôle politique »¹². Dans sa volonté de repérer des armatures administratives et politiques, d'emblée peu visibles pour l'observateur extérieur (comme généralement dans les sociétés « pré modernes »), et pourtant essentielles aux yeux de ce spécialiste de la ville maghrébine, la description de Letourneau de ce qu'il appelait aussi, pour les distinguer des entités administratives (et fiscales ?) plus abstraites, les « quartiers réels » est remarquable par les proximités avec les fondements des *hawmâ-s* algéroises, à savoir l'impact des liens sociaux consacrés par l'appartenance locale, la cohabitation en un même lieu et le voisinage. L'auteur soulignait encore l'originalité, selon lui, d'une telle entité sociale quant à son inscription dans l'espace : à l'inverse des quartiers des

¹⁰ On connaît, parmi les genres musicaux populaires et contestataires, l'émergence depuis quelques années du « rap houma ». Le terme *hawma* est volontiers annexé à des associations urbaines, telle l'importante structure Ouled Houma, association sportive et culturelle d'Alger.

¹¹ Voir *supra.*, note 1.

¹² Letourneau, R. (1949), *Fès avant le protectorat*, Casablanca, Société marocaine de librairie et d'édition (Mesnil, impr. De Firmin-Didot), p. 213. Par ailleurs le même auteur s'est fondé sur sa bonne connaissance de cette vieille cité pour produire une synthèse sur les caractéristiques des villes maghrébines. Voir. Letourneau, R. (1957), *Les villes musulmanes de l'Afrique du Nord*, Alger, La Maison des livres.

villes françaises, ce qui délimitait ces « quartiers réels » les uns des autres n'étaient pas les rues qui bordent les pâtés de maisons mais le dos même des immeubles, la rue constituant au contraire non pas la frontière mais le cœur même de ces quartiers.

Cependant, on peut se demander si cette description, toute pragmatique qu'elle pouvait être, ne restait pas malgré tout prisonnière d'une certaine conception de l'organisation spatiale, modélisante, et de ses hiérarchies empruntées au modèle qui était familier à l'auteur, en négligeant de prêter plus avant attention aux fondements historiques de la conception de l'espace urbain qu'une telle entité sociale invite à revisiter. En effet, un éclairage renouvelé sur ce point nous est proposé par le travail plus récent d'un historien du droit médiéval, celui de Jean Pierre Van Staëvel à propos de l'organisation de l'espace urbain des villes du Maghreb¹³. Ce dernier s'appuie sur l'analyse d'un ouvrage du X^e siècle, compulsant les décisions des juristes malikites relatives aux rapports entre propriétaires de biens vicinaux et des propriétés à la voirie, qui constituera la référence de base en matière d'urbanisme au Maghreb jusqu'au XIX^e siècle. Il n'est pas inutile de noter que c'est précisément dans les années qui suivent l'occupation française qu'est établie une ultime copie du texte médiéval¹⁴.

C'est à partir de l'analyse des discours normatifs ainsi produits que Jean-Pierre Van Staëvel met notamment en perspective la hauteur des droits attachés aux usages des espaces urbains et conséquemment les conceptions qui sous-tendent les formes de qualification, d'organisation

¹³ Van Staëvel, J.-P. (2001), *Les usages de la ville dans l'occident musulman médiéval (IX^e-XIV^e siècle)*, doctorat d'histoire de l'Université de Lyon II; voir aussi du même auteur, (2000), « Le Qâdî au bout du labyrinthe : l'impasse dans la littérature jurisprudentielle mâlikite (al-Andalus et Maghreb, 3^e/IX – 9^e/XV^e s.) », in Cressier P., Fierro M. et Van Staëvel, J.-P. (éd.), *Urbanisme musulman*, Casa de Velázquez –CSIC, Madrid, p. 39-63.

¹⁴ Isâ b. Musa Ibn al-Imâm al-Tûtilî (323/934-35 – 380/990), *Kitâb alal-qadâ wa nafy ad-darâr 'an al-afniya wa-l-turûq wa l-mabanî wa l-sâhât wa l-shajâr wa l-jâmi'*. Le manuscrit de ce texte, qui constitue l'une des trois copies utilisées par J.-P. Van Staëvel se trouve à la BN d'Alger sous le titre « Solution de Malik relatifs aux propriétés urbaines et rurales et aux rapports des propriétaires entre eux et à la voirie, 1252 (1837) », côté 1292, 1er folio). Mais il venait probablement d'une bibliothèque privée de Constantine. Il a connu une première traduction en français par Barbier (1900-1901), « Des droits et obligations entre propriétaires d'héritages voisins ». *Revue algérienne, tunisienne et marocaine de législation et jurisprudence*, XVI, p. 9-15, 17-23, 42-56, 93-104, 113-144 et XVII, p. 65-84, 89-108. Dans sa thèse, J.-P. Van Staëvel, propose une révision de la traduction d'une partie importante du texte. Ce texte discute de toutes les formes d'aménagements et leurs conditions juridiquement admises de possibilité de l'espace urbain.

et de hiérarchie de l'espace. Plus précisément, son analyse tente de cerner les processus d'empiètement de la voie publique, dont résulterait en particulier la prolifération des impasses¹⁵, qui ont généralement été considérées comme la caractéristique par excellence du développement anarchique de la ville islamique¹⁶. Il montre que cette idée d'anarchie s'est imposée par ignorance des logiques juridiques sous-tendant les transformations de l'espace, en considérant comme allant de soi l'existence d'un espace public inaliénable et ses empiètements comme, dès lors, des formes de privatisation induite par quelques-uns, qui auraient été permises par le laxisme des juristes¹⁷, d'un espace ne pouvant en principe être approprié. Penser ainsi le rapport à l'espace consistait en fait à concevoir juridiquement la ville sur le modèle du droit romain. Or, Van Staëvel montre que la conception juridique de domanialité publique, telle qu'elle est conçue par le droit romain, à savoir : inaliénabilité, imprescriptibilité du domaine public, comprenant notamment le réseau viaire, ce principe n'était pas pertinent selon le droit malikite. Le critère fondamental que reconnaissait ce dernier résidait en fait dans la destination des voies, le degré de leur affectation à l'usage des passants et l'effectivité de cette utilisation. Le réseau viaire ne relevait pas d'emblée du « domaine public » mais du bien commun, et à ce titre théoriquement « non sujet à l'appropriation individuelle »¹⁸ ; du moins distinguait-on les voies passantes utilisées par tous, de celles, ruelles ou impasses, fréquentées par les seuls riverains. Ce qui autorisait des propriétaires d'immeubles voisins à installer une porte à l'entrée de l'impasse qui les desservait était leur usage effectif de cette impasse, et de même pour ce qu'il en était des constructions depuis les immeubles mordant sur une

¹⁵ « Le Qâdî au bout du labyrinthe ... » *op. cit.*, p. 39-40.

¹⁶ Sur ce point, qui constitue un élément de base de l'analyse orientaliste des villes du monde musulman (l'anarchie urbaine), la bibliographie est abondante. Je me permets de renvoyer à quelques unes des multiples critiques, maintenant anciennes, de cette conception : Wirth, E. (1982), « Villes islamiques, villes arabes, villes orientales », dans *La ville arabe en Islam*, in Bouhdiba, A., et Chevallier, D. (dir), Tunis, Cérès, p. 193-225 ; Raymond, A. (1985), *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Paris, Sindbad ; Ilbert, R. (1982), « La ville islamique : réalité et abstraction », in *Les Cahiers de la recherche architecturale*, 10/11, p. 6-14. Ces critiques mettent surtout en perspective l'incapacité du modèle de la ville islamique à tenir compte des contingences historiques, et au contraire l'existence d'institutions contrevenant à cette idée d'anarchie.

¹⁷ Sur la discussion de ce point, opposant notamment Brunschvig, R. (1947), « Urbanisme médiéval et droit musulman », in *Revue des Etudes Islamiques*, p. 127-155), qui retient cette conception laxiste des juristes, à Van Staëvel, J.-P. voir Nejmeddine, H. (2003), « La rue dans la ville de l'occident musulman médiéval d'après les sources juridiques malikites », in *Arabica*, L, 3, p. 273-305.

¹⁸ « Le Qâdî au bout du labyrinthe ... » *op. cit.*, p. 41.

voie passante. Dès lors qu'une voie n'avait d'usagers que ses riverains, ceux-ci étaient en mesure de disposer ensemble de cet espace, pour peu qu'ils s'entendissent sur ses nouveaux usages, en faisant recours à l'autorité juridique. J. P. Van Staëvel montre de cette façon que le processus d'empiètement sur la voie passante « serait beaucoup plus à mettre en relation avec les logiques et les stratégies d'utilisation des espaces de circulation, logiques et stratégies partagées par l'ensemble des habitants », juristes compris. Selon cette conception, la ville était faite d'espaces de proximité sur lesquels, en vertu de l'activité de voisinage, des droits d'usage collectifs étaient pratiqués à la discrétion des habitants et indépendamment du pouvoir central mais également juridiquement reconnus le cas échéant, ce qui contribuait à terme à la transformation de l'espace.

Cette perspective, qui pourrait être renforcée par l'analyse en terrain maghrébin de pistes de recherche initiées ailleurs dans les sociétés ottomanes depuis quelques années¹⁹, donne une tout autre dimension aux pratiques aujourd'hui conçues comme folkloriques d'un espace socio-spatial comme la *hawma* : loin de résulter d'une pure pratique communautaire d'un type archaïque, tournant le dos à la ville, elle apparaît au contraire s'inscrire de plain-pied dans une certaine conception des modes d'usages et d'appropriation de l'espace urbain, fondés sur l'appartenance locale et les réseaux de voisinage. D'ailleurs, le terme *hawma*, à l'époque ottomane, et jusqu'à la conquête française, ne ressortissait pas simplement du langage commun. Il apparaissait souvent également sous la plume des *'adûl* et autres producteurs de la documentation juridique d'alors qui, mobilisant ce référent de proximité pour situer les immeubles, rendaient compte de sa pertinence dans leurs conceptions de l'espace urbain²⁰.

¹⁹ Notons par ailleurs que la responsabilité collective pénale reconnue aux propriétaires ou au locataire d'un immeuble, ou à l'ensemble des habitants d'un îlot a été formalisé plus spécifiquement par le droit hanafite et a contribué à façonner l'organisation des communautés de voisinage et pouvait, ainsi que le souligne Hülya Canbakal « former la base de contrats sociaux nouveaux entérinés par la volonté collective ». Voir, sur ce point, Baber, J. (1999), "Property as an Institution of Social Integration. Secular and Religious elements Hanafite law. Fonction and Limits of the Absolute Character of Government Authority", in Id., *Contingency in a Sacred Law*, Brill, p. 189-218 ; Canbakal H. (2004), « Some Questions on the Legal Identity of neighbourhoods in the Ottoman Empire », *Anatolia Moderna Yeni Anadolu*, X, p. 131-138. Le poids de ces considérations sur la formalisation des quartiers, voire des villes, a été surtout observé jusqu'ici en Orient et en Anatolie. Il semble bien, pourtant, qu'en terrain maghrébin, des phénomènes comparables pourraient être pris en considération.

²⁰ Le terme pouvait désigner de façon générique de vastes circonscriptions, mais plus souvent il renvoyait à des unités étroites, aux frontières mouvantes, constituant

Ainsi, si la *hawma* est aujourd'hui une pratique informelle, il n'en a pas toujours été ainsi. Au contraire, ce que l'on observe actuellement paraît bien plutôt constituer la trace d'une ancienne institution fondée sur l'appartenance locale et les liens sociaux, par lesquels les gens pouvaient se faire reconnaître des droits « à la ville ».

Cette conception du « quartier » comme institution, fondée et dynamisée non pas sur une unité territoriale ou sur une identité ethnique particulière, mais sur les relations sociales de voisinage et des droits communs sur l'espace, s'est avérée être un phénomène assez développé à l'époque moderne et non pas seulement au Maghreb. Des études récentes ont montré sa vitalité dans les villes ottomanes, en particulier anatoliennes où, sous le nom de *mahalle*, ces quartiers constituaient des alternatives au principe des millets confessionnels et ethniques (forme communautaire que l'historiographie a longtemps et un peu trop systématiquement privilégié dans l'analyse urbaine) et un langage urbain souvent déployé au sein des tribunaux, qui ont laissé de nombreuses traces, là encore, dans la culture populaire urbaine d'aujourd'hui²¹. La dimension institutionnelle des pratiques sociales, qui dans les sources historiques et les traces contemporaines ne se rend pas visible d'emblée en tant que telle, invite le chercheur de l'époque moderne, pour en rendre compte, à prêter attention à des manifestations sociales apparemment discontinues quoique répétitives dans le temps, mettant en œuvre des langages partagés et des comportements fondés moralement et reconnus en droit²². Elle invite également à s'interroger, dans le cas de la *hawma*

l'environnement immédiat d'une mosquée ou les habitations d'une même ruelle. Sur une telle définition de la *hawma* à Constantine à l'époque ottomane, voir Grangaud I. (2010), *La ville imprenable. Une histoire sociale de Constantine au 18e siècle*, Constantine, Editions Media Plus, p. 90 et suiv. ; sur Alger, Grangaud I., (2004) « Alger au miroir de ses sources ? Ce que le fonds d'archives de la Régence est à son histoire ottomane », in *Alger, lumières sur la ville*, actes du colloque international du 4 au 6 mai 2002 à l'EPAU, mai 2002, Alger, Editions Dalimen, Vol. 1, p. 35-42.

²¹ Sur ce point, voir l'étude sur Adana au 18ème siècle de Isik Tamdogan, et le long développement qu'elle y consacre aux *mahalle* dans cette ville, notamment comme instance morale agissant en justice : Tamdogan, I. (1998), *Les modalités de l'urbanité dans une ville ottomane*, doctorat de l'EHESS, Paris, (non publié). Voir également le dossier fourni dirigé par la même auteur dans la revue *Anatolia Moderna*, n° X, notamment l'introduction de celle-ci (2004), « Le quartier (mahalle) de l'époque ottomane à la Turquie contemporaine », *ibid*, p. 123-125 et, concernant l'époque ottomane précisément, sa contribution sur « Les relations de voisinage d'après les livres de morale ottomans (XVe-XVIIIe siècles) », *ibid*, p. 167-177.

²² Cette approche a été magistralement illustrée par Claude Cahen à propos de la mise en perspective d'un groupe social urbain, les *ahdât*, fondé précisément là encore, sur l'appartenance locale à Bagdad aux 9-12ème siècles, dont le rôle politique se distinguait

algéroise en particulier, sur les processus historiques qui ont contribué à sa délégitimation en tant qu'institution.

« L'espace retourné »²³

Les études historiques sur les villes du Maghreb à l'époque ottomane ont restitué une image de la *hawma* généralement bien différente de la configuration de l'institution urbaine dont on a cherché à repérer, à partir d'une observation des manifestations les plus actuelles de l'identité urbaine, l'efficiences ; soit entièrement perçue comme un espace familial ou ethnique cohérent de type proto-urbain (selon le modèle de la « ville segmentaire »), soit inversement comme un appareil instrumental du pouvoir central plaqué sur la ville, elle a le plus souvent été appréhendée comme une structure fixe, découpant le territoire urbain (et donc cartographiable), selon une division systématique et régulière de l'espace physique, sans souci des pratiques et des dynamiques sociales qui la façonneraient²⁴. Pour une part, la lecture historique biaisée de la *hawma* dans une ville comme l'Alger ottomane est liée à la force du modèle de la ville islamique et à l'empreinte d'une vision par trop stable, mécanique et aux formes généralisées des institutions urbaines de la ville dans le monde musulman²⁵. Selon cette perception, il n'était pas permis d'entrevoir ne serait-ce qu'un lien entre les *hawmâ-s* de l'époque précoloniale et celles actuelles²⁶. Pour une autre part, l'invisibilité relative de la *hawma* actuelle dans les analyses de l'espace urbain, à fortiori en tant que trace d'une institution précoloniale disparue, est liée au fait que la recherche a été longtemps captivée par les effets majeurs sur les

notamment dans des périodes de crise sur la base d'une lecture fine des chroniques médiévales. Voir Cahen, C. (1958-59), « Mouvements populaires et autonomisme urbain dans l'Asie musulmane du Moyen-Age », in *Arabica*, V et VI.

23 Allusion à l'ouvrage désormais classique du géographe Marc Côte, Côte, M. (1992), *L'Algérie, ou l'espace retourné*, Éditions Flammarion, Paris, qui met en perspective les phénomènes massifs de double retournement de l'espace algérien avec la colonisation puis l'indépendance.

24 Voir Missoum, S. (1998), *Alger à l'époque ottomane. La médina et la maison traditionnelle*, Aix en Provence, Edisud, 2003 ; Shuval T. (1998), *La ville d'Alger vers la fin du XVIIIème siècle, Population et cadre urbain*, Paris, CNRS éditions.

25 Par contraste, on soulignera combien l'analyse précitée de C. Cahen, court-circuite d'emblée l'impact d'un tel modèle en montrant qu'il est le produit d'une lecture littérale d'un type de sources qui ne parlent pas de ce à propos de quoi les historiens ont eu tendance à les interroger.

26 Tout se passait comme si les *hawmât* d'aujourd'hui dans leur appareil populaire ne pouvaient avoir de lien de parenté avec celles issue d'une infrastructure politique. Voir Icheboudene, L., *op. cit.*

réalités d'aujourd'hui des processus de la modernité coloniale en matière d'urbanisme et de formalisation de l'espace tant physique que social²⁷.

Mais la vision tronquée de l'espace urbain ottoman par ses historiens s'est construite aussi, plus qu'on ne l'a dit, au contact d'une production archivistique née avec la conquête française. Cela tient au fait que l'on a eu tendance à considérer les premières productions administratives des conquérants français - en particulier lorsque cette production ne s'affirmait pas comme réformatrice mais au contraire prétendait reconduire l'organisation ottomane, a fortiori quand elle était en arabe - comme étant des productions pouvant donc être lues et interprétées comme l'état d'une organisation ottomane. Cela n'est pas propre à la question de l'espace urbain et de la *hawma*, Tout un ensemble de données produites au début de la conquête ont été perçues comme constituant un état exact de la situation précoloniale, d'autant plus que ces données étaient le produit d'une première organisation administrative qui va très vite disparaître – ce sont les cas de corporations par exemple, et des formes d'organisation du commerce, c'est le cas aussi de tout ce qui a trait à la propriété²⁸. De cette façon, une circonscription de papier, sous le nom de *hawma*, a été inventée dans les premiers mois et les premières années de la conquête française, qui a durablement opacifié la teneur de ce qu'il en était avant 1830. Pour les historiens du moins ; car pour les gens de l'époque, c'est une autre histoire. Et c'est ce dont il nous faut rendre compte.

Dans les archives historiques de l'Algérie, de grosses quantités de titres de propriétés de différentes sortes - propriétés privées ou *habûs*²⁹,

²⁷ A l'échelle de l'Algérie, M. Côte, *op. cit.*, Voir également, Benkada, S. (2004), « Savoirs militaires et modernité urbaine coloniale. Le rôle des ingénieurs du génie dans les transformations des villes algériennes : le cas d'Oran (1831-1870) », in *Insaniyat*, « Oran, une ville d'Algérie », n° 23-24, p. 135-150.

²⁸ A. Henia, à propos d'un travail sur la Tunisie ottomane, mais dont les résultats, notamment quant à la relecture assez systématique des concepts juridiques susceptible de permettre suivre les évolutions institutionnelles en matière de propriété, sont tout à fait opérants s'agissant de l'Algérie ottomane, a bien montré l'erreur faite par les historiens ottomanistes qui ont considéré des catégories fabriquées au moment de la conquête pour traduire des réalités locales comme étant des catégories ottomanes. Voir., Henia, A. (1999), *Propriété et stratégies sociales à Tunis (XVI^e - XIX^e siècles)*, Tunis, Publications de la Fac. Des Sciences humaines et sociales de Tunis,.

²⁹ Le *habûs* ou *waqf* consiste en une donation à perpétuité qui à la différence des propriétés privées, ou *malk*, les rendent en principe inaliénables. Elles peuvent cependant faire l'objet de locations ou de locations à perpétuité ('*anâ*'). La donation intègre souvent, avant que d'être dévolue à sa destination finale (qui est généralement une institution dont cette pratique assure le fonctionnement), des usufruitiers que désigne le donateur et qui

concernant différents types d'opérations sur les biens (héritage, vente, legs, dons, donations perpétuelles et locations de différents types) - relatifs dans une grande majorité aux propriétés immobilières et foncières d'Alger et de son arrière-pays, ont été conservées. La forme de cette conservation est, là encore, de façon dominante celle de sommiers (distinguant notamment biens *habus* et biens privés) rassemblant des résumés de ces opérations selon un classement géographique dans et hors de l'enceinte de la ville - et par quartiers ou plus précisément par *hawma*.

Cette documentation a généralement été considérée par les historiens comme constituant un fonds archivistique issu de la production d'institutions ottomanes, dont les traces matérielles de l'activité auraient ainsi été conservées jusqu'à nos jours. Cette perspective pouvait paraître d'autant plus plausible que les classements étaient en langue arabe et faisaient référence à une toponymie manifestement ottomane, de même que le contenu de la documentation était d'époque ottomane, pouvant remonter au XVI^e siècle -période de l'instauration de la domination ottomane- avec cependant une partie des actes datant des premières années de la conquête française. A propos de ce fonds, dit aujourd'hui « fonds ottoman », il a dès lors, depuis l'indépendance de l'Algérie, été davantage question de discuter des modalités d'une dénomination le concernant qui l'inscrive dans la perspective plus vaste de la continuité de l'histoire nationale³⁰ que de mettre en perspective, dans le but d'en qualifier précisément le contenu au regard de cette histoire ottomane, les modalités de constitution et le sens de ces classements. Faute de l'élaboration d'un tel questionnement, la tendance des archivistes a consisté à opérer à diverses reprises des ordonnancements visant à nettoyer le fonds pour remédier, du point de vue de cette lecture nationale, à un certain nombre de désordres apparents. Ces opérations ont finalement contribué à « ottomaniser » ce fonds, quitte à présumer de façon un rien naïf d'une volonté sans faille des autorités coloniales françaises de préserver *in extenso* la documentation historique du pays.

Or, la constitution de ce fonds, en réalité, est postérieure à l'échéance 1830³¹, elle est le produit de l'activité, d'une grande importance au regard

généralement forment une lignée à venir, faisant courir l'usufruit du bien sur plusieurs générations jusqu'à extinction de la lignée.

³⁰ Sur le débat relatif à la dénomination de ce fonds d'archive ottoman, voir l'article de Soufi, F. (2000), « Les archives, une problématique de patrimonialisation », *Insaniyyat Patrimoine(s) en question*, n°12, (vol. IV, 3), p. 129-150, en particulier, p. 142.

³¹ Sur les développements qui suivent, je me permets de renvoyer à plusieurs de mes travaux : « Alger au miroir de ses sources ? ... », *op. cit.* ; id. (2008) « Affrontarsi in archivio. Tra storia ottomana e storia coloniale (Algeria 1830), in *Quaderni Storici*, n° 129, a. XLIII, 3, dossier sous dirigé par id., *Società post-coloniali : ritorno alle fonti*, p.

du projet de la conquête française, de l'administration du domaine mise en place en octobre de cette année-là : repérer l'état de la propriété en vue de s'appropriier les biens relevant du domaine public et de contrôler le bien fondé des conditions d'appropriation des propriétaires privées, sous peine, en cas de défaillance, de les adjoindre à la propriété publique. L'opération fut expressément algéroise. D'une part parce que, première prise parmi les villes du Beylik, Alger représentait durant les premières années, la seule véritable poche conquise à partir de laquelle se développa la première colonisation ; d'autre part parce qu'elle était considérée par les agents mêmes du domaine comme devant faire figure de modèle dans la perspective de la mise en place d'une administration à l'échelle de la totalité du pays. Evidemment, cette opération ne trouve naturellement pas les éléments disponibles visant à établir l'état de la propriété. La notion même de domaine public se heurta à des modes de qualification de la propriété et de possession qui ne s'adaptaient pas d'emblée au cadre qu'ils supputaient. Aussi bien, la documentation dont on dispose est à la fois le résultat de la volonté systématique d'établir un état de la propriété et la mise en forme première de cette catégorie jusque là inexistante de « domaine public ».

Par-delà cette dimension proprement batailleuse de la documentation, érigée en arme de combat dans le contexte conflictuel autour des droits de propriété auquel présida son élaboration, il en va de la façon, toute pratique, dont va être mise en œuvre la constitution de cet état de la propriété. A défaut de disposer d'un cadastre ou son équivalent, les autorités vont procéder à des campagnes de vérification auprès des propriétaires eux-mêmes, dont ils vont exiger qu'ils produisent, sous peine d'être dépossédés, les titres de propriétés permettant justifiant l'appropriation de leurs biens : « Pour constituer définitivement le Domaine, annonce l'intendant en chef au Ministre de la Guerre en janvier 1831, et arriver à une connaissance plus exacte des immeubles dont il se compose, il y aura lieu d'exiger la production de tous les titres de propriété avec soin d'en dresser l'inventaire, de les louer et affermer et d'en toucher les revenus pour le compte du Trésor »³². Toutes ces

621-652 ; id., (2009), « Prouver par l'écriture. Propriétaires algérois, conquérants français et historiens ottomanistes », in *Genèses*, n° 74, dossier dirigé par Backouche, I., et Naepels, M., *Faire la preuve*, p. 25-45, id. (2012), « Dépossession et disqualification des droits de propriété à Alger dans les années 1830 », in A. Bouchène, Peyroulou, J.-P., Siari Tengour, O., Thénault, S. (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris-Alger, Editions la Découverte/ Barzakh, p. 70-76.

³² AOM, 1 E 10 (18 Mi 13), Rapport, Volland, B., « Notice sur le mode d'administration établi à Alger, 12 janvier 1831 », 25 f. Cela permet de comprendre la nature précise d'une partie du contenu de ce fonds : non pas le résultat d'une présumée activité notariale au

préoccupations et cette activité expliquent le classement géographique opéré à travers la documentation : il devait constituer le moyen d'un repérage, au moins approximatif, des biens dans l'espace, dont par ailleurs la mesure exacte des superficies n'était définie nulle part. D'où, une classification par quartier.

L'emprunt à la fois au vocabulaire (*hawma* pour quartier) et à la toponymie préexistante a pu amener à préjuger sans mal de l'usage, dans ce cadre, des catégories ottomanes de l'espace. Cependant plusieurs indices permettent de constater qu'il n'en est rien, et que les catégories ici considérées sont le produit d'une création d'autant moins visible qu'elle n'est pas pensée comme telle par ceux qui les utilisaient dans ce cadre. Ainsi, la liste des toponymes associés aux *hawmâ-s* s'enrichit de numéros : tels biens classés apparaissent par exemple sous la catégorie de la *hawma* numéro 9, préféré à l'emprunt d'un toponyme local. Autre *hawma* considérée, cette étonnante *hawma mazkûra*, soit « quartier susnommé ». Il ne s'agit pas d'un nom de quartier mais d'une désignation par défaut. Sous cette rubrique sont en fait classés des actes qui n'ont pas de référent de localisation parce qu'il s'agissait en fait seulement de morceaux d'actes, incomplets (il est parfois indiqué, que l'acte est brûlé, déchiré, etc...) dont la partie manquante contenait la localisation du bien. Autrement dit ce qui est rassemblé sous le nom de « *hawma mazkûra* », ce sont les biens dont les actes produits à l'intention de l'administration des domaines ne permettaient pas la localisation.

L'analyse de ces listes montre encore que c'est bien en partant des actes de propriété eux-mêmes, rassemblés sous chaque « quartier » mais avec le souci de regrouper des biens voisins que ces sommiers sont nés. Mais ces *hawmâ-s*, ne correspondent qu'imparfaitement aux référents de localisations utilisés dans les actes qu'elles rassemblent : en effet, la

temps des Ottomans mais le produit matériel de l'obligation faite à des propriétaires de prouver leur statut sur les biens concernés. Sur ces points, voir Genty de Bussy (1939), *De l'établissement des Français dans la Régence d'Alger*, Paris, Typographie de Firmin Didot frères, 1^{er} vol ; voir aussi Hamdan Khûdja, (1985) *Le Miroir, Aperçu historique et statistique sur la Régence d'Alger* [1833], introduction d'A. Djeghloul, Paris, Éd Sindbad, ainsi que le rapport bilingue de Hamdan Khûdja à l'attention du Ministère de la guerre à Paris, se trouvant dans le Centre des Archives de Vincennes sous la côte 1H20, et qui semble-t-il, dans la première édition de son ouvrage, en 1833, y avait été annexé. Le contrôle mis en œuvre ne tenait pas compte de ce que la possession d'un titre par son propriétaire n'avait rien de systématique et que ne pas en posséder ne présuait pour les Algérois d'aucune usurpation de propriété. L'analyse des modalités même de ces campagnes qui n'aboutirent pas et, par-delà, des conditions et des formes de la reconnaissance ou de la mise en cause des droits des propriétaires, fait l'objet de mon article « Prouver par l'écriture. Propriétaires algérois, conquérants français et historiens ottomanistes », *op. cit.*

correspondance, peut exister, mais elle n'a rien de systématique. D'une part parce que la localisation d'un bien dans ces actes ne nécessite pas la référence à une *hawma*. Dans beaucoup d'actes par exemple la localisation d'un bien fait appel à des référents de proximité, « au dessus », « au dessous », « à côté », « en face », etc..., d'une mosquée, d'un marché, d'un hammam, d'une fontaine, etc... Ces référents spatiaux de proximité se substituaient à la localisation dans telle ou telle *hawma*, comme parfois de vrais équivalents (par exemple, « à côté de » pouvant remplacer « dans la *hawma* de » et vis-versa). D'autre part, même lorsqu'il était question de *hawma* dans la localisation d'un bien, il arrivait que ce ne soit pas de la même *hawma* que celle retenue comme base du recensement dont il s'agissait, mais d'un référent spatial englobé dans la première. Si bien que celles-ci pouvaient se composer de plusieurs des *hawmâ-s* telles qu'elles étaient désignées par les actes eux-mêmes. Finalement, alors que sont empruntés un vocabulaire et des toponymes locaux, l'organisation de la documentation ne recouvre pas les conceptions locales de l'espace. Cela apparaît en fait très clairement dans certains documents de ce même fonds, où on distingue les *hawmât*, telles qu'identifiées comme taxinomie par l'administration du domaine, des référents de situation locaux qui sont eux, expressément désignés sous la rubrique « quartiers arabes » (et sous cette rubrique, on trouve aussi bien des référents de proximité que des *hawmâ-s*). Enfin, le terme lui-même loin de ne concerner que des districts découpant l'espace urbain a été étendu à l'arrière pays de la ville : on retrouve ce terme pour classer aussi bien des espaces urbains que ruraux.

Ces différents éléments montrent une volonté d'ordre documentaire : il s'est agi, face à une documentation, les actes relatifs aux biens, dont les référents spatiaux apparaissaient labiles à des agents de l'administration peu familiers des langages locaux de l'espace (comme du reste des conditions de production de ces fameux titres de propriété abordés comme une production totalement équivalente à celle produite par les notaires français)³³, d'établir pour base de classement spatial, des unités à la fois plus vastes et plus stables de façon systématique, ce dont témoigne explicitement à longueur de feuillets, les sommiers ainsi constitués. En revanche, rien apparemment ne garantit que cela corresponde à la réalité d'un nouveau découpage administratif. Les transformations, d'envergure et très rapides, dont la ville fut alors le terrain n'ont en tout cas pas laissé trace d'une telle organisation. Celle-ci paraît être simplement de papier. Rien n'assure non plus que des limites géographiques de ces quartiers

³³ Sur ce point, voir la note précédente.

aient été strictement définies. Il semble donc bien qu'il s'agisse d'un classement visant à une visibilité dans l'enregistrement lui-même des actes.

Ce faisant, une telle production tourne résolument le dos à ce que, par-delà son inscription spatiale aux limites changeantes, pouvait véhiculer en fait de perception de l'espace physique, étroitement associé à l'espace social, les *hawmâ-s* d'Alger. Elle entérine en fait le processus de disqualification de cette institution urbaine de base, qui n'aura plus dorénavant d'existence qu'informelle. Or, ce « retournement de l'espace » a été rendu possible par un événement a priori minuscule, mais à l'impact énorme quant à ses conséquences, à savoir la dénomination et la numérotation des rues de la ville.

La bataille taxinomique ne se situe pas en réalité entre deux conceptions de la *hawma*, l'une d'époque moderne et fondée sur la commune appartenance locale et des droits associés à cette communauté, et l'autre imposée par le souci d'une conception renouvelée et plus rationnelle de l'administration urbaine. Cette opposition n'a pas eu lieu. En fait, une autre organisation de l'espace urbain, fondée non pas sur les quartiers, mais sur l'articulation du réseau viaire, s'était entre temps imposée. La rue constituait désormais le vecteur de l'organisation spatiale de la ville.

La force de l'ignorance

La rue est d'ailleurs bien présente dans le « fonds ottoman » : elle aussi constitue le fondement d'une classification, relative aux mêmes biens répertoriés par *hawma*. Mais cette continuité documentaire, et ce qu'elle pouvait signifier, ont peut-être d'autant moins focalisé l'attention des ottomanistes que cette classification est, elle, en langue française³⁴. On peut se demander à juste titre si cette classification des biens par rue ne constituait pas le point d'aboutissement de l'opération de classement. C'est même manifestement à partir de la constitution des sommiers par *hawma*, parfois annotés par référence à un nom de rue, que cette classification fut établie. Mais celle-ci est tardive par rapport à la question qui nous occupe. Quoique non datée, elle n'est en tout cas pas antérieure à 1835, date à laquelle est mise en place une opération de nomination des rues puisant dans les stocks de noms nationaux (français) et militaires, ceux-là mêmes que l'on trouve inventoriés dans les archives du

³⁴ Ce classement se présente sous la forme de tableaux. Voir notamment, Fonds des archives de la Régence d'Alger, microfilm IMI 70, Centre des archives d'Outre Mer.

Domaine³⁵. Or, cette opération n'est pas la première du genre³⁶. Elle succède en fait à une opération bien plus précoce et précipitée, mise en oeuvre quelques jours à peine après l'entrée des troupes françaises dans la ville le 5 juillet 1830, dans un climat de violence et d'incertitude prégnantes.

Le rapport de l'Intendant en Chef, le Baron Volland, adressé le 12 janvier 1831, au Ministre de la guerre, présente une version optimiste « du mode de gouvernement provisoirement établi dans le Royaume d'Alger », alors réduit à cette ville et son arrière pays. Il vise à mettre en perspective les progrès de l'occupation, prenant ainsi part au débat mouvementé, qui agitait au même moment le Parlement à Paris, en faveur de la poursuite de la conquête³⁷. « Un grand nombre de vues d'utilité publique ont été conçues » écrit-il à propos de l'administration intérieure de la ville, « peu ont été réalisées parce que le temps ne l'a pas permis. Cependant, on est parvenu à donner des désignations aux rues, et à opérer le recensement et le numérotage des maisons ». Nommer les rues et les numéroter fut donc une des premières entreprises des conquérants. Cependant, la référence à cette mesure, présentée comme une œuvre de salubrité publique mise en place par les nouvelles autorités municipales, et associée à cette autre préoccupation visant à recenser les immeubles, ne restitue en fait pas le contexte d'urgence dans lequel elle s'est véritablement imposée. Cinq mois plus tôt, soit une semaine jour pour jour après l'entrée de l'armée dans Alger, le prédécesseur de Volland, le Baron Denniée, adressa un rapport au Général en Chef qui fait l'état des questions abordées au sein de la Commission de Gouvernement, qu'il présidait et qui se réunissait quotidiennement depuis le 7 juillet. Le 12 juillet, date de ce rapport, correspond à un moment où l'administration française était loin d'être un tant soit peu consistante. Que l'on en juge au

³⁵ Sur ces noms, voir la liste dressée ainsi que les conditions de leur établissement dans Klein H. (1910), *Feuillets d'El-Djezaïr*, Comité du vieil Alger [1910], Alger, Ed. du Tell, t. 1, p. 53.

³⁶ Elle est pourtant considérée comme telle officiellement, dans la mesure où, à cette date, le principe de la conquête est agréé et les mesures administratives prises le sont pour tout le pays. Voir Ménaville, M.P. de (1866), *Dictionnaire de la législation algérienne. Code annoté et manuel raisonné des lois, ordonnances, décrets, décisions et arrêtés publiés au bulletin officiel des actes du gouvernement suivi d'une table alphabétique des matières et d'une table chronologique des lois, décrets, etc... 1830-1860*, Paris, p. 671 (notices « voirie »).

³⁷ AOM, 1 E 10 (18 Mi 13), Rapport. Volland, B., « Notice sur le mode d'administration établi à Alger... », *op. cit.*, Sur les événements de cette période relatifs à la conquête de l'Algérie, voir Julien, Ch.-A. (1979), *Histoire de l'Algérie contemporaine*, t. 1 : conquête et colonisation (1827-1871), Paris, PUF.

vu de la série d'entreprises mentionnées à cette date : la Commission « a entendu plusieurs des hauts fonctionnaires de l'ancien gouvernement » sollicités face à « la nécessité de prendre immédiatement une connaissance approfondie des détails de l'ancienne administration » ; ces derniers s'étant référés à leurs registres, la Commission « a décidé qu'elle désignerait des agents pour procéder sans délai à l'examen de ces registres » ; en ce même jour, la même Commission proposa la nomination d'un Comité des domaines pour l'administration générale des biens » ; Elle évoqua également le problème de la pénurie d'eau dans la ville, consécutive aux dégâts subis par les canalisations qui alimentaient la ville en eau, , engendrés par les soldats stationnés aux portes de la ville et, bien probablement, sous le soleil de juillet, assoiffés. L'un des premiers objectifs déclarés de la Commission depuis le 7 juillet était pourtant de trouver les moyens de loger les soldats en ville, ce qui explique les mesures prises en vue d'établir un état du domaine public... L'occupation de la ville était donc loin d'être stabilisée. Or, c'est dans ce rapport que la question des rues est abordée, faisant référence à une décision prise plus tôt encore : « La Commission a reçu du Comité central³⁸ l'avis que des mesures avaient été prises pour le balayage des rues et l'enlèvement des immondices. Le Comité s'occupe également de faire numéroter les maisons et de faire inscrire des noms aux extrémités de chaque rue. L'éclairage de la ville ne tardera pas à être organisé ». Le 11 juillet en effet, un ordre militaire avait été promulgué selon lequel « chaque habitant (était tenu) d'éclairer à ses frais le devant de sa maison, l'administration ne prenant « à sa charge que l'entretien de vingt falots disposés dans les rues principales »³⁹. Ainsi le principe initial de nomination des rues s'imposa-t-il très tôt et selon des conditions laissées à la seule discrétion des habitants, pourvu qu'ils s'y adonnent. Cela explique que ces premiers noms de rues, dont les modalités d'inscription sur les murs, fragiles et artisanales, vont les rendre peu résistants au point qu'en 1835, ils seront presque tous effacés, empruntent directement aux

³⁸ Le Comité central des syndics de la ville rassemble sept notables algérois nommés par la Commission le 8 juillet, en vue de disposer d'interlocuteurs susceptibles de renseigner sur les nécessités relatives à l'administration urbaine : « Il pourrait d'abord fournir tous les renseignements nécessaires à un régime administratif, territorial et local. En outre, il sera tenu de satisfaire par tous les moyens en son pouvoir aux besoins les plus urgents de l'armée et d'indiquer les ressources particulières de la Régences et de la ville d'Alger », AOM, F80 1670 A, « Procès verbaux de la Commission du Gouvernement », séance du 7 juillet 1830.

³⁹ Voir *Feuillets d'El-Djezaïr...*, *op. cit.*

toponymes locaux⁴⁰. Cela explique encore qu'une telle mesure n'ait pas paru constituer une innovation majeure dans l'espace urbain. Du coup le caractère performatif d'une telle initiative, consistant à nommer la ville par ses rues, par le « retournement de l'espace » qu'elle imposait, est passé inaperçu, par comparaison avec les enjeux militaires autrement plus visibles au court de cette période, eux d'avantage associés rétrospectivement à l'activité conquérante et à la marque colonisatrice. D'autant que, avant d'être une initiative militaire planifiée, elle résultait d'un déficit de connaissance.

En effet, dans un contexte de guerre brutale et en l'absence de toute familiarité avec aucun des rouages de cette société, cette formalisation du réseau viaire dans la ville apparaît à la fois comme une issue cruciale et toute pragmatique : il s'agissait pour les conquérants de se donner les moyens de se repérer dans un espace dont ils ne savaient rien, dont ils ne comprenaient pas l'organisation et les langages, et pour lequel, les noms et les numéros de rues faisaient office de véritable fil d'Ariane⁴¹. La rue, elle, comme mode d'ordonnement formel et normé de l'espace, s'était pourtant imposée depuis peu aux autorités militaires françaises. Lors de l'expédition d'Égypte, trente ans plus tôt, il n'en fut pas question : les relevés toponymiques s'attachèrent à la définition de l'envergure des quartiers du Caire et pas aux rues⁴². C'est que le réseau viaire, à Paris même, ne disposait pas d'une nomenclature alors très établie, compte tenu du fait que le système de numérotation des rues ne s'était pas imposé. Il sera mis en place quelques années après que les troupes de Napoléon aient quitté l'Égypte, en 1805⁴³. En 1830, nommer et numéroter les rues apparaît pourtant aux conquérants comme le système le plus rapide, le plus efficace et le plus naturel pour pénétrer Alger.

⁴⁰ *Ibid.*, A cette date, à l'heure de la mise en place plus formelle et dévolue à l'autorité municipale, il sera demandé aux habitants de rétablir ces noms à moitié effacés. Or, ces noms recourent en grande partie ceux des noms des *hawmâ-s*.

⁴¹ Notons d'ailleurs que, concurremment, on fit usage de traits de peinture, dont chaque couleur correspondait à une destination particulière. *Feuillets d'El-Djezaïr* p. 55.

⁴² Voir. Raymond, A. (1980), « La géographie des hâra du Caire au XVIII^{ème} siècle », *Livre du centenaire de l'Institut français d'archéologie orientale, MIFAO*, t. CIV, p. 417-431.

⁴³ A la fin du XIX^{ème} siècle, cependant, une initiative privée fut à l'origine d'un premier système de numérotation des rues de Paris : un diplomate allemand avait numéroté à ses frais toutes les maisons avec un système de fer à cheval. La numérotation débutait du côté gauche, remontait toute la rue de ce côté puis la redescendait ensuite de l'autre côté. Ainsi se faisaient face le premier et le dernier numéro de la rue. Le système actuel en revanche date 1805. Je remercie Maurizio Gribaudo qui m'a fait profiter de sa connaissance approfondie du Paris du 19^{ème} siècle.

Dans le prolongement direct de ce qui a motivé la formalisation d'un réseau viaire, Alger, fut encore, en un laps de temps très court, le théâtre de toute une série de mesures visant à naturaliser la ville. De vastes trouées furent ainsi opérées à travers le tissu urbain⁴⁴. Une grande place, née de la destruction de toute la partie se trouvant en contrebas de la ville, fut aménagée. Enfin, dès le mois d'octobre de la même année, les plans d'un théâtre furent dressés, ainsi que le programme des réjouissances annoncé : y seraient joués des ballets et des opéras italiens⁴⁵. Ces transformations, qui vont littéralement défigurer la ville, furent menées pour une grande part avant la fin de l'année 1830 et, signe relatif d'une certaine précipitation, avant même l'établissement des premiers relevés par le service du génie de l'armée de la topographie initiale⁴⁶. En tout état de cause, avant même de répondre aux enjeux raisonnés du contrôle, il s'est agi de transformer en un espace praticable ce qui apparaissait comme un non lieu. L'un des porte-paroles des Algérois, Hamdan Khudja, l'avait bien compris, lui qui, alors qu'en 1833 il dénonçait dans un rapport adressé au Ministère de la Guerre le nombre d'immeubles détruits à Alger, affirmait que « cette ville n'a pas besoin de place »⁴⁷.

Sans doute n'est-il pas vain de comparer ce rapport à l'espace urbain à la façon dont, au même moment, les gouvernants français procédèrent à l'exil systématique des anciennes autorités ottomanes : il s'agissait encore une fois de faire place au nouveau conquérant. Et de la même façon que cette mesure fut regrettée par la suite⁴⁸, les transformations d'envergure subies par Alger seront plus tard dénoncées avec d'autant plus de vigueur qu'elles apparaîtront comme le produit d'une coupable cécité face à une écologie urbaine particulière, non française selon le mot de Feydeau, en

⁴⁴ Le procès verbal de la séance de réunion de la Commission de gouvernement du 23 juillet établit que « l'Intendant d'Alger expose à la Commission que les difficultés de communication entre les différents points de la ville rendent presque impossibles le service des hôpitaux et des subsistances. Il réclame en conséquence l'élargissement des principales rues, qu'il désigne, au moyen de la destruction des baraques dont elles sont encombrées. », F80 1670 A.

⁴⁵ 12 novembre 1830 : « Arrêté qui dispose que la direction du théâtre d'Alger sera donnée en entreprise, et qu'il y sera joué des ballets et opéras italiens », CAOM, F 80 1670A, Table analytique des actes du gouvernement d'Alger.

⁴⁶ Sur cette question, voir en particulier l'article d'A. Raymond, Raymond, A. (1981), « Le centre d'Alger en 1830 », in *R.O.M.M.*, p. 73-84, qui souligne l'impossibilité de reconstituer précisément un état cartographique du centre de la ville, en l'absence de ce relevé topographique.

⁴⁷ Centre des Archives de Vincennes, 1H20, *op. cit.*

⁴⁸ Ce dont Genty de Bussy a pu quelques années plus tard souligner l'ineptie pour la bonne marche de l'administration a posteriori. Voir *De l'établissement des Français dans la Régence d'Alger...*, *op. cit.*

1860⁴⁹, et inadaptée à de tels aménagements. « L'erreur, écrit par exemple Lespès en 1925, dont les conséquences pèsent lourdement sur le présent, avait été de s'enfermer dès le début dans les limites de la vieille enceinte ». Car, ajoute-t-il, « la ville des Barbaresques était faite pour une civilisation absolument différente de la nôtre. Pelotonnée est craintive derrière ses murs, elle était ménagère de l'espace. La rue n'étant pas un lieu de promenade pour les passants ni un spectacle pour les habitants de la maison, se réduisait au minimum de largeur indispensable »⁵⁰. Ces critiques, loin d'être une mise en cause de la colonisation, révèlent après coup un souci esthétique et patrimonial. Elles portent sur l'inélégance de transformations brutales qui ont amputé Alger de ce qui devait faire son charme pittoresque au regard du voyageur curieux.

De même, le processus de naturalisation de la ville s'est accompli en l'absence de la mise en œuvre d'une structure de production scientifique équivalente à l'équipée de savants qui avaient trente ans plus tôt suivi Napoléon au Caire, et produit sur l'Égypte un ensemble de connaissances conséquent. Genty de Bussy en 1839, évoque longuement cette alliance : « Pendant qu'il (Napoléon) vainquait aux Pyramides et au Caire, ceux-ci interrogeaient le climat et le sol, ceux-là les monuments et les âges, chacun avait pris son lot ». Puis, de s'interroger : « Pourquoi dès l'occupation n'avons-nous pas suivi cet exemple ? » et de proposer la création d'une Commission scientifique qui « peut rendre d'immenses services à la vraie science non moins qu'à la colonisation »⁵¹. Cette absence initiale de curiosité explique qu'à propos de l'Algérie, le savoir colonial se formalisa avec un décalage de dix ans⁵². Elle explique pour une part l'absence de trace laissée par ces transformations majeures de l'espace urbain. Mai du coup elle met aussi à nu une des grandes brutalités de la conquête : celle-ci ne résida pas dans des intentions plus ou moins bonnes, ni dans la mise en œuvre raisonnée de réformes, mais dans la nécessité des conquérants de se faire une place là où il n'y avait pas de place pour eux. Et sans doute, selon ce processus, la nomination des rues fut un phénomène d'autant plus violent qu'il eut un double effet : non seulement il mit radicalement en cause d'autres façons de pratiquer l'espace urbain, non pas seulement physiquement mais socialement et

⁴⁹ Feydeau, E. (2003), *Alger, étude*, présentation de Pouillon, F., Paris, Éd. Bouchène.

⁵⁰ Lespès, R. (1925), *Alger. Esquisse de géographie urbaine*, Alger, Carbonnel, p. 116. Voir également, *Feuillets...*, *op. cit.*, et Feydeau, *op. cit.*

⁵¹ De l'établissement... *op. cit.*, p. 213-215.

⁵² Ce qui est très frappant par exemple dans Bourguet, M.-N., Lepetit, B., Nordman, D. et Sinarellis, M., (1998), *L'invention de la Méditerranée. Égypte, Morée, Algérie*, Paris, Editions de l'EHESS.

politiquement, mais encore, par défaut d'analyse du processus, il effaça le sens même d'un tel retournement, il le rendit naturel.

Après l'indépendance de l'Algérie, on procéda à une nouvelle nomination des noms des rues de la capitale comme de l'ensemble des villes du pays. La mesure était fondamentalement symbolique : la toponymie coloniale représentait la marque de la domination par excellence. Son inscription même dans le paysage algérien était l'occasion de manifester la colonisation. Mais ces réaménagements onomastiques avaient perdu de vue ce qui avait fondé premièrement les enjeux autour du réseau viaire, et comment, pour des raisons militaires, les rues avaient des noms.

Bibliographie

Baber, J. (1999), "Property as an Institution of Social Integration. Secular and Religious elements Hanafite law. Fonction and Limits of the Absolute Character of Government Authority", in *Contingency in a Sacred Law*, Brill, p. 189-218.

Barbier, (1900), « Des droits et obligations entre propriétaires d'héritages voisins », in *Revue algérienne, tunisienne et marocaine de législation et jurisprudence*, XVI, p. 9-15, 17-23, 42-56, 93-104, 113-144 et XVII, 1901, p. 65-84, 89-108.

Beaussier, M. (1887), *Dictionnaire pratique arabe- français contenant tous les mots employés dans l'arabe parlé en Algérie et en Tunisie*.

Benkada, S. (2004), « Savoirs militaires et modernité urbaine coloniale. Le rôle des ingénieurs du génie dans les transformations des villes algériennes : le cas d'Oran (1831-1870) », in *Insaniyat*, « Oran, une ville d'Algérie », n° 23-24, janvier-juin, p. 135-150.

Bourguet, M.-N., Lepetit, B., Nordman, D. et Sinarellis, M. (1998), *L'invention de la Méditerranée. Egypte, Morée, Algérie*, Paris, Editions de l'EHESS.

Brunschvig, R. (1947), « Urbanisme médiéval et droit musulman », in *Revue des Etudes Islamiques*, p. 127-155.

Cahen, C. (1958), « Mouvements populaires et autonomisme urbain dans l'Asie musulmane du Moyen-Age », in *Arabica*, V et VI, -59.

Canbakal, H. (2004), « Some Questions on the Legal Identity of neighbourhoods in the Ottoman Empire », *Anatolia Moderna Yeni Anadolu*, X, p. 131-138.

Carlier, O. (1988), « Espace politique et socialité juvénile: La parole étoiliste en ses quartiers, contribution à une étude du "nous" », in. Carlier, O., & all (éd.) *Lettrés Intellectuels et militants en Algérie 1880-1950*, Alger, OPU.

Côte, M. (1992), *L'Algérie, ou l'espace retourné*, Paris, Éditions Flammarion.

Feydeau, E. (2003), *Alger, étude*, présentation de F. Pouillon, Paris, Éd. Bouchène.

- Genty de Bussy, P. (1939), *De l'établissement des Français dans la Régence d'Alger*, Paris, Typographie de Firmin Didot frères, 1^{er} vol.
- Grangaud, I. (2008), « Affrontarsi in archivio. Tra storia ottomana e storia coloniale (Algeri 1830), *Società post-coloniali : ritorno alle fonti*, a cura di Isabelle Grangaud, *Quaderni Storici*, n° 129, a. XLIII, 3 p. 621-652.
- Grangaud, I. (2009), « Prouver par l'écriture. Propriétaires algérois, conquérants français et historiens ottomanistes », in *Genèses*, n° 74, Backouche, I., Naepels, M., (éd.), *Faire la preuve*, p. 25-45.
- Grangaud, I. (2010), « Hawma », in Topalov, C., Coudroy, L., de Lille, Depaule, J.-C., Marin, B., (dir./eds.), *L'aventure des mots de la ville à travers le temps, les langues et les sociétés*, Paris, Robert Lafont (Bouquin), p. 573-576.
- Grangaud, I. (2010), *La ville imprenable. Une histoire sociale de Constantine au XVIII^e siècle*, Constantine, Editions Media Plus.
- Grangaud, I. (2012), « Dépossession et disqualification des droits de propriété à Alger dans les années 1830 », in Bouchène, A., Peyroulou, J.-P., Siari Tengour, O., Thénault, S. (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris-Alger, Editions la Découverte/ Barzakh, p. 70-76.
- Grangaud, I., (2004), « Alger au miroir de ses sources ? Ce que le fonds d'archives de la Régence est à son histoire ottomane », in *Alger, lumières sur la ville, actes du colloque international du 4 au 6 mai 2002 à l'EPAU*, mai 2002, Alger, Editions Dalimen, Vol. 1, p. 35-42.
- Hamdan Khûdja (1985), *Le Miroir, Aperçu historique et statistique sur la Régence d'Alger*. Introduction d'A. Djeghloul, Paris, Éd. Sindbad.
- Henia, A. (1999), *Propriété et stratégies sociales à Tunis (XVI^e - XIX^e siècles)*, Tunis, Publications de la Fac. Des Sciences humaines et sociales de Tunis.
- Ibn Manzour (1998) *Lisan al-Arab*, [XIII^e s.] rééd. Beyrouh, Dâr al-ma'arif Librairie du Liban
- Icheboudene, L. (2002), « De la Houma à la cité : une évolution historique de l'espace social algérois », in *Revue algérienne des sciences juridiques, économiques et politiques*, Vol. XL, n spécial, p. 59-74.
- Idrissi Janati, M. (2002), « Les images identitaires à Fès : divisions de la société, divisions de la ville », *Les divisions de la ville*, in C. Topalov (dir.), Paris, UNESCO, Maison des sciences de l'homme, 347-372.
- Ilbert, R., (1982), « La ville islamique : réalité et abstraction », in *Les Cahiers de la recherche architecturale*, 10/11, p. 6-14.
- Julien, Ch-A. (1979), *Histoire de l'Algérie contemporaine, Tome 1 : conquête et colonisation (1827-1871)*, Paris, PUF.
- Kazimirski, A. de Biberstein, (1860)., *Dictionnaire arabe- français*. Paris, Maisonneuve & Cie.
- Klein, H. (2003), *Feuillets d'El-Djezaïr*, Comité du vieil Alger [1910], Alger, Éd. du Tell, 2 t.

- Lespès, R. (1925), *Alger. Esquisse de géographie urbaine*, Alger, Carbonnel.
- Letourneau, R. (1949), *Fès avant le protectorat*, Casablanca, Société marocaine de librairie et d'édition (Mesnil, impr. De Firmin-Didot), 667 p.
- Letourneau, R. (1957), *Les villes musulmanes de l'Afrique du Nord*, Alger, La Maison des livres.
- Ménerville, De, M.-P. (1866), *Dictionnaire de la législation algérienne. Code annoté et manuel raisonné des lois, ordonnances, décrets, décisions et arrêtés publiés au bulletin officiel des actes du gouvernement suivi d'une table alphabétique des matières et d'une table chronologique des lois, décrets, etc... 1.1830-1860*. Paris.
- Missoum, S. (2003), *Alger à l'époque ottomane. La médina et la maison traditionnelle*, Aix en Provence, Edisud.
- Naciri, M. (1982), « La médina de Fès : trame urbaine en impasses et impasse de la planification urbaine », in *Présent et avenir des médinas (de Marrakech à Alep)*, Tours, Urbama–Université de Tours (Fascicule de recherches n° 10-11), p. 237-254.
- Nejmeddine, H., « La rue dans la ville de l'occident musulman médiéval d'après les sources juridiques malikites », in *Arabica*, L. 3, 2003, p. 273-305.
- Prémare, A.-L. (1994-1998), *Dictionnaire arabe français - langue et culture marocaines*. Paris, l'Harmattan (9 tomes).
- Raymond, A. (1980), « La géographie des hâra du Caire au XVIII^e siècle », in *Livre du centenaire de l'Institut français d'archéologie orientale, MIFAO*, t. CIV, p. 417-431.
- Raymond, A. (1981), « Le centre d'Alger en 1830 », in *R.O.M.M.*, p. 73-84.
- Raymond, A. (1985), *Grandes villes arabes à l'époque ottomane*, Paris, Sindbad.
- Reig, D. (1983), *Dictionnaire arabe français français-arabe As-Sabil*. Paris, Larousse.
- Shuval, T. (1998), *La ville d'Alger vers la fin du XVIII^{ème} siècle, Population et cadre urbain*, Paris, CNRS éditions.
- Soufi, F. (2000), « Les archives, une problématique de patrimonialisation », in *Insaniyyat, Patrimoine(s) en question*, n° 12, septembre-décembre, (Vol. IV, 3), p. 129-150.
- Tamdogan, I. (1998), *Les modalités de l'urbanité dans une ville ottomane*, doctorat de l'EHESS, Paris, (non publié).
- Tamdogan, I. (2004), « Le quartier (mahalle) de l'époque ottomane à la Turquie contemporaine », in *Anatolia Moderna* n° X, p. 123-125.
- Tamdogan, I. (2004), « Les relations de voisinage d'après les livres de morale ottomans (XV^e-XVIII^e siècles) », in *Anatolia Moderna* n° X, p. 167-177.
- Van Staëvel, J.-P. (2000), « Le Qâdî au bout du labyrinthe : l'impasse dans la littérature jurisprudentielle mâlikite (al-Andalus et Maghreb, 3^o/IX – 9^o/

XV^e s.) », in P. Cressier, M ; Fierro et J.-P. Van Staëvel (éd.), *Urbanisme musulman*, Casa de Velázquez –CSIC, Madrid, p. 39-63.

Van Staëvel, J.-P. (2001), *Les usages de la ville dans l'occident musulman médiéval (IX^e-XIV^e siècle)*, doctorat d'histoire de l'Université de Lyon II.

Wirth, E., (1982), Villes islamiques, villes arabes, villes orientales, dans *La ville arabe en Islam*, sous la direction de A. Bouhdiba et D. Chevallier, Tunis, Cérès, p. 193-225.

Position de recherche

Le syndrome du Burn-out chez les médecins en situation de catastrophe : le cas des SAMU d'Alger, Blida et Médéa*

Amirouche BENFERHAT**

Introduction

Au cours de la période allant de 1993 à 2003, l'Algérie a vécu une situation des plus dramatiques (séismes, inondations, massacres de masse). Aussi, la mobilisation des différents professionnels de l'assistance médicale d'urgence, de la santé mentale, et de la protection civile, devenait une nécessité. C'est en effet, dans ce contexte, particulièrement stressant, que les services d'aide médicale d'urgence, dénommés SAMU (Services d'Aide Médical Urgente), ont été créés et mis au-devant de la scène, et cela afin d'assurer la mission de médecine d'urgence extrahospitalière.

Ces services ont occupé une place importante dans le champ des secours pendant les catastrophes, et particulièrement ceux de la région Centre : Alger, Blida, et Médéa. Ainsi, près d'une décennie, les médecins des SAMU, au côté d'autres intervenants, se sont retrouvés en première ligne, confrontés, durant toutes ces années, aux victimes des différentes catastrophes : séismes de Boumerdès et d'Alger, inondations de Bâb El Oued, massacres de masses à Bentalha, Rais, dans les villes et villages de Blida et de Médéa.

Ces intervenants ont subi, au quotidien, des situations stressantes en raison de l'ampleur des drames, notamment ceux en rapport avec la violence : décapitations, mutilations, corps déchiquetés et brûlés dans les

* Mémoire de magister en psychologie clinique (spécialité : psychopathologie), sous la direction du Professeure Badra Moutassem-Mimouni, 2009, Université d'Oran.

** Université Ibn Khaldoun, 14000, Tiaret, Algérie.

attentats à la bombe, sévices moraux infamants etc. Cependant, le manque de soutien psychologique à ces équipes médicales mettait à rude épreuve leurs efforts d'adaptation face à un contexte à haute charge émotionnelle, d'où risque élevé d'épuisement professionnel, comparativement à celles des autres régions d'Algérie.

Approche théorique

Beaucoup d'auteurs s'accordent à dire que le stress professionnel chronique et cumulatif serait à l'origine du syndrome de l'épuisement professionnel ou Burn-out chez les professions d'aide ; celui-ci s'accompagne d'un sentiment de vide émotionnel intérieur, de réactions et attitudes cyniques envers les patients, avec un sentiment de perte de compétence professionnelle.

À cet effet, B. Bierens de Haan souligne que : « La phase ultime du stress cumulatif est le Burn-out. Un état d'épuisement physique, émotionnel et mental causé par un engagement prolongé dans un contexte à haute charge émotionnel. Ces personnes, victimes à la fois, d'une fatigue dépassée, d'une hyperactivité stérile, et d'une anosognosie, cèdent au découragement et au cynisme »¹.

De même pour Pierre Canoui et Aline Maurangues, l'épuisement serait le résultat d'une accumulation de stress au niveau de la personne, précisant qu'il faut penser le Burn-out en tant que phénomène long et évolutif qui affecte les intervenants, après des expositions à des stress professionnels durant des périodes allant de un à cinq ans².

Anne Marie Pronost, abondant dans le même sens, affirme : « Lorsque les facteurs de stress revêtent un caractère durable, continu et répétitif, l'urgence de la situation devient excessive par rapport aux ressources personnelles. Le soignant devient fatigué et irritable, le stress devenant chronique, l'amenant progressivement vers le développement du syndrome d'épuisement professionnel ou Burn-out ».³

Noëlle Girault-Lidvan va dans le même sens, pour elle : « Le syndrome du Burn-out apparaît clairement comme le résultat de l'expérience de stress professionnels inhérents aux relations sociales impliquées par la pratique d'une profession d'aide, et plus exactement

¹ Bierens De Haan, B. (2002), « Le débriefing émotionnel collectif des intervenants humanitaires: l'expérience du CICR », in *Revue Française de Psychiatrie et de Psychologie Médicale*, t. VI, n° 53.

² Canoui, P., Maurangues, A. (2004), *Le syndrome d'épuisement des soignants, de l'analyse aux réponses*, Paris, édition Masson, 3^{ème} éd., p. 25.

³ Pronost, A.-M., Tap, P. (1997), « Usure professionnelle et formation en soins palliatifs », in *Cahiers Internationaux de psychologie sociale*, n° 33.

comme le résultat de tentatives d'adaptation infructueuses face à ces stress »⁴.

Littéralement, le terme Burn-out, de l'anglais, est une notion issue de l'aérospatiale, où il désigne le moment où une fusée, après avoir brûlé trop rapidement tout son carburant, retombe au sol. Il est apparu dans la littérature américaine dans les années soixante-dix. Il fut utilisé, initialement, par Herbert Freudenberger en 1974, dans le sens d'un déficit énergétique, après avoir observé un sentiment d'épuisement et de vide chez des bénévoles œuvrant dans les services sociaux. Il définit le concept en français dans une édition publiée en 1987 : « Un affaiblissement et une usure de l'énergie vitale provoqués par des exigences excessives qu'on s'impose, ou qui sont imposées de l'extérieur (...) qui minent nos forces, nos mécanismes de défense et nos ressources ». Il précisait encore : « Je me suis rendu compte au cours de mon exercice quotidien que les gens sont parfois victimes d'incendie tout comme les immeubles ; (...) leurs ressources internes en viennent à se consumer comme sous l'action des flammes, ne laissant qu'un vide immense à l'intérieur, même si l'enveloppe externe semble plus ou moins intacte »⁵.

Maslach⁶ et Jackson (1986) considèrent que le Burn-out est structuré autour de trois grandes dimensions : l'épuisement émotionnel (l'assèchement émotionnel, le sentiment d'être épuisé et vidé par son travail, de n'avoir plus rien à donner dans le cadre de la relation professionnelle), la dépersonnalisation de la relation à l'autre (évitement des contacts avec les patients ; développement de sentiments et d'attitudes négatives voire cyniques envers le malade) et finalement le manque d'accomplissement personnel au travail (sentiment d'incompétence et de non réalisation au travail). Cette triade symptomatique est celle la plus fréquemment énoncée dans la littérature pour exprimer la spécificité du Burn-out dans le domaine de la relation d'aide.

Lors du congrès sur la médecine d'urgence à Dijon, il a été rapporté que les professionnels les plus touchés par ce syndrome seraient les psychiatres et les psychothérapeutes, ainsi que les médecins et les infirmier(e)s. A côté d'eux, peuvent également être atteints les policiers, les avocats, les travailleurs sociaux, les éducateurs chargés de la

⁴ Girault-Lidvan, N. (1996), « Le patient, un individu d'abord », in *Revue Sciences de l'association française pour l'avancement des sciences* (l'AFAS), p. 64.

⁵ Freudenberger, H.-J. (1987), *L'épuisement professionnel : la brûlure interne*, édition Gaétan Morin, Québec, p. 3.

⁶ Maslach, C., Jackson, S.-E. (1981), *The Maslach Burn-out Inventory*, Research édition. Palo Alto, CA: Consulting Psychologists Press.

protection de l'enfance, ceux chargés de personnes handicapées physiques ou mentales, les enseignants et les employés des services sociaux.⁷

Les facteurs liés au contexte de travail et les facteurs personnels peuvent contribuer au développement de l'épuisement professionnel ou Burn-out chez ces soignants. La majorité des études concernant l'épuisement professionnel des soignants ont été réalisées auprès du personnel infirmier et médecins des services des urgences, de cancérologie, de gérontologie et des soins intensifs ainsi que chez les bénévoles qui participent aux actions d'aide et d'accompagnement de sujets séropositifs et sidéens au sein d'associations⁸. Cependant, malgré la place importante qu'occupent désormais les acteurs des urgences collectives ; les SAMU, les sapeurs-pompiers, les intervenants de l'assistance psychologique et malgré que beaucoup de chercheurs s'accordent sur le potentiel avéré du risque élevé d'épuisement professionnel chez les acteurs des secours et de l'urgence médicale, pendant les catastrophes, peu de recherches se sont intéressées au phénomène d'épuisement professionnel et des facteurs qui lui sont associés chez ses intervenants.

En Algérie, les études sur le Burn-out constituent un nouveau domaine si bien que très peu de recherches ont été réalisées sur le sujet, en dépit des quelques études dont celle de M. Chakali (2000)⁹ auprès du personnel soignant du centre anticancéreux de l'hôpital Frantz Fanon à Blida, celle réalisée par le médecin psychiatre M. Boudarene auprès des agents de police dans la wilaya de Tizi-Ouzou (2004)¹⁰, celle de M. Ouchen (2005)¹¹ sur les sapeurs-pompiers de la wilaya de Constantine, celle de N. Boulkroune (2007)¹² sur les enseignants du supérieur, et également celle

⁷ Les 2èmes Journées Européennes de Médecine d'Urgence : *Un congrès sur la médecine d'urgence*, 22-24 novembre 2001, Palais des Papes à Avignon. Disponible à l'adresse Site Internet : <http://www.jemu.net>

⁸ Canoui, P., Maurangues, A. (2004), *Le syndrome d'épuisement des soignants, de l'analyse aux réponses*, Canoui, P., Maurangues, A. (2006), *Le syndrome d'épuisement des soignants, de l'analyse aux réponses*, Paris, éditions Masson (3^{ème} éd.), p. 17.

⁹ Chakali, M. (2000), *Le Burn-out, in Troubles post traumatiques*, sous la direction de Kacha, F., Algérie, Ministère de la Santé, p. 64.

¹⁰ Boudarene, M. (2004), « Souffrance au travail et Burn out chez des agents de Police en exercice. Une étude préliminaire », in *JIDV 06 (Journal International De Victimologie)*, t. 2, n° 2.

¹¹ Ouchen, M. (2008), *Le syndrome de Burn-out chez les sapeurs-pompiers*, mémoire de magister, option psychologie traumatique, Université de Constantine.

¹² Boulkroune, N. (2008), *Le syndrome de Burn-out chez les enseignants du supérieur*, mémoire de magister, option psychologie traumatique, Université de Constantine.

de Y. Benattia (2007)¹³ sur les infirmiers urgentistes du CHU de Constantine.

Méthodologie de notre recherche

Notre problématique s'est articulée autour du syndrome d'épuisement professionnel ou Burn-out, généré par le stress professionnel chronique lié aux interventions médicales d'urgence dans un contexte de catastrophes.

Cette étude visait à améliorer notre connaissance et notre compréhension du processus d'épuisement professionnel chez les médecins des SAMU activant pendant près d'une décennie dans un contexte de catastrophe. Elle se proposait d'évaluer la prévalence du syndrome d'épuisement professionnel ou Burn-out et d'explorer l'incidence des interventions médicales d'urgence qui renvoient au contexte et conditions de travail (la charge de travail et la pression au travail, liés au contexte de catastrophe, associées à l'absence de soutien psychologique en post-intervention), dans la survenue du syndrome d'épuisement professionnel, chez une population à risque en l'occurrence les médecins des SAMU de la région d'Alger, Blida et Médéa, (appelée jadis Triangle de la mort) en comparaison avec les médecins du SAMU de la région d'Oran, région qui a été la moins confrontée aux diverses catastrophes de cette dernière décennie. Et dans un second temps, elle cherchait à étudier l'influence des caractéristiques sociodémographiques, dont l'âge et l'ancienneté sur l'épuisement professionnel, qui peuvent constituer des facteurs de vulnérabilité ou de protection du risque de Burn-out professionnel chez cette population.

Cette étude de type transversal combine, de façon complémentaire, les approches quantitative et qualitative. Les données du volet quantitatif sont recueillies au moyen d'un questionnaire auto-administré auprès d'un échantillon de 106 médecins, majoritairement des femmes. L'épuisement professionnel est mesuré par une traduction française de l'inventaire d'épuisement professionnel (MBI) de Maslach et Jackson (1986)¹⁴. Cet outil, fréquemment utilisé dans les travaux scientifiques, présente des qualités psychométriques de validité et de fidélité constantes d'une étude à l'autre. Il est composé de 22 items évalués sur une échelle de type

¹³ Benattia, Y. (2008), *Le syndrome de Burn-out chez les infirmiers urgentistes*, mémoire de magister, option psychologie traumatique, Université de Constantine.

¹⁴ Girault-Lidvan, N. (1989), *Burn out : émergence et stratégies d'adaptation. Le cas de la médecine d'urgence*, thèse de doctorat en psychologie, Université Paris V, René Descartes.

Likert en 7 points de « jamais » à « toujours ». Ses items se regroupent selon trois dimensions ou sous-échelles :

- 1) l'épuisement émotionnel, défini comme le sentiment d'être envahi(e) ou / épuisé(e) par son travail ;
- 2) la dépersonnalisation, qui se manifeste par des sentiments d'insensibilité et des réponses impersonnelles aux patients ;
- 3) le manque d'accomplissement personnel au travail, traduit par des sentiments d'incompétence et d'inefficacité au travail accompagné par une baisse de l'estime de soi.

Un second volet de l'étude, complémentaire au premier, s'est proposé d'explorer, à travers des entretiens, les différentes situations de stress que subissaient ces médecins dans leur travail ; les difficultés et les émotions vécues en rapport avec ces expériences de l'horreur et des hécatombes. Ce volet est réalisé auprès d'un sous-échantillon de sept médecins qui ont accepté de participer à cet entretien, parmi les médecins présentant un degré élevé d'épuisement professionnel, tel qu'évalué à l'aide du (MBI) *Maslach Burn-out Inventory*. Les informations recueillies au cours de ces entretiens individuelles de type semi-directif font l'objet d'une analyse de contenu.

Maslach et Jackson¹⁵ considèrent l'épuisement professionnel comme faible, moyen ou élevé. Les auteurs n'ont pas défini de seuil clinique indiquant la présence ou l'absence d'épuisement professionnel : un score élevé aux sous-échelles d'épuisement émotionnel et de dépersonnalisation allié à un score faible d'accomplissement personnel au travail représente un score élevé d'épuisement professionnel. Cet outil s'est avéré d'autant plus pertinent pour notre étude qu'il s'agit d'un auto-questionnaire et, par conséquent, qu'il ne nécessite pas la présence d'un tiers.

À la lumière des écrits recensés, deux hypothèses sont formulées : la première hypothèse émise est que la majorité des médecins des SAMU de la région d'Alger, Blida et Médéa, intervenants avec un engagement prolongé dans un contexte de catastrophe et à haute charge émotionnel, sans un soutien psychologique en post-intervention, seraient plus affectés par le syndrome du Burn-out ou d'épuisement professionnel que leurs collègues du SAMU de la région Ouest, le SAMU d'Oran, qui, eux, n'ont pas été soumis au même contexte et événements traumatogènes. La deuxième hypothèse postule que les caractéristiques sociodémographiques peuvent exposer ou protéger les médecins contre le syndrome du Burn-out :

¹⁵ Maslach, C., Jackson, S.-E. (1986), *The Maslach Burn-out Inventory Manual*, 2nd ed. Palo Alto, CA: Consulting Psychologists Press.

1. les médecins les plus anciens seraient plus protégés contre le Burn-out.
2. les médecins les plus jeunes seraient les plus exposés au Burn-out.

Nous nous sommes intéressés à l'âge et à l'ancienneté comme facteurs de vulnérabilité ou de protection, car les études recensées indiquent que la population la plus jeune est celle qui est la plus à risque et que par contre l'ancienneté constitue un facteur de protection. Ainsi que le soulignent Canoui et Maurangues¹⁶, l'épuisement professionnel toucherait des individus jeunes, hyperactifs, voire hypermaniaques, si rigoureux pour eux-mêmes et exigeants dans leur obligation de résultats qu'ils s'épuiseraient, consumeraient toutes leurs ressources énergétiques.

De même, pour Lee et Ashforth¹⁷ l'épuisement professionnel apparaît comme une détresse expérimentée par des sujets encore jeunes confrontés aux contraintes de la vie actuelle (parmi lesquelles interviennent les agents de stress au travail).

La population d'étude retenue est constituée de tous les médecins (76 médecins) des SAMU d'Alger, de Blida et de Médéa, villes qui ont connues de grands événements traumatogènes, en comparaison avec les médecins du SAMU d'Oran constitué par un effectif de 30 médecins.

La question des sources professionnelles du stress et des ressources personnelles se révèle être une grille de compréhension tout à fait pertinente pour rendre compte des contraintes du cadre dans lequel ces soignants évoluent. C'est principalement pour cette raison que le cadre théorique de notre étude fut largement inspiré des travaux élaborés autour du modèle théorique « **exigences-ressources** » (**E-R**) de Maslach, Jackson et Leiter¹⁸ selon lequel l'épuisement professionnel survient lorsque les exigences professionnelles sont élevées et les ressources professionnelles limitées.

Sur les cent six protocoles remis (informations sociodémographiques et échelles d'évaluation de l'épuisement professionnel), 73 médecins ont répondu, soit un taux de réponse de 69%. Ainsi soixante-treize médecins (44 médecins femmes et 29 médecins hommes) ont participé à cette

¹⁶ Canoui, P., Maurangues, A. (2004), *Le syndrome d'épuisement des soignants, de l'analyse aux réponses*, Paris, éditions Masson, *op. cit.*

¹⁷ Lee, R.-T., and Ashforth, B.-E. (1993): "A longitudinal study of burnout among supervisors and managers: Comparisons between the Leiter and Maslach (1988) and Golembiewski et al. (1986) models". *Journal Organizational Behavior and Human Decision Processes*, Vol. 54, p. 369-398.

¹⁸ Maslach, C., Jackson, S.-E., Leiter, M. (1996), *Maslach Burnout Inventory Manual*, 2nd edition. Palo Alto, CA: Consulting Psychologists Press. p. 36-37.

étude. L'âge de ses médecins participants allait de 28 ans à 57 ans, avec un âge moyen de 39,7 ans, dont 46 médecins étaient mariés ; soit 28 médecins femmes et 18 médecins hommes. Notre population a été sélectionnée sur la base du volontariat. Les critères d'inclusion de notre étude étaient les suivants : être médecin en activité dans cette institution depuis au moins un an.

Principaux résultats

Les résultats quantitatifs qui ressortent de cette étude, nous révèlent que le syndrome du Burn-out, dans ses trois dimensions, augmente chez les médecins des SAMU de la région Centre «Alger, Blida et Médéa » et diminue chez les médecins des SAMU d'Oran. En somme, nos résultats nous ont permis de démontrer que les médecins des SAMU « d'Alger-Blida-Médéa » qui percevaient davantage de stress dans leur environnement de travail, étaient plus sujets à s'épuiser professionnellement que les médecins du SAMU d'Oran.

En sus, les résultats qualitatifs indiquent clairement que les principaux facteurs associés à l'épuisement professionnel relèvent de l'environnement du travail, principalement de facteurs organisationnels et du contexte de travail.

Aussi nous pouvons constater que ces résultats s'accordent avec notre première hypothèse à savoir que : les médecins des SAMU de la région centre de l'Algérie, « Alger, Blida et Médéa » intervenants dans le cadre des urgences médicales extrahospitalières dans un contexte de catastrophe, ayant une charge de travail élevée et un manque de soutien psychologique, seraient plus exposés au risque d'épuisement professionnel.

Et si la première hypothèse de l'étude semble supportée par les résultats, il en est autrement de la deuxième hypothèse qui visait principalement à connaître l'effet salutogène de l'ancienneté sur la relation unissant le stress à l'épuisement professionnel, et l'effet délétère de l'âge sur la relation unissant le stress à l'épuisement professionnel. Tel qu'attendu, plus les médecins des SAMU sont anciens dans la profession moins ils sont exposés au risque du Burn-out et que les jeunes médecins par contre présenteraient plus de risque. Cependant les résultats démontrent que la prévalence élevée de Burn-out semble concerner autant les médecins anciens et moins anciens dans la profession ainsi que les médecins les moins âgés et les plus âgés. Et s'il n'y a pas de doute sur le pouvoir immunogène initial que détient l'ancienneté dans l'exercice de la profession, on pourrait supposer que l'effet salutogène de l'ancienneté

s'effrite au passage du temps et finit par perdre son effet immunogène devant une source de stress récurrente, liée à l'horreur d'une décennie de violences meurtrières. Ainsi, la détérioration des conditions socio-économiques, le climat d'insécurité et de terreur et de violence, les prises de décisions difficiles dans des conditions incertaines, une disponibilité permanente avec des implications émotionnelles, les interférences des conditions de travail difficiles sur la vie de famille, sont autant de facteurs qui peuvent être à l'origine de l'annulation des effets protecteurs du facteur de l'ancienneté dans l'exercice de la profession médicale.

Ce qui nous amène à conclure que l'activité médicale d'urgence extrahospitalière dans un contexte de catastrophe, quand elle revêt un caractère durable, associée au soutien psychologique déficient, devient source d'épuisement professionnel. Seuls, ces soignants ne pouvaient se prémunir, de se laisser anéantir par les images des massacres les plus cruels et abominables. Pour cette raison, on peut considérer davantage l'épuisement professionnel chez les médecins des SAMU de la région Centre comme résultant d'une attrition des ressources personnelles, associé à des stress émotionnels intenses et chroniques dans l'activité professionnelle qui suit un ordre chronologique précis : épuisement émotionnel, dépersonnalisation de la relation à l'autre et sentiment d'incompétence au travail.

Par contre, les éléments liés à un moindre Burn-out sont : l'environnement global de vie et des conditions professionnelles à Oran plus favorables, qui résulteraient du fait que cette région a été la moins affecté par les hécatombes des cataclysmes et des horreurs des massacres terroristes.

Ces résultats donc permettent de rendre compte de la théorie qui postule que l'épuisement professionnel survient lorsque les exigences professionnelles sont élevées et les ressources professionnelles limitée. Et la notion de contexte est ici importante puisque la plupart des modèles essayent d'expliquer le développement d'épuisement professionnel à travers l'interaction entre les facteurs de vulnérabilité individuelle et les conditions de travail¹⁹.

Les résultats de cette étude plaident en faveur de la mise en place de véritables programmes de formation et de prévention et nous prenons clairement position en faveur de l'institutionnalisation des groupes de parole de type Balint ou de la supervision clinique au niveau des

¹⁹ Cooper, C.-L., Baglioni A.-J. (1988), "A structural model approach toward the development of a theory of the link between stress and mental health", in *British Journal of Medical Psychology*, 61:87-102.

institutions de soins, en même temps que l'amélioration des conditions de travail, ce qui pourrait limiter le syndrome du Burn-out et favoriser les capacités de résilience chez les soignants. La souffrance crée une vulnérabilité momentanée, que les rencontres affectives ou sociales pourront restaurer ou aggraver. En ce sens la résilience constitue un processus naturel qui s'intègre dans les milieux professionnels. Si un milieu faillit, tout peut s'effondrer mais qu'un seul point d'appui s'offre et la construction personnelle reprendra. C'est pour cela, *l'instruction Ministérielle du MSPRHⁿ°18 du 27 octobre 2002 relative à la protection de la santé des personnels de la santé*, reconnaissant le syndrome du Burn-out des soignants comme maladie professionnelle - restera sans effet si elle n'est pas suivie de la mise en place d'un dispositif concret d'accompagnement psychologique des équipes de soins qui interviennent dans des conditions de travail difficiles et pénibles.

Bibliographie

- Canoui, P., Maurangues, A. (2004), *Le syndrome d'épuisement des soignants, de l'analyse aux réponses*, Paris, éditions Masson (3^{ème} éd.).
- Freudenberger, H.-J. (1987), *L'épuisement professionnel : la brûlure interne*, édition Gaétan Morin, Québec.
- Maslach, C., Jackson, S.-E. (1981), *The Maslach Burn-out Inventory*, Research edition. Palo Alto, CA: Consulting Psychologists Press.
- Maslach, C., Jackson, S.-E., Leiter, M., (1996), *Maslach Burnout Inventory Manual*, 2nd edition. Palo Alto, CA: Consulting Psychologists Press.
- Chakali, M. (2000), *Le Burn-out, in Troubles post traumatiques*, sous la direction de Kacha, F., Alger, Ministère de la Santé, p. 64.
- Bierens De Haan, B. (2002), « Le débriefing émotionnel collectif des intervenants humanitaires: l'expérience du CICR », in *Revue Française de Psychiatrie et de Psychologie Médicale*, t. VI, n° 53.
- Pronost, A.-M., Tap, P. (1997), « Usure professionnelle et formation en soins palliatifs », in *Cahiers Internationaux de psychologie sociale*, n° 33.
- Boudarene, M. (2004), « Souffrance au travail et Burn out chez des agents de Police en exercice. Une étude préliminaire », in *JIDV 06 (Journal International De Victimologie)*, t. 2, n° 2.
- Girault-Lidvan, N. (1996), « Le patient, un individu d'abord », in *Revue Sciences de l'association française pour l'avancement des sciences (l'AFAS)*, p. 64.
- Lee, R.-T., Ashforth, B.-E. (1993), "A longitudinal study of burnout among supervisors and managers: Comparisons between the Leiter and Maslach (1988) and Golembiewski et al. (1986) models". *Journal Organizational Behavior and Human Decision Processes*, Vol. 54, p. 369-398.

Baglioni A.-J. (1988), "A structural model approach toward the development of a theory of the link between stress and mental health", in *British Journal of Medical Psychology*, 61: 87-102.

Girault-Lidvan, N. (1989), *Burn out : émergence et stratégies d'adaptation. Le cas de la médecine d'urgence*», thèse de doctorat en psychologie, Université Paris V, René Descartes.

Amirouche, B. (2009), *L'étude du syndrome du Burn-out chez une population à risque : Cas des médecins SAMU d'Alger, Blida et Médéa, intervenants dans le cadre de l'urgence médicale dans un contexte de catastrophe*, mémoire de magister en psychologie clinique, spécialité psychopathologie, Département de psychologie, Faculté des sciences sociales, Université d'Oran, sous la direction du professeur B. Moutassem- Mimouni.

Ouchen, M. (2008), *Le syndrome de Burn-out chez les sapeurs-pompiers*, mémoire de magister, option psychologie traumatique, Université de Constantine.

Boulkroune, N. (2008), *Le syndrome de Burn-out chez les enseignants du supérieur*, mémoire de magister, option psychologie traumatique, Université de Constantine.

Benattia, Y. (2008), *Le syndrome de Burn-out chez les infirmiers urgentistes*, mémoire de magister, option psychologie traumatique, Université de Constantine.

Les 2èmes Journées Européennes de Médecine d'Urgence : *Un congrès sur la médecine d'urgence*. 22-24 novembre 2001, Palais des Papes à Avignon. Disponible à l'adresse Site Internet : <http://www.jemu.net>.

COMPTES RENDUS THÉMATIQUES DE LECTURE

Badra MOUTASSEM-MIMOUNI, (dir.), Fatema SEBAA, Mostefa MIMOUNI, Bentamra JAOUI, *Tentatives de suicide et suicide des jeunes à Oran, désespoir ou affirmation de soi ? Crasc, Oran, 165 p.*

L'ouvrage présente les résultats d'une recherche réalisée par un groupe de chercheurs au sein du Crasc, sous la direction de Badra Moutassem-Mimouni.

Les auteurs partent de la théorie de Durkheim, réalisée à la fin du XIX^e siècle, sur le suicide. Durkheim distingue plusieurs catégories de suicide : l'égocentrique, l'altruiste, l'anomique, et enfin le suicide fataliste. Les auteurs s'interrogent sur les tentatives de suicide et le suicide en Algérie durant les deux dernières décennies, si elles s'inscrivent dans le cadre du suicide anomique ou si elles expriment d'autres problématiques.

L'ouvrage se compose de deux parties : la première fait un état des lieux sur le suicide et les tentatives de suicide dans le monde, au Maghreb, et en Algérie ; suivi de la présentation d'études qui ont permis de décrire les caractéristiques des suicidants, et les déterminants invoqués par les enquêtés et leurs vécus. Aussi, les facteurs du suicide et les tentatives sont examinés afin d'apporter une vision des particularités sociales et culturelles des suicidants de l'Algérie en ce début du troisième millénaire. Les auteurs accordent une grande place aux événements de l'histoire récente de l'Algérie et des effets post-traumatiques des années de violences engendrés par le terrorisme et la crise économique.

Le suicide au Maghreb à l'épreuve du genre

Le Maghreb n'est pas à l'abri de ce phénomène. Les taux avancés sont de 2 suicides pour 100.000 habitants en Algérie et au Maroc. Dans ces pays les causes invoquées sont le manque de moyens, l'ennui et la médiocrité des loisirs, ainsi que les conditions difficiles de la vie.

Ces chiffres sont des indicateurs partiels étant donné les particularités du phénomène (tabou, rejet, stigmatisation). Le suicide est un fléau touchant la population des deux sexes et toutes les tranches d'âges. Cependant, l'analyse du genre sur le suicide montre que les femmes sont

trois à quatre fois moins nombreuses que les hommes pour ce qui est du suicide, mais pour les tentatives de suicide, la tendance s'inverse : le nombre de femmes est trois à quatre fois supérieur à celui des hommes. Les moyens utilisés pour le suicide sont surtout la pendaison pour les hommes, les médicaments et produits ménagers pour les femmes. Les médicaments sont le moyen le plus utilisé dans la tentative de suicide, à hauteur de 65% tels que les hypnotiques et les tranquillisants. D'autres médicaments s'ajoutent à la liste, les psychotropes notamment chez les toxicomanes, et les produits ménagers qui occupent la deuxième place tels que l'acide, le décapant, l'eau de javel, etc.

Suicide et meurtre sont les interdits premiers de l'humanité pour préserver l'espèce. Ainsi, les sociétés ont développé des règles pour empêcher le passage à l'acte suicidaire et protéger les communautés de l'anéantissement.

Les auteurs notent que les tentatives de suicide à Oran sont passées de 295 cas en 2003 à 695 cas en 2007 dont 394 femmes et 301 hommes. Ces chiffres alarmants, en augmentation depuis 2001, traduisent un malaise chez les jeunes. Les auteurs ont suivi 175 jeunes ayant fait des tentatives de suicide durant la période de 2002 à 2007. Ils ont relevé et analysé les raisons du passage à l'acte, invoquées par les enquêtés, telles que les souffrances de la solitude, l'incompréhension, l'absence de communication au sein de la famille, ainsi que des problèmes d'ordre existentiel, lesquels dominent largement.

Les facteurs de suicide et les tentatives de suicide

D'emblée, les auteurs ont écarté les suicides et tentatives de suicide liés à un désordre neurologique ou à une maladie mentale. Des examens psychologiques n'ont déterminé aucun trouble grave de la personnalité (psychose, démence, etc.) chez les personnes étudiées dans cet ouvrage. Dans la plupart des cas, ce sont les perturbations de relations familiales en plus des déséquilibres relationnels causés par la violence terroriste.

Les échecs, d'ordre sentimental, scolaire, et professionnel, déclenchent un sentiment de solitude ou d'incompréhension de l'entourage, de désespoir, et apparaissent comme des facteurs à l'origine de l'acte. De nombreuses personnes passent à l'acte comme moyen d'exprimer leur désaccord, et le refus de se conformer à des traditions stériles, injustes, et contraignantes. Pour les auteurs, la tentative de suicide exprime, dans la plupart des cas, une individuation et le refus d'être l'objet de la famille.

Réactions des familles et deuil : ce chapitre sur le suicide et tentative de suicide se subdivise en trois sections. Dans la première, B. M. Mimouni dissèque la notion de suicide et de tentative de suicide et montre les implications philosophiques, religieuses, existentielles, sociales d'une telle notion. Dans la deuxième section, B. Moutassem-Mimouni aborde les différentes facettes de la mort, qui est loin d'être un phénomène biologique, mais au contraire elle a des facettes sociologique, anthropologique et psychologique. Elle fait une approche détaillée des effets de l'acte et pose les douloureuses questions du deuil et de sa gestion par l'entourage, ce vide laissé par la disparition et le désir de disparition dans le cas de la tentative de suicide. La troisième section, F.-Z. Sebaa étudie les tentatives de suicide chez les adolescents. Les troubles divers constatés dans le comportement de ces derniers peuvent être des éléments déclenchant.

Les représentations du deuil chez les parents du suicidant

Il est difficile pour l'entourage proche d'accepter qu'un de ses membres se donnât la mort. Ces difficultés sont d'ordre religieux, social, et affectif. Le suicide et les tentatives de suicide font planer sur la famille la honte et la *kechfa*.

Les réactions, par lesquelles passent les parents, sont diverses (peur, colère, désespoir, culpabilité, honte, et haine). Le passage à l'acte peut être perçu comme une atteinte à l'autorité des parents, à leur pouvoir. Ces différences de réactions montrent la nécessité de la prise en charge des parents.

Les auteurs présentent, en deuxième partie, une réflexion sur la nécessité de la prise en charge des suicidants et de leur famille. Ils proposent un modèle pour la création de centres d'accueil pour suicidants, avec tout ce que cela implique comme organisation, structure, personnel, espaces d'écoute et de soutien, et prise en charge psychologique de l'évaluation à l'orientation.

L'ouvrage, très documenté, propose une série de recommandations, et en annexe, un modèle de protocole d'enquête pour les chercheurs sur la question du suicide.

Oumeima MAHMOUDI

Doris BONNET, Catherine ROLLET, Charles-Edouard de SUREMAIN (dir.), *Modèles d'enfances. Successions, transformations, croisements*, Éditions des Archives contemporaines, Paris, 2012, 248 p.

Cet ouvrage collectif regroupe, à la fois, des approches sociologiques, anthropologiques, historiques, psychologiques, et philosophiques. Il est enrichi par une préface, une introduction et treize contributions d'auteurs appartenant à différents champs disciplinaires et culturels.

Dans sa préface, A. Turmel commence son texte par une citation de Winnicott l'amenant à poser la question suivante : que reste-il au sociologue, à l'anthropologue ou à l'historien ? L'idée est de montrer que vers la fin du XIXe siècle, le monde scientifique a subi une division du travail importante ayant pour effet une appropriation des savoirs, et où les spécialistes psy se sont emparés de « l'enfant » comme objet d'étude privilégié. Le sociologue parvenait difficilement à produire un concept, il y arrive cependant avec celui de « socialisation ». L'auteur plaide pour une sociologie de l'enfance. Il propose de s'intéresser à l'enfance et de l'analyser comme un phénomène socio-historique, ou encore une construction historique variable dans l'espace-temps. Deux modèles de l'enfance se dégagent dans l'histoire occidentale, le modèle médico-hygiéniste et le modèle du développement basé sur la psychologie de l'enfant. La sociologie pourrait contribuer à l'enrichissement de ces savoirs en apportant un regard critique envers une psychologie développementale.

Dans leur introduction, D. Bonnet, C. Rollet, et Ch.-E. de Suremain relèvent que l'enfant est appréhendé à partir de la relation « mère-enfant ». Alors que les recherches en histoire et en anthropologie de l'enfance se sont intéressées au statut de l'enfant et aux modèles sociaux, culturels, politiques, et psychologiques, la place de l'enfant dans la famille s'inscrit dans une approche interactive où il est acteur social, créateur, influençant les autres acteurs sociaux par le biais des relations intergénérationnelles et institutionnelles. L'exploration de ces contextes permet de rendre visible cette diversité des modèles et des représentations de l'enfance, du modèle de l'enfant du lignage, à celui de la chrétienté, de la nation, l'enfant personne ou celui de la psychanalyse.

Le premier modèle « l'enfant du lignage » a marqué les sociétés occidentales, en général, et les sociétés rurales et agraires, en particulier. L'enfant est considéré en tant qu'élément principal dans la survie de l'individu et de la communauté humaine, il est la propriété du groupe lignager et circule à l'intérieur d'un groupe de parenté. P. La Riva

Gonzalez analyse les représentations de la petite enfance, en particulier celles du genre, dans une communauté des Andes du sud du Pérou. Devenir un être humain bien intégré à la société est le résultat d'une construction sociale du corps et de la personne grâce aux rites de passage.

Le modèle de « l'enfant de la chrétienté », explicité par V. Gourdon, analyse l'évolution et les mutations de la pratique de l'ondoïement qui est une forme simplifiée du sacrement de baptême administrée au nouveau-né. Ce modèle exprime aussi le contrôle de l'Église sur le lignage et donc la prise de pouvoir. Entre 1850 et 1950, les imagiers de la rue Saint-Sulpice à Paris inondent le pays d'images pieuses en proposant un modèle chrétien de l'enfant, et une conception idéale de l'enfance. S. La Rocca indique que cette imagerie est adressée directement aux enfants afin de les éduquer. L'auteure se demande si vouloir garder un enfant dans une innocence extrême serait adapté à la réalité, et ne pourrait pas nier en fait l'enfant lui-même ? Le modèle de l'enfant de la nation a émergé en Occident à partir du XVII^e siècle. Se construit alors une nouvelle vision de l'enfance encouragée par une évolution démographique désordonnée, et la mise en place d'une politique sanitaire. Cette protection de l'enfance répondait aux seuls intérêts de l'État car trop offensive. V. De Luca Barrusse apporte un éclairage sur la situation des enfants abandonnés dans la France du XIX^e siècle en examinant son mode de gestion, ses mutations, et ses représentations collectives. À la même période, N. Bremand démontre que les premiers socialistes portent un regard différent sur l'enfance par rapport au modèle dominant de la bourgeoisie. Leurs idées innovantes en faveur de l'émergence du statut et des droits de l'enfant ont contribué à faire évoluer les attitudes à son égard. Au XX^e siècle, une nouvelle vision de l'enfant fondé sur le psychologique se dessine progressivement pour évoluer vers le modèle de « l'enfant comme personne ». E. Razy s'intéresse à la pratique des sentiments dans la petite enfance en pays Soninké au Mali. Elle y explore le langage corporel verbal et non verbal au centre de ces interactions et met au jour le processus d'individuation de l'enfant s'articlant autour du modèle de l'enfant du lignage, et celui de l'enfant comme personne/sujet.

Face aux différentes dynamiques socio-historiques et culturelles, l'orientation vers un modèle unique de l'enfance est au centre du travail de S. Gojard. Elle étudie l'uniformisation des modèles de l'enfance à travers les apprentissages alimentaires. L. Pourchez, quant à elle, fait remarquer que le statut de l'enfant a connu une évolution rapide dans l'île de la Réunion, aussi bien dans les familles que dans les institutions. L'enfant serait passé d'un statut de personne « vulnérable » à celui d'« enfant-sujet » du fait aussi de l'évolution des pratiques familiales et

institutionnelles. En Chine, G. Chicharro montre que la politique de l'enfant unique menée depuis 1979, les changements économiques et la mondialisation, ont entraîné un bouleversement des normes traditionnelles au sein des familles chinoises, et des transformations des regards et des pratiques.

Sur un tout autre terrain, J.-Y. Kim se penche sur la situation de l'enfant métis dans la société sud-coréenne. Elle explique que le pays a connu trois vagues de naissances d'enfants métis correspondant chacune à trois moments historiques. L'enfant métis devient un objet social de par la mixité de son ascendance. Il est chargé d'un imaginaire social négatif par rapport aux représentations de l'enfant idéal. En se référant à une sociologie historique, J. Wouango analyse « la place du travail des enfants » au Burkina Faso dans les politiques de l'État. L'émergence de ces politiques rend plus compte de l'affaiblissement du modèle de l'enfant du lignage et de la discontinuité entre le modèle de l'enfant de la nation et le modèle de l'enfant sujet. Dans « Les enfants nés hors-mariage en Algérie », B. Moutassem-Mimouni analyse, dans une approche diachronique, les différentes transformations des modèles d'enfants à travers des indicateurs historiques, politico-juridiques, sociaux, et psychologiques. Cette lente transformation des catégories d'enfants privés de famille évolue vers une reconnaissance du moins difficile. À la fin de l'ouvrage, A. Badini s'intéresse aux applications des droits de l'enfant au Burkina Faso. Alors que la convention des droits de l'enfant de 1989 est fondée sur une représentation individuelle de l'enfant, le Burkina Faso s'inscrit à l'opposé des recommandations de la convention en privilégiant une dynamique du groupe. L'enfant est au cœur d'une représentation lignagère de l'organisation sociale qui caractérise le modèle villageois ancestral.

Cet ouvrage offre un ensemble de réflexions sur les différents modèles de la petite enfance. Une diversité des approches, des époques, et des lieux géographiques a montré que l'enfance se construit à travers des modèles sociaux tributaires de représentations culturelles, historiques, religieuses, politiques, et sociales. Les sociétés du XXI^e siècle connaîtront d'autres modèles d'enfance influencés notamment par les nouvelles technologies de la procréation, les migrations internationales ou le métissage.

Lamya TENNCI

Laurent LESNART, *La famille désarticulée : les nouvelles contraintes de l'emploi du temps*, Paris (Le lien social), 2009, 213 p.

Après avoir consacré un nombre important d'articles sur les couples bi-actifs et leur rapport à la notion de temps, Laurent Lesnard publie un nouvel ouvrage dans lequel il examine la question relationnelle entre les liens familiaux et les répercussions des horaires du travail des parents exerçant un métier rémunéré.

L'auteur montre que l'incompatibilité (ou la discordance) de l'emploi du temps des couples a ébranlé la stabilité de la famille contemporaine et influencé le mécanisme de structuration et de construction de l'identité individualisée de ses membres, plus particulièrement des enfants. Son travail s'appuie sur les travaux d'Émile Durkheim sur le concept de solidarité mécanique et organique, ainsi que sur les enquêtes d'emploi du temps effectuées par l'INSEE durant la période 1985/86 et 1998/99.

L. Lesnard explique préalablement que l'expansion de l'emploi féminin depuis les années 70 a engendré de nouvelles contraintes imposées par la conception de temporalité de la vie sociale, étant donné que «le temps du travail n'est pas seulement un nombre d'heures travaillées qui pourrait être considéré indépendamment de son inscription dans la journée» (p. 3).

Dans la première partie intitulée « Temps et lien social dans la vie quotidienne », il indique que le lien social à l'ère industrielle ne repose plus sur des considérations matérielles comme avant, mais sur des relations interpersonnelles gérées par la notion de temps passé ensemble, et sur le modèle de la famille symétrique. Cette nouvelle composante se caractérise par l'exercice des deux conjoints d'une activité rémunérée ainsi qu'une complémentarité des tâches, et une organisation du temps de travail selon une répartition rythmique adaptable aux besoins des structures économiques.

La deuxième partie aborde la thématique de « La famille contemporaine au quotidien : modes d'emploi du temps ». La configuration de la journée de la famille contemporaine est schématisée par des séquences d'activités récréatives et domestiques hors les horaires du travail qui marquent la sociabilité familiale et la quête du bonheur. Celles-ci sont analysées à partir de deux enquêtes d'emploi du temps à travers les récits de vie quotidienne. L'analyse démontre l'existence d'interactions complexes entre les membres de la famille en conséquence des divergences temporelles car « loin d'être figé, le lien familial contemporain se recompose au fil des transformations du groupe familial

et des relations interpersonnelles qui prennent place dans la vie quotidienne » (p. 70).

Dans la troisième et la dernière partie intitulée « La désynchronisation de la journée de travail conjugal, nouvelle inégalité familiale et sociale », L'auteur suggère, à partir des données empiriques, quatre types d'horaire de travail spécifiques au cadre opérationnel des journées des salariés français. Selon lui, le recul de type d'horaire standard et l'extension de type décalé ont pesé considérablement sur les journées des familles symétriques qui se sont retrouvées dans une situation de désynchronisation par rapport au temps conjugal et celui consacré à la relation parents-enfants. Cela est dû, selon lui, à une ségrégation temporelle exercée contre les travailleurs et les couples bi-actifs par le système économique. Ainsi, « le manque de concordance des horaires de travail est susceptible de réduire la capacité de la famille à se réunir et donc de fragiliser le lien familial » (p. 182).

L'intérêt scientifique de l'ouvrage est certain en raison de l'état actuel des familles et l'expansion du pourcentage des couples bi-actifs. Aussi, ces questions sont abordées sous plusieurs angles (sociologique, économique et psychologique), l'analyse est renforcée par des données statistiques recueillies des enquêtes de terrain faites en deux périodes distinctes, ce qui permet d'avoir une vision globale et plus fiable.

La stabilité du noyau de la société repose, selon ce livre, sur l'obligation de révision des politiques publiques relatives aux emplois du temps des salariés, et cela dans le but de créer une certaine harmonisation au sein des familles.

Souad LAGUER

Michel GODET et Evelyne SULLEROT, *La famille : une affaire publique*, Paris, La Documentation Française, 2009, 297 p.

L'ouvrage de Michel Godet et Evelyne Sullerot aborde un sujet d'actualité, celui de la famille. Le premier chapitre intitulé « Les enjeux économiques et familiaux du vieillissement » inclut des données démographiques relatives aux politiques publiques adoptées en France. Les auteurs affirment que la France, bien qu'elle occupe la première place en Europe au niveau des taux des naissances (grâce à sa politique familiale), elle reste toujours « prudente » vis-à-vis de cette question, les autorités et les intellectuels considérant la famille comme étant le noyau de la société et le pilier du développement durable. En s'appuyant sur des rapports et des statistiques effectués par des centres de recherches et des organisations non gouvernementales sur les taux de natalité et le nombre

de familles et les enfants durant différentes périodes, l'ouvrage dresse un état des lieux de la famille en France et dans l'Union Européenne.

Aussi, les auteurs mentionnent l'évolution des concepts tels que : couple, famille, enfant. Cela est dû, selon eux, au changement social et à l'évolution des études de genre. Ils expliquent que depuis l'année 1945, la France a adopté une politique familiale rigoureuse. Ainsi, le discours des responsables politiques, de Charles de Gaulle à Jacques Chirac, insiste sur la formule « famille égale un développement durable ». En 1980, Alfred Sauvy a avancé le postulat du « refus de voir » qui résume le lien entre croissance, économie et dynamique démographique, en le présentant comme suit « les enfants d'aujourd'hui font les retraités de demain » (p. 53). En 1983, Raymond Aron écrit : « les Européens sont en train de se suicider par dénatalité » (p. 54). Ces appels obligent les chefs d'État de l'U.E. à se réunir pour discuter des questions de la jeunesse, la famille, la natalité, et l'enfance. En 2005, un livre vert paraît comme un pacte européen pour la jeunesse.

Le deuxième chapitre, intitulé « La famille au carrefour des mutations », est consacré à l'étude psychologique et la relation parents-enfants, en incluant la vie sexuelle et le système patriarcal dans les mutations de la famille. Les auteurs n'omettent pas d'évoquer la parution de la pilule et son impact sur la vie de la femme et la famille. Ce changement a provoqué deux révolutions : la première, sexuelle, est considérée par les auteurs comme un point essentiel durant le processus de mutation de la famille en raison de ses conséquences sur l'individu et sur la famille, et des nouvelles interprétations des notions qu'elle produit. Louis Roussel dans ses études réalisées vers la fin de XXe siècle confirme cette vision ; selon ses propos « on ne se marie plus pour fonder une famille ou continuer une famille, on se met en couple, marié ou pas, pour trouver le bonheur, et on se sépare quand le bonheur n'illumine plus le couple » (p. 108). En outre, les conséquences de cette révolution occupent un grand budget dans la dépense publique. Quant à la seconde révolution, elle est génétique (ADN) et donne la possibilité aux enfants de connaître leurs parents, comme étant un droit. Dans un autre contexte, il existe deux facteurs qui causent la baisse de la fécondité : le travail de la femme et l'augmentation de leur niveau de formation ; le premier a basculé le rythme de la vie familiale, et le second a augmenté les activités de la femme, ce qui amène le couple à discuter de la question des enfants et de leur nombre.

Dans le troisième chapitre « Enfants défavorisés, environnement familial et cadre de vie », les auteurs évoquent le discours relatif à la vie des enfants défavorisés et la réalité de l'égalité des chances dans la

société française. Y est débattue la question des immigrés comme un facteur de déséquilibre de la politique sociale (les familles des émigrés sont présentées comme ayant plus d'enfants et moins de diplômes). Les auteurs citent aussi des tendances qui élargissent la pauvreté dans la société, par exemple : le nombre d'enfants, les parents sans emploi, et les parents non diplômés. En revanche, ils se demandent si l'école est vraiment un ascenseur social ? Car les inégalités de réussite, selon eux, résistent à la massification de l'enseignement. L'enfant dans les ZEP (zones d'éducation prioritaires) et/ou les ZUS (zones urbaines sensibles) est un enfant pauvre, car un mètre carré peut faire la différence, et peut-être, un facteur multiplicateur des inégalités de réussite.

Dans le dernier chapitre, intitulé « Clarifier la politique familiale avec les trois volets, universel, horizontal et vertical », les auteurs s'interrogent sur la justification d'une politique familiale qui sert à promouvoir la natalité, inciter à une accumulation optimale du capital humain, redistribuer horizontalement les revenus, lutter contre les inégalités, compenser les handicaps (qui ne sont pas la résultante de choix individuels), contribuer à assurer l'égalité homme/femme dans la société, encourager la conciliation travail-famille au bénéfice des deux parents, plutôt que de proposer d'augmenter des transferts monétaires. Ce chapitre est une synthèse des idées abordées dans l'ensemble de l'ouvrage, avec une critique de la politique familiale dans les pays européens.

Dans une approche multidisciplinaire, les auteurs ont largement explicité la situation de la famille européenne et les enjeux de l'avenir, en utilisant des données et des grilles explicatives et des textes juridiques pour renforcer l'analyse. Cela permet d'avoir une idée large sur la famille en France et en Europe occidentale et de l'analyser comme étant une affaire publique.

Hamza BACHIRI

Micheline THOMAS-DESPLEBIN, *L'éducation en famille « très nombreuse » : une école de la réussite, Paris, l'Harmattan, 2009, 269 p.*

Micheline Thomas-Desplebin, qui est titulaire d'un doctorat en sciences de l'éducation et a exercé durant pas moins de trente-six ans dans l'univers de la formation, nous livre, ici, un travail de recherche qui s'inscrit, à la fois, en sociologie de la famille et en science de l'éducation.

L'ouvrage aborde le cas des familles biologiques en France ayant un minimum de neuf enfants. L'INSEE considère qu'il y a « famille nombreuse », c'est-à-dire dont les enfants sont en nombre supérieur à la norme sociale, dès le troisième enfant vivant, et « très nombreuse », dès

le cinquième. Au-delà du fait que toute minorité mérite qu'on s'y intéresse et a de quoi questionner le chercheur en sciences sociales, cette originalité (de l'objet) n'est pas dénuée de signification (statistique) étant donné que l'enquête de terrain a porté sur un échantillon de vingt-huit familles, cumulant un total de 324 enfants. L'auteure précise, en outre, en avoir trouvé dix-huit dans son « environnement immédiat », et que dix de ces familles ont, chacune, plus de douze enfants. De son côté, la famille-témoin, celle qui a fait l'objet de la monographie, en compte quinze. Enfin, tous les géniteurs de ces fratries, très nombreuses, sont d'origine française : toutes ces familles sont « de type classique », « catholiques », aucun de ces pères n'est « étranger », et aucune de ces mères n'est « algérienne ou marocaine ».

L'hypothèse centrale de ce travail est la suivante : tout au contraire de la position qui domine, non seulement, dans le point de vue commun, mais aussi dans celui des professionnels et des spécialistes eux-mêmes, la chercheuse s'est fixée comme objectif, montrer que, loin d'être un obstacle à la réussite de ses enfants, la « famille très nombreuse » offre de remarquables atouts en matière d'éducation (et de construction de projet de vie). Plus radicalement encore, cette communauté constituerait, comme le laisse entendre le sous-titre de l'ouvrage, une « école de la réussite ». Par une telle position, M. Thomas-Desplebin est d'autant plus à contre-courant de l'idée que la famille nombreuse est un obstacle de la réussite des enfants. Pour confirmer son hypothèse de travail, elle a mené une enquête sur les familles dont les moins grandes comptent neuf enfants, et dont plus des deux tiers n'en comptent pas moins de onze. Pour mesurer tout ce qu'il y a de radical dans cette opposition, dans cette rupture, il suffit de penser à l'indiscutable évidence qui peut fonder le principe selon lequel plus les enfants (d'une même fratrie) sont nombreux, plus les parents ont moins de temps et moins de moyens matériels et financiers à accorder à l'éducation de chacun d'eux. Évidence à laquelle vient s'ajouter la croyance selon laquelle les fratries nombreuses sont le fait de parents qui, sont dotés d'un faible niveau culturel et appartiennent aux catégories sociales inférieures.

Dans ce que l'auteure entend par « éducation », il faut relever que la trajectoire scolaire, avec les diplômes auxquels elle peut faire accéder, n'est pas le plus important. En effet, si la quête centrale à laquelle incite son ouvrage revient à chercher ce qui pourrait expliquer la réussite d'une « trajectoire sociale », et ce qu'on pourrait trouver au fondement d'un « projet de vie », il demeure que, outre le fait qu'être satisfait de soi, être heureux de vivre, ne se réduit pas, dans ses causes, à une réussite professionnelle. Se doter de diplômes n'est pas - ou n'est plus - une

garantie contre le chômage et qu'il n'est point exceptionnel de pouvoir observer des titulaires d'un « certificat d'études primaires » mieux réussir leur carrière professionnelle, que des bacheliers.

Plus concrètement, il s'agit, selon l'auteure, de ce genre d'apprentissage qui nous permettrait de comprendre notre « environnement géographique, politique, social, affectif, et culturel », de le déchiffrer, de nous y adapter, d'agir dessus, d'y déceler les opportunités qu'il peut nous offrir (individuellement), et d'en profiter. L'objectif en est de « réussir notre vie d'homme », ce qui ne rend pas indispensable, pour l'essentiel, tout au moins, l'acquisition d'un savoir « théorique ». Ceci étant, il est donc question, surtout, de vécu et d'expériences, plutôt que d'un ensemble d'enseignements qui nous seraient adressés par un maître. Autrement-dit, nous y sommes beaucoup plus proches de « l'autoformation », de « l'autodidaxie », que de tout cheminement scolaire. Il y est question, par cela-même, d'un processus sans fin, d'un apprentissage que l'être humain poursuivrait tout au long de sa vie : une éducation « permanente » qui se confondrait, en fin de compte, à la vie elle-même.

Cette éducation est nécessaire au développement de notre capacité de vivre avec les autres, de vivre en société ; c'est par elle que nous apprenons à nous autogouverner et que nous nous dirigeons vers notre autonomie. Elle est vitale à notre maturation, et, ici, elle l'est d'autant plus que la chercheuse part du principe, selon lequel, on ne naîtrait pas « homme », et qui enseigne qu'on serait, dans une grande mesure, le produit des influences que nous recevons. C'est par elle, que « le petit d'homme » se transforme en homme, qu'il acquiert le statut de sujet humain, et qu'il atteint l'âge de la citoyenneté.

Une fois que l'on conçoit le processus éducatif à la manière que nous venons de résumer, on peut aisément comprendre que l'institution familiale puisse être regardée comme lieu essentiel, initial, fondateur. N'est-ce pas, tout d'abord, par notre famille que nous sortons à la vie s'interroge l'auteure. N'est-ce pas, aussi et surtout, en elle que nous faisons notre toute première découverte de l'humanité et de son univers, et que, ce faisant, nous trouvons notre premier monde ? Et pendant de longues années encore, alors même que notre petit monde s'est déjà, largement, étendu au-delà de ses frontières, cette communauté ne demeure-t-elle pas, pour nous, le lieu central du monde ?

La famille est déjà une société, et, comme dans toute société, la vie ne peut s'y mener sans que s'y instaurent des règles, des normes, des interdits, et des obligations. En tant que telle, elle constitue donc, bien plus que ce lieu où l'enfant accède au langage, toute une école de la

socialisation. Elle est cet espace (humain) où le futur adulte acquiert des valeurs et des principes, où il atteint l'âge de la morale et de l'éthique, et où il « s'approprie des modes de représentation du monde et des savoir-faire pratiques, affectifs, cognitifs ». Elle est cette instance où on s'initie à la responsabilité, responsabilité de soi, certainement, mais, aussi, apprendre à être responsable des autres. Or, plus la fratrie est nombreuse, plus on intériorise le sens du partage, la nécessité de penser à l'autre, la culture de la solidarité ; plus elle est nombreuse, plus elle est un espace où se cultive l'utile art de « la transmission intergénérationnelle ». Plus on a de petits frères et de petites sœurs, plus on a de quoi se sentir responsable d'autrui et de quoi apprendre à l'être.

Maintenant que nous avons dit qu'à la source de cet apprentissage, l'école, entendue au sens propre, n'est pas centrale, il nous paraît fort intéressant d'ajouter les deux constats (résultats de l'enquête menée par l'auteure) qui suivent. D'abord, sur les 324 individus, composant les 28 fratries, le nombre de ceux qui ont fait des études supérieures, et ont fini dans les plus hautes catégories professionnelles, dépasse sensiblement la moyenne nationale (donnée par l'INSEE). Ceci signifie que, même du point de vue (classique) de la réussite scolaire et professionnelle, ces enfants, qui, en plus d'être issus de familles « rurales populaires », ont grandi dans des fratries extrêmement nombreuses, ont remarquablement réussi. Ensuite, parmi ces mêmes enquêtés, ceux qui ont le plus aimé l'école, école que certains ont dû quitter pour contribuer aux charges financières de la famille, expliquent un tel sentiment par le fait d'avoir eu des maîtres qui ont su leur prêter l'oreille, qui leur ont fait confiance et les ont encouragés, qui leur ont enseigné d'une façon qui sache faire quelques ponts entre le savoir à transmettre et les choses de la vie concrète, des maîtres qui ont privilégié l'acquisition du savoir sur son contrôle.

Enfin, dans cet ouvrage, par les histoires de vie qu'elle a recueillies, M. Thomas-Desplebin nous offre un survol d'une large partie du XX^e siècle. De la Seconde guerre mondiale et l'arrivée des Allemands, du rapport entre la campagne et la ville, et le recul de la première, de l'invention de la Radio (TSF), avec ses premières musiques populaires, ses succès de jeunesse et le lancement de la culture « booms » ; c'est, aussi, les épidémies, telle la tuberculose, et la manière dont on a pu les subir.

Fatima TLEMSANI

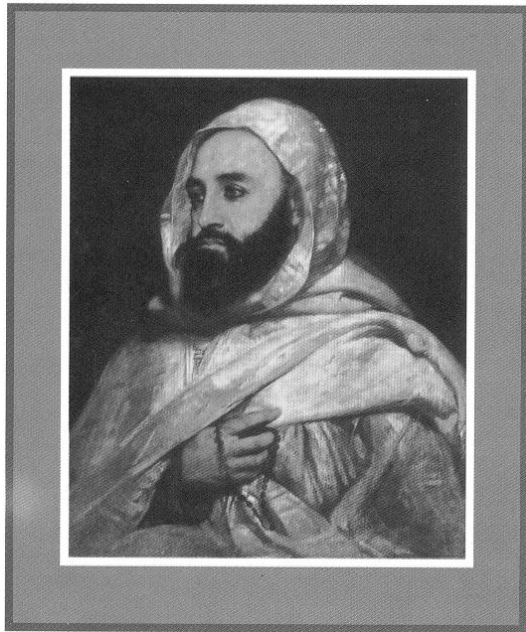
Revue Maghrébine des Etudes Historiques et Sociologiques

Revue académique éditée par le laboratoire: Algérie, Histoire et Société durant la période moderne et contemporaine
Université de Djillali Liabes - Sidi Bel Abbès- Algérie



Mars 2012

Numéro special



ISSN 2170-0060

Éditée par le laboratoire : Algérie, Histoire et Société

Impression
Edition Errachad

Index des auteurs d'articles parus dans *Insaniyat*

Année 2012 (n^{os} : 55-56 et 57-58)

AURAY Nicolas, « *Les jeux en ligne et la construction de secondes vies par les adolescents : entre utopie et fiction* », n^{os} 55-56, p. 133-142.

BENGHABRIT-REMAOUN Nouria et ELAIDI Abdelkrim, « *Jeunes et vécu social en situation de crise : retour sur des recherches menées dans l'Algérie des années 1990* », n^{os} 55-56, p. 91-120.

BENRAMDANE Farid, « *Algérianité et onomastique. Penser le changement : une question de noms propres ?* », n^{os} 57-58, p. 143-159.

BENZENINE Belkacem, « *La femme algérienne et le changement : rôle et performance des politiques publiques* » (en langue arabe), n^{os} 57-58, p. 13-38.

BESSAOUD Omar, « *Penser le changement ou comment interpréter les « révolutions arabes » un an après ?* », n^{os} 57-58, p. 39-56.

BOUMAZA Nadir, « *Du changement, de sa nécessité et du cas de l'Algérie. Comment rentrer chez soi ?* », n^{os} 57-58, p. 11-26.

BOUYACOUB Ahmed, « *Croissance économique et développement 1962-2012 : quel bilan ?* », n^{os} 57-58, p. 91-113.

BREVIGLIERI Marc, « *La notion d'« adolescence » au contact des sociétés méditerranéennes et dans sa dimension capacitaire, identitaire et ontologique* », n^{os} 55-56, p. 13-23.

KEDDAR Khadidja, « *Etude sur le droit à la participation des adolescents* », n^{os} 55-56, p. 143-158.

KHELFAOUI Hocine, « *De l'invention à l'innovation, l'énigmatique mutation* », n^{os} 57-58, p. 135-142.

KINZI Azzedine, « *De l'assemblée villageoise à l'association : les jeunes villageois en quête d'affirmation* », n^{os} 55-56, p. 63-77.

MAHIOU Ahmed, « *Les séquences du changement juridique en Algérie. Cinquante ans de droit (1962-2012)* », n^{os} 57-58, p. 73-89.

MEDJAHDI Mustapha et KEBBATI Hafida, « *Biographies et discours autour des expériences de la "Harga"* », (en langue arabe), n^{os} 55-56, p. 15-29.

MEDJAHDI Mustapha, « *Les jeunes algériens et la mobilisation politique à travers les espaces virtuels* », (en langue arabe), n^{os} 55-56, p. 67-81.

MERZOUK Mohamed, « *Les nouvelles formes de religiosité juvénile : enquête en milieu étudiant* », n^{os} 55-56, p. 121-131.

MEZOUAR Belakhdar, « *Les sciences sociales en Algérie face au changement* », n^{os} 57-58, p. 27-38.

MUSETTE Mohamed Saïb, « *Panorama du marché du travail en Algérie : tendances récentes et défis nouveaux* », (en langue arabe), n^{os} 55-56, p. 31-50.

RADJI Mustapha, « *La religiosité et la question du genre chez la catégorie âgée de 18 à 30 ans (commune d'Oran)* », (en langue arabe), n^{os} 55-56, p. 51-65.

SAFAR ZITOUN Madani, « *Violence et rente urbaines : quelques réflexions critiques sur la ville algérienne d'aujourd'hui* », n^{os} 57-58, p. 57-72.

SALHI Karim, « *Entre un avenir de rêves et un futur rêvé : l'ambivalence des jeunes dans l'élaboration de leurs projets d'avenir* », n^{os} 55-56, p. 43-61.

TAHAR CHAOUCH Malik, « *Si loin, si proches : pour une approche comparative entre l'Algérie et le Mexique* », n^{os} 57-58, p. 115-133.

YAHIA BEY Linda et DJARALLAH Slimane, « *Appartenance culturelle et flexibilité cognitive : effet de l'interaction sur la dépendance du champ. Etude comparative entre jeunes algériens et jeunes français d'origine algérienne* », n^{os} 55-56, p. 25-42.

ZAAFOURI Amor, « *Stratégies juvéniles en milieu rural* », n^{os} 55-56, p. 79-89.

Index des varia en 2012

DELLAÏ Ahmed-Amine, « *L'histoire fantastique de Tamīm al-Dārī : du hadith prophétique à la légende populaire* », n^{os} 55-56, p. 159-172.

RICHE Bouteldja, « *Récits de captivité indiens et barbaresques des premières années d'indépendance de l'Amérique : analyse du discours orientaliste* », n^{os} 55-56, p. 173-189.

SOULA Imed, « *Le patrimoine archéologique face aux enjeux de la mémoire* », (en langue arabe), n^{os} 57-58, p. 39-60.

Index des positions de recherche en 2012

BEDDOUBIA Nassima, « *La didactisation des opérations de textualisation propres à la nouvelle à travers des situations - problèmes expérimentées par les élèves* », n^{os} 57-58, p. 161.

FROMAGE Julien, « *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale » : un « printemps algérien » des années 1930 ? L'expérience de la Fédération des Elus Musulmans du Département de Constantine* », n^{os} 57-58, p. 167.

KINZI Azzedine, « *Les acteurs locaux dans la gestion des affaires publiques villageoises : le cas des villages des At Yemmel en Kabylie (1980-2006)* », n^{os} 55-56, p. 191.

MOKEDDEM Khadidja, « *Projet de vie chez les jeunes délinquants : étude dans le centre de rééducation garçons et filles à Oran* », (en langue arabe), n^{os} 55-56, p. 83.

Index des comptes rendus thématiques, notes de lecture, comptes rendus de travaux universitaires et activités scientifiques en 2012

BEN AMOR Ridha, *Les formes élémentaires du lien social en Tunisie*, par Mohamed MADOUÏ, n^{os} 55-56, p. 219.

BOUCHEBOUBA Ramdane, *Les chemins d'un militant, 1930-1952*, par Ouanassa SIARI-TENGOUR, n^{os} 55-56, p. 221.

BRAHIM ERRAHMANI Anissa, *L'adolescence délinquante entre responsabilité et fatalité*, par Nouria BENGHABRIT-REMAOUN, n^{os} 55-56, p. 205.

CELLIER Hervé et ROUAG-DJENIDI Abla, *Algérie-France. Jeunesse, ville et marginalité*, par Nouria BENGHABRIT-REMAOUN, n^{os} 55-56, p. 209.

CHAARAOUI Hilmi, *Le Soudan à la croisée des chemins*, par M'naouer MARIF, (en langue arabe), n^{os} 55-56, p. 101.

CLAIR Isabelle, *Les jeunes et l'amour dans les cités*, par Aïcha BENAMAR, n^{os} 55-56, p. 212.

Colloque international : « 1962, un monde », hypothèses révolutionnaires, par Giulia FABBIANO, n^{os} 57-58, p. 195.

Colloque international : « Algérie 50 ans après : libérer l'histoire » et « Cinquante ans après l'indépendance : quel destin pour quelle Algérie », par Philippe BOUBA, n^{os} 57-58, p. 193.

Colloque international : *Abdelkader Djeghloul : l'homme et les œuvres*, (Oran, décembre 2011), par Mohamed HIRRECHE-BAGHDAD, (en langue arabe), n^{os} 55-56, p. 120.

Colloque international : *Congrès sur l'avenir des sciences sociales dans le Monde arabe*, (Oran, mars 2012), par Fouad NOUAR, (en langue arabe), n^{os} 55-56, p. 109.

Colloque international : *La culture populaire et les médias*, (Liban, avril 2010), par Nebia DADOUA HADRIA, n^{os} 55-56, p. 231.

Colloque international : *Les voies de la foi*, (Tlemcen, décembre 2011), par Mohamed HIRRECHE-BAGHDAD, (en langue arabe), n^{os} 55-56, p. 117.

Colloque national : *Quelles formations pour quel emploi en Algérie ?* (Oran, octobre 2011), par Fouad NOUAR, (en langue arabe), n^{os} 55-56, p. 114.

DJABI Nasser, *Pourquoi le Printemps algérien a-t-il enregistré du retard*, par Farid MARKACHE, (en langue arabe), n^{os} 57-58, p. 61.

FAMOSE Jean-Pierre et BERTSCH Jean, *L'estime de soi : une controverse éducative*, par Aïcha BENAMAR, n^{os} 55-56, p. 208.

GUERROUDJ Tewfik, *Pourquoi faire de l'urbanisme ?* par Ammara BEKKOUCHE, n^{os} 57-58, p. 181.

GUILLAUME Jean François, *Histoires de jeunes : des Identités en construction*, par Khadidja KEDDAR, n^{os} 55-56, p. 217.

MOHAND-AMER Amar et BENZENINE Belkacem (dir.), *Le Maghreb et l'indépendance de l'Algérie*, par Nedjib SIDI MOUSSA, n^{os} 57-58, p. 175.

Ouvrage collectif, *Les jeunes et la lecture en Algérie*, par Mohamed DAOUD, n^{os} 55-56, p. 201.

Ouvrage collectif, *Récits de vie des jeunes (Etudes, chômage, famille, santé et sexualité)*, par Mohamed DAOUD, n^{os} 55-56, p. 204.

RARRBO Kamal, *Etude sur les politiques jeunesse des pays méditerranéens*, par Aïcha BENAMAR, n^{os} 55-56, p. 214.

ROULLEAU-BERGER Laurence, *Migrer au féminin*, par Aïcha BENAMAR, n^{os} 55-56, p. 206.

SABOUNE Saïd, *Les représentations de la sexualité chez les jeunes. Etude de terrains autour de jeunes universitaires urbains*, par Keltouma AGUIS, (en langue arabe), n^{os} 55-56, p. 97.

SHEHR Sébastien, *La vie quotidienne des jeunes chômeurs*, par Nouria BENGHABRIT-REMAOUN, n^{os} 55-56, p. 226.

TAMZALI Wassyla (dir.), *Histoires minuscules des révolutions arabes*, par Samir REBIAI, n^{os} 57-58, p. 177.

TANTAOUI Taha, *Frantz Fanon et la Révolution algérienne*, par M'naouer MARIF, (en langue arabe), n^{os} 55-56, p. 105.

Index des hommages 2012

GHETTAS Aïcha (1955-2011), par Fatima Zohra GUECHI (en langue arabe), n^{os} 55-56, p. 9.

LA REVUE DU CENEAP

CENTRE NATIONAL D'ÉTUDES ET D'ANALYSES POUR LA POPULATION ET LE DÉVELOPPEMENT

ISSN 1011-9752

N°45
2012

**Aménagement
du territoire
et tourisme,
éléments préalables
à l'économie
de substitution
et au développement
durable**



Résumés

Badra MOUTASSEM-MIMOUNI : *Les personnes âgées en Algérie et au Maghreb : enjeux de leur prise en charge*

Compte-tenu des taux de mortalités, de la faiblesse de l'espérance de vie durant la première moitié du vingtième siècle, les personnes âgées en Algérie constituaient un taux négligeable. Nous pouvons considérer que ce n'est qu'à partir des années quatre-vingt-dix du siècle dernier que cette catégorie a commencé à émerger et tend à se développer progressivement, et cela pour deux raisons essentielles : un baby-boom inégalé durant les années soixante et soixante-dix, majoré par les effets de la Guerre de libération nationale qui a décimé une grande partie de la population adulte. Cette situation a permis un répit de plus de quarante ans quant à la prise en charge des séniors. Cette latence est toutefois terminée et l'Algérie, tout comme les autres pays du Maghreb, devra faire preuve de vigilance et de créativité, de manière à devancer l'accroissement du taux de séniors et répondre à leurs besoins spécifiques dans les décennies à venir. Qui sont les séniors en Algérie, quels sont les facteurs de risque et les facteurs de protection ? Comment leur assurer dignité, bien-être et valeur ? Ces questionnements et d'autres font l'objet de cet article.

Mots-clés : vieillesse - âgisme - prise en charge - dignité - bien-être - Algérie.

Sidi Mohammed MOHAMMEDI : *Famille, développement et troisième âge : approche comparative entre l'Algérie et le Japon*

Cet article est issu d'un séjour scientifique au Japon organisé par Japan Foundation en 2008. L'objectif de ce séjour était de faire découvrir aux jeunes venant de différents pays arabo-musulmans la société japonaise dans ses différentes dimensions : histoire, économie, famille, religion, technologie...

Nous avons voulu faire de cette expérience de voyage une recherche ethnographique basée sur l'exploration, l'observation et la comparaison de deux sociétés : l'Algérie et le Japon. Pour ce faire, notre questionnaire était centré sur la situation des personnes âgées et la relation de cette catégorie de population aux questions de développement. Après un constat démographique sur les types de familles et la catégorie de troisième âge, aussi bien en Algérie qu'au Japon, nous avons tenté de faire une comparaison entre les deux sociétés en matière de conditions de vie des seniors et de leur prise en charge. Ainsi, à travers cette expérience de voyage et de recherche, nous avons voulu faire dialoguer les deux cultures algérienne et japonaise avec leurs particularités respectives.

Mots-clés : famille - développement - troisième âge - seniors - Algérie - Japon.

Salem MAAROUFI : *Le silence d'une génération à une autre : une étude psycho-éducative sur les immigrés et leurs enfants en France*

Quelles que soient les caractéristiques qui distinguent l'immigration des années soixante de celle du XXI^e siècle, on observe une souffrance intériorisée, marquée par le silence qui se reproduit à travers toutes les générations de l'immigration. Mon silence renvoie au principe de coupure chez Roger Bastide, c'est une forme de mécanisme de défense pour s'adapter aux nouvelles normes de la société. Contrairement au repli sur soi, parfois générateur de violence, le sujet adopte un silence planifié. C'est le cas des deux générations, à savoir la génération Père (la génération des années soixante) et la génération fils (la génération actuelle). Face aux difficultés d'apprendre, d'une part à vivre sans le secours de ses repères sociaux, linguistiques ou symboliques habituels, et d'autre part à l'impossibilité de concilier les valeurs et les normes de l'ailleurs et de l'ici, le silence est apparu chez le Père comme un refuge et une façon de défendre voire même de résister (un silence spontané).

Quant à la génération Fils, le seul moyen d'échapper à une menace réelle ou symbolique de la société serait donc de vivre dans le silence, un silence qui lui permettrait de ne pas s'impliquer trop fortement dans les situations qu'il doit affronter. C'est un silence parlant ou expressif, distant et neutre (un silence planifié). Mais on peut y deviner les germes d'une souffrance profonde qui ne serait pas directement exprimée mais dont l'existence serait perceptible à travers certains détails de comportement.

Mots-clés : silence - souffrance - génération Père - génération Fils - immigration - Algérie - France.

Ghania GRABA : *Impact du pluralisme juridique sur le statut des femmes et sur leur émergence à la citoyenneté*

L'axe privilégié dans cet article est une approche juridique des rapports sociaux de sexe, dans le cadre d'un dualisme du système juridique, hérité du système colonial. L'option pour un maintien d'un droit particulier, en 1984, pour régir la famille, substitue à une inégalité entre deux populations de culture différente, une inégalité entre femmes et hommes, faisant du droit de la famille un droit de l'inégalité, dans un système juridique basé fondamentalement sur l'égalité. Cette dualité du champ juridique montre bien la complexité du débat sur le statut de la famille et la place de la femme en son sein et dans la société. Les femmes apparaissent comme des objets définis par le devoir d'obéissance à des règles de conduite fixées par un code légitimé par la religion, tout en étant formellement reconnues comme citoyenne au même titre que les hommes dans la constitution.

Mots-clés : dualité juridique - inégalité - devoir - obéissance - égalité - citoyenneté - Algérie.

Mysoon UTOOM : Corps de la femme et significations symboliques : étude anthropologique à Amman (Jordanie)

Cette étude part de l'hypothèse que le corps de la femme est beaucoup plus une construction historique, culturelle et sociale issue des forces dominatrices dans la société que d'une donne biologique ou naturelle.

Il s'agit d'une enquête sur la construction sociale du corps de la femme réalisée dans la ville d'Amman en Jordanie comme étant un enjeu du conflit existant entre les forces de la tradition et de la modernité.

En effet, il est fait constat de trois types de ce corps. D'abord, le corps légitime ou le corps collectif dans l'individu, puis le corps fétiche qui exprime la logique de l'économie de marché et la culture de la consommation. Et enfin, ce qu'on appelle par le corps libertin qui tend à se transformer d'une production des forces sociales externes à sa volonté à une propriété privée gérable et relevant de son autorité, de ses décisions en tant d'individu capable de prendre sa distance par rapport au groupe auquel il appartient. Ainsi, nous insistons à travers cette étude sur la rareté d'existence de ce corps libertin, surtout dans les quartiers populaires, et sur la dominance du corps légitime sur l'espace de la ville.

Mots-clés : corps étendu - corps amputé - corps légitime - corps fétiche - corps libertin - Amman - Jordanie.

Dominique GAY-SYLVESTRE : Éradication de la prostitution à Cuba 1959-1967

Le triomphe de la Révolution cubaine, en 1959, constitue l'avènement d'une ère nouvelle pour tous les Cubains. Les ayant libérés de la dictature du président Fulgencio Batista, il s'agit désormais, pour les nouvelles autorités de l'île, de créer une société idéale, débarrassée de tous « les vices et les tares » d'une société capitaliste corrompue. L'« Homme nouveau », pourvu de toutes les qualités, au service de la communauté, apparaît alors comme le rédempteur, seul susceptible de régénérer la société tout entière.

La prostitution, « mal social curable » sera le premier fléau auquel vont s'attaquer la Fédération des Femmes Cubaines (FMC), le Ministère de la Santé Publique (MINSAP) et le Ministère de l'Intérieur (MININT). Il s'agit de redonner aux femmes cubaines la dignité à laquelle elles ont droit et leur permettre, par le biais de la réhabilitation, de s'insérer pleinement dans la nouvelle société qui se construit, grâce au travail productif et pour le bien de la collectivité.

Différentes campagnes vont marquer la politique gouvernementale cubaine d'en finir avec l'exploitation dont souffre une partie de la population ; jusqu'en 1967 où, l'éradication de la prostitution est officiellement déclarée...

Mots-clés : prostitution - Révolution - éradication - réhabilitation - Cuba.

Meriem LIMAM-MOHAMMEDI : *Les traditions et les coutumes familiales au ksar de « Tamerna » (Wilaya d'El Oued) : entre permanence et changement*

Ksar « Tamerna » est l'un des ksours les plus antiques du désert de l'est algérien, il jouit d'une longue histoire dans la vallée du Reggae (wilaya d'El Oued). Cela dit, son processus de construction et son modèle d'ingénierie ont fait de ce ksar, l'un des plus importants monuments urbains locaux. Ce ksar a été abandonné par ses habitants pour plusieurs raisons, puisque la dernière génération de sa population réside, aujourd'hui, dans des bâtisses modernes construites à l'extérieur du ksar. Sachant que chaque société a ses propres coutumes et traditions la distinguant des autres sociétés locales, lui donnant, ainsi, sa propre identité, nous nous interrogeons dans cet article sur les différentes traditions familiales dans le ksar de « Tamerna » : Sont-elles encore conservées par les habitants dans leurs nouvelles bâtisses modernes ? Ont-elles changé ? Et quelles sont les raisons de ce changement.

Mots-clés : famille - coutumes et traditions - changement social - Tamerna - Sahara - Algérie.

Summaries

Badra MOUTASSEM-MIMOUNI: *Elderly people in Algeria and in the Maghreb: their support issues*

Due to the mortality rate and low life expectancy during the first half of the twentieth century, the rate of elderly people in Algeria was weak and insignificant. We consider that it is only from the nineties of the last century that this category of people has begun to emerge and consequently starts to grow in importance gradually for two basic reasons: an unparalleled baby-boom during the sixties and seventies of the 20th Century increased by the effects of the war of liberation, which slaughtered much of the adult population; this fact caused a respite of over forty years as to support of seniors. But once this latency over, Algeria, as well as the other Maghreb's countries, will demonstrate vigilance and creativity so as to anticipate the increase of the seniors' rate and respond to their specific needs in the coming decades. Who are the seniors in Algeria, and what are the hazardous factors and the protective ones? How can the state ensure them dignity, well-being and value? These questions and others will be discussed in this article.

Keywords: old age - ageism - support - dignity - well-being - Algeria.

Sidi Mohammed MOHAMMEDI: *Family, development and third-age: comparative approach between Algeria and Japan*

This article derived from a scientific stay in Japan, organized by "Japan Foundation" in 2008. The objective of this visit was to help young people coming from different Muslim Arab countries discover Japanese society in its various dimensions: history, economy, family, religion, technology.

We have made of this experience of travel an ethnographic research based on exploration, observation and comparison of both Algerian and Japanese societies. To achieve this deed, we focused our questioning on the situation of the elderly people and the relationships of this category of population with the development concerns. After a demographic assessment of the different types of families and the category of third age in Algeria as well as in Japan, we tried to draw a comparison between the two societies in terms of seniors' living conditions and support. Consequently, through this experience of travel and research, we have liked to engage in dialogue both Algerian and Japanese cultures with their respective peculiarities.

Keywords: family - development - third age - seniors - Algeria - Japan.

Salem MAAROUFI: *Silence from a generation to another: a psycho-instructive study on the immigrants and their children in France*

Whatever the characteristics that distinguish the immigration of the sixties of the twentieth century from that of the twenty-first century, there is an inner suffering, marked by the silence that regenerates through all generations of immigrants. My silence refers to the principle of Roger Bastide's cutting; a form of a mechanic defense as to adapting to the new norms of the society. Unlike self-absorption, sometimes generator of violence, the subject adopts a planned silence. This is the case of both generations, the father's generation (the generation of the sixties) and the son's generation (the present one).

Facing the difficulties of learning, on the one hand to live without the relief of his social, linguistic or usual symbolic marks, and on the other hand, the impossibility of reconciling the values and norms of elsewhere and here, silence appeared to the father as a refuge and a way to defend himself or even to resist (a spontaneous silence).

Whereas for the son's generation, the only way to escape from a real or symbolic threat of the society would therefore be to live in silence, a silence that would allow him not to get involved too heavily in the situations he faces. It is a remote, neutral or expressive and speaking silence (a planned silence). But we can guess the seeds of a deep suffering that would be not directly expressed, but whose existence is noticeable through some details of behavior.

Keywords: silence - suffering - father generation - son generation - immigration - Algeria - France.

Ghania GRABA: *The impact of legal pluralism on the status of women and on their emergence to citizenship*

The focus in this article is a juridical approach on the social relationships between both sexes, in the framework of a dual legal system inherited from the colonial regime. The fact of maintaining a particular right, law of 1984, to govern the family affairs, has led to an inequality between two people different in culture to a disparity between women and men, making the family's law a right of inequality, in a legal system fundamentally based on equality. This duality of the legal field exhibits clearly the complexity of the debate on the status of the family and the place of women in its midst and society. Women appear as objects defined by the duty of obedience to rules of conduct established by a code legitimized by religion, while being informally recognized as citizens in the same way in the Constitution like men.

Keywords : legal duality - inequality - duty - obedience - equality - citizenship - Algeria.

Mysoon UTOOM: *Woman's body and signs of Avatar: an anthropological study in Amman (Jordan)*

This study starts from the hypothesis that the woman's body is much more an existing historical, cultural and social construction of the domineering forces in society than of a biological or natural gift.

Accordingly, this sociological investigation, carried out in the city of Amman, Jordan, tackles the social construction of the woman's body as an issue of conflict between the forces of tradition and modernity.

It is indeed an observation of three types of this body. First, the legitimate or the public body in the individual, then the fetish body that expresses the logic of free market and the culture of consumption. And last but not the least, what is called by the libertine body, which tends to change from the state of being a production of external social forces to that of personal manageable property, relevant to its own authority, decisions and choices, as a subject capable of keeping distance from its community.

As we have pointed out, following our schematic, to the scarcity of this libertine body, particularly in popular neighborhoods, and to the dominance of the legitimate body on the space of the city. Where it is the largest and most spread one among all classes and categories, especially among the poor and the vulnerable. Despite its embodiment and manifestations at the level of practice, it remains the predominant unchallenged body.

Keywords: sprawling body - amputated body - legitimate Body - fetish body - libertine body - Amman - Jordan.

Dominique GAY-SYLVESTRE *Prostitution eradication in Cuba 1959-1967*

The triumph of the Cuban Revolution, 1959, constitutes the advent of a new era for all Cubans. Having been released from President Fulgencio Batista's dictatorship, it is now, for the new authorities of the island, to create an ideal society, freed from all defects. The "new man", imbued with all qualities, willing to serve his own community, appears then as the redeemer, sole susceptible to regenerate the entire society.

Prostitution, "curable social evil" will be the first scourge to be tackled by the "Cuban Women Federation" (FMC), the Ministry of Public Health (MINSAP) and the Home Ministry (MININT). It is about to restore to the Cuban women the dignity to which they are entitled and to enable them, through the rehabilitation, to fully integrate into the freshly built society, due to the productive labor, and for the good of the community. Different campaigns will mark the Cuban government policy in ending the exploitation from which suffers a part of the population; till 1967, when the eradication of prostitution was officially declared.

Keywords: prostitution - Revolution - eradication - rehabilitation - Cuba.

Meriem LIMAM-MOHAMMEDI: *Family customs and traditions in the Ksar of “Tamerna” (Wilaya of El Oued, Algeria): between continuity and change*

The Castle of Temerna "is viewed as one the most antique cities of the eastern desert of Algeria and has a long history in "the valley of Reegh" (the State of El Oued), as the concept of construction and the engineering model make it one of the most important local memorials. This castle, or in local dialect “Ksar”, was abandoned by its dwellers due to some reasons; so the late generation inhabits today the modern buildings erected out of it. Because each separate local community has their own customs and traditions that differentiate them from neighboring folks and grant it their own identity, we question in this article for the most outstanding customs and traditions of the family in the Ksar of “Tamerna”. Are these customs and traditions still preserved by the people who live in the new abodes beyond the castle? Or, have these social practices gone away? Yet, what are the reasons for the change?

Keywords: family - customs and traditions - social change - Tamerna - Sahara - Algeria.

RESÚMENES

Badra MOUTASSEM-MIMOUNI: *Las personas mayores en Argelia y en el Magreb: desafíos para su cuidado*

Teniendo en cuenta de las tasas de mortalidad, la baja esperanza de vida durante la primera mitad del siglo XX, las personas mayores en Argelia constituían una tasa insignificante.

Podemos considerar que sólo a partir de los años noventa y diez del siglo pasado que esta categoría comenzó a surgir y tiende a desarrollarse de forma gradual, por dos razones principales: un baby boom desigualado durante los años sesenta, aumentado por los efectos de la guerra de liberación que diezmaron gran parte de la población adulta, Esta situación permitió un respiro de más de cuarenta años en cuanto al apoyo de las personas mayores.

Esta latencia se acabó y Argelia, así como en los otros países del Magreb, debe ser vigilante y creativa con el fin de evitar el crecimiento de la tasa de las personas mayores y responder a sus necesidades específicas en las próximas décadas.

¿Quiénes son las personas mayores en Argelia, ¿cuáles son los factores de riesgo y factores de protección? Cómo asegurar su dignidad, bienestar y valor? Estas y otras preguntas constituirán el tema de este artículo.

Palabras claves: vejez - edad - apoyo - dignidad - bien estar - Argelia.

Sidi Mohammed MOHAMMEDI: *Familia, Desarrollo y Tercera edad : enfoque comparativo entre Argelia y Japón*

Este artículo se basa en un viaje científico en Japón organizado por Japan Foundation en 2008. El propósito de esta visita fue presentar a los jóvenes de diferentes países arabo-musulmanes la sociedad japonesa en sus diversos aspectos: histórico, económico, familiar, religioso y tecnológico.

Queríamos hacer de esta experiencia de viaje una investigación etnográfica basada en la exploración, la observación y la comparación de dos sociedades: Argelia y Japón.

Para ello, nuestras preguntas se centraron en la situación de las personas mayores y la relación de esta categoría de población sobre temas de desarrollo.

Después de una observación demográfica sobre los tipos de familia y la categoría de las personas mayores tanto en Argelia como en Japón, hemos tratado de hacer una comparación entre las dos sociedades, en términos de las condiciones de vida de las personas mayores y de su cuidado. De este modo, a través de esta experiencia de los viajes y de la investigación, hemos querido realizar un dialogo entre las dos culturas argelina y japonesa con sus respectivas características.

Palabras claves: familia - desarrollo - tercera edad - personas mayores - Argelia - Japón.

Salem MAAROUFI: *El silencio de una generación a otra: un estudio psico-educativo sobre los inmigrantes y los niños en Francia*

Cualesquiera que sean las características que distinguen la inmigración de los años sesenta de los del siglo 21, se observa un sufrimiento interiorizado, marcado por el silencio que se reproduce a través de todas las generaciones de la inmigración. Mi silencio se refiere al principio de romper en Roger Bastide, es una forma de mecanismo de defensa para adaptarse a las nuevas normas de la sociedad. A diferencia de la retirada sobre sí mismo, sea a veces generadora de violencia, el sujeto adopta un silencio planificado.

Es el caso de dos generaciones a saber, la generación Padre (la generación de los años sesenta) y la generación hijo (esta generación). Frente a las dificultades del aprendizaje, por un lado, de vivir sin la ayuda de sus señales sociales habituales, lingüísticas o simbólicas y por otro la imposibilidad de conciliar los valores y las normas en otros lugares y de aquí, el silencio ha parecido al Padre como un refugio y una manera de defender e incluso de resistir a un (silencio espontáneo).

En cuanto a la generación Hijo, la única manera de escapar de una amenaza real o simbólica de la sociedad sería pues vivir en el silencio, un silencio que le permitiría no involucrarse demasiado en las situaciones que debe enfrentar.

Es un silencio hablando o expresivo, distante y neutral (un silencio planificado). Pero podemos adivinar allí las semillas del dolor profundo que no se expresa directamente, pero cuya existencia sería perceptible a través de algunos detalles de la conducta.

Palabras claves: el silencio - el sufrimiento - generación padre - generación hijo - la inmigración - Argelia - Francia.

Ghania GRABA: *Impacto del pluralismo jurídico sobre el estatuto de las mujeres y su emergencia ante la ciudadanía*

El eje preferido en este artículo es una aproximación jurídica a las relaciones sociales de sexo, en el ámbito de un dualismo del sistema jurídico heredado del sistema colonial. La opción de mantener un determinado derecho de la ley 1984 para regir la familia, da lugar a una desigualdad entre dos poblaciones de diferentes culturas, una desigualdad entre mujeres y hombres, haciendo del derecho de familia, un derecho de la desigualdad en un sistema jurídico basado fundamentalmente en la igualdad.

Esta dualidad de la esfera jurídica muestra claramente la complejidad del debate sobre el estado de la familia y el lugar de la mujer dentro de ella y en la sociedad. Las mujeres aparecen como objetos definidos por el deber de la obediencia a las reglas de conducta establecidas por un código legitimado por la religión, mientras tanto, están reconocidas formalmente como una ciudadana igual que los hombres en la constitución.

Palabras claves: dualidad jurídica - desigualdad - deber - obediencia - igualdad - ciudadanía - Argelia.

Mysoon UTOOM: *Cuerpo de la mujer y significaciones simbólicas: estudio antropológico en Amman (Jordania)*

Este estudio arranca de la hipótesis de que el cuerpo de la mujer es mucho más un construcción histórica, cultural y social, sacada de las fuerzas dominantes en la sociedad que de una situación biológica o natural.

Se trata de una investigación sobre la construcción social del cuerpo femenino realizada en la ciudad de Amman, en Jordania como un tema de conflicto entre las fuerzas de la tradición y la modernidad.

De hecho, la observación se hace con tres tipos de este cuerpo. En primer lugar, el cuerpo legítimo o el cuerpo colectivo en el individuo, luego el cuerpo fétiche que expresa la lógica de la economía de mercado y la cultura de consumo.

Y, por último, lo que se llama por el cuerpo libertino que tiende a convertirse en una producción de fuerzas sociales externas a su voluntad, a una propiedad privada manejable y bajo su autoridad, de sus decisiones en tanto como individuo capaz de tomar su distancia con respecto al grupo al que pertenece.

Por lo tanto, nosotros insistiendo a través de este estudio sobre la rareza de esta existencia del cuerpo libertino especialmente en los barrios populares y sobre el dominio del cuerpo legítimo en el espacio de la ciudad.

Palabras claves: cuerpo extendido - cuerpo cortado - cuerpo legítimo - cuerpo fétiche - cuerpo libertino - Ammán - Jordania.

Dominique GAY-SYLVESTRE: *Erradicación de la Prostitución en Cuba 1959-1967*

El triunfo de la Revolución Cubana en 1959, constituye el advenimiento de una nueva era para todos los cubanos. Al ser liberados de la dictadura del presidente Fulgencio Batista, es ahora el tiempo para las nuevas autoridades de la isla, de crear una sociedad ideal, libre de todos los "vicios y defectos" de una sociedad capitalista corrupta.

El "hombre nuevo", dotado de todas las cualidades, al servicio de la comunidad, aparece entonces como el Redentor, único susceptible de regenerar la sociedad entera.

La prostitución, el "mal social curable" será la primera plaga a la cual se atacará la Federación de Mujeres Cubanas (FMC), el Ministerio de Salud Pública (Ministerio de Salud Pública) y el Ministerio del Interior (MININT).

Se trata de devolver a las mujeres cubanas la dignidad a la que tienen derecho y que puedan, a través de la rehabilitación, integrarse plenamente en la nueva sociedad que se construye a través del trabajo productivo y para el bien de la comunidad.

Varias campañas marcarán la política del gobierno cubano para acabar con la explotación de la cual sufre una parte de la población hasta 1967, cuando se declara oficialmente la erradicación de la prostitución...

Palabras claves: la prostitución - Revolución - Cuba - erradicación - rehabilitación - Cuba.

Meriem LIMAM-MOHAMMEDI: *Tradiciones y costumbres familiares en el Ksar de "Tamerna" (la provincia de El Oued): entre permanencia y cambio*

Ksar "Tamerna" es uno de los Ksour más antiguos del desierto del Este argelino gozando de una larga historia en el "Valle Reggae" (Provincia del Oued). Dicho esto, el proceso de su construcción y de su modelo de ingeniería han hecho de este Ksar uno de los monumentos urbanos locales más importantes

Este Ksar fue abandonado por sus habitantes, por varias razones, visto que la última generación de su población reside hoy día en edificios modernos construidos fuera del Ksar.

Sabiendo que cada sociedad tiene sus propias costumbres y tradiciones que la distinguen de otras empresas locales, y le dan ya su propia identidad, nos preguntamos en este artículo sobre las diferentes tradiciones familiares en el Ksar Tamerna: ¿Siguen todavía conservados por los habitantes en sus nuevos edificios modernos? ¿Han cambiado? ¿Y cuáles son las razones de este cambio.

Palabras claves: familia - costumbres y tradiciones - cambio social - Tamerna - Sahara - Argelia.

**Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle
Technopôle de l'USTO – Bir El Djir – Oran (ALGERIE)**

CRASC - BP 1955 Oran El M'naouar

Tél +213 (0) 41 56.04.73 / +213 (0) 41 56 04 74 et 56 04 76 Fax +213 (0) 41 56 04 63

Antenne du CRASC : Université Mentouri de Constantine tél : +213 (0) 31 81 86 38

E-mail : crasc@crasc-dz.org ; insaniyat@crasc-dz.org ; Site web: <http://www.crasc-dz.org>

Bon de commande

Nom ou raison sociale

Adresse

Tel Fax e-mail

♣ Achat au numéro : Prix unitaire Algérie : le n° simple : 150 DA ; Etranger : 10 € et le n° double : 200 DA ; Etranger : 15 €.

Volume I : 1997

* N°1 : Le travail (épuisé)

* N°2 : Espace habité (épuisé)

* N°3 : Mémoire et histoire (épuisé)

Volume II : 1998

* N°4 : Familles d'hier et d'aujourd'hui (épuisé)

* N°5 : Villes algériennes (épuisé)

* N°6 : L'école, approches plurielles (épuisé)

Volume III : 1999

* N°7 : Paysans Algériens

* N°8 : Mouvements sociaux, mouvements associatifs (épuisé)

* N°9 : Maghreb : Culture, Altérité

Volume IV : 2000

* N°10 : La violence : Contribution au Débat (épuisé)

* N°11 : Le sacré et le politique

* N°12 : Patrimoine(s) en question(s) (épuisé)

Volume V : 2001

* N°13 : Recherches urbaines

* N°14/15 : Premières recherches I

Volume VI : 2002

* N°16 : Réalités, acteurs et représentations du local en Algérie (épuisé)

* N°17/18 : Langues et société (épuisé)

Volume VII : 2003

* N°19/20 : Historiographie maghrébine / Champs et pratiques (épuisé)

* N°21 : Imaginaire/Littérature-Anthropologie

* N°22 : Pratiques maghrébines de la Ville

Volume VIII : 2004

* N°23/24 : Oran, une ville d'Algérie (épuisé)

* N°25/26 : L'Algérie avant et après 1954 (épuisé)

Volume IX : 2005

* N°27 : La socio-anthropologie en devenir (épuisé)

* N°28 : Espace - Acteurs sociaux-Altérité (épuisé)

* N°29/30 : Premières recherches II

Volume X : 2006

* N°31 : Religion, pouvoir et société (épuisé)

* N°32-33 : Métissages maghrébins

* N°34 : Le sport. Phénomène et pratiques

Volume XI : 2007

* N°35-36 : Constantine. Une ville en mouvement

* N°37 : Vécus, représentations et culturalité

* N°38 : Le local en mutation

Volume XII : 2008

* N°39-40 : Regards sur le passé et enjeux de la mémoire, aujourd'hui (épuisé)

* N°41 : Enfance et socialisation (épuisé)

* N°42 : Territoires urbains au Maghreb

Volume XIII : 2009

* N°43 : Discours littéraire et religieux au Maghreb

* N°44-45 : Alger : une métropole en devenir (épuisé)

* N°46 : Idiomes et pratiques discursives

Volume XIV : 2010

* N°47-48 : Communautés, Identités et Histoire (épuisé)

* N°49 : Savoirs et dynamiques sociales

* N°50 : Varia

Volume XV : 2011

* N°51-52 : La Sahara et ses marges (épuisé)

* N°53 : La Montagne : populations et cultures

* N°54 : Tizi-Ouzou et la Kabylie: mutations sociales et culturelles

Volume XVI : 2012

* N°55-56 : Jeunes, quotidienneté et quête d'identité

* N°57-58 : Algérie, 50 ans après l'indépendance (1962-2012) : permanences et changements

♣ Nouveau tarif à partir du Numéro 23-24 (2004)

Désignation	Prix au numéro		Abonnement annuel		
	N/simple	N/double	Etudiant	Particulier	Institution
Revue Insaniyat	350,00DA	500,00 DA	800,00 DA	1200,00 DA	2000,00 DA
	18 €	28 €	40 €	60 €	90 €

♣ S'engage à régler la somme de :

En espèces

Par chèque bancaire

Par virement au compte

RIB (DA) : CRASC. CPA Hai Es Salem Oran 004 00 402. 401. 70. 433. 02. 14

RIB (€) : CRASC. CPA Hai Es Salem Oran 004 00 402. 520. 433. 02.90. 02

SWIFT CPA LDZAL XX

Date et signature

Déjà parus dans les ouvrages du Crasc

- Espaces Maghrébins. Pratiques et enjeux, 1989.
- Comment on enseigne l'histoire en Algérie ?, 1995
- Femmes et développement, 1995
- Cultures d'entreprise, 1997
- L'université aujourd'hui, 1998
- Quel avenir pour l'anthropologie en Algérie ?, 2002
- Le roman algérien de langue arabe. Lectures critiques, 2002
- Philosophie, mémoire et institution, 2004
- Les acteurs du développement local durable en Algérie : Comparaison Méditerranéenne, 2004.
- Voyages extraordinaires et nouvelles agréables de Mohamed Ibn Ahmed Abu Ras El Nacer, Tome I, 2005.
- Dictionnaire des mythes algériens, 2005.
- Sources documentaires étrangères. L'Algérie : Histoire et Société - Un autre regard – Etudes des archives et témoignages en Algérie et à l'étranger, 2005.
- Des noms et des... noms, Etat civil et anthroponymie en Algérie, 2005
- Nomination et dénomination. Des noms de lieux, de tribus et de personnes en Algérie, 2005
- Toponymie et anthroponymie en Algérie. Recueil bibliographique général, 2005.
- Préscolaire en Algérie. Etat des lieux et perspectives, 2005
- L'espace montagnard entre mutations et permanences, 2005
- Actes des journées scientifiques des présentations des résultats des projets PNR : « Population et société », 2006
- Rachid Boudjedra et la productivité du texte, 2006
- Le roman moderne : écriture de l'autre et de l'ailleurs, 2006
- Savoirs historiques au Maghreb. Constructions et usages, 2006
- Etude du lien potentiel entre usage problématique de drogues et VIH/Sida en Algérie, 2006
- Image, Mémoire, Histoire. Les représentations iconographiques en Algérie et au Maghreb, 2007
- Eau, ville et Environnement, 2008
- L'Algérie 50 ans après. Etat des savoirs en sciences sociales et humaines, 2008
- Voyages extraordinaires et nouvelles agréables de Mohamed Ibn Ahmed Abu Ras El Nacer - Tome II -, 2008
- Villes d'Algérie. Formation, vie urbaine et aménagement, 2010
- Ecriture féminine : réception, discours et représentations, 2010
- Le Maghreb des années 1990 à nos jours : Emergence d'un nouvel imaginaire et de nouvelles écritures, 2010
- Histoire contemporaine de l'Algérie. Nouveau objets, 2010
- Tentatives de suicide et suicide des jeunes à Oran. Désespoir ou affirmation de soi ?, 2010
- Les Femmes Africaines à l'épreuve du développement, 2012.
- Quelles formations pour quels emplois en Algérie ?, 2012.
- Générations engagées et mouvements nationaux. Le XXème siècle au Maghreb, 2012.
- Le cognitif et l'idéologique dans le manuel scolaire. Les sciences humaines dans l'enseignement secondaire, 2012.
- Les indépendances au Maghreb, 2012.
- Aménagement urbain et développement durable, 2012.
- Ahmed Tahar Benguennoun. Poète populaire de la plaine de Ghriss, 2013.
- Les langues dans l'espace familial algérien, 2013.
- Le nom propre maghrébin de l'homme, de l'habitat, du relief et de l'eau, 2013.
- Les espaces publics au Maghreb. Au carrefour du politique, du religieux, de la société civile, des médias et des NTIC, 2013.

Déjà parus dans les cahiers du Crasc

- La socio-anthropologie ou comment repenser la méthode ?, n° 1, 2001
- Les cadres de l'industrie : positions, rôles, trajectoires, représentations, n°2, 2001
- Turath, n°3, 2002
- Turath: dossier Abdelkader Khaldi, n° 4, 2002
- Le mouvement associatif au Maghreb, n°5, 2002
- Turath : le dire oral : des Aurès au Murdjajo, n°6, 2003
- Texte littéraire : approches plurielles, n°7, 2004
- Turath : patrimoine immatériel. Matériaux, documents et études de cas, n° 8, 2004.
- Les cadres de l'industrie : les conditions de formation d'une élite sociale moderne, n°9, 2005
- Turath. Représentations sociales, n° 10, 2005
- Laredj Waciny et la passion de l'écriture, n°11, 2005
- Management des compétences : communication et leadership dans l'entreprise, n°12, 2005
- Le mouvement associatif en Algérie : réalité et perspective, n°13, 2005
- Eléments d'analyse urbaine. Théorie et application, n°14, 2005.
- Turath. Le Melhoun Textes et documents, n°15, 2006.
- L'approche par compétences et pratiques pédagogiques, n° 16, 2009.
- Turath chants populaires, n° 17, 2009.
- Le préscolaire en Algérie à l'heure de la réforme, n°18, 2009.
- SENS. Société-Environnement-Santé, n°19, 2009.
- Le statut et la fonction du personnage féminin dans la littérature d'expression française, n°20, 2009.
- L'approche par compétences. Situations – Problèmes et Apprentissage, n°21, 2012
- Situation de la Femme dans la daïra de Charouine. Wilaya d'Adrar, n°22, 2012
- Situation de l'Éducation dans le sud algérien. Cas de daïra de Charouine - Wilaya d'Adrar, n°23, 2012.
- Religiosité et quête identitaire en milieu étudiant, n°24, 2012.
- Ecole / famille : quels modèles éducatifs ?, n°25, 2012
- Turath. Bibliographie sur le patrimoine culturel, n°26, 2013
- Famille, éducation et changement social, n°27, 2013
- Le roman algérien contemporain en débat, n°28, 2013

Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle

Le nom propre maghrébin de l'homme, de l'habitat, du relief et de l'eau

Sous la direction de
Ouerdia SADAT YERMECHE
Farid BENRAMDANE

Editions |



Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle

Ahmed TAHAR

Benguennoun

Poète populaire
de la plaine de Ghriss



Présenté par
Ahmed-Amine DELLAÏ

Editions | 
G. G. S. C.

إنسانيات

المجلة الجزائرية في الأنثروبولوجيا والعلوم الاجتماعية

تصدر المجلة أربع مرات في السنة عن
(مركز البحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية والثقافية - وهران)

إنسانيات، جمع إنسان، مشتق من إنس، أي "البشر" بمعنى "إنثروبوس"، تعني "الجنس البشري" في تباينه عن "فصيلة الحيوان" أو "القبو الطبيعي". إنسانيات هي مجموع السمات المميزة للإنسان بصفته إنسانا، وتعني الآداب بالمعنى القديم للكلمة، وتعني العلوم الإنسانية، علم الإناسة و هي إحدى ترجمات "الأنثروبولوجيا"

مديرة النشر : نورية بنغبريط-رمعون
مدير التحرير : عابد بن جليد
نائب مدير التحرير : عمار محند عامر

لجنة الإشراف الدولية

فوزي عادل (1946-1999)، حميد أيت-عمارة (1935-2009)، محمد أركون (1928-2010)، مصطفى التير (ليبيا)، مارك أوجي (باريس)، ميمون عزيزة (مكناس)، ايتيان بليبار (باريس 10)، محمد لخضر بن حاسين (البيدة)، عبد الله بونفور (باريس)، رحمة بورقية (الرباط)، كينيت براون (مانشيستر)، حلمي الشعراوي (مصر)، محمد شحرور (دمشق)، كلودين شولي (الجزائر)، فاني كولونا (إيكس-بروفنس)، مارك كوت (إيكس-بروفنس)، أحمد جبار (ليل 1)، عبده فيلالتي-الأنصاري (الدار البيضاء)، جاك فونتين (فرونش كونتي)، جون بيير فري (باريس)، رونيه غاليسو (باريس 8)، مصطفى حدّاب (الجزائر)، عبد الرحمان حاج صالح (الجزائر)، عبد الحميد هنية (تونس)، جان-روبار هنري (إيكس-بروفنس)، طاهر لبيب (تونس)، أندري لارسنو (بورغوني)، أحمد محيو (إيكس-بروفنس)، محمد مالكي (فاس)، ندير معروف (بيكاردي)، تيومو ملاسيو (تجوير)، أديبايو أولوكشي (دكار)، أندري برونان (1924-2010)، جيلالي صاري (الجزائر)، بيار سينيول (تور)، محمد طالبي (تونس)، مارك تيسلار (ويسكونسين)

اللجنة العلمية

خديجة عادل، سعيد بلقيدوم، نورية بنغبريط-رمعون، أحمد بن نعوم، عمر بسعود، حسني بوكرزازة، ندير بومعزة، أحمد بويعقوب، عمر كارلي، عبد الرزاق دوراري، علي الكنز، محمد-ياسين فرفرة، محمد غالم، نور حمد، عبد الحفيظ حموش، وليد العققون، عمر لرجان، مغنية لزرق، بوبه مجاني، حاج ملياني، لخصر مولدي، مارلين نصر، روبيرت باركس، حسن رشيق، مونير سعيداني، محمد-براهيم صالح، زوبيدة سنوسي وناسة سياري-طنفور، فؤاد صوفي، خولة طالب ابراهيمي، رشيد تلمساني، مراد يلس، أحمد زايد، عبد القادر زغل

لجنة القراءة

عمارة بكوش، فوزية بن جليد، بن شرقي بن مزيان، محمد داود، بدرة معتصم-ميموني، محمد داود، حسن رمعون، مدني صفر زيتون، أحمد يعلاوي

لجنة التحرير

عبد الوهاب بلغراس، عائشة بن عمار، صادق بن قادة، جيلالي المستاري، محمد حيرش-بغداد، سيدي محمد محمدي، صورية مولوجي-قروجي، فؤاد نوار

أمانة التحرير : سامية بن هندة و خيرة بن دولة

عنوان : القطب الجامعي - USTO - بئر الجير - وهران
ص.ب : 1955 - وهران - المنور.
الرمز البريدي : 31000 - وهران - الجزائر.

هاتف : +213 41 56 04 73 (+213 41 56 04 76)
الفاكس : +213 41 56 04 63

www.crasc-dz.org insaniyat@crasc-dz.org

الإيداع القانوني 771 - 97 ردمد 2050-1111
لا تعبر المقالات المنشورة إلا عن آراء أصحابها و هي لا تعبر بالضرورة عن رأي المركز الوطني للبحث في
الأنثروبولوجيا الاجتماعية و الثقافية.

الثلث : 350 دج



إنسانيات، المجلة الجزائرية في الأنثروبولوجيا والعلوم الاجتماعية
كراسك - وهران
عدد 59، جانفي - مارس 2013 (مجلد 17، 1)

الأسرة

ممارسات و رهانات مجتمعية

شروط النشر

إنسانيات مجلة أكاديمية محكمة تتمثل أولى مهامها في خلق مجال للنشر مخصص للأنثروبولوجيا والعلوم الاجتماعية والإنسانية. تضع المجلة في متناول قرائها إسهامات الجامعيين من الوطن وخارجه في التخصصات المذكورة سلفاً.

ترحب المجلة بالمقالات المحررة باللغتين العربية أو الفرنسية، والتي ترسل إليها عن طريق البريد الإلكتروني حيث يتلقى صاحب المقال مقابل ذلك وصل استلام.

تشتد في المقالات الأصالة أي تلك التي لم يتم نشرها من قبل، ويبقى مضمون المقال المنشور تحت مسؤولية صاحبه.

لا يتعدى حجم المقالات المقترحة 30.000 علامة (بما في ذلك الفراغات) بنظام Word (مقياس الكتابة 16 أخبار، وأن ترفق بملخص لا يتجاوز 1000 علامة مع الإشارة إلى 5 كلمات مفتاحية على الأكثر. كما يُطلب من الباحث تقديم سيرته العلمية والمهنية مشيراً فيها إلى أعماله المنشورة حديثاً.

يمكن للباحث المشاركة في المجلة بعدة مساهمات أخرى في شكل:

- عروض وقرارات لكتب، لمجلات ولأخبار علمية مختلفة (لا تتجاوز 7000 علامة بما ذلك الفراغات).

- موقف بحث يتعلّق بأعمال الباحث المنجزة حديثاً كرسالة الدكتوراه مثلاً (18.000 علامة بما ذلك الفراغات).

تخضع المقالات المقترحة لشكلين من التحكيم داخلي و خارجي:

- تحكيم داخلي أولي من طرف لجنة التحرير.

- تحكيم خبيرين متخصصين من خارج لجنة التحرير.

يتوقف نشر المقالات المقترحة على نتائج الخبرة وعلى برمجة الملفات. تترجم ملخصات المقالات المقبولة إلى اللغات الفرنسية/ العربية، الإنجليزية والإسبانية.

يتم إدراج الهوامش أسفل الصفحة كما يلي:

الكتاب:

أبو زيد، نصر حامد (2000)، *الخطاب و التأويل*، الدار البيضاء، المركز الثقافي العربي، الطبعة الأولى، ص. 90.

مقالة في مجلة:

أبو اللوز، عبد الحكيم (2006)، "التوجهات الجديدة للسياسة الدينية في المغرب"، *إنسانيات*، عدد 31، وهران، مركز البحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية والثقافية، جانفي-مارس، ص. 31.

مساهمة ضمن كتاب جماعي :

باركي، عائشة (2000)، "الحركة الجموعية في الجزائر وتجربة إقرأ"، الزويبر عروس (تنسيق)، الحركة الجموعية في الجزائر، وهران، منشورات مركز البحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية والثقافية، ص. 90.

رسالة دكتوراه:

عادل، فوزي (1990)، تكوين الرابطة الزوجية والأشكال الجديدة للأسر الجزائرية، أطروحة دكتوراه دولة في علم الاجتماع، جامعة باريس 7، ص. 90.

ترفق الرسوم، الجداول، الخرائط وغيرها من الأشكال بالإحالات والمصادر الخاصة بها وفق نظامي Word و Pdf.

هناك آجال للنشر على صاحب المقال أن يأخذها بعين الاعتبار، ولا تسلّم شهادة النشر إلا بعد موافقة الخبراء على نشر المقال.

تُرسل إلى صاحب المقال المنشور نسختان من المجلة إضافة إلى نسخة إلكترونية لمقاله المنشور.

يمنع منعاً باتاً إعادة نشر مقالات المجلة دون موافقة لجنة التحرير.

المجلة غير ملزمة بتقديم إجابات حول المقالات غير المنشورة.

فهرس

الأسرة ممارسات و رهانات مجتمعية

تقديم العدد: بدرة معتصم-ميموني

- 7..... باللغة العربية
- 7..... باللغة الفرنسية
- بدرة معتصم-ميموني، الأشخاص المسنون في الجزائر و في البلدان المغاربية:
رهانات التكفل بهذه الفئة (باللغة الفرنسية)..... 11
- سيدي محمد محمدي، الأسرة، التنمية و فئة المسنين: مقارنة بين الجزائر
واليابان (باللغة الفرنسية)..... 33
- سالم معروف، الصمت من جيل إلى آخر: دراسة نفس-تربوية حول المغتربين
وأبنائهم بفرنسا (باللغة الفرنسية)..... 45
- غنية غرابة، تأثير التعددية القانونية على وضعية النساء و بروز مواطنتهن
(باللغة الفرنسية)..... 63
- ميسون العنوم، جسد المرأة والدلالات الرمزية: دراسة أنثروبولوجية بمدينة
عمّان (الأردن)..... 11
- دومينيك غاي-سيلفستر، استئصال الدعارة بكوبا بين 1959 و 1967 (باللغة
الفرنسية)..... 75
- مريم لام-محمدي، العادات و التقاليد الأسرية بقصر "تمرنة" (ولاية الوادي)
بين الاستمرارية و التغيير..... 33
- مقالات متنوعة**
- إيزابيل غرانغو، الحومة: سيرورات إضعاف مكانة مؤسسة عثمانية (مدينة
الجزائر سنة 1830) (باللغة الفرنسية)..... 105

مواقف بحث

- 53..... فتيحة حراث، القيم الأسرية بين الثقافة التقليدية و الثقافة العصرية
عمبروش بن فرحات ، أعراض الإجهاد النفسي عند الأطباء خلال الكوارث :
حالة مصالح الإسعاف الطبي الاستعجالي بالجزائر، البليدة و المدية (باللغة
الفرنسية) 133

عرض كتاب في الموضوع

- نورية بنغبريط-رمعون و بلقاسم بن زنين (تحت إشراف)، نساء أفريقيات
أمام محك التنمية بقلم خديجة مقدم 75
بدرة معتم-ميموني (تحت إشراف)، محاولات الانتحار و انتحار الشباب
بوهان. ياس أم إثبات الذات؟ بقلم أميمة محمودي (باللغة الفرنسية) 145
دوريس بوني، كاترين رولي و شارل-إدوارد دي سيرمان (تحت إشراف)،
نماذج الطفولة. تعاقبات، تحولات و تقاطعات. بقلم لامية تنسي (باللغة
الفرنسية) 148
لوران لينارت، الأسرة المفككة: العقبات الجديدة في توزيع الزمن. بقلم سعاد
العائر (باللغة الفرنسية) 151
ميشال غودي و إيفلين سولرو، الأسرة : شأن عام. بقلم حمزة بشيري (باللغة
الفرنسية) 152
ميشلين توماس-دوسيلوبان، التربية في أسرة "كثيرة الأطفال": مدرسة للنجاح.
بقلم فاطمة تلمساني (باللغة الفرنسية) 154

قراءات

- عمارة بكوش (تحت إشراف)، التهيئة العمرانية و التنمية المستدامة. بقلم فؤاد
نوار 81
جان كلود غارسين، من أجل قراءة تاريخية لـ"ألف ليلة و ليلة". بقلم أسماء
هند طنقور 82
كشّاف المجلة لسنة 2012 87
كشّاف المجلة لسنة 2012 (باللغة الفرنسية) 159

ملخصات

- باللغة العربية 93
باللغات : الفرنسية، الإنجليزية و الإسبانية 165

تقديم

الأسرة

ممارسات ورهانات مجتمعية

الأسرة مقدسة ومدنسة، مرغوب فيها ومرفوضة في الوقت نفسه، خاضعة لمراقبة أبسط التحولات ضمنها، كما أنها موضوع بحث بالنسبة لعلماء الاجتماع، علماء النفس، وعلماء التحليل النفسي والأطباء النفسانيين، الإثنولوجيين والأنثروبولوجيين... فكل تخصص يحاول الكشف عن تنظيمها، وظائفها، تغيراتها و مواقع الخلل فيها. وإذا كان الاهتمام العلمي قد انصب بشكل أساسي على بنائها وبقائها للحفاظ على تماسكها الاجتماعي خلال القرن التاسع عشر، فإن تقوية روابط هذه الجماعة والمحافظة على التمييز بين فئاتها الاجتماعية ستعرف توسعا لحقول البحث في القرنين الأخيرين.

ينبغي الإشارة إلى أن الأسرة تبقى مشروعا مرغوبا فيه ونموذجا من نماذج التنظيم الاجتماعي والنفسي وهذا بالرغم من الحداثة المطالب بها أو المتخيلة والتغيرات التي أثرت على تنظيمها، فالزواج، الذي لا يزال يبدو أول خطوة اجتماعية في بنائها، يبقى الرغبة الأولى للشباب والشابات من جميع الثقافات. تتجه الأسرة إلى أن تصبح متعددة الأجيال بفعل ارتفاع معدلات الأمل في الحياة، فلم يعد الأمر يتعلق بالأجيال الثلاثة المعتادة بل وصل العدد في بعض البلدان إلى خمسة أجيال يعيشون في غالب الأحيان في تجانس مع بعضهم البعض. بالإمكان القول أن الأسرة ضرورية للفهم الجيد للمجتمع و لفاعليه سواء كانت متحدة أو مفككة، موجودة في مأزق أو في حالة وئام، أحادية الأبويين أو متفككة، أو حتى أعيد تشكيلها اجتماعيا.

لقد سبق لمجلة "إنسانيات" أن تطرقت من قبل إلى موضوع الأسرة من خلال إصدار العدد الرابع (ع 4، 1998) الموسوم بـ"الأسرة بين الماضي والحاضر"، كما أن مركز البحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية والثقافية سبق له إنجاز العديد من المشاريع والدراسات التي تعرضت لهذه الإشكالية بشكل مباشر أو غير مباشر والتي نذكر من أهمها: "الأسرة، التربية والتغير الاجتماعي"¹، "المرأة و الاندماج

¹ معتمـم-ميموني بـدره (تنسيق)، الأسرة، التربية و التغير الاجتماعي، كراس مركز البحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية و الثقافية، رقم 27، وهران، 2013.

السوسيوي-اقتصادي² "الأسرة والمدرسة"³... وقد وضّح الباحثون العديد من النقاط حولها وحول مكوناتها، حول الصعوبات التي تواجهها وحول نجاحاتها، ومعظم هذه المشاريع صدرت في كراسات المركز.

وبما أن الأسرة مؤسسة خاصة، عامة و متعددة الوظائف، فإن هذا العدد من مجلة إنسانيات يتناولها من عدة زوايا تخص: تطورها، تأثيرها المتداخل مع مسألة المرأة وكذا علاقاتها بفئة المسنين. السؤال الرئيس المطروح هو: ما هي الممارسات والرهانات الاجتماعية المرتبطة بالأسرة اليوم؟

تطرح بكرة **معتصم- ميموني** إشكالية قلما تم التطرق إليها في الجزائر وفي البلدان المغاربية، ويتعلق الأمر بالأشخاص المسنين والرهانات المجتمعية الخاصة بهذه الفئة التي تشكل أقلية عددية في البلدان المغاربية رغم تزايد نسبتها بشكل ملحوظ. ففي عزّ التحولات التي تعرفها الأسرة التي تنحو نحو النووية أكثر فأكثر فإن العدد المتناقص للأطفال يقلص من عدد الأشخاص الذين بإمكانهم التكفل بالمسنين، خاصة مع ارتفاع معدلات الأمل في الحياة. تعرض المؤلفة في هذا المقال رؤى الديمغرافيين، وترصد القدرات المؤسساتية للتكفل بهذه الفئة، كما تعاین واقعهم المعيش. تهدف المؤلفة، من خلال هذه المقاربة، إلى تحسين الباحثين الشباب وكذلك السلطات العمومية من أجل تجاوز الحدث والتحضير لتقديم العلاج والحماية الضروريين للارتياح النفسي لهؤلاء المسنين حسب حاجاتهم الخاصة.

أما سيدي محمد محمدي، فيركز من خلال دراسته لمسألة التكفل بالأشخاص المسنين، ضمن ثقافتين تتواجدان بدهاءة على طرفي نقيض لا ينفى نقاط التشابه والاختلاف فيما يخص التكفل بالأشخاص المسنين. يتعلق الأمر هنا بالمجتمع الجزائري وبالمجتمع الياباني. تحمل هذه المقاربة الإثنوغرافية نظرة جديدة، فبدلا من التساؤل عما تفعله الأسرة للتنمية، فإن المؤلف يقلب السؤال ويطرحة كما يلي: "ماذا تفعل التنمية للأسرة؟"، ومن ثمة ماذا تفعل التنمية لتحسين جودة حياة المسنين؟

يقترح سالم معروف في مقاله ضمن هذا العدد مسألة التواصل ما بين الأجيال لدى مجموعة من السكان المهاجرين بفرنسا، و يسائل العلاقة بين الآباء والأولاد

² تحقيق ميداني وطني تحت اشراف نورية بنغبريط-رمعون (2006)، بتكليف من الوزارة المنتدبة للمرأة و شؤون الأسرة في الجزائر.

³ عائشة بن عمار (اشراف) (2010)، كراسات مركز البحث في الانثروبولوجيا الاجتماعية و الثقافية، رقم

ومكانة الرموز اللسانية المستعملة المرتبطة بتاريخ الهجرة، فبالنسبة للمؤلف يرجع صمت المهاجر لعوامل نفسية، لتاريخ شخصي وأشكال تقييم الذات و كفاءات التواصل، و إذا كانت التربية التي حاز عليها منفتحة كفاية للتبادل والتعبير عن الذات وعن الأحاسيس يكون الكلام متحررا عند الآباء والأبناء. تتواجد مع ذلك عوامل خارجية مرتبطة بأحاسيس القبول، الاندماج أو الرفض، التمييز وأحاسيس النجاح أو الفشل. بالنسبة للباحث فإن هذه الوضعية الغامضة للمهاجر بفرنسا أدت بالجيل الأول إلى الصمت لأنه لم يكن لديه سوى الحق في الكدح والكفاح للبقاء، المدعوم بأسطورة الرجوع إلى " بلده "، و هذا الصمت انتقل إلى أولادهم الذين لم يكن لديهم لا المسار ولا الطموحات نفسها. يتطرق الكاتب أيضا إلى حداد "الرجوع" الذي يستيقظ بالنسبة للعديد من "الشيبانيين" « chibanis » والذين بسبب عدم قدرتهم على تحقيق الحلم المستحيل، يبحثون عن مَرَبَع "مسلم" يُدفنون فيه بفرنسا.

توضح غنية غرابة في مقالها المقترح حوصلة المزاوغات والتناقضات الموجودة في القانون الجزائري من خلال تحليل وضعية المرأة باعتبارها، الحجر الأساس في كل مجتمع لكونها، تُبلور مقاومات التغيير و تكشف التناقضات كما التباينات. يشغل هذا القانون حسب الباحثة منذ الاستقلال بكيفية ثنائية قطبية على النحو التالي: فكل قطاعات الحياة السوسيو - اقتصادية يسيرها القانون الوضعي في حين أن الأسرة تخضع "للشريعة"، فقانون الأسرة الذي لم يخرج إلى النور إلا بعد عشرين سنة من الاستقلال، أعاد المرأة لوضعية " القاصر" و هذا بالرغم من التناقضات مع الدستور والميثاق الوطني اللذين يناديان بالمساواة في الحقوق والواجبات بين الجنسين. تتساءل صاحبة المقال حول التغيرات الطارئة في دستور 2008 قائلة: هل ستخلق هذه التغيرات دينامية تسمح للمواطنة بالانتصار على المرأة الخاضعة؟

تواصل ميسون العتوم مساءلة المرأة ولكن انطلاقا من بُعد الجسد، فبعيدا عن الجسد البيولوجي يعتبر جسد المرأة موضوع رهانات مجتمعية، دينية، سياسية واقتصادية، فالتقاليد والعصرنة يتعانقان ويقمعان بعضهما البعض. لم تكن الأسرة يوما بعيدة عن ذلك، حتى وإن كان هناك سعي للحفاظ على جسد المرأة في "طهارتها" فإن ذلك يكون لغاية الحفاظ على الأسرة من الاختلاطات التي تعد "دنسا" (نجسة) أو "غير لائقة" بالسلالة الأصلية. توضح الباحثة، من خلال بيبليوغرافيا خاصة بالمرأة في الثقافة العصرية و من خلال تحقيق إثنوغرافي، مظاهر تجلي ثلاثة نماذج لجسد المرأة في عمان (الأردن): الأول هو الجسد الممتد

الحامل لقيم المجموعة الاجتماعية التي تبقى فيها المرأة مرتبطة بالأرض بشكل كبير، و الثاني هو الجسد المتحرر الذي يقترح قيم معاصرة للديمقراطية، للحرية وحقوق الإنسان، والثالث هو جسد فيتيشي موضوع كل اهتمامات المجتمع الاستهلاكي. يخترق الجسد وفق هذا الطرح وظائفه البيولوجية والعضوية و يتوجه إما نحو رمزية دلالية أو إلى التحوّل لبضاعة مسوّقة.

تتطرق دومنيك غاي-سيلفستر من جهتها إلى الجسد كأداة جنسية في مقالها حول استئصال الدعارة في كوبا. لم يكن للنساء القادمات من الأرياف، حيث البؤس والفقر، مخرجا آخر سوى التوجه إلى المدينة و ممارسة الدعارة، التي أصبحت مقاومتها إحدى أولويات الدولة الاشتراكية ابتداء من سنة 1959، معلنة الحرب على ما اشتهر بـ "بيوت دعارة الكرايبب" التي كانت وصمة عار بالنسبة لسكان الجزيرة. تعرض الباحثة مستجدات هذه المقاومة في الفترة الممتدة ما بين سنتي 1959 و 1967، كما تتطرق لهفواتها وعثراتها. ربما لم يتم القضاء على الدعارة كليّة، ولكنه تم حصرها بشكل كبير. تستعرض المقالة هذه المعركة الطويلة ضد الفقر والبطالة و أيضا ضد العقليات، ووصمات العار والرفض.

وأخيرا تحيل مريم لمام-محمدي من خلال مقالها إلى التغيّرات و التحوّلات التي طرأت على الطقوس والتقاليد عند سكان قصر تمرنة (ولاية الوادي) والذين هجروا مساكنهم التقليدية وانتشروا في المنطقة. تركز الباحثة في ذلك على دراسة مونوغرافية تصف تلك العادات في هذا المجال الصحراوي، وترى أن بعض هذه التقاليد قد اندثرت، تلاشت أو في مواجهة التحوّل. تستعرض الباحثة العوامل التي شاركت في التغيير وتحصرها في "انفجار الأسر" و "الإسلام السياسي".

يتكشّف استعراض محتوى المقالات المقترحة في هذا العدد عن مدى التعقيد الذي يتضمّنه موضوع الأسرة وتعددية زوايا مقاربتة، فالأسرة هي الحليف الأساسي للدولة، ذلك أن في تضامن الأسر ضمان للحفاظ على توازنها وعلى التوازن المحيط بأفرادها ومن ثمة، توازن كل المجتمع. ونظرا لأهمية الأسرة تبقى العديد من التساؤلات مفتوحة وتحتاج إلى التعمق أكثر في أعداد أخرى من مجلة إنسانيات.

بقلم بدرة معتصم - ميموني
ترجمة: صورية مولوجي - فروجي

جسد المرأة والدلالات الرمزية: دراسة أنثروبولوجية بمدينة عمان (الأردن)

ميسون العتوم*

مقدمة

لئن أصبحت البحوث الأنثروبولوجية والسوسيولوجية المتعلقة بالجسد منذ أوائل السبعينات من القرن الماضي بكل من أمريكا وكندا وأوروبا الشمالية والغربية تعدّ من المداخل الكبرى في الأنثروبولوجيا وعلم الاجتماع، فإنّ هذا المجال ما يزال في بداياته في المجتمعات العربية. وقد يكون للتحوّلات الاجتماعية والسياسية الكبرى التي تشهدها أغلب المجتمعات العربية في الوقت الراهن أثر بالغ في دفع و توجيه الانسانيات عموما والسوسيولوجيا والأنثروبولوجيا على وجه الخصوص إلى البحث في موضوع الجسد الذي كان وما يزال من المواضيع المغيبة والمنسية والمسكوت عنها في هذه المنطقة من العالم.

سينطلق بحثنا في الجسد بصفته عالما صغيرا أو قُل "ميكروكوزم" (microcosm) داخل "ماكروكوزم" (macrocosm)، وسننظر إليه كبقايا وكآثار أو كذاكرة أو بعبارة أخرى كلغة تحيلنا بصورة مباشرة أو بصفة غير مباشرة على الرّوى والقوى الاجتماعية التي تعمل على تشكيله ورسم حدوده وصياغة معانيه. وسنحاول، في هذا المقال، اقتفاء أثر موس¹ (Mauss) معتبرين الجسد كمجموعة من الأدوات أو التقنيات التي من خلالها سيتمّ كشف واكتشاف كلّ

*Université de Amman, Jordanie.

هذه التسميات وكلّ هذه القوانين وكلّ هذه الإماءات والإماءات المضادة التي تكتب على الجسد من قبل القوى الاجتماعية المتصارعة. فنحن سننظر، إذن، إلى جسد المرأة بمدينة عمّان بالأردن كرهان للصراع الاجتماعي بين خطاب الليبرالية الجديدة، هذه الرأسمالية على نطاق عالمي التي تسمي نفسها تارة تقدّما أو حداثة وتارة أخرى اقتصاد السوق أو عولة، وبين الخطاب التقليدي للاقتصاد المعيشي الذي يعتمد على الملكية الصغيرة وعلى الإنتاج الصغير والذي يريد أن يُعرّف نفسه باقتصاد الشرف أو بالاقتصاد المحلي وتصفه الحداثة بالاقتصاد البدائي أو الاقتصاد القديم الذي آن له، من وجهة نظرها، أن يستقيل، بل يزول.

ونظرا إلى أننا ارتأينا أن نرصد الصراع القائم بين أهمّ القوى الاجتماعية للكتابة على جسد المرأة، فإنّه تبعاً لطبيعة الموضوع لا يمكن لنا أن نتبع أثر المنهج البنيوي الذي يرصد البنى المستقرّة نسبياً والعلاقات المتكررة والظواهر اللامتغيرة لزمان معين إذ أنّه لا يمكن لنا أن نرصد هذا الصراع حول الجسد وما يتطلبه من استراتيجيات وتغيير للمواقع.

ولا يمكن لنا أن نبني هذه القوى الفاعلة في الجسد إلاّ إذا اقتفينا أثر السوسيولوجيا الديناميكية التي تعمل على رصد الصراع و ما ينتج عنه من تكتيكات واستراتيجيات وتكنولوجيات للدفاع والمقاومة والتخفي.

لقد دار البحث الميدانيّ بمدينة عمّان في الأردن في ربيع وصيف سنة 2012، ويرجع اختيارنا لهذه المدينة دون سواها لا إلى اعتبارات ذاتية فحسب و أهمّها أنّ الباحثة تعيش بعمّان وتعرف المدينة من الدّاخل معرفة جيّدة، ولكنّه أيضا لاعتبارات موضوعية أهمّها أنّ عمّان مدينة مفتوحة على الغرب وعلى الحداثة وعلى اقتصاد السوق وعلى العولة مثلها مثل بيروت والدّار البيضاء وتونس العاصمة، لكنّها في الآن ذاته متأصلة في تاريخ قديم حيث لا تزال العشائر والقبائل والبدوة فاعلة في حاضرها مثلها مثل جدّة وصنعاء وبغداد والدّوحة والمنامة وطرابلس العاصمة. فالصراع في هذه المدينة بين "التقاليد" والحداثة" ما يزال على أشده. ولا ندري أية قوّة اجتماعية تكون الحرب لها أو عليها في

¹ Mauss, M. (1936), "Techniques of the body, in *Incorporations*, New York : Zone, 1992", by Jonathan Crary and Sanford Kwinter editions, p. 455-477. First publication in *Journal de Psychologie*, XXXII.

الوقت الذي حسم فيه هذا الصراع منذ أمد بعيد في المغرب العربي وفي لبنان إلى حدّ بعيد.

ويرجع اختيارنا أيضا إلى أنّ عمّان مدينة متكوّنة من طبقات وشرائح اجتماعية ثرية كأكثر ما يكون الثراء والسعة وطبقات فقيرة كأقصى ما يكون الفقر وضيق اليد وطبقات متوسطة عريضة متكوّنة من الموظفين وصغار التجّار والحرفيين بدأت تضعف شيئا فشيئا في هذه السنوات الأخيرة وتقترب من الفقراء والمهمّشين. إنّ مثل هذا الفضاء سيساعدنا على توجيه البحث إلى هذا الاستقطاب بين الفقر والغنى وبين الأصالة والمعاصرة لنتمكن من رسم الفوارق في عملية توزيع المعاني وكتابة القوانين على جسد المرأة بين القوى الفاعلة في الصراع الاجتماعي. ولقد اعتمدنا في هذا البحث على مجموعة من الأدوات والتقنيات أهمّها الوصف الإثنوغرافي للفضاءات والآليات للعناية بالجسد. كما اعتمدنا في الآن ذاته على مقابلات حرّة لعشرين شخصا من النساء والرجال من طبقات اجتماعية وعمرية مختلفة وركزنا مقابلاتنا خاصة على امرأتين رأينا أنّهما تمثّلتان نموذجين مختلفين للمرأة الأردنية. تنتمي إحداها إلى المستضعفين وتعبر عن رؤيتهم لجسد المرأة ولكنها قادرة في ذات الحين على اتّخاذ المسافة على حدّ عبارة براشت (Brecht) لكونها طاعنة في السنّ، ولكونها كذلك فهي قادرة أن تقول ما لا تقوله نساء شابّات وهي أمّ زياد، في حين تنتسب الثانية إلى الطبقات العليا وتتكلّم بلغتهم حول المرأة وحول الجسد وهي قادرة هي الأخرى على اتّخاذ المسافة ونقد الذات لكونها مثقفة وشاعرة وهي السيّدة جيهان. ونحن باختيارنا لهاتين الشّخصيتين أردنا أن نقتفي أثر هذه الأعمال الكلاسيكية التي تمكّنت من النفاذ إلى الأعماق من خلال إعطاء الكلمة إلى شخص واحد أو إلى بضعة أشخاص كذلك الأعمال الأنثروبولوجية التي قام بها ليو سيمونس² (Léo W Simmons) أو أسكار لويس³ (Oscar Lewis) أو عبد الملك صياد⁴.

² Simmons, L.-W. and Talayesva, Don C. (1970), "Sun Chief, The autobiography of a hopi Indian", London, Yale University Press.

³ Lewis, O. (1963), *The children of Sanchez, autobiography of a Mexican Family*, New York, Vintage books.

⁴ Sayad, A. (1999), "The Curse in The weight of the word, Social suffering in contemporary society", Bourdieu, P. and al., Stanford, Stanford University Press, p. 561-579.

وقد ارتأينا أن نوجّه بحثنا في إشكاليّة الجسد بمدينة عمّان إلى ثلاث واجهات. على واجهة أولى سنحاول البحث في أهمّ القوى الفاعلة وفي أهمّ الرّؤى والتمثّلات المهيمنة التي تعمل على بناء جسد المرأة ورسم معالنه واعطائه معنى وعلى واجهة ثانية سوف يتمّ البحث في أهمّ المصانع و الآليّات والأدوات والتكنولوجيا التي تتواجد بفضاء عمّان والتي تستخدمها القوى الفاعلة في إنتاج وإعادة إنتاج جسد المرأة. وفي واجهة ثالثة وأخيرة سوف نحاول رسم أطلس لأهمّ النماذج لجسد المرأة التي تمّ إنتاجها والمحافظه عليها بمدينة عمّان خاصّة وبالمجتمع الأردني على وجه العموم.

1. القوى الفاعلة في صناعة جسد المرأة

1.1 الجسد الممتد وعلاقته بالأصالة

إنّ الحديث عن الجسد من وجهة نظر اقتصاد الملكيّة الصّغيرة يعني بالضرّورة الحديث عن الأرض بل عن الطبيعة بأكملها. فالجسد في رؤية المزارع الصّغير (Peasant) هو جسد بدون حدود وبدون حواجز. فلا فرق لديه بين جسد الفرد وجسد المجموعة وجسد الأرض. وتنتفي الحدود لديه بين الكائنات الإنسانيّة والأشياء. فهو إن أراد الدّفاع عن نفسه وعن شرفه كان لزاما عليه أن يذود عن العرض أي عن جسد المرأة سواء أكانت أمّاً أو أختاً أو حبيبة، إذ أنّ المرأة بالنّسبة إليه حرّمة يجب أن تصان و لا يمكن أبداً الدّوّد عن الشّرف والحرمة من دون صيانة الأرض وحمايتها وعدم إهمالها وتركها بيد الأجنبي والدّخلاء.

هكذا إذن يكون الجسد من وجهة نظر المزارع الصّغير أو البدويّ. إنّ جسد ممدود إلى ما لا نهاية. إنّ جسد ممتلئ ومسكون بالطبيعة بأكملها، بالكائنات الإنسانيّة وبالحيوانات والأشياء، بالله والشيطان، بالجنّ والملائكة، بالغول والأشباح...

فالبدويّ أو المزارع الأردني يعمل بطريقة واعية أو لاواعية لا فحسب لمراقبة جسده و ذلك بتهديبه وتدريبه وترويضه وتحصينه لإخضاعه لقوانين القبيلة أو العشيرة التي ينتمي إليها وإنّما نراه يعمل أيضا على محاصرة هذا الجسد وذلك بمعاقبته وتأديبه وتعذيبه لا بل بإعدامه أو شنقه والتخلّص منه أمام العموم كلما اكتشف أنّ هذا الجسد الذي هو جسده هو غير ملائم لجسد الجماعة أو قل

هو جسد متوحش وغريب ومرتبك ومرتدّ وغير مبال بقوانين القبيلة وطريقة عيشها.

هكذا يفضل المواطن الأردنيّ في هذه الحالات أن يثور ضدّ جسده وأن يتنكر له فيقوم بإقصائه وبالتخلّص منه وذلك بالانتحار أو الموت البطيء. عندما يصل الحدّ إلى الانتحار واستحالة الحياة فإنّ كلّ محاولة لإصلاح العطب الذي حصل في الشّأن العام أي في النّظام الاجتماعيّ بتحويله إلى عطب في تقنيات الجسد الفردي و في آليّاته الخاصّة تصبح محاولة يائسة لا طائل من ورائها. وبنفس الطّريقة أيضاً تصبح إعادة إنتاج الجماعة بقتل أو استبعاد الفرد الذي يخرج عن منظومة الأعراف والمحرّمات أمراً بديهياً وطبيعياً ومشروعاً. فالمرأة التي تتصرّف بجسدها دون إذن ومباركة الجماعة تلحق الضّرر والعار بجسد الجماعة كلّها وتصبح من هذا المنطلق الجزء الفاسد الذي يستحقّ البتر أو العقاب. وهكذا لا يعود مستغرباً أن تُختزل في جسد المرأة كل معاني ورمزيّات العفة والشّرف على اعتبار أنّ هذه المعاني هي جزء لا يتجزأ من شرف الجماعة قبيلة كانت أم عشيرة.

وفي الوقت الذي تكون فيه الهيمنة والسّلطة بيد الذكور والذكور فقط، فإنّ من تقع على عاتقهم مهمّة حماية وصون شرف العائلة أو العشيرة ومنعه من السّقوط في يد الأعداء هم الذكور أيضاً. إنّ ما لاحظته بيبيير بورديو⁵ (Pierre Bourdieu) حول الهيمنة الذكورية بمنطقة القبائل الأمازيغيّة بالجزائر وما ينتج عن ذلك من غياب للمرأة وحضور للرجل في الفضاء العام هو ذاته الذي يقع في المجتمع الأردنيّ الرّاهن. فترى في العشائر الأردنيّة مثلما ترى في المجتمع القبائليّ الأمازيغيّ بالجزائر أنّ أخلاق الشّرف الذكورية تحرّض الرجال على أن يكونوا رجالاً أي على التصديّ وعلى المواجهة وعلى النّظر إلى الآخر في العين ومن الأعلى على حدّ عبارة بورديو في حين أن المرأة تعلن عن طاعتها وخنوعها بانحناء جسدها وبالنظر إلى الأسفل وعدم فتح العين أو مدّها على جسد الذكور.

ومن هنا يصبح الجسد هو الفضاء الذي تتمّ فيه ومن خلاله كتابة القوانين وترك بصمات الإمضاءات والإمضاءات المضادّة بخط غليظ وواضح للقوى الاجتماعيّة المتصارعة.

فهذا الجسد الممدود إلى ما لا نهاية هو، بطبيعة الحال، ليس بجسد فريد

⁵ Bourdieu, P. (2001), *Masculine domination*, Stanford, Stanford University Press.

منفرد وحيد يمكن اجتثاثه بسهولة من الأرض. إنّه ليس بريشة في مهبّ الرّيح، بل هو متجذّر في الأرض ومنتم انتماً صريحاً إلى جسد الجماعة. لذلك فإنّ جسد الفرد بشكل عام وجسد المرأة على وجه الخصوص هوّ في الواقع جزء لا يتجزأ من جسد العشيرة أو القبيلة بأكملها. وكثيراً ما تُختزل المرأة في الجسد في هذه المجتمعات وتكون هي الرّمز وهي المجاز وهي العَلَمُ الَّذِي يَحْتَزِلُ في ذاته جسد الجماعة كلّها. فإنّ مُسَّ جسد المرأة بأدّى تقوم الحروب ولا تنتهي. إنّها حروب تدوم مئات السنين.

هذا الجسد الممدود إلى ما لا نهاية وهذا الجسد الفرديّ الجماعيّ أو الجماعيّ الفرديّ هو جسد متسيّب ومتراخ و متنامي الأطراف وغير مبال بما حوله. فهو يتحرّك بعفويّة ويتكلّم بعفويّة وهو يأكل ويشرب من دون مراقبة للنفس ومن دون خوف من السمنة ولا فزع من زيادة الوزن، وهو جسد يشبه إلى حدّ بعيد جسد المزارعين في المجتمعات الإقطاعية الغربيّة الذي تحدّث عنه بإطناّب نوربارت إلياس⁶ (Norbert Elias).

1.2 الجسد المتبور وعلاقته بالحدّات

إنّ خصوصيّات الجسد من وجهة نظر الاقتصاد والثّقافة التّقليدية أو المحليّة هي خصوصيّات تحاصرها الحدّات من كلّ جانب لمحاولة إرباكها وتعطيل مجراها و تشويه صورتها.

إنّ الليبراليّة الجديدة أو قل الحدّات كروية للعالم وكثقافة ترى في هذا الجسد الممدود إلى ما لا نهاية، في هذا الجسد المترامي والحرّ واللامبالي لا فحسب جسدا متوحّشاً وبدائياً ومتخلفاً وهمجياً وغير لائق وإنّما ترى فيه أيضاً جسدا قديماً وباليا وسائراً إلى الانقراض. وهي تريد أن تخلق على أنقاضه جسد الفرد وما يترتّب عن ذلك من فردانيّة وأنانيّة واستقلاليّة وانفصال عن الجماعة. ولتحقيق هذه الغاية، تعمل الحدّات بكلّ ما لديها من وسائل وإمكانيّات على توجيه ضربات مؤلّة وقاسية إلى هذا الجسد الممدود إلى ما لا نهاية. أو قل إلى هذه الجماعة في الجسد الواحد قبيلة كانت أم عشيرة.

إنّها محاولة للزجّ بهذا الجسد الجماعيّ الذي أصبح ينظر إليه كجسد يتّسم

⁶ Elias, N. (1969), "The civilizing Process, Vol 1. The history of Manners, Oxford : Blackwell.

بالتسيب والفوضى وعدم اللياقة في "الحبس الكبير" والعبارة لفوكو⁷، مثله مثل جسد المجنون والمعارض والمخالف والخارج عن القانون. إنها أجساد يجب من منظور الحداثة أن تُراقب لتُربى وتصحح وتروّض وتُعاد صياغتها من جديد حتى تتحوّل شيئاً فشيئاً إلى أجساد شفافة ومنظمة ومنمّطة ومحنّطة أي إلى أجساد مسلوّبة وطائفة وخاضعة وقابضة ومدحورة، لا بل إلى أجساد مجتّنة من أصولها ومقطوعة عن العالم ومجرّأة ومنطوية على نفسها، أي إلى أجساد لا حاجة لها بشيء غير الحلول التقنية الطبية الإستراتيجية و"الطبّحات" الجاهزة للتجميل المتأتمية من الرؤية الوضعية التشريحية الفيزيولوجية للجسد. إنّه الجسد الآلة الذي تحاول الحداثة ترويضه والسيطرة على قدراته وانتزاع قوته ودمجه في أنظمة مراقبة فاعلة في الإقتصاد والاجتماع والثقافة والسياسة. كلّ ذلك تؤمّنه إجراءات سلطوية من خلال الأنظمة وقواعد الإنضباط "إنّها سياسة تشريحية للجسم البشري"⁸.

لصناعة هذا الجسد المبتور كان لابدّ من خلق آليات وتقنيات وعلوم جديدة كعلم التغذية والحمية وصناعة الخوف من السمّنة وما يترتب على ذلك من اكتشاف فنون رياضية كالجمباز أو الجمناستيك أو السباحة وغيرها وعلوم استيعابية كالمخابر والمصحات في الجراحة وتقويم الجسد وتجميله، وعلوم نفسية لترويض الجسد الوحشيّ وتحصينه وتدجينه كطبّ الأعصاب والتحليل النفسي وعلم النفس والعلاج بالحركة والعلاج بالماء والعلاج بالفنّ والعلاج النفسيّ إلى غير ذلك من العلوم والتقنيات التي ابتكرت لهذا الغرض.

ومن الجدير بالقول أنّنا عند حديثنا عن الحداثة والجسد لا يمكن لنا أن نحدّد مفهوماً واحداً لما يمكن أن يسمّى بجسد المرأة. فهناك الجسد المتحرّر الذي نادى به حداثة الأنوار وما يتطلّب من استقلالية وسيادة وهناك الجسد الذي خلقته ثقافة البورجوازية ورأس المال وما يتطلّب من زينة وإغراء وفتنة، إذ أنّ النظام الرأسماليّ بشكله الحاليّ قد خلق نوعاً جديداً من الأجساد التي تصنع للبيع وبأسوام بخسة. وكأنّ السحر قد انقلب على السّاحر. وتحوّلت الرغبة في

⁷ Foucault, M. (1977), *Discipline and Punish, the birth of the prison*, Harmondsworth : Penguin.

⁸ بغورة، الزاوي، ميشيل، فوكو. (2001)، في الفكر العربي المعاصر، بيروت : دار الطليعة للطباعة والنشر والتوزيع، ص. 12.

تحرير الجسد من كلّ أنواع التّابوهات التي كانت "تسيّجه" إلى مأزق بعد أن تحوّل هذا الجسد إلى بضاعة تُشتري وتُباع أو قل إلى فتيش "Fetish" وإلى كيتش (Kitsch).

2. الآليات والأدوات لصناعة الجسد

2.1 آليات الأصالة

تفيد الإحصائيات الرّسمية في الأردن أنّ 25 % من مجمل جرائم القتل التي تُرتكب في هذا البلد في كلّ عام هي بدافع الشرف، وأنّ 17 فتاة قتلن في العام 2009 بدواعي الدّفاع عن الشرف على الرغم من الجهود المبذولة من قبل الدّولة للحدّ من هذه الجرائم. و من الملاحظ أنّ مجلس النّواب الأردنيّ لم يُوقّع على القانون الذي يعتبر جريمة الشرف كأى جريمة أخرى إلا في العام 2008 وتحت ضغوط كبيرة مارستها الدّولة من جهة والمجتمع الدّولي من الجهة الأخرى حيث كانت تجري العادة على إصدار حكم مخفّف لمُدّة ستّة أشهر سجنا بحجّة إقدام الجاني على فعلته تحت تأثير الغضب.⁹

إنّ جريمة الشّرف تعبّر بطريقة مباشرة أو غير مباشرة عن الرّدّ الاجتماعيّ على كلّ فعل من شأنه استفزاز النّظام والإخلال ببنيانه. فمن أخلّ بالنّظام قد أضرّ بالجسد الكامل للمجتمع، وبالتالي فإنّ الثّمّن سوف يدفع من جسده هو وعلى مرأى ومباركة من الجميع لكي يكون عبرة لمن يعتبر.

تعتبر مسألة العذريّة من أكثر الآليات التي ما زالت تنتج ويعاد إنتاجها كأداة تؤكّد استمراريّة البنى التقليديّة الأبويّة للمجتمع والرؤى المعبرة عنها. فالعذريّة عند المزارعين والبدو هي آلة من آليات الهيمنة الرّجوليّة وما ينتج عنها من نزعة للسيطرة والاستيطان والملكيّة. فملكيّة الرّجل لهذا الجسد ضمن رؤية مؤسّسة الرّواج يعطيه الحقّ في بسط نفوذه ليس على حاضر الفتاة التي يريد الرّواج بها فحسب بل وعلى ماضيها كذلك بصفته المالك الشّرعي والوحيد لهذا الجسد.

وهي مسألة من المسائل التي تعيدنا إلى نظريّة التبادل كما بيّن ذلك كلود ليفي ستروس والتي تفترض أنّ المرأة التي هي موضوع التبادل يجب أن تُخضع لمنطق العفة والطهارة والشّرف الذي يقضي بالحفاظ على سلامة الجسد لسلامة الجماعة. ويصبح رمزا لشرف القبيلة المانحة إذا ما تمّ تسليم هذا الجسد دون

⁹ دائرة القضاء الشرعي، الأردن، تقرير 2011.

عيوب وشرفا للمتلقّي إذا ما تلقّى بضاعة لم يمسسها أحد، فهو من سيعود عليه شرف الفحولة وشرف الاستفراء بإستهلاكها لأوّل مرّة وصيانة حرمتها لصيانة شرفه.

فالتقسيم الرمزي بين النّظيف والوسخ على حدّ عبارة ماري دوجلاس¹⁰ (Mary Douglas) يساعد القوى الاجتماعيّة على تصنيف سلوكيّاتهم من خلال إتباع منظومة من القواعد تحدّد لهم ما هو مسموح وما هو ممنوع، ما هو محمود وما هو مكروه، ما هو صالح وما هو فاسد، ما هو حلال وما هو حرام، ما هو خير وما هو شرّ...

كلّ هذه الآليات تحتشد في الحدود بين الجنسين لتوسّم الأجساد وتضع وسمة عار وسقوط ووسخ على جبين كلّ من تحدّثه نفسه بالخروج ولو بنسبة ضئيلة عن القوانين والأعراف العامّة للجماعة. وهي بذلك تؤكّد على أنّ التّهاون بمسألة خطيرة كالعذريّة من جهة المرأة يعني تدنيسا كاملا لجسد الجماعة ومسا في شرف العشيرة وتطاولا على جاهها وحرمتها والانحطاط بها وجرّها إلى بؤرة المزابل والأوساخ. وهي مشكلة تقتضي إجراء سريعا يهدف إلى تنظيف هذا الجسد الجماعي وتطهيره وتنقيته شرفه مما أصابه من فوضى و تدنيس. وقد يتم اللّجوء إلى القتل لا بل إلى حروب لا تنتهي من أجل الانتقام والأخذ بالثأر والعمل على بتر هذا الجزء من الجسد الكبير والتخلّص نهائيا مما قد يعتريه من خلل كما بيّنا ذلك سلفا.

إنّ الاعتداء على هذا الجسد وفقا لهذه الفلسفة يعني اعتداء على الجسد الكامل للجماعة قبيلة كانت أم عشيرة، وهو يعني بالتالي دقّ طبول الحرب. فليس من الشرف القعود والسكوت على من داس الأرض أو العرض في رؤية المجتمع المحلي الأردنيّ، فهما معنيان متلازمان تنطبق عليهما كل معاني الحرمة والشرف. وغالبا ما تُختزل كلّ هذه المعاني في جسد المرأة. ومن هنا يصبح لزاما على الجماعة الدّفاع عن الشرف بالدمّ إن لزم الأمر إذ " لا يسلم الشرف الرفيع من الأذى حتى يُراق على جوانبه الدمّ "على حدّ عبارة المتنبّي التي ما زالت فاعلة في الزّمن الرّاهن في المجتمع الأردنيّ على الرّغم من أنّها قيلت منذ أكثر من ألف عام.

¹⁰ Douglas, M. (2002), *Purity and Danger : An Analysis of concepts of Pollution and Taboo*, London, Routledge, 193 p.

فتظهر حروب الثأر التي قد تدوم عشرات لا بل مئات السنين. وهذا ما قد يفسر استمرار ظاهرة اجتماعية مثل جرائم الشرف أو الثأر أو ما يعبر عنه الإيطاليون بالفنديتا (vendetta) التي عانت منها إيطاليا لمدة قرون. وهو ما يمكن أن يمثل دليلاً قاطعاً على استمرار هذه الآليات وقوتها وتأثيرها في النسيج العام لمنظومة الرموز والمعارف والقيم التي توجه سلوك العشائر الأردنية.

ففي المنطق الجماعي للقبيلة أو العشيرة، يعرف الشرف بسلسلة واسعة من الآليات التي تتفادى وقوع هذا الجسد في المحذور. وتبقى سمة الحذر والتوجس والخوف من اختلاط النساء بالرجال المحرك الكبير في تطوير عدد من الميكانزمات والأدوات التي تكفل إلى حد بعيد صناعة جسد "محصن" و"محمي" و"محموظ" و"مستور".

فيُنظّم الفضاء وفقاً للتمييز والفصل بين الجنسين، وتُحجب المرأة في الداخل وتُحجز في البيوت. وتُرتب تبعاً لذلك كل آليات حجب جسدها بهدف إخلاء الفضاء العام من الرغبة المتوقعة والوقوف بكل الوسائل ضد الجريمة الممكنة التي قد تُرتكب. إنه السجّن الذي أخذت تتشكل هندسة فضائه وتصميمه ونظام حركته بطريقة تشعّر إلى نمط واحد من السلوك الذي تسمح به السلطة. ولقد جاءت مثل هذه الحدود والضوابط لا للعقاب فحسب وإنما كذلك للمكافأة فالمرأة الناجحة إجتماعياً هي التي تخضع أكثر من غيرها لهذا التنظيم ولهذا النظام.

وبذلك يتطور لدى المرأة، كما لدى السجين والمجنون والمعارض والمستعمر، إحساس داخلي وذاتي بالمراقبة. وهكذا ينمو لديها، كما لدى هؤلاء المراقبين، ليس فحسب إحساس بالخوف من عين الرقيب في حال الخروج عن قواعد الانضباط وإنما كذلك انتظار المكافئة والثناء أيضاً عند الالتزام بالتشريعات والقواعد وإدانة كل من تُسوّل لها نفسها كسر الحدود أو الإخلال بالنظام. لقد عدّ فوكو هذا النوع من الضبط الداخلي والذاتي في معانيه المختلفة كأكثر صور الضبط قمعاً حيث تصبح المرأة في مثالنا هذا مادة وأداة للقمع ذاته.

ومن المنطلق ذاته، يعتبر الحب عند المزارعين والبدو مسألة مُحرمّة وممنوعة بل تهمة يعاقب كل من يُدان بها. فلا تسامح مع ما من شأنه إحداث الفوضى أو الإخلال بإعادة إنتاج المجتمع. لذلك غالباً ما يحرص المحبون في مثل هذه المجتمعات المحافظة على إحاطة علاقتهم بكل وسائل التحفي والسرية. ولذلك أيضاً يصبح الحب من وجهة النظر هذه من المواضيع المسكوت عنها والتي تبدو

وكأنها من المواضيع الثنوية والتأفهة التي لا يمكن أن يكون لها مكان في مراكز البحوث والجامعات عند العرب كما بيّن ذلك الطاهر لبيب¹¹.

من هنا جاء هذا الخوف وهذا الرعب وهذا الفرع من منظومة اقتصاد السوق. وما زال هذا الخوف هو الدافع الأكبر في تجريم كل مساعي الحداثة التي تنادي بتحرير جسد المرأة والخروج به من دوائر الخضوع في المجتمعات التقليدية. ومن هنا جاء كذلك هذا التصدي في مثل هذه المجتمعات المحافظة للأدباء والفنّانين والمثقفين الذين دافعوا عن الحريّات الفرديّة عامّة وعلى حريّة المرأة على وجه الخصوص. فلم يكن من السهل في مثل هذه الفضاءات قبول شعر نزار قبّاني على سبيل المثال وقد نادى بتحرير جسد المرأة من أشكال القمع والإرهاب على حدّ قوله. فشعر نزار قبّاني قد شكّل وما زال يشكّل نوعاً من الصّدّام المباشر مع سلطة الرّجل ومع النّظام العائليّ الممتدّ ومع منطق العشائر والقبائل التي ما زال لها نفوذ فاعل في المجتمع الأردنيّ.

تعمل كل هذه الآليات على إعادة إنتاج ما يسمّى باقتصاد الشرف وما يسفر عنه من قوانين وقواعد تكتب على جسد المرأة. ومن المفارقات الغريبة أنّ هذه الخطابات المحلية المهيمنة تستخدم وسائل غير تقليديّة لصناعة جسد المرأة، إذ تشكّل الصّحف والمجلاّت ومواقع الأنترنت والفضائيات أكثر الوسائل المستخدمة من أجل نشر هذه الخطابات وترويجها. وهي الوسائل الأكثر تأثيراً وانتشاراً في أوساط جميع الفئات الاجتماعيّة على اختلافها. فإذا كانت هذه هي آليات الأصالة لرسم جسد المرأة في مدينة عمان، فما هي أدوات وتقنيات الحداثة؟

2.2 آليات الحداثة

للحداثة، هي الأخرى، آلياتها وتقنياتها التي تعمل على بناء وتشكيل المفاهيم الخاصّة بالجسد الحديث، جسد الفرد المتحرّر من كلّ أنواع التابوهات الجماعيّة التي قيّدت الجسد الممتدّ كما سبق أن بيّنا ذلك.

فالجسد وفقاً لمفاهيم الحداثة لم يعد ملكاً لقوى الأصالة والتقليد منذ أن تفرّد واستقلّ وانفكّ من قيود القبيلة والعشيرة. لقد أصبح هذا الجسد خاضعاً لأسس ومقاييس جديدة. تلك المعايير التي وصفها فوكو (Foucault) بالقمعية اللطيفة أو الناعمة. إذ أنّها لم تنه عهداً من القمع لهذا الجسد إلّا لتبدأ عهداً آخر

¹¹ - لبيب، الطاهر. (2004)، *العرب والحبّ*، في اشراقات، أكتوبر، بيروت، ص. 9-17.

بوسائل جديدة من الإخضاع والإكراه والهيمنة. وللتعرّف على هذه الآليات والأدوات والخطابات التي تهدف إلى صناعة الجسد وفق مفاهيم ومقاييس الحداثة، كان لا بدّ من إجراء مسح جغرافي لعدد من مناطق انتشار مراكز ترويض الجسد وتقنيته وتهذيبه وفق منظومة الحداثة وحسب الرؤية الحديثة للجسد المنشود. وهي مراكز التّجميل الحديثة على اختلاف أنواعها ومراكز اللياقة وصالونات الحلاقة ومراكز تعليم الرّقص والتّدليك والعناية بالبشرة والمساح العامّة. وإنّنا إذ عمدنا إلى إجراء هذا المسح فذلك بهدف رسم خريطة تبيّن درجة انتشار ثقافة الجسد الحداثيّة في مجتمع مدينة عمّان، التي تزدهر فيها بطريقة ملفتة للنّظر معظم تقنيات اللياقة والتّجميل على الطريقة الحديثة.

لا يمثّل الأردن نموذجاً لاستهلاك هذه الثّقافة فحسب بل بات من الواضح مؤخّراً أنّ صناعة التّجميل بدأت تتجه بخطى ثابتة نحو إنتاج هذه الثّقافة. حيث توجد في الأردن أكثر من 36 شركة تصنع مواد التّجميل مستعينة بمواد تستخرجها من البحر الميت وتصدّر منتجاتها إلى أوروبا وأمريكا واليابان.¹² ليس هذا فحسب بل بدأ نجمها يلمع على مستوى الدّول العربيّة عامّة والخليجيّة على وجه الخصوص في مجال الجراحة التجميلية. فحسب أرقام احصائية رسمية فإنّ جراحة التّجميل تدرّ دخلاً قومياً على الاردن بنسبة تصل إلى 18% من السيّاحة العلاجية وحدها التي تصل إلى 700 مليون دولار. ومن المتوقّع أنّ يزيد حجم السيّاحة العلاجية إلى مليار دولار خلال السّنوات الثلاث المقبلة. بعد أن أخذ القطاع الخاصّ على عاتقه تطوير القطاع الطبيّ بإنشاء أكثر من 60 مستشفى ومركزاً متخصصاً في مجالات طبّ التّجميل المختلفة إضافة إلى 32 مستشفى تابعة لوزارة الصّحة و11 مستشفى أخرى للقوات المسلّحة الاردنيّة ومعظمها يحتوي على عيادات مختصة لعمليات التّجميل.¹³

أمّا بالنّسبة لمستهلكي هذه الصّناعة، فيمكن القول إنّ الطبّقات الاجتماعيّة في مدينة عمّان على اختلاف مستوياتها التعليميّة والعمرية والاقتصاديّة والثّقافية تتّجه إلى استهلاك هذه الصّناعة دون استثناء. وإنّ القيم السائدة والمسيطرّة على

¹² شبكة النّبأ المعلوماتية، الجمعة كانون الأول، 2009.

¹³ جريدة الشرق الأوسط، الأردن، 3 يناير 2011.

المقاييس العامة للجمال هي حدثية بامتياز. ولكن الأمر الذي يجب عدم اغفاله يكمن في درجة اختلاف حجم استهلاك هذه الصناعة بين سكان عمان الشرقية والغربية. وهذا ما يمكن استنتاجه من خلال النظر في أطلس توزيع هذه الصناعة وشكل انتشارها بين قسمي المدينة المذكورين، حيث تتركز هذه الصناعة أساسا بعمان الغربية. فالطبقات الشعبية أقل الفئات استهلاكا لهذه الصناعة. وهذا متوقع وليس فيه غرابة. فهذه الصناعة تتجه أساسا إلى الطبقات الميسورة وإلى البرجوازية الصغيرة والأغنياء الجدد. وتمثل وسائل الإعلام كما هو متوقع على اختلاف أنواعها المقروءة والمسموعة والمرئية أهم الأدوات والآليات التي توظفها ثقافة الحداثة في خلق وتسويق وترويج القيم الداعمة والمؤيدة لقيم الجسد الحديث. في هذا المجال، يرى بودريار¹⁴ (Baudrillard) أن المهمة الرئيسية للدعاية والإشهار لا تتمثل في بيع البضائع كما يتصوره البعض وإنما في تعليق العقول و في خلق أجيال لا تفكر، أي في صناعة ما يسميه ماركوز (Marcuse) بالإنسان ذي البعد الواحد الذي يقع حمله بسهولة ويسر على الاعتقاد. فيعتقد من بين ما يعتقد في أن الجسد التحيل كقيمة مهيمنة لتعريف الجسد الشرعي من وجهة نظر الحداثة هو الرمز والقانون والقاعدة للأنوثة المثالية وللجمال النسائي المنشود. أمام هذا السجال وهذا الصراع بين الأصالة والحداثة حول الكتابة على جسد المرأة كفضاء متنازع عليه، ما هي مواقع ومواقف الطبقات الاجتماعية والجنسية والعمرية بمدينة عمان؟

3. أطلس الجسد بمدينة عمان

3.1. الجسد الشرعي

(ي. غ.) يعمل بائعا في محل للخضار في إحدى مناطق عمان الغربية، وهو من سكان عمان الشرقية، عمره ثمانية وثلاثون عاما. يحمل شهادة الثانوية العامة، متزوج ولديه ستة أطفال. يقول:

”أنا أرى أن مجتمعا التقليدي يحترم المرأة. أنا شخصيا ضد خروج المرأة والاختلاط، فما معنى أن تختلط المرأة في العمل وتتعرض للنظرات غير البريئة؟ ما معنى أن تسهر في المطاعم و”الكوفي شوبات“؟ أنا أقرف من مناظر بعض النساء

¹⁴ Baudrillard, J. (1994), « Simulara and simulation », translated by Sheila Faria Glaser, Michigan, University of Michigan Press, 164 p.

هنا في عمان الغربية وهنّ يدخلنّ النارجيله ولا يعدنّ للبيوت قبل منتصف الليل. أعتقد أنّ تلك النساء لو وجدت من يردعنها من الرجال لما فعلن هذا. هذه المناظر غير مألوفا لدينا في أحياء مناطق عمان الشرقية. وأعتقد أنّه لو تجرّأت أيّ امرأة على فعل مثل هذا السلوك لأصبحت قصّة وحكاية تلوكها الألسنة وتلعنها النساء قبل الرجال. حتى أنّنا لا نتحمّل أن يدخل الحارة عندنا شخص غريب دون أن نعرف إلى أين هو ذاهب وماذا يريد.

(س. س.) معلّم للشريعة الإسلامية بمدارس الأرقم الإسلامية، حاصل على درجة الماجستير من الجامعة الأردنية، عمره ثلاثون عاما وهو أعزب. يقول:

”أرغب من زوجتي المستقبلية أن تكون جميلة. ولكن بمعدّل لا يزيد عن السبعين بالمئة. فالمرأة الجميلة غالبا ما تغتبر فتتكبر على زوجها أو تسيطر عليه بجمالها. فيصبح ضبطها مسألة صعبة. كما أنّ جمالها يمكن أن يكون سبباً في الفتنة والغيّ عن الدين. وثانيا المرأة الجميلة تثير الكثير من الغيرة والحمية في نفس الزوج. والمشكلة الأولى بالنسبة إليّ أهمّ لأنّ الثانية يمكن حلها من خلال ارتدائها للنقاب (غطاء الوجه). أما بالنسبة إلى زينة المرأة فأنا على قناعة بأنّ جسدها هو ملك لزوجها وليس للناس في الشارع. وبالتالي فالزينة يجب أن تكون للزوج فقط وفي البيت فقط.”

(ش. ل.) معلّمة لغة عربيّة للمرحلة الثانوية. عمرها اثنان وأربعون عاماً. تحمل درجة البكالوريوس في اللغة العربيّة. متزوجة وأمّ لثلاثة أطفال تسكن عمان الشرقية وتعمل بعمّان الغربية. تقول:

”أنا أستخدم كل أنواع الزينة والعطور ولكنني لا أتزيّن إلاّ لزوجي. وأشعر بمتعة كبيرة وأنا أفعل ذلك. زوجي يمنع المكياج ويتأكد قبل خروجي لأيّ مكان من خلّو وجهي من أيّة زينة. فهو يعلم أنّ النساء خفيفات وطائشات. أتضايق أحيانا من تدخلاته لكن سرعان ما أدرك أنّ الدافع غيرته على شرفي وحرصه على اتمام ديني فأترجع ويصبح عندي يقين أنّه على حقّ.”

كانت هذه الخطابات تتردد على ألسنة نسبة واسعة من الرجال والنساء المنتمين إلى الفقراء والمهمّشين وكذلك من الطبقات المتوسطة.

أمّا بالنسبة إلى التوزيع الجغرافيّ لهذه الفئات فإنّ مناطق عمان الشرقية كان لها النصيب الأكبر ممن يحملون هذه الرؤية لجسد المرأة. ويمكن القول إنّ هذه النظرة ما زالت مهيمنة وواسعة الانتشار وتعكس إلى حدّ بعيد حجم وقوة وانتشار

من يمثّلونها على المستوى الاجتماعي (العشائر ومؤسسات المجتمع المدني الإسلامية). وتعكس كذلك قوّة ممثليها وحضورهم على المستوى السياسي (جبهة العمل الإسلامي والإخوان المسلمين و النّواب المنتخبين على أساس عشائري). تشير الأرقام إلى أنّ الأغلبية المطلقة التي حصلت عليها الحركة الإسلامية من أصوات الناخبين في السّنوات الأخيرة كانت دائما من مدينتي عمّان والزّرقاء. وهم غالبا ما يكونون من أصول فلسطينيّة أو من الأردنيين المنتمين إلى عشائر كبيرة. وتلك هي السّمة التي تميّز خارطة المنتخبين في مجلس النّواب الأردني منذ عشرين عاما. يكون النائب في أغلب الحالات إمّا فلسطينيا إسلاميا أو أردنيا ابن عشيره كبيرة. ولا أحد من الملاحظين يستطيع إنكار حقيقة أنّ الإسلاميين يمثّلون القوّة الشعبيّة الضّاربة في الأردن وأنّ العشيرة ما زالت المستفيد الكبير من غياب المؤسسات المدنيّة الفاعلة¹⁵.

لقد كانت هذه الخطابات تؤيّد على الدوام بناء شكل واحد لجسد الأنثى، ذاك الجسد المحاط بأحكام وحدود الحرام والحلال والمسموح والممنوع وغيرها من الحواجز الأخلاقية القديمة الجديدة. هذه الخطابات والممارسات تعمل باستمرار على أن يبقى جسد المرأة فضاءً حاضناً لرؤية الأصالة وتطلّعاتها التي تعرّف المرأة في الخط الرئيسيّ العام بأنّها شهوانيّة وفضوليّة وثرثرة وناقصة عقلا ودينا مقابل الرّجل الذي يتّصف بالصدّق والشّجاعة والصّبر والحلم والسياسة. إذا كانت هذه إجمالا الفئات التي تسعى إلى إعادة إنتاج الجسد الشّرعيّ، فما هي الفئات التي هي وراء الجسد الفيتيش؟

3.2 الجسد الفيتيش (Fetish)

إنّ الحداثة حمالة أوجه، فهي قد ترفع شعار الحريّة والانعتاق وتطالب بحقوق الإنسان واستقلاليّة الجسد في الوقت ذاته الذي تشتغل فيه على خلق أجساد للبيع والرّبح السّريع. لئن تحدّث أدورنو (Adorno) عن ثقافة الصّناعيّة¹⁶ (The culture industry)، فإنّه يمكن أن نتحدّث أيضا ومن نفس المنطلق عن أجساد صناعيّة صمّمت للبيع والإستهلاك. لقد بيّنت بحوث سوسولوجيّة وأنثروبولوجيّة جادّة كيف ازدهرت في البلدان الغربيّة المتقدّمة وفي

¹⁵ مركز الدراسات الاستراتيجية، الأردن، 2010.

¹⁶ Adorno, T. W. (1991), *The culture industry*, London, Routledge.

البلدان النامية على حدّ السواء هذه الأنواع من الصّناعة¹⁷. فالجسد الفتيش هو هذا الجسد الكيتش، الجسد الصّئم، الجسد الوهم، الجسد البضاعة. إنّ الجسد الفتيش هو جسد المرأة- المرأة، المرأة- الجنس، المرأة- الإغراء و المرأة- الفتنة.

(و. م.) في الثامنة والثلاثين من العمر يعمل في محلّ لبيع الملابس النسائية. يحمل درجة البكالوريوس في البرمجيات. ينتمي إلى الطبقة المتوسطة. وهو أعزب. يرفض عمل المرأة خارج المنزل ويرى أنّ دورها الأساسي هو داخل بيتها. ويرى كذلك أنّ المرأة لا تصلح لتتقلد المناصب العامة والإدارية والسياسية. ويكره في ذات الحين المحجّبات والمنقبات، يقول: "أنا لن أتزوج أردنية. فالأردنيات لا يعرفن شيئاً عن الأنوثة والجمال والأناقة. أمنيته أن ترتبط بلبنانية. أريدها جميلة وأنيقة ولست مهتمة بشخصيتها كثيراً لتكن ما تكون هي حرة. المرأة الحقيقية بالنسبة إليّ هي المرأة التي تهتمّ بأدقّ تفاصيل التفاصيل لكي تبدو جميلة. لا أعرف كيف يتسامح بعض الأزواج مع زوجاتهم السمينات! لو انقطعت النساء عن سطح الكرة الأرضية لن ترتبط بامرأة سمينة. ماذا يبقى من الجمال والأنوثة إذا ما غطاها الشحم؟ ألا تعلمين أن أول جريمة في التاريخ ارتكبت من أجل امرأة جميلة؟"

(ل. م.) كوافيرة (صاحبة صالون) في الثلاثين من العمر، مطلقة وتحمل شهادة الثانوية العامة وهي من الطبقة المتوسطة ومن سكان عمان الغربية. لا تؤمن بصلاحيّة المرأة لتقلد المناصب السياسية، كما تؤمن بسلطة الزوج و بمنع زوجته من الخروج للعمل، تقول: "أحبّ أن ألبس على الموضة. أكره الحجاب والتّقاب وكلّ ما من شأنه أن يغيّب الجمال. كما أنّ شغلي يقتضي منّي أن أهتمّ بجمالي. فمن أجل جذب الزّينون لا بدّ أن أكون جميلة وأنيقة ما دمت أعمل في مجال التّجميل. كثير من الزّينونات يأتين ويطلبن مني أن أغيّر لون شعورهنّ أو أن أقصّه على غرار الموديل الذي اخترته لشعري. أقضي معظم وقتي أمام المرآة. أنا أوّمن أنّ هناك الكثير من الوقت الضائع لدى النساء. فبدلاً من الجلوس أمام التلفاز، أنصح المرأة أن تنظر إلى نفسها في المرآة. إنّ أهميّة المرآة بالنسبة للنساء كأهميّة السّلاح بالنسبة للجندي."

تتبنّى هذه الخطابات بطريقة واضحة وجليّة القيم التي تعبّر على الجسد الفتيش. كلاهما مستبطن لسيمات الجسد - البضاعة أو الجسد - الإغراء وكلاهما في مستوى الممارسة تقليديّ إلى حدّ كبير إذ أنّ كليهما يرى المرأة في البيت وفي القضاء الخاصّ.

¹⁷ Weitzer, R. (2010), *Sex for sale. Prostitution, Pornography and sex industry*, London, Routledge.

و تنتمي هذه الفئات في أغلبها إلى البرجوازية الصّغيرة و الأغنياء الجدد الذي انتقلوا من الرّيف إلى المدينة وتمكنوا من الولوج والحلول والإنتماء إلى الطبقات الميسورة أو الأقلّ يسرا. هذه الأزواجية في الإنتماء الإجتماعي قد تفسّر هذا الانبثات وهذا الاغتراب وهذه الإزدواجية على مستوى الممارسات وهذا الميل إلى الكيتش (Kitsch) وإلى الفتيش.

إذا ما كان أطلس الجسد الفتيش يتطابق في الخطّ الرئيسيّ العام مع جغرافية البرجوازية الصّغيرة والأغنياء الجدد بفضاء مدينة عمّان، فما هي القوى الحاملة للجسد المتحرّر؟

3.3 الجسد المتحرر

نعني بالجسد المتحرّر هو هذا النّوع من الوعي الذي يعبر عن المواجهة والتصديّ والمقاومة لكلّ آليات الإغتراب سواء كانت تلك الأدوات منتمية إلى الأصالة أو إلى الحداثة. إنّه جسد يسعى أن يتحرّر من قيود الهيمنة الرّجولية بسعيه إلى نوع من الاستقلالية والسيادة.

إنّ المتمعّن في خطابات التقليد أو خطابات الحداثة الاستهلاكية يخلص عبر مفارقة عجيبة إلى نفس الرؤية التي تختزل المرأة بحدود الجسد- الجنس أو الجسد البضاعة. فلا فرق بين حداثة استهلاكية تعريّ هذا الجسد وتزيّنه وتعرضه للبيع وبين تقاليد تغطيه وتقصيه وتغيّبه لأنّه عورة يجب أن تُستر وعرض يجب أن يُصان وفتنة يجب أن تُقهر. إنّ جسد المرأة لا يتحرّر فقط بالعمل أي بالمشاركة الفاعلة في الشّأن العام وفي السياسة أي في تسيير الحيّ وإنّما كذلك بالقدرة على تحويل هذا الجسد الذي وقع بناؤه من القوى الاجتماعية الفاعلة إلى شيء يمكن أن يخضع في أهمّ تحركاته إن لم نقل أغلبها إلى إرادة من يحمله ويسكن فيه. تقول جين هينفرارد¹⁸ (Hyvrard): "هذا الجسد الذي هو جسدي هو ليس بجسدي وهو في الواقع جسدي. هذا الجسد الغريب، إنّه وطني الوحيد، إنّه منزلي وبيتي ومقامي. هذا الجسد، عليّ أن أقوم بغزوه من جديد لإخضاعه لإرادتي والسيطرة عليه". ولا تعني السيطرة هنا في أيّ حال من الأحوال سيطرة كاملة ونهائية على الجسد وإنّما هي سيطرة نسبية ودائما قابلة للتثبّت والمراجعة حتّى وإن كانت المتحدّثة عن هذه الاستقلالية من أكبر

¹⁸ Hyvrard, J. (1977), *La Meurtitude*, Paris, éd. Minuit, p. 31.

الباحثات في أنثروبولوجية الجسد كدي بوفوار (De Beauvoir) أو بتلار (Butler) أو إريجراي (Irigary).

للبحث على هذا الجسد المتحرر، حاولنا أن نتلمس طريقنا من أجل التعرف على ملامح جسد مشابه في مدينة عمان، فكان دربنا شاقاً وكانت طريقنا طويلة. سألنا أمّ زياد عن رأيها في هذا الجسد المتحرر أو بالأحرى الذي يسعى أن يتحرر من الاستيطان وأن يتحكم في نفسه بقدر الإمكان، فكانت إجابتها ما يلي: "إنّ الجسد عندنا يشبه إلى حدّ بعيد الصندوق الذي تحمله العروس من بيت أهلها إلى بيتها الجديد. فهذا الصندوق هو ملكها الخاصّ وبيت أسرارها و لها أن تغلقه متى تشاء وتفتحه متى تشاء وكما تشاء ولمن تشاء".

حملنا هذه الإجابة إلى السيّدة جيهان فكان تعليقها ما يلي: "إنّ اعتقاد جماعيّ مريح إلى حدّ كبير لا بل أنّه حلم لذيذ لملايين من النّساء المستضعفات في الأرض اللاتي لم يتحكمن ولو لدقيقة واحدة طوال حياتهنّ في أجسادهنّ أو قل إن شئت أنّه وهم لكنّه وهم جميل يحملنا إلى الاعتقاد بأننا أسياد أنفسنا وبأنّ هذه الأجساد التي نحملها هي فعلاً أجسادنا وهي فعلاً لنا حتى وإن كانت في الواقع بساتين جراح ومواطن حروب لقوى اجتماعيّة متصارعة. إنّهم وهم لكنّه وهم جميل يجعلنا ننسى ولو لوقت قصير بأنّ أجسادنا كانت وما تزال وكراً لكلّ سلطة ولكلّ خطاب ولكلّ هيمنة ولكلّ إرهاب أسود. ليس لكلّ امرأة تريد أن تتحرر أن تتحرر فعلاً من هذا الاستيطان أو هذا الاستعمار. يجب أن تكون للمرأة التي تريد أن تسعى إلى التحرر من الوعي ما يسمح لها من وضع هذه القوانين وهذه القواعد الاجتماعية التي كتبت على جسدها موضع تساؤل".

أن يعثر الباحث على السيّدة جيهان بمدينة كمدينة عمان ليس بالأمر الهين. فهي من القلّة النادرة التي استطاعت أن تكتسب مثل هذا الوعي ومثل هذه القدرة على اتّخاذ المسافة وعلى تعرية الحقائق وفضحها. ولعلّ ذلك جاء من كونها عاشت تجربة حبّ كبيرة انتهت بخيبة أمل كانت وراء سقوطها في اكتئاب حادّ لم تكن قادرة على الخلاص منه لولا انغماسها في الكتابة وقراءة الأدب و الشعر. و لئن كانت هذه التجربة الفاشلة محدّدة لا محالة في اكتساب هذا الوعي، فإنّ وضعيتها كشاعرة مكنتها هي الأخرى وبنسبة غير قليلة من الوقوف في الحدود بين الثقافات و من القدرة على أن ترى ما لا يستطيع أن يراه المنتمون إلى ثقافة واحدة. هذا لا يعني أنّ مثل هذا الوعي لدى البعض من النّساء

الميسورات لا يوجد لدى قلة من النساء المنتميات إلى الطبقات المحرومة والمهمشة. إنّ امرأة مثل أمّ زيدان التي عاشت القهر والظلم والإهانة لمدة سنوات طويلة تعرف أكثر من غيرها أنّ المرأة ما تزال بمدينة عمّان رهانا للصراع الاجتماعيّ مثلها مثل اللغة وإنّها لئن شبّهت جسد المرأة بصندوق العروسة تعي أكثر من غيرها أنّ هذا الصندوق هو ملك لا فحسب للعروسة وإنّما في الآن ذاته للعشيرة وأنّ قيمة العروسة وقيمة صندوقها يتحدّدان في آخر المطاف عبر عملية التبادل القائمة بين الرجال وبين العشائر.

الخاتمة

لقد حاولنا في هذه الورقة من خلال هذا البحث الميدانيّ أن نرسم أطلساً لجسد المرأة بمدينة عمّان. وكنا نرمي من وراء هذا العمل أن نبيّن أنّ أنثروبولوجية الجسد لا تقلّ أهميّة عن أنثروبولوجيا العمل أو عن سوسولوجيا التنمية. فلا يمكن في أيّ حال من الأحوال، في اعتقادنا، أن نساهم في بناء الحداثة وأن نشارك في صناعة العلم والمعرفة وأن يكون لنا تأثير في العالم اليوم من دون أن نبدأ ببناء الفرد.

رغم التحوّلات الهائلة والهزّات الاجتماعية العميقة التي لم يكن يتوقّعها أحد والتي لم يسبق لها مثيل في تاريخ المجتمعات العربيّة، فإنّ أغلب الفئات الاجتماعية المحرومة والمهمّشة التي انتفضت ما تزال ترى في المرأة عورة يجب أن تُستّر وحرمة يجب أن تُصان. وعلى الرّغم من مرور أكثر من قرنين على قيام النّهضة الغربيّة وعلى غزو مصر من قبل جيوش نابليون بونابارت، ما تزال قوى اجتماعيّة فاعلة ومؤثّرة في الصراع الاجتماعيّ في الأردن وفي مجتمعات عربيّة أخرى ترى عدم وجود ضرورة مشاركة المرأة في السّياسة والشأن العام، لا بل هناك اعتقاد ثابت عند فئة واسعة من الباحثين والمثقفين العرب من أنّ علوم الجندر ليست سوى مناورة من القوى الغربيّة المتربّصة جاءت كإشكاليات مفروضة علينا فرضاً لتضرب هويّتنا. ولا ترى هذه القوى الاجتماعية وهؤلاء المثقفون في التحوّلات الهائلة التي تمرّ بها العائلة في المجتمعات الغربيّة الرّاهنة سوى مؤشرا على سقوط الغرب وتهافته وانخراجه من الدّاخل. ولم تدرك مثل هذه القوى إلى حدّ هذه السّاعة أنّ قوّة الغرب جاءت كنتيجة لهذه التحوّلات الهائلة في العلاقات الاجتماعية داخل العائلة وخارجها وكثيرة لبناء الفرد بطريقة تجعله

قادرا على الاستقلالية واتخاذ المسافة و الإبداع و الحلم.
 كم نحن في حاجة إلى مراكز بحوث وإلى مرصد تبحث في القضايا الهامة
 والخطيرة في الصّراع الاجتماعيّ ومن بينها الجندر حتّى نفهم كيف أنّ المرأة،
 مثلها مثل الرّجل، ليست معطى بيولوجياً بقدر ما هي بناء اجتماعياً وقعت
 فبركته من القوى الفاعلة في الصّراع الاجتماعيّ عبر التّقسيم الاجتماعيّ للعمل
 والثروة والمعرفة والسّلطة والفضاء، ومن خلال الآليات اجتماعيّة لصناعة الجسد.
 إذا ما كانت المرأة لا تولد امرأة وإنما تصبح كذلك عبر صيرورة الصّراع الاجتماعيّ
 كما بيّنت ذلك أعمال سيمون دي بوفوار وكلّ البحوث الأنثروبولوجيّة الرّاهنة،
 فإنّه يصبح بوسعنا، بعد فهمنا لأهمّ الآليات والأدوات التي يتمّ بها ومن خلالها
 بناء جسد المرأة وهويّتها، أن نحدّد بدقّة العقبات والحوارج التي تقف عقبة
 كئداء أمام مشروع خلق امرأة ممتلئة ومبدعة وفاعلة ومؤثّرة في الشّان العام وفي
 السياسة على أنقاض المرأة القابضة والخاضعة والغائبة عن الفضاء العام وعن تسيير
 الحيّ.

الببلوغرافيا العربية

- بغورة، الزواوي. (2001)، *ميشيل فوكو في الفكر العربي المعاصر*، بيروت، دار الطليعة
 للطباعة والنشر والتوزيع.
- لييب، الطاهر. (2004)، *العرب والحبّ*، في اشراقات، أكتوبر، بيروت، ص. 9-17.
- جريدة، الشرق الاوسط، (2011) العدد (65).
- دائرة القضاء الشرعي، الأردن، تقرير (2008).
- دور العشيرة السياسي في الأردن. (2011). مركز الدراسات الاستراتيجية، الجامعة الأردنية،
 بحث غير منشور.
- شبكة النّبأ المعلوماتية، الجمعة، كانون الأول، 2009.

قائمة المصادر والمراجع الأجنبية

- Adorno, T. (1991), *The culture industry*, London: Routledge.
- Baudrillard, J. (1994), *Simulara and simulation*, translated by Sheila Faria
 Glaser, Michigan: University of Michigan Press, 164 p.
- Bourdieu, P. (2001), *Masculine domination*, Stanford, Stanford University Press.

- Douglas, M. (2002), *Purity and Danger: An Analysis of concepts of Pollution and Taboo*, London : Routledge, 193p.
- Elias, N, (1969), *The civilizing Process, vol 1. The history of Manners*, Oxford : Blackwell.
- Foucault, M. (1977), *Discipline and Punish, the birth of the prison*, Harmondsworth : Penguin.
- Hyvrard, J. (1977), *La Meurtitude*, Paris, éd. Minit, p. 31.
- Lewis, O. (1963), *The children of Sanchez, autobiography of a Mexican Family*, New York: Vintage books.
- Mauss, M. (1936), “Techniques of the body”, in *Incorporations*, New York : Zone, 1992, by Jonathan Crary and Sanford Kwinter editions, p. 455-477. First publication in *Journal de Psychologie*, XXXII.
- Sayad, A. (1999), “The Curse”, in *The weight of the word, Social suffering in contemporary society*, Bourdieu, Pierre and al., Stanford : Stanford University Press, p. 561-579.
- Simmons, L-W and Talayesva, Don C .(1970), *Sun Chief. The autobiography of a hopi Indian*, London: Yale University Press.
- Weitzer, R. (2010), *Sex for sale. Prostitution, Pornography and sex industry*, London: Routledge.

ردمد 2050-1111

إنسانيات

المجلة الجزائرية في الأنثروبولوجيا والعلوم الاجتماعية

الجزائر خمسون سنة بعد الاستقلال (1962-2012) بين الاستمرارية و التغير

نذير بومعزة • بلخضر مزوار • عمر بسعود
مدني صفر زيتون • بلقاسم بن زنين
أحمد محيو • أحمد بويعقوب • مليك طاهر شاوش
حسين خلفاوي • فريد بن رمضان

مقالات متنوعة

عماد صولة

مواقف بحث

نسيمة بدوية، جوليان فروماج

- « عروض لكتب
- « قراءات
- « عروض لمجلات
- « أخبار علمية

السنة السادسة عشرة - عدد مزدوج 57-58
جويلية - ديسمبر 2012



2012

العادات والتقاليد الأسرية بقصر "تمرنة" (ولاية الوادي): بين الاستمرارية والتغير

مريم لمام-محمدي*

مقدمة

استطاع الإنسان الصحراوي منذ القديم، رغم الظروف التي قد تبدو قاسية، التأقلم مع البيئة المحيطة به وذلك بإنشاء مدن ذات طابع مميز يتمثل في العمارة التقليدية الطينية، فالتفاعل مع البيئة الصحراوية لم يحدد نوع السكن فقط بل أيضا طبيعة المجتمع باعتبارها نظاما وإنتاجا فكريا يحمل معه تصورات، معتقدات، طرائق وأساليب للتفكير والعمل الخاصة بالمجموعات والأفراد. ومن هذا المنطلق تعتبر العمارة الصحراوية مدخلا من مداخل تحليل الحياة الاجتماعية بمختلف أبعادها سواء تعلق الأمر بنوعية العلاقات الاجتماعية، الممارسات الثقافية والأنشطة الاقتصادية.

لقد تعددت الدراسات حول مجتمعات صحراء الجزائر من دراسات جغرافية-عمرانية¹، سكانية²، دينية³ وغطت مناطق مختلفة من هذه الصحراء الشاسعة،

* Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle (Crasc), 31000, Oran, Algérie.

¹ Chaouche-Bencherif, M. (2006), *La micro-urbanisation et la ville-oasis, une alternative à l'équilibre des zones arides pour une ville saharienne durable cas de bas-Sahara*, Thèse de Doctorat en urbanisme, Département d'architecture et d'urbanisme, Université Mentouri - Constantine; Kouzmin Yaël (2007), *Dynamiques et mutations territoriales du Sahara Algérien vers de nouvelles approches fondées sur l'observation*, thèse de Doctorat en géographie, Université Franche-Comté. Voir également le numéro d'*Insanyat* consacrée au Sahara : *Le Sahara et ses marges*, n^{os} 51-52, janvier-juin 2011.

² Fontaine, J., Flitti, M. (2010), « L'évolution de la population du Sahara algérien de 1954 à 1998 », in Abed Bendjelid (dir.), *Villes d'Algérie - Formation, vie urbaine et aménagement*, Oran, éditions du Crasc.

لكن الملاحظ أن الجانب الثقافي-الاجتماعي لم يدرس بالشكل الكافي في المنطقة الشرقية للصحراء الجزائرية، خاصة فيما يتعلق بالعادة والتقاليد الأسرية الممارسة في هذه المجتمعات المحلية.

سنقدم في هذا المقال بعض هذه العادات والتقاليد الأسرية في مجتمع محلي صحراوي هو مجتمع قصر "تمرنة" بمنطقة "وادي ريغ" (ولاية الوادي). يتميز هذا القصر بنمط من العمارة التقليدية الصحراوية جعلته يصنف من طرف وزارة الثقافة كمعلم تاريخي سنة 2009. ليس النمط العمراني وحده ما يميز هذا القصر، بل أيضا عادات وتقاليد سكانه التي ورثوها عن الأجيال السابقة. وبما أن الجيل الحالي من هؤلاء السكان هم آخر من خرج من القصر بداية سنوات 1980، فإنه لدينا هنا فرصة نادرة للتعرف عن قرب على الحياة الاجتماعية بقصر من قصور الصحراء الشرقية الجزائرية وذلك من خلال تقديم إجابات للأسئلة التالية: ما هي أبرز العادات والتقاليد التي مارستها الأسرة بقصر "تمرنة"؟ هل لا يزال سكان القصر يمارسونها في سكناتهم العصرية الجديدة أم هل تغيرت؟ كيف يمكن تفسير هذا التغيير وما هي العوامل التي أسهمت فيه؟

منهجية التحقيق الميداني

قمنا بتحقيق ميداني إثنوغرافي، استندنا في جزء منه على الجانب التاريخي حيث اعتمدنا فيه على المراجع المتوفرة حول منطقة "وادي ريغ" وقصر "تمرنة"، كما اعتمدنا على الرواية الشفهية لكبار السن الذين عاشوا بالقصر من أجل تتبع تاريخ المنطقة ومسار حياتهم من عدة جوانب (اجتماعية، اقتصادية، دينية...). وبالنسبة للتحقيق الإثنوغرافي، قمنا بمشاركة السكان المحليين حياتهم اليومية وكذا احتفالاتهم وتقاليدهم في مختلف المناسبات المدروسة هنا (الأسرية، الدينية، الزراعية...). منذ 2010. لقد قمنا أيضا بزيارات ميدانية إلى القصر القديم، كما كانت لدينا لقاءات ومقابلات مع أهالي المنطقة (شيوخ، أعيان، ربات بيوت، مسؤولون إداريون، رؤساء جمعيات). لقد جمعنا كذلك معطيات مختلفة عن المنطقة (خرائط، إحصاءات...) إضافة إلى التوثيق الفوتوغرافي كتقنية من تقنيات التحقيق الميداني.

³ Moussaoui, A. (2002), *Espace et sacré au Sahara*, Paris, CNRS éditions ; Bellil Rachid (2003), *Ksour et saints du Gourara*, Alger, CNRPAH.

قبل الإجابة على الأسئلة التي طرحناها أعلاه، سنوضح أولاً ما الذي نقصده بمفهوم العادات والتقاليد من جهة، والتغير الاجتماعي من جهة أخرى، كما سنعطي بعد ذلك لمحة تاريخية عن منطقة "وادي ريغ" وعن قصر "تمرنه". في القسم الأخير من المقال سنعرض وصف مجموعة من العادات والتقاليد الأسرية الخاصة بالمجتمع التمرنى ثم نقارن الممارسات القديمة مع الحديثة (أي بعد هجرة القصر والسكن في بنايات حديثة) لنختتم في الأخير بعرض بعض عوامل التغير الاجتماعي والثقافي لهذا المجتمع الصحراوي المحلي.

العادات، التقاليد والتغير الاجتماعي

يعرف معجم الإثنولوجيا والأنثروبولوجيا العادات والتقاليد كما يلي: «العادات والتقاليد الشعبية ظاهرة تاريخية ومعاصرة، هي من حقائق الوجود الاجتماعي (و) نعتي بها الممارسات والسلوكات التي درج الناس على عملها أو القيام بها وتكرر الفعل بها حتى أصبحت مألوفة، فالتقليد هو عرف يرتكز على الروتين، والواقع أن كل تقليد يميل إلى تمييز بعض التصرفات التي يشرعها ماض غالباً ما يكون عابراً (...)⁴. فالجيل الحالي يقلد أساليب الجيل الذي سبقه ويسير عليها في مختلف الأعمال والممارسات الاجتماعية، إن كان ذلك في الملابس أو المسكن أو العقيدة أو غير ذلك.

أما السمة الرئيسية لهذه الممارسات الشعبية فهي أنها فعل اجتماعي مرتبط بالجماعة، متوارثة ومرتكزة إلى تراث يدعمها، لها علاقة بظروف المجتمع الذي تُمارس فيه، وهي مرتبطة بالزمن و"المواقيت" (مثلاً: عاشوراء، المولد النبوي، رأس السنة الهجرية، موسم الحج، شهر رمضان، الأعياد...)، كما أنها تمتاز بالقوة التي تفرض الامتثال الاجتماعي لها واحترامها.

وقد تستعمل لفظتا العادات والتقاليد بشكل مترادف، إلا أن بعض الباحثين يفرقون بينهما معتبرين التقاليد أقل إلزاماً للفرد من العادات وأن الفرد يلتزم بها فقط شكلياً من أجل الحفاظ على "التراث الوطني"، بينما يعتبر العادات أكثر أهمية و"جدية". يكتب إدوارد ساپير Edward Sapir في هذا الصدد: «نستخدم العادات للدلالة على مجموع الأنماط السلوكية التي يحملها التراث، ويستمر

⁴ بونت، بيار، وإيزار، ميتشال. (2006)، معجم الإثنولوجيا والأنثروبولوجيا، ترجمة وإشراف مصباح الصمد، ط1، بيروت، المؤسسة الجامعية للدراسات والنشر والتوزيع "مجد"، ص. 386.

احترامها لدى الجماعة في مقابل النشاط العشوائي للشخص»، ويكتب سبايزر فيليكس Speiser FELIX من جانبه : «يجب ألا يسمى عادة إلا ما كان حيا منبعثا من الوعي الجماعي الموجه للمجتمع»⁵.

لكن إذا كان مفهوما العادات والتقاليد يحملان دلالات الاستمرارية في الزمن والمحافظة على الأشكال الثقافية المتوارثة، فكيف يمكن تفسير الظاهرة الأخرى التي لا تخلو منها ثقافة أو مجتمع، نقصد ظاهرة التغير الاجتماعي؟

يبدو أن هناك إجماعا قد حصل لدى علماء الاجتماع، الذين حاولوا « (...) تطوير نظريات عامة حول التغير الاجتماعي، واضعين النقاط على العوامل الأساسية: علم السكان، قوانين الاقتصاد، التقنيات، العقلية، عمل الدولة، الأزمات الاجتماعية والأفراد المبتكرون، لكن من المقبول الآن (ودون برهان) أن المجتمعات تتغير بفعل أسباب متعددة، تتحدد لتعطي أثرا، ومن العبث البحث عن سبب أول أو عن فاعل واحد يكون مسؤولا عن التطورات الاجتماعية»⁶.

هذا الطرح يعكس الانتقال الذي حصل من التفسير الأحادي للتغير الاجتماعي إلى التفسير المتعدد، وفي هذا الصدد من المفروض ألا يتم الحديث عن "تغير اجتماعي" بالمفرد بل عن "تغيرات اجتماعية" بالجمع ما دام هناك عدة عوامل تفسر هذه التغيرات.

كتدعيم لهذا الاتجاه في التفسير، سنعرض هنا نظريتين لعالمين اجتماعيين حول هذا الموضوع: إميل دوركهايم وروجيه باستيد Roger Bastide : بالنسبة لإميل دوركهايم، وكما يقدمه لنا جورج بالاندييه Georges Balandier، فإنه لا يوجد تغير اجتماعي متجانس، بل تغيرات خاصة بكل مستوى من المستويات الثلاث للواقع الاجتماعي: المستوى البنيوي (أي الأساس الفيزيائي والمادي للمجتمع: الأقليم، السكان...)، مستوى الاشتغال (أي مستوى المؤسسات، أنظمة المعايير والقواعد) ومستوى التمثيلات الجماعية.

⁵ بيريشر، عبد اللطيف وآخرون. (2008)، العادات والتقاليد في المجتمع المغربي، الرباط، مطبعة المعارف الجديدة، ص. 31-32.

⁶ دورتيه، جان فرانسوا (إشراف). (2009)، معجم العلوم الانسانية، ترجمة جورج كتورة، بيروت، المؤسسة الجامعية للدراسات (كلمة ومجد) ط1، ص. 243.

(القيم، المثاليات، صور المجتمع). كل مستوى من هذه المستويات له سرعته الخاصة في التغيير ولا يوجد إطلاقاً "توافق" أو "تطابق" بينها⁷. النظرية نفسها تقريبا نجد لها لدى روجيه باستيد عندما يكتب: "إذا انتقلنا (...) من الأفراد إلى الثقافات التي يحملونها، وكمحلة أولى تحليلية، إذا اعتبرنا هذه الثقافات ليس كـ "كجشطلتيايات" منظمة، ولكن كمجموعة من السمات الثقافية فإنه يمكن إيجاد عدد من الأنماط المتكررة: العناصر غير الرمزية (التقنية والمادية) قابلة للنقل بشكل أسهل من العناصر الرمزية (الدينية، العلمية)، كما أن بساطة سمة ثقافية يسهل نقلها، بينما تعقيدها يؤخر ذلك (الأدوات مثلا تنتشر أسرع من الآلات التي يعتبر استعمالها أكثر تعقيدا ويتطلب وقتا أطول للتعلم (...)"⁸.

نرى هنا أيضا تفاوتاً في سرعة الانتقال الثقافي حسب نوع العناصر الثقافية ودرجة تعقيدها، أي أن التغيير في ثقافة معينة ليس متجانساً ولا يتم بالسرعة نفسها حسب العناصر المشكلة لها مادية كانت أو رمزية. بعبارة أدق تنتقل العناصر المادية بسرعة وبسهولة أكثر من العناصر الرمزية.

ما نستخلصه من هذا العرض المفاهيمي هو أن هناك جدلية بين العادات والتقاليد من جهة وبين التغييرات الاجتماعية من جهة أخرى، فالعادات والتقاليد تمثل العنصر الساكن، نسبياً، في هذه الجدلية بينما تمثل التغييرات الاجتماعية العنصر المتحرك. لكن هذه التغييرات ليست جذرية بالكامل، بل هي متفاوتة إذا ما أخذنا بعين الاعتبار نظريتي إ. دوركهايم و ر. باستيد، فعلى المستوى الإثنوغرافي، أو المستوى الأمبريقي، نلاحظ تغييرات متفاوتة في العناصر الثقافية المدروسة: فبعضها في طريق الزوال، والبعض الآخر تغيير جزئياً والبعض الثالث لا زال مستمراً. هذا ما سنراه عندما سنعرض بعض العادات والتقاليد الأسرية الخاصة بقصر "تمرنة" بإقليم "وادي ريغ"، لكن قبل ذلك سنقدم عرضاً منهجية تحقيقتنا الميداني بهذه المنطقة.

سنتعرف أولاً على منطقة "وادي ريغ" وقصر "تمرنة" قبل تقديم معطيات هذا التحقيق الميداني الخاصة ببعض العادات والتقاليد الأسرية التمرنية.

⁷ Balandier, G. (1986), *Sens et puissance*, Paris, Ed. PUF, 3éd, p. 54-55.

⁸ Bastide, R. (1971), *Anthropologie appliquée*, Paris, Payot, p. 51.

إقليم "وادي ريغ" وقصر "تمرنة"

منطقة "وادي ريغ" من المناطق الغنية بالآثار، إذ بها مواقع تعود إلى فترات ما قبل التاريخ⁹. كلمة "ريغ" أو "أريغ" مصطلح يطلق على المنطقة المنخفضة الواقعة في الجنوب الشرقي الجزائري وتبعد عن الجزائر العاصمة بحوالي 600 كلم وعلى مسافة تقدر بحوالي 130 كلم جنوب "تقرت" (بلدة عمر) إلى "شط مروان (قرب "أورير") شمالا، وقد تضاربت الآراء حول اشتقاق هذه الكلمة، فياقوت الحموي مثلا يرى بأنها كلمة بربرية ومعناها السبخة ومن يكون منها يقال له "ريغي"¹⁰.

ويرى ابن خلدون أنها نسبة إلى القبيلة الزناتية "بنوريغة" حيث يقول في هذا الشأن: «وأما بنوريغة فكانوا أحياء متعددة، ولما افترق أمر زناتة تحيز منهم إلى جبل عياض... ونزل أيضا الكثير منهم ما بين قصور الزاب و واركلا. فاختطوا قرى كثيرة في عدوة واد ينحدر من الغرب إلى الشرق ويشتمل على المصر الكبير والقريبة المتوسطة، والأطم قد رف عليها الشجر، ونضدت حفافها النخيل، وانساحت خلالها المياه وزهت ينابعا الصحراء وكثر في قصورها العمران من ريغة هؤلاء، وبهم تعرف لهذا العهد، وهم أكثرها ومن بني سنجاس وبني يفرن وغيرهم من قبائل زناتة.»¹¹

تشتهر منطقة "وادي ريغ" بوفرة المياه والنخيل ومن أهم قصورها: قصر "مستاوة" بتقرت، قصر "برنوبة" بجنوب بلدة "سيدي عمران"، قصر "أسيفاو" الذي يقع شمال قرية "تمرنة الجديدة"، وكل هذه القصور تلاشت واطمحت بسبب العوامل الطبيعية والبشرية ولم يبق منها سوى قصر "تمرنة القديمة".

لقد شيّد هذا القصر على نمط القصور الصحراوية، حيث بني فوق ربوة (مكان مرتفع) تحيط به واحات النخيل (أو "غابات" بالتعبير المحلي) والأشجار المثمرة، وهو قصر ضارب في عمق

⁹ Fontaine, J., Flitti, M. (2010), « L'évolution de la population du Sahara algérien de 1954 à 1998 », in Abed Bendjelid (dir.), *Villes d'Algérie – Formation, vie urbaine et aménagement*, Oran, éditions du Crasc, p. 6.

¹⁰ الحموي، ياقوت. (1977)، معجم البلدان، المجلد 03، بيروت، دار صادر، ص. 113.

¹¹ عبد الرحمان، ابن خلدون. (1959). كتاب العبر وديوان المبتدأ والخبر في أيام العرب والعجم والبربر وعاصرهم من نوي السلطان الأكبر، المجلد 07، بيروت، دار الكتاب اللبناني، ص. 98.

التاريخ كما تدل على ذلك هندسته المعمارية المبنية من الطوب وجريد النخيل، ومواده كلها محلية. تداخل البيوت، المسارات، الالتواءات والمضائق في الطرقات، كلها هندسة جعلت الكثيرين يهتمون بهذا العمران الصحراوي لما له من قيمة أثرية وحتى سياحية.

صورة 01 : قصر "تمرنة"



Source: Google Earth, 2011.

لم تثبت الأدلة التاريخية سنة تأسيس محددة لهذا القصر، فحسب ما ترويه المصادر الشفوية تأسس قصر "تمرنة القديمة" قبل "حي القصبة" بالجزائر العاصمة بـ 11 سنة¹²، أما المصادر المكتوبة فإنها ترجع تأسيسه إلى أوائل القرن التاسع ميلادي، أي خلال حكم الدولة الرستمية، ولقد ورد إسمه في بعض المصادر خاصة الإباضية منها. يذكر "الدرجاني" (القرن 13 م) أن أبا إسماعيل البصري (القرن 11 م) عندما رأى أهل الدعوة فاجتاز على بلاد ريغ وعلى كدية بني غمرة وهم قوم ظلمة فتجاوزهم ونزل بـ "تمرنت". كما عرفت باسم "تين تمرنة" ويرى "العدواني" أنها نسبة إلى رجل يقال له باهوت بن شملخ بن كعب

¹² روايات متداولة عند شيوخ المنطقة، فالبعض يقول تأسست بـ 11 سنة قبل تأسيس حي القصبة بالجزائر العاصمة ومنهم من يقول تكبرها بـ 11 سنة، ورواية أخرى تقول بـ 40 سنة.

بن غاوية، ومن ولد أندلس بن يافث بن نوح، ويقول في هذا الصدد: « أخبرونا أن مدينتهم يقال لها تمرن كان وليها من تونس»¹³.

كما تطرق إليها من الأجانب الألماني "هانريش فون مالتيسان" في رحلته إذ يكتب: «تقع تمرنة بعد مسافة من الوادي، وهي قرية مبنية من الطوب، غير ذات أهمية وقد استقبل فيها سيدي عمر من طرف أعيانها، وفيها شاهدنا البئر الارتوائية، الذي يعود الفضل في وجودها إلى نصائح مهندس فرنسي، ويصب كمية مهمة من المياه تقدر ب ثلاثة آلاف لتر في الدقيقة.»¹⁴

حاليا القصر غير مسكون ويحوي على عدد كبير من البنايات (مساجد، مساكن، دروب وأزقة) بعضها في حال متوسط والأغلبية تعرضت للتصدع والانهيار، كما تمّ ترميم أجزاء منه كبيت الضيافة ومسجد "جمعة" ومسجد "سيدي علي بن عثمان"، ولعل صمود هذه العمارة هوما جعلها مقصدا للسياح.

صورة 03 : القصر بعد الترميم



صورة 02 : القصر قبل الترميم



المصدر: مريم لام-محمدي، 2011.

المصدر: مريم لام-محمدي، 2011.

لكن ما يهمنا في دراستنا لهذا القصر هو أن السكان المحليين، أو على الأقل فئة منهم، عاشوا بالقصر ولا زالوا على قيد الحياة، فكيف كانوا يعيشون؟ وبالأحرى كيف كانت عاداتهم وتقاليدهم؟

¹³ محمد بن عمر، العدواني. (1996)، تاريخ العدواني، تحقيق وتقديم أبو القاسم سعد الله، بيروت، دار الغرب الإسلامي، ص. 138.

¹⁴ هانريش فون، مالتسان. (1976)، ثلاثة سنوات في شمال غربي إفريقيا، ج3، ترجمة أبو العيد دودو، الشركة الوطنية للنشر والتوزيع، الجزائر، ص. 142.

بعض العادات والتقاليد الأسرية في مجتمع " تمرنة "

هناك العديد من العادات والتقاليد بمجتمع قصر "تمرنة" منها ما هو باق يمارس بصفة اعتيادية، ومنها ما تغير ومنها ما اضمحل أو في طريق الزوال دون الاهتمام به. يمكن أن نذكر أمثلة توضح كل حالة من هذه الحالات الثلاث¹⁵:

1. عادات عاشوراء بين الأمس واليوم

معروف عن "عاشوراء" أنها مناسبة دينية تقام كل سنة في اليوم العاشر من شهر محرم، وفي قصر تمرنة يبدأ الاحتفال في اليوم التاسع ويسمى (تاسوعاء) حيث يغتسل السكان بماء العين بالواحة في الصباح الباكر وفي جميع المواسم ويقولون : «رايحين نتزيمو»، إذ حسب اعتقادهم أن ماء العين فيه "بركة" لأنه آت من ماء زمزم بمكة المكرمة، ويرشون به أمكنة البهائم والدواجن وغيرها. كما يقومون في عاشوراء كذلك بـ "التاملغيغ"¹⁶ وهي حنّاء مبللة بالماء "مدلدة" والعائلة كلها تستعملها، من الذقن حتى أسفل الرأس ويقولون: «تاملغيغ... تاملغيغ... العقوبة لعام الجاي» والإعادة بالعكس أي من أسفل الرأس حتى الذقن. كذلك يضعون الحناء للماعز، الضأن، الدجاج، الحمام، التيس، القط، الكلاب وغيرها من الحيوانات الأليفة الموجودة بالمنطقة. كذلك قبل يوم عاشوراء يتركون "طابق" أو قطعة من لحم أضحية العيد وهو الرجل الخلفية اليمنى للأضحية التي تملح وتعرض لأشعة الشمس لتصبح "قديدا" وتطبخ في يوم عاشوراء، هذا لاعتقاد منهم أن "لالة عاشورا" شهدت على هذا ويقولون : «لالة عاشورا راني ضحيت والطابق راني دسيتو، ودرنا البخور»¹⁷، ثم تزغرد النسوة. كذلك يستعملون البخور في "البخّارة" بعد إشعال النار والجمر وهذا اعتقادا منهم لمطاردة الأرواح الشريرة والشياطين والمس من الجن.

وفي الليل يلعب السكان لعبة "الشايب عاشورا" إذ يلبس لشخص لباس كبير الحجم ويغير من شكله ويلون وجهه بالفحم ليخيف أصدقاءه، أما الكبار فيلعبون

¹⁵ هذه الأمثلة من العادات والتقاليد جمعتها من خلال التحقيقات الميدانية التي أجريتها مع أهالي المنطقة والذين عاشوا في "الدشرة" أي في "قصر تمرنة".

¹⁶ كلمة بربرية تعني أسفل الرأس.

¹⁷ بمعنى يُشهدون يوم عاشوراء بقيامهم بالأضحية، وذلك بترك الجانب الأيمن من أضحية كبش العيد إلى يوم الاحتفال بيوم عاشوراء وكذا استعمال البخور و زغردة النسوة فرحا بهذا اليوم.

لعبتهم بعد صلاة العشاء، تلك الألعاب تتمثل في أعمالهم اليومية: مثلاً التاجر يأتي بقفّة بها سلع ويجول في الرحبة مرددا: «أيا الماعين ماعين»¹⁸، والمزارع يأتي بنخلة يحفر لها حفرة ثم يسقيها، وكل شخص لديه حرفة أو مهنة يتمثل بها.

من الألعاب أيضا لعبة "البعير" وهو هيكل كبير مصنوع من جريد النخيل بطول 2 متر وعرض 1 متر ويأتون بغطاء يسمى بالمنطقة "الزاوره"، لونها أسود أو بني بلون البعير يوضع فوق الهيكل ويحركون الرأس بواسطة دبوّز طويل يتحرك بذلك الهيكل ويخيفون به الأطفال.

ومن الألعاب كذلك لعبة العقرب إذ يأتي شخص بعقرب و"يعزم عليها" بمعنى يتلو عليها القرآن، ثم يصاحبه رفيقه للبيوت بـ "الدشرة" وأمام عتبة البيت تبدأ اللعبة: توضع العقرب بإناء واسع وتحت نور القمر يعرض على صاحب البيت خطبة بنته أو أخته قائلا: «أتيت أخطبك في ابنتك» ويرد عليه أب البنت: «أزوجك ابنتي لكن إذا استطعت على شرطها، يلزمها "مسك" (أي سوار من ذهب) والدرهم»، فتقول الجماعة له: «راه كايين اللي راك حابو»¹⁹، وعندما يكشف لأب البنت ما بإناء لا بدّ له بقبول الشرط وإلا لدغته العقرب، ويقول له: «الأسبوع القادم نجهز للعرس»، وهكذا يتوجهون إلى بيت آخر وعند بزوغ الفجر تنتهي اللعبة لتبدأ عند التوقيت نفسه في ليلة اليوم الموالي.

وهناك ألعاب نسوية أخرى كلعبة المرأة "الستوتة" التي تلبس ألبسة ممزقة وتدق بـ "المهراز" وتقابلها امرأة تدّعي الحمل، تتلوى على الأرض بدافع أوجاع الحمل والولادة وكلها أهزيج وتمثيلات للضحك والفكاهة بمناسبة عاشوراء.

هذه مجموعة من الطقوس الخاصة باحتفالية مناسبة عاشوراء، مع العلم أن هذه الاحتفالية يمتاز بها المجتمع المغربي بإحياء أهزيج وتمثيلات فكاهية وألعاب مسرحية كـ "بوجلود" بالمغرب و"كرنفال أيراد" ببني سنوس- تلمسان، وبقصر تمرنة فقد عرفت هذه العادة منذ قرون ماضية وتمسك بها أفرادها لتصبح ممارسات خاصة بهم.

¹⁸ أي بيع الأواني المنزلية.

¹⁹ أي كل ما تطلبه موجود.

حالياً، وبالخروج من القصر والتوجه نحو السكنات الحديثة البعيدة عن النمط التقليدي الصحراوي، اندثرت وازمحلت هذه الممارسات الأسرية، بالخصوص لعبة "التجّار" نظراً لتغيّر نشاطات السكّان المحليين إذ لم يعودوا يعتمدون على المياضة، كما لا يعتمدون على المنتج الفلاحي في معيشتهم (باستثناء التمر)، بل يعتمدون على السوق وأعمال أخرى (الصناعة، الإدارة والنقل... إلخ).

ومن بين العادات أيضاً في "الذشرة" إعداد طبق "القول" الذي ينقع في الماء لمدة يومين ليوزّع بعد طبخه بنية الصّدقة، ويقولون: « راهي دارت الفول صدقة على والديها»، كما يصومون يومي التاسع والعاشر من محرّم أو يوم العاشر والحادي عشر لمخالفة اليهود حسب الشريعة الاسلامية. وهناك إطعام جماعي في المسجد يشترك فيه الجميع يسمى "المعروف"، يعد صدقة ويقوم على ذبح تيس أو شاة بضريح الولي سيدي علي بن عثمان بالذشرة، ويشترك بهذه المناسبة جميع السكان حسب استطاعتهم إذ تقوم النسوة بـ "قتل البركوكش" وطبخه بالولي ويأكل من هذه الوليمة المسكين والمحتاج. أما حالياً فالقيام بالمعروف بالولي سيدي علي بن عثمان لم يعد موجوداً نظراً لـ "تحرّيمه" من طرف "الجماعة السلفية"، لكن الأسر "التمرنية" لا زالت متمسكة بهذه العادة ولا زالت تمارسها داخل بيوتها نلاحظ هنا أنّ بعض التغيرات تفرض فرضاً على الجماعة، لكن رسوخ وأهمية الممارسة تجعل أصحابها يحافظون عليها بشتى الوسائل.

من العادات أيضاً بالذشرة أغنية الفتيات " قُوا قُوا ". هذه العادة معروفة جداً بمنطقة وادي ريغ وفي قصر تمرنة، إذ يلبسون البنت الصغيرة لباساً تقليدياً للعروسة ويرافقها موكب من الفتيات اللّاتي يغنين، يرقصن ويطنّبن ويوزرن البيوت بيتاً بيتاً لتقدم لهنّ الحلويات، المأكولات، الفاكهة الجافة، الدقيق وحتى النقود، وهنّ يرددن الأغنية التالية :

هَآي قُوا قُوا قُوا..... مَا كِي طَآيْقَة
طَآيْقَة عَلَي سَيدي السُّلْطَان
قُوا صَلِّي وَ تُوْضِي..... بَآش يَغْفِرْ لَكَ رَبِّي
صَابَة صَبِيَّة..... هَآي لَآلَة

صورة 04 : فتيات يغنين "قوا قوا"



المصدر: مريم لمام-محمدي، 2011

لعبة " قوا قوا " مازالت ممارسة حالياً، وهي ما تبقى من الذاكرة الجماعية للطفولة ورمز بوصفة تقليد للباس العروسة، وبوصفة تقليد لموكب عرسي تمثيلي تغني فيه الفتيات ويرقصن فرحات لينقلن تعابير البراءة عبر البيوت.

2. الإعداد للزواج والاحتفال به

«إن لطقوس الزواج وظائف متعددة فهي لا تعتبر فقط علامات بارزة على تأسيس واستقرار وتكوين وحدة أسرية زواجية جديدة ، واستقرار علاقات في الجانبين المعنيين، ولكنها أيضا شعيرة مرور ذات دلالة هامة في نسق الفئات العمرية»²⁰.

الزواج مرحلة انتقالية هامة في حياة الفرد حيث ينتقل من مكانة اجتماعية إلى أخرى، ولكل بيئة محلية عادات وطقوس ابتداء من الاستعداد للزواج إلى غاية التهيئة لليلة "الدخلة" وما بعدها.

يبدأ الأعداد للعرس في "تمرنة" بالخطبة التي تتم بواسطة الوالدين، فالأم هي التي تختار العروسة التي تراها مناسبة لابنها وتكون في أغلب الأحيان من الأقارب، قد تكون من عائلة الأخوال أو من عائلة الأعمام، وتحدد الشروط

²⁰ فاروق، أحمد مصطفى وآخرون. (2008)، دراسات في التراث الشعبي، الإسكندرية، دار المعرفة الجامعية، ص. 96.

حسب الألبسة والحلي: "ففي القديم كانت المرأة لا يزيد مهرها عن ثلاثين أو خمسين "دور" (سنتيم) ومفروشاتها تنجزها بأنامل يدها كنسيج "الحولي" والأفرشة، وتجهيز صندوق لوضع جهاز العروسة مصنوع بمادة الخشب يكون مزينا بالألوان من الخارج".

بعد الاتفاق على شروط المهر ورضا الطرفين، يتم الاعداد لحفل الزفاف بمشاركة أهل "الذشرة" حيث يحضر الجميع، وتزين العروسة وتلبس "الباخمار"²¹ بضريح الولي "سيدي علي بن عثمان" حيث يوجد الجامع وبه غرفة خاصة للعروسة وأهلها يتم فيها الإلباس. ففي تقاليد لبس "الباخمار" لا تكشف العروسة وجهها حتى ليلة الدخلة وهذا ليبقى "مستئيرا". لكن قبل هذا يتم تحضير "الطبق" وفيه الكحل، العطور، البخور، اللبان، حبة رمان أو برتقال مع الحناء (حناء مطحونة). كما يتم تحضير "قرعة" (أويقطينة) بها عشبة "الدور"، قشور البرتقال، حناء (عشب) والقليل من الماء والكل يوضع في قطعة قماش داخل هذه القرعة حتى يتم الحصول على مادة عطرة يرش بها العروسة ومن بصحبتها وكذا الولي.

صورة 05 : عروس ترتدي لباس "الباخمار"



المصدر: مريم لام-محمدي، 2011.

²¹ لباس تقليدي للعروسة ، يحوي ثلاث قطع قماش ملونة: القطعة الأولى من اللون الأحمر تحجب الوجه حتى لا يظهر، القطعة الثانية من اللون الأخضر وتوضع على الكتفين، القطعة الثالثة وهي لباس باللون الأسود ترتديه العروسة كمرحلة أولى، إضافة إلى حزام باللون الأبيض، كما تزين العروسة بالحلي المصنوعة من الفضة. أنظر الصورة رقم 05.

أما إلباس العروسة فتقوم به امرأة مسّنة، إذ تضع في فمها خاتما أو حديدة أو خلخالاً من الفضة وهذا حتى لا تتكلم، ثم تضع للعروسة الحناء، تُجملها، تظفر لها شعرها وعند الانتهاء تفتح العروسة حبة الرمان وتوزعها على البنات الحاضرات، هذا من أجل "الفال" حتى يتزوجن، ثم تزف إلى بيت زوجها، حينئذ يكشف الزوج عن وجهها ويقدم لها النقود عرفانا على تعرية الوجه.

وكما هو الأمر في الكثير من المناطق، فإن فض البكارة رمز للعفة والطهارة بمنطقة "تمرنة"، فعند خروج العريس من عند عروسه تتقدم أم العروسة وتأخذ من عندها الـ "قمجة" أو قطعة قماش بيضاء التي بها دم البكارة وتسمى "قمجة صبيحية العروس" تريها للجميع وترقص بها وسط النسوة وكأن العرس يعاد من جديد ويسمع البارود، لتوزع الحلويات والمشروبات.

وفي صبيحة الغد تحضر النسوة من أهل العروس طبق "التاخبوشت" وهو "الشخشوخة" التي يوضع فوقها اللحم وتقوم العروس بنزع قطعة من الطبق وتضعه فوق يدها اليمنى لتقدمه لأعز البنات تأكله من يدها، وهذا فأل للزواج. كما يرمين فوق رأس العروسة القليل من الحلوى، "الكوكاو" ويرمون كذلك نبات "الفصة" على رأسها وهذا كي تكون حياتها الزوجية الجديدة خضراء وحلوة، أما العريس فيحضر له طبق فيه اللباس، "مكيحلة" (قارورة يوضع بها كحل العينين)، سواك، لبان، البخور، العطور، "محرمة" حمراء تغطي السيف، "البخارة" (أو المبخرة)، ويحضر طبق "الرفيس"، كما يحضر رفقة العريس مجموعة من الأصدقاء المقربين يسمونهم بـ"المزاوير" (من كلمة "وزير") وكأنه السلطان وهم وزراء له. يتم قراءة "المولد" ويتم "العقد الاجتماعي" كما يلي: بعدما يتم إلباس العريس اللباس التقليدي من طرف شخص مكلف بإلباس العرسان في القصر، يقرأ "المولد"²² من طرف إمام أو رجل مسن ختم القرآن وممثل للمنطقة، يردد معه الحضور ما يقول، ثم يحضر شاهد العروس والعريس والولي (الأب أو الأخ)، ويكون العريس مقابل والد العروس وكأنه يعاهده على ثلاث:

- الحفاظ على المرأة وهي بمثابة الأمانة؛
- الحفاظ على الصلاة وهي بمثابة الدين؛

²² نص شفهي محفوظ يقرأ في الزواج والمناسبات الدينية الأخرى.

- الحفاظ على الجماعة بتقدير آراءها واحترام تقاريرها وهي عماد "الدفرة".

ثم تُحن يد العريس من طرف "الشاوش" أو المسؤول عن الطلبة، ثم يتم الاعلان عن نهاية "القصة" التي تعني إعانات مالية تقدم علنا بذكر المبلغ وصاحبه وتجمع على جزئين: الجزء الأصغر يأخذه الابن والجزء الأكبر للأب. يتم الاحتفال في النهاية بذكر قصائد لفرقة "لخوان"²³ ولا يتم إلباس العريس إلا بحضور الفرقة وأهل "الدفرة".

هذه بعض العادات الخاصة بالزواج في قصر "تمرنة" في القديم، أما حاليا فالاحتفال بالزواج والاعداد له يعرف ممارسات منها ما لا زال مستمرا، منها ما تغير بشكل جزئي ومنها ما اضمحل تماما:

فمثلا لباس "الباخمار" بألوانه لا تزال العروسة تلبسه وكل فتاة تحلم بارتدائه بوصفه رمزاً للأناقة والجمال، وما تبقى أيضا هو العقد الاجتماعي وقراءة "المولد"، الاحتفال الخاص لفرقة "لخوان"، وكذا تلبيس العريس بعيدا عن منزله برفقة "المزاوير" مع تحضير الطبق وما يحويه.

أما ما تغير جزئيا من العادات، فيتمثل في إخفاء "القمجة" (لباس أبيض داخلي ترتديه العروس ليلة الدخلة) بوصفه رمزاً للعفة والطهارة عكس ما كان يتم سابقا في الدشرة من عرضها على الملأ. ما ينبغي الإشارة إليه هو التخلي عن مواد التجميل التقليدية من طرف العرائس لصالح مواد "عصرية" نظرا لرواجها بالأسواق وفي وسائل الإعلام.

أخيرا ما اضمحل حاليا هو تلبيس العروسة بالولي "سيدي علي بن عثمان" من طرف المرأة العجوز، و"التاخبوشت" التي تعني الأكل من يد العروسة للبركة بنية الزواج، وكذلك الرقص الجماعي المختلط في حفل الزفاف، والذي كان في القديم فرصة لشباب القصر من أجل اختيار شريكة الحياة المستقبلية، فهو لم يعد موجودا وهذا يرجع لدخول جماعات أخرى إلى المنطقة كأولاد نايل وغيرهم وبالتالي لم تعد عشائر القصر تعيش حياتها واحتفالاتها كما في السابق.

²³ فرقة تنشده القصائد والمناجح الدينية لا تزال حاضرة في جميع المناسبات والاحتفالات بالمجتمع التمرني.

3. "التوزيع"

"التوزيع" نظام قديم للتعاون بواسطة العمل²⁴. فقد يكون الفرد بحاجة للمساعدة من ناحية الغذاء أو المال، لكنه قد يكون بحاجة ماسة للمساعدة بواسطة العمل من أجل إنجاز شيء ما أو مصلحة ما. لكن هنا لا تكفي أسرته الصغيرة وحتى الكبيرة، لذا فهو بحاجة لكل الجماعة التي ينتمي إليها من أجل إنجاز العمل²⁵. تتم "التوزيع" بقصر "تمرنة" باشتراك أهل الحي في بناء السكنات: «عندما يريد أحد بناء مسكن يقول للعامة: "يا جماعة راني حاب نيني"، الكل يعاونوا ويبدأ الشغل غدا من ذاك لاطاش، من الصباح حتى المغرب، هذا يرفد هذا يحط حتى يخلص البيت»²⁶، حسب تعبير أحد سكان القصر.

تتم "التوزيع" أيضا في تحضير مستلزمات الاحتفال بالزفاف عند العروسة كتقديم كمية من القمح للنسوة لطحنها وغربلتها ومن ثم جعلها كسكسا، كما نجدها أيضا في صناعة "الحوالي" أي الزرابي وكذا الملابس الصوفية كالبرنوس والقشابية بداية من غسل الصوف، "قردشتها" وغزلها ومن ثم حياكتها. وكما لـ "التوزيع" حضور في الأفراح فإن لها حضورا آخر في الأتراح والمآتم، وكذا في الشؤون الفلاحية كالحرث، الحصاد، جني التمر والغلال في الواحة أو "الغابة" بالتعبير المحلي.

"التوزيع" من النظم القديمة التي كانت لها مكانتها الاجتماعية بين أهالي قصر "تمرنة"، أما حاليا فقد تغيرت في البعض من المجالات كالبناء إذ لم يعد يتم ذلك كما في السابق باستعمال المواد التقليدية كالطين والحجارة وجذوع النخيل، بل بمواد حديثة وبمواصفات عصرية وخاصة أنه يتم بدعم من الدولة في إطار البرامج السكنية، كل هذه العوامل أدت إلى تراجع "التوزيع" كممارسة ذات

²⁴ Mimouni, M. (2003), « La touiza : entraide d'hier et d'aujourd'hui », art. in site de l'association « Parole sans frontières », Strasbourg, <http://www.p-s-f.com/psf/spip.php?article108> .

²⁵ Maunier, R. (1935), *Coutumes algériennes*, Paris, Ed. Domat-Montchristien, p. 68.

²⁶ إذا ما أراد أحد البناء بقول للعامة : يا جماعة أريد أن أبني ، فالكل يساعده بإشراكهم العمل وبسرعة حتى ينتهي منه في فترة قصيرة.

وظيفة اقتصادية واجتماعية لدى أهالي "تمرنة" الذين يقطنون في سكنات حديثة منجزة من طرف مقاولين محترفين... ليصبح القصر مجرد "ذكرى"...

خاتمة

قدمنا في هذا المقال عينة من الممارسات الأسرية التي تشمل عادات وتقاليد مجتمع محلي صحراوي، مجتمع قصر "تمرنة"، وكيف أن البعض من هذه العادات مستمر، ومنها ما تعرض للتغير الجزئي، وجزء آخر تعرض للاضمحلال. نرى هنا أن الحالة الإمبريقية ملموسة تدعم نظيرتي "إميل دوركهايم" و"روجيه باستيد" المعروضتين سابقا حول التغيرات الاجتماعية والثقافية، أي أنها غير متجانسة وذات زمانيات متفاوتة. أما أسباب هذه التغيرات في مجتمع قصر "تمرنة"، فيمكن إرجاعها إلى عوامل متعددة نذكر منها:

- **تغير الفضاء السكني وأثره على البنية الأسرية:** فالسكن في القصر كان جماعيا تحت سلطة كبير العائلة، وكان الجميع يشتركون في الأفراح ويحتفلون بإحياء المناسبات المختلفة، كما يتضامنون في الأتراح والمآتم وفي مختلف الأعمال كالفلاحة والبناء بـ "التويزة". أما حاليا فالسكنات متفرقة ولا تحوي عددا كبيرا من الأفراد، فكل من يتزوج يستقل لوحده بسكنه الخاص به (موفر عموما من طرف الدولة) واضمحلن بالتالي "التويزة" تدريجيا بسبب هذه التغيرات العمرانية والديموغرافية.

- **تغير المهنة:** في الماضي كانت الكثير من نشاطات السكان المحليين تعتمد على المقايضة وعلى المنتج الفلاحي في معيشتهم، أما اليوم فهم يعتمدون على السوق وعلى أعمال أخرى كالصناعة والإدارة وغيرهما من المهنة "العصرية". وهذه التغيرات كان لها أثر كما رأينا على بعض العادات والتقاليد كعادة "الشايب عاشور" في احتفالات عاشوراء.

- **الأشكال الجديدة للتدين:** تقول أحد المبحوثات من سكان القصر: «في (قرية) "الزوالية" راهم يحتفلوا بـ "قُوا قُوا" لاختار ما عندهومش بزاف السلفيين اللي يحرّموا ويحللوا، أما في (قرية) "الشمرة" راحت بالتقريب هادي

العادة لا خاطر السلفية راهم كلاونا بالحلال والحرام»²⁷. نرى هنا تدخل الجماعة السلفية فيما يخص لعبة الأطفال " قُوا قُوا " ولكن أيضا فيما يخص عادة "المعروف" إذ تضيف المبحوثة : «حنا بكري كنا نديرو "المعروف" نذبحو ونؤكلو المحتاج واللي ما عندوش ودوركا هاوراهم يقولو ما عاdash راه "المعروف" حرام»²⁸. نرى هنا أيضا مدى تشتت الشمل وتدمير التضامن والرّحمة والشفقة داخل الجماعة بين الضعيف والقوي وبين الفقير والغني. منع "الصدقة" لا يحرم الضعيف والفقير فحسب، بل يمكنه أن يمحي روابط الاحترام والوفاء للآباء سواء كانوا أحياء أو موتى.

- أثر وسائل الإعلام والاتصال: يمكننا القول أن لوسائل الإعلام دورا في تغيير الأسرة فقد أدت إلى اضمحلال الجماعة و"اللمة" العائلية. ففي القديم كانت الأمهات والجدات يجمعن الأبناء والأحفاد من أجل سرد الحكايات والروايات الشعبية، أما حاليا فكل فرد منشغل لوحده أمام عدد هائل من القنوات الفضائية، لكن يمكن أن يكون لذلك نتيجة جماعية كما رأينا ذلك من خلال تخلي الشباب عن مواد التجميل التقليدية لصالح مواد أخرى أكثر "عصرية" في حفلات الزفاف.

نرى أنّ قصر "تمرنة" هو حالة من حالات الثقافات المحلية التي تتعرض لعوامل التغيير الثقافي، المادي واللامادي، كما أنه حالة من حالات التحدي لهذا التغيير والمقاومة لعوامل الاندثار.

وإذا اعتبرنا منذ البداية أن الممارسات الأسرية، بما فيها العادات والتقاليد، مكوّن أساسي من التراث الثقافي لمجتمع محلي معيّن، وبالتالي مكوّن أساسي لهويته المحلية، لا يمكننا إلا أن نتساءل في الأخير عن مستقبل هذه الهوية في ظل تحولات عمرانية واجتماعية وسياسية ودينية عميقة تشهدها هذه المجتمعات الصحراوية العريقة.

²⁷ «إنهم يحتفلون في قرية "الزوالية" بـ " قُوا قُوا " لأنه ليس لديهم الكثير من السلفيين الذين يحلون ويحرمون، أما في قرية "الشمرة" فلقد زالت بالتقريب هذه العادة لأن السلفية قد أكلونا بالحلال والحرام».

²⁸ «في القديم كنا نقوم بـ "المعروف"، نذبح ونطعم المحتاج والمسكين واليوم يقولون "المعروف" حرام».

المراجع

أ. بالعربية

- ابن خلدون، عبد الرحمان (1959)، كتاب العبر وديوان المبتدأ والخبر في أيام العرب والعجم والبربر وعاصرهم من ذوي السلطان الأكبر، المجلد 07، بيروت، دار الكتاب اللبناني.
- الحموي، ياقوت (1977)، معجم البلدان، المجلد 03، بيروت، دار صادر.
- العدواني، محمد بن عمر (1996)، تاريخ العدواني، تحقيق وتقديم أبو القاسم سعد الله، بيروت، دار الغرب الإسلامي.
- فاروق، أحمد مصطفى وآخرون (2008)، دراسات في التراث الشعبي، الاسكندرية، دار المعرفة الجامعية.
- مالتسان، هاينريش فون (1976)، ثلاثة سنوات في شمال غربي إفريقيا، ج3، ترجمة أبو العيد دودو، الشركة الوطنية للنشر والتوزيع، الجزائر.
- بيار، بونت وميتشال، إيزار (2006)، معجم الاثنولوجيا والانتروبولوجيا، ترجمة وشراف مصباح الصمد ط 1، بيروت، المؤسسة الجمعوية للدراسات والتوزيع (مجد).
- بريبش، عبد اللطيف وآخرون (2008)، العادات والتقاليد في المجتمع المغربي، الرباط، مطبعة المعارف الجديدة.
- دورتيه، جان فرانسوا (اشراف)، (2009)، معجم العلوم الانسانية، ترجمة جورج كتورة، بيروت، المؤسسة الجامعية للدراسات(كلمة ومجد) ط1.

ب. بالفرنسية

- Balandier, G. (1986), *Sens et puissance*, Paris, PUF, 3 éd.
- Bastide, R. (1971), *Anthropologie appliquée*, Paris, Payot.
- Bellil, R. (2003), *Ksour et saints du Gourara*, Alger, CNRPAH.
- Chaouche-Bencherif, M. (2006), *La micro –urbanisation et la ville-oasis, une alternative à l'équilibre des zones arides pour une ville saharienne durable cas de bas-Sahara*, thèse de doctorat en urbanisme, Département d'architecture et d'urbanisme, Université Mentouri, Constantine.
- Fontaine, J., Flitti, M. (2010), « L'évolution de la population du Sahara algérien de 1954 à 1998 », in Abed Bendjelid (dir.), *Villes d'Algérie – Formation, vie urbaine et aménagement*, Oran, éditions du Crasc.

Foufa, A., A. *Projet de réhabilitation de monuments historiques "ksar Tamerna al quadima"- 2^{ème} phase: genèse historique et relèves*, Direction de l'environnement de Wilaya d'El-Oued. (Document non publié).

Insaniyat : Le Sahara et ses marges, n^{os} 51-52, janvier-juin 2011.

Kouzmin, Y. (2007), *Dynamiques et mutations territoriales du Sahara Algérien vers de nouvelles approches fondées sur l'observation*, thèse de doctorat en géographie, Université Franche-Comté.

Maunier, R. (1935), *Coutumes algériennes*, Paris, ed. Domat-Montchristien.

Mimouni, M. (2003), «La touiza : entraide d'hier et d'aujourd'hui», art. in site de l'association 'Parole sans frontières', Strasbourg, <http://www.p-s-f.com/psf/spip.php?article108>

Moussaoui, A. (2002), *Espace et sacré au Sahara*, Paris, CNRS éditions.

مواقف بحث

القيم الأسرية بين الثقافة التقليدية والثقافة العصرية*

فتيحة حرّاث**

بدأ التغيير في الجزائر مع دخول ثقافة المستعمر، عندما تعرضت التشكيلة الاجتماعية الثقافية، لعملية تثاقف عنيف، وعرف المجتمع ابتداء من ذلك الوقت ثنائية في ثقافته، بحيث أدخلت تشكيلة اجتماعية عصرية برموز جديدة حسب النمط الثقافي للمستعمر، فلم تصمد التشكيلة الاجتماعية التقليدية أمام تأثيرها، وكانت البنية الأسرية بما يتخللها من أدوار ووظائف وأفعال تقليدية، هي التي تدهورت تشكيلتها، وبدأت في التغيير الإجباري والدخول في منطق الثقافة العصرية.¹ وبعد الاستقلال أصبح التغيير مسعى سياسة البلاد التي دخلت في سيرورة تحديث شديدة السرعة في الفترة الأولى من مراحل التنمية حيث انصبّ التفكير حول مشاكلها وحول تهيئة المحيط² لتحقيق تطور الدول القوية، فجاء دور التغيير المخطط، الذي استهدف سلوك الأفراد بما يتوافق والثقافة العصرية عن طريق فتح مجالات التعليم وإدخال الصناعة والتكنولوجيا وتأثير وسائل الإعلام.

* رسالة دكتوراه، موسومة: "صراع القيم الثقافية في التربية الأسرية، دراسة سوسيوولوجية لعلاقات الشباب بأولياتهم في إطار الثقافتين التقليدية والعصرية"، إعداد فتيحة حرّاث، إشراف أحمد رمبينة، قسم علم الاجتماع، كلية العلوم الاجتماعية والإنسانية، جامعة الجزائر 2، سنة 2013.

** Université de Bejaia, Faculté des Sciences Humaines et Sociales. Département des sciences Sociales, 06000 Bejaia, Algérie.

¹ Bourdieu, P. (1958), *Sociologie de l'Algérie*, PUF, Paris, p. 120-123.

² Dahmani, M. (1998) « Modernité et aménagement du territoire » in, El-Kenz Ali (dir.), *l'Algérie et la Modernité*, Codesria, Dakar, p. 106.

من الطبيعي أن تحولات جذرية مثل تلك التي عرفها المجتمع أنتجت عدم استقرار للقيم والمعايير، أي أنها أحدثت مجتمعا جديدا في مرحلة متقدمة من الثقافة، وكان من الطبيعي أيضا أن تنمو لدى الأفراد طموحات جديدة³. ونتيجة لكل ذلك تغيّرت الحياة الأسرية، بعدما كانت الأسرة أبوية ذات نظام تقليدي حيث كان "النسق القيمي صورة أو بنية فوقية للبناء الاجتماعي القبلي، الذي يحافظ على وحدة الجماعة"⁴ هو أساس البنية الاجتماعية، أصبحت الأسرة ذات تشكيلة نصف تقليدية ونصف عصرية طبقا للثقافة الثنائية للمجتمع، ذات أدوار ووظائف تتأرجح ما بين الميل إلى القيم التقليدية والميل لقيم عصرية ولم تعرف استقرارا بعد، فهي في مرحلة انتقال تجمع بين "غياب التقليدية الأصيلة وبالمقدار نفسه غياب الحداثة الحقة"⁵. أُعيد تكوين هذه الأسرة في شكل عدة خلايا نووية مكونة لوحدة سكنية واستهلاكية، أو بشكل مجموعة من الأسر النووية لها مساكن مستقلة، لكنها مجتمعة حول الأبوين ما داما على قيد الحياة.⁶

ومثما ذكر كاميري أنّ "هناك تبايناً في التأثير الثقافي أدى إلى احتلال الأسر لمراكز ثقافية مختلفة"⁷، وهذا ينطبق على الأسر الجزائرية المتباينة، فهي تختلف من حيث نسقها القيمي، فلا زالت هناك أسر ثقافتها تقليدية أكثر من كونها عصرية، وأخرى تحتل المركز العصري مع حفاظها على القليل من التقاليد. ويبقى المركز الأوسط الذي يوازي ما بين الجمع المتساوي نسبيا بين القيم التقليدية والعصرية هو الغالب في المجتمع.

نستطيع القول أنّ أدوار الزوجين والأبناء، الزواج، الطلاق، وضعية المرأة، القرابة والميراث، تعدّ كلها دلائل على إبراز الواقع الجديد للأسرة الجزائرية المتغيّرة، كلها خصائص أسرية عبّرت عن الانتماء الثنائي للثقافتين: تواصل تأثير الثقافة التقليدية إلى جانب تأثير مستمر وعميق للثقافة العصرية.

³ Boukhobza, M. (1991), *Octobre 88, Evolution ou rupture ?*, Bouchène, Alger, p. 117.

⁴ Bennoun, M. (1998), *Esquisse d'une anthropologie politique*, Marinooor, Alger.

⁵ شرابي، هشام. (1992)، *النظام الأبوي وإشكالية تخلف المجتمع العربي*، مركز دراسات الوحدة العربية، ترجمة محمود شريح، بيروت.

⁶ Addi, L. (1999), *Les mutations de la société algérienne, famille et lien social dans la famille contemporaine*, La découverte, Paris, p. 41.

⁷ Camillerie, C. (1973), *Jeunesse, famille et développement, essai sur le changement socioculturel dans un pays du tiers monde*, C.N.R.S, Paris, p. 23.

إن التأثير الثنائي لا يتم بالتوازي دون أن يحدث تناقضا في الأسرة، والنظام التقليدي المسير هو المسؤول عنه، فكل ما يخص الفرد يعتبر قضية الأسرة بأكملها، وهو لا يستطيع أن يقرر ولا يختار ولا يوجه ما يهّمه في مستقبله دون التدخل المكثف لأقربائه.⁸ أصبحت هذه الوضعية تُشكّل واحدة من الأزمات الأسرية.

تبدو الأسرة في الجزائر في مرحلة انتقالية، وهذه المرحلة لازالت مستمرة منذ الاستقلال. إنّ التأثير المتواصل والصريح للثقافة الغربية العصرية يجعلنا نتوقع الابتعاد التدريجي للأفراد عن القيم التقليدية، لكن من جهة أخرى كثرة الأزمات الاجتماعية وأهمها أزمة السكن والأزمات المادية، تجعل الأفراد يبحثون على الحلول في الرجوع إلى القيم التقليدية والدينية، فيمكن أن يكون هذا الوضع تعبيراً عن استقرار تأثير الثقافيين، أي أنّ الأسرة استقرت على الجمع ما بين القيم التقليدية والعصرية وبالتالي فقد وصلت إلى الاستقرار مع أنها تبدو في مرحلة انتقالية. ساعدنا موضوع بحثنا الميداني على التأكد من ذلك، بمحاولة معرفة الاتجاه الثقافي الأكثر تلقينا للشباب من طرف أوليائهم، مع البحث عن استعدادهم الشخصي لتقبلها أو رفضها، واعتمادا على القيم التي تمّ تبنيها خارج الأسرة. فما هي القيم التي يفضل الأولياء والشباب الإبقاء عليها من الثقافة التقليدية؟ وما هي القيم التي يريدون العيش وفقها ضمن الثقافة العصرية؟ وهل هم واعون بالتناقض بين القيم الثقافية ويحاولون تجاوزه بإحداث التركيب بينها؟ وهل وصلوا إلى مرحلة استقرار ثقافي باختيارهم أم لا زالوا في المرحلة الانتقالية نتيجة عفويتهم في العيش؟

مجتمع البحث

تناولنا دراسة عيّنتين من الطلبة الجامعيين وإخوانهم المتطوعين، بعدد 234 مبحوثا، إضافة إلى أولياء البعض منهم بعدد 91 مبحوثا، وقد أخذت العينتان من مدينتي "الجزائر" و"بجاية". اقتربنا من قيم الثقافتين التي تطفو على مسرح الأحداث وتُسبب عادة الصراع داخل الأسرة، باستعمال تقنية الاستمارة اعتمادا على مؤشرات القيم التقليدية والعصرية، التي أسفرت على إبراز التناوب في تأثير

⁸ Medhar, S. (1993), *Tradition contre développement*, ENAP, Alger, p. 115.

القيم الثقافية. يوضّح العرض الموالي لمختلف المواقف وردود أفعال المبحوثين أبناء وأولياء، ذلك التناوب من خلال الموضوعات التي سيتمّ تناولها. وتتكون عينة الشباب من 39.31% ذكور و 60.62% إناث، من فئات عمرية ما بين 15 و 31 سنة، في حين تتكون عينة الأولياء من 47.25% ذكور و 52.74% إناث، وضمن فئة عمرية ما بين 40 إلى أكثر من 60 سنة.

الاقتراب من القيم الثقافية عبر نشاطات الشباب ومواقف أوليائهم منها

نشاطات الشباب

يفضّل معظم الشباب وبنسبة 64.95% إخفاء ما يقومون به، فإذا كان الذكور مشجّعين اجتماعياً على حرية التصرف، فإن الإناث يتمرّدن على قوانين الثقافة التقليدية التي تحرمهن من أن تكون لديهنّ فرص مثل الذكور، فيخفين نشاطاتهن على أوليائهن علماً منهن لرفضهم لها وتفادياً لغضبهم. كما يتمّ منع البعض الآخر من الفسحة ومن الذهاب إلى نوادي الأنترنت، ومن النشاطات الفنية كالموسيقى والرقص والتمثيل، وكذلك المنع من الذهاب إلى السينما وإلى المراقص.

أما الأولياء، فقد صرحوا بنسبة 61.53% أنّهم لا يمنعون ممارسة أبنائهم التسلية التي يريدونها، وعللوا ذلك بأن أبنائهم بالغون من جهة، ومن جهة أخرى فهم متأكدون من أن الأبناء يمنعون أنفسهم ولا يسلكون اتجاهها يغضب عليهم أولياءهم. وذكر ما نسبتهم 61.90%، أنّهم يسمحون لأبنائهم الذكور قضاء عطلة مع أصدقاء و ترفض نسبة 88.09% ذلك لبناتهم. برّر المبحوثون مواقفهم بالخوف على البنات والحفاظ عليهن من الوقوع في الخطأ، والتمسك بالعادات التقليدية التي تصون شرفهن، الشيء الذي يعكس بامتياز الانتماء التقليدي.

الاحتفالات

و من ناحية الاحتفالات يظهر أنّ المبحوثين الشباب وأسره منسجمون مع الطقوس الاحتفالية العصرية، وأكثر المناسبات احتفالاً هي أعياد ميلاد الأفراد، وأعياد رأس السنة الميلادية، التي أكدت الإناث على احتفالهن بها مع الأسرة في حين ذكر بعض الذكور الاحتفال بها مع الأصدقاء، ويجمع عيد الحب

الشابيين المتحابين في معزل عن الجميع. وتدلّ إجابات المبحوثين بنسبة 71.82 % على التعوّد منذ الصغر على الاحتفال بأعياد الميلاد واعتبارها من تقاليد الأسرة، ونجد أنّ الأولياء يرضون بذلك حسب تصريحات أبنائهم، خاصة إن كانت تقاليد الاحتفال تخدم قيمة تقليدية تتمثّل في التماسك الأسري.

وفي موضوع دعوة الأصدقاء إناثا وذكورا إلى حفل عيد الميلاد، فجاء رفض الأولياء بنسبة 65.11%، وبرّر المبحوثون ذلك برفض الاختلاط حفاظاً على التقاليد، واقتصار الاحتفال على أفراد الأسرة فقط. فالتأثير هنا يرجع لما تقبله وترفضه قيم الثقافة التقليدية أو قيم الثقافة الدينية.

الذهاب في نزهة

يخضع الذهاب في نزهة لمنطقة بعيدة لمعادلة الرفض والقبول حسب القيم المؤثرة، فالمبحوثون الشباب بنسبة 37.19% يوافقون (69.56% منهم ذكورا و 16.19% إناث)، و نسبة 49.14% تشير إلى فكرة السماح للذكور والمنع للإناث، مما يعكس مرة أخرى التمييز التقليدي بين الجنسين، وتبريرات المبحوثين تبين استمراره في التربية. وبمجرد أن يكون المبحوث "ولدا" أو "رجلا"، فذلك يسمح له بالضرورة أن يفعل ما يريد دون تبرير، ومعظم المبحوثين مقتنعون بذلك، والإناث أنفسهن مقتنعات بالمنع لمجرد أنهنّ إناث، و برّرن امتناعهن الإرادي ترقّبا للمنح المؤكّد من الأولياء.

مواقيت الدخول إلى البيت

تعد من بين المؤشرات التي تعكس إلى حد كبير التباين الجنسي، من حيث استهلاك الزمن الاجتماعي، إذ تبقى الإناث وبنسبة 65.49% هنّ الأكثر التزاما بالمواقيت التي لا تتعدى غروب الشمس، وهذا يعني أنّ القيم التقليدية التي كانت تمنع خروج المرأة ليلا، والتزامها بالدخول المبكر لبيتها، لا زالت سارية المفعول رغم التغيير. فالتنشئة جعلت من خضوعهن منعكسا شرطيا، بينما يبقى الذكور على حريتهم في ذلك .

الصدقة

من بين المؤشرات التي تضع الشباب وأوليائهم في مواجهة، هو الطلب من الأبناء التخلي عن صديق، خاصة إن كان حميما لأسباب معينة، فتبيّن أن طلب

المبحوثين الأولياء من أبنائهم التخلي عن صديق، لم يحدث إلا في حالات قليلة بنسبة 32.96% ويبرر ذلك بأمرين أولهما أخلاق الابن والخوف من انحرافه، وثانيهما الخوف من الإهمال الدراسي، في حين أن نسبة 67.03% لم يطلبوا ذلك، وهذا يدلّ على أن الأولياء قد انتهجوا في هذا الموضوع منهجا "ديمقراطيا"، فهم لا يتدخلون في علاقات أبنائهم إلا عندما يستلزم الأمر ذلك.

الدراسة

مع تغيّر طريقة التربية و اهتمام الأولياء بالدراسة كان اختيار الاختصاص الدراسي للشباب شخصا بنسبة 81.48%، وذلك يدل على استقلاليتهم في اختياراتهم المستقبلية، بينما نجد أنّ الفئة التي شاركها الأولياء في الاختيار هي التي عبّرت عن حاجتها إلى المساعدة في التوجيه، وهناك فئة تقدر بـ5.55% في معظمها راضية بسطة الأهل لأنّ مصلحتها تتماشى واختيار الأولياء الذين يتمتعون بخبرة واسعة. إنّ أغلبية المبحوثين يتمتعون بحرية اختيار مستقبلهم، إناثا كنّ أو ذكورا، ولم يكتسب الشباب هذه الحرية وحدهم دون إرادة الوالدين بل إنّ أولياءهم فهم الذين شجّعوهم ووجّهوهم نحو هذا الاتجاه.

وعن مدى اهتمام المبحوثين الذين هم بصدد التعليم، تبين لنا أن 58.02% مهتمون بدراساتهم، وتمثّل نسبة الإناث 66.97%. يأتي هذا التفوق عند الإناث نتيجة إرادتهن القوية في تجاوز وضعية التمييز الجنسي، فهن مصمّات على النجاح أكثر من الذكور لفرض وجودهن. وصرحت نسبة 65.43% من المبحوثين بتفضيلها العمل إلى جانب الدراسة إن توفرت فرصة الجمع بينهما، وفرصة الحصول على منصب عمل، من أجل الحصول على المال. وإذا كان البعض تدفعه حاجة أسرته، فيريد المساعدة، فإنّ باقي المبحوثين أكثر ما يدفعهم إلى ذلك هي الاستقلالية المادية، وهذا يبين مدى ترسيخ قيمة المادة لدى المبحوثين الصغار سنّا تأثرا بالثقافة العصرية.

وفيما يخص متابعة الأولياء لدراسة أبنائهم أثبتت النتائج أنّ نسبة 71.42% يتابعون (أو تابعوا) المسار الدراسي لأبنائهم، وذلك يفسر مدى اهتمامهم بالنجاح الدراسي لأبنائهم لأنه أحد شروط الاندماج الموفق، فالكل يعلم دور الشهادة في النجاح الوظيفي ضمن النظام الاجتماعي العصري. وقد كان عدم حصول الكثير من الأولياء على شهادات عليا دافعا لتحفيز الأبناء على تحقيق ما لم يحققه

آبأؤهم. يريد هؤلاء، وبنسبة 95.60%، أن يواصل أبناؤهم دراستهم إلى المستوى الجامعي، ومن بينهم نسبة 21.97% تريد أن يصلوا لمستوى ما بعد التدرج دونما تمييز بين الإناث والذكور، وهذا مؤشر آخر على التغيير باتجاه الثقافة العصرية.

المصاريف اليومية

أصبحت المصاريف اليومية من متطلبات الحياة الاجتماعية العصرية، ووجدناها محور اتفاق بين الباحثين وأولياؤهم، بحيث نجد أن نسبة 49.14% من الأبناء يحصلون دائماً على المصاريف اليومية 14.10% يحصلون عليها أحياناً. وأكدت نسبة 48.35% من الأولياء على ضمان المصاريف يوميا لأبنائهم، بينما صرحت فئة أخرى نسبتها 20.88% أنها تقدم تلك المصاريف بصفة غير دائمة حسب إمكانياتها المادية، لأن رضا الشباب أصبح يشكّل هاجس الأولياء، تقريبا كالأسرة الزوجية التي تحدث عنها علماء اجتماع فرنسيون⁹. لقد دخل البعد المادي بقوة في تربية الأبناء بما يؤكد التأثير الكبير للثقافة العصرية من هذه الناحية.

الاهتمام بالموضة

يريد معظم الباحثين أن يكونوا مسيرين للموضة، حيث صرح ما نسبتهم 50.85% أنهم يهتمون بالموضة دائماً، ومنهم من كان اهتمامه متقطعاً حسب المناسبات، ونسبة 15.81% منهم يحبون الأناقة والجمال لأن ذلك يشعرهم براحة نفسية، ومنهم من يحب التجديد والتغيير. ونجد أن اتباع الموضة عند أغلبية الباحثين هو أحد أقوى المؤشرات على التأقلم مع العصرية أو "الاندماج مع العصر"، خاصة وأن تلك الطريقة أسهل من غيرها لإظهار الاندماج، فهي لا تتطلب جهداً، بل هي لدى البعض تعتبر مقياساً للتوافق مع الحضارة. لكن لا ينبغي أن نتجاهل واقع الثقافة التقليدية التي نجدها وراء حب التباهي والظهور. وأما عن حرية اختيار اللباس فنجد أن نسبة 83.76% من الباحثين صرّحوا بأنهم يتمتعون بحرية اختيار اللباس، وهذا مؤشر على هامش الحرية التي يتركه الأولياء للأبناء، ونجد ذلك حتى لدى الشباب صغار السن.

⁹ Famille conjugale citée par : De Singly, F. (1993), *Sociologie de la famille contemporaine*, Nathan, Paris.

وأما ما يتعلق بما يطلبه الأبناء من أوليائهم، فأكثر ما تردّد في الإجابات هي الألبسة بنسبة 37.14%، مواد التجميل والعطور والإكسسوارات بنسبة 35%، لوازم الدراسة بما في ذلك الكتب والأقراص المضغوطة بنسبة 10.71%، أجهزة الكمبيوتر بنسبة 7.14%. وركز الذين لهم أبناء مراهقون على الألعاب الإلكترونية، وأقراص الموسيقى والأفلام بنسبة 5.71%. وذكر مبحوثون بنسبة 4.28% أن أبناءهم طلبوا أجهزة تلفزيون وهوائيات، وسيارات في وذكر مبحوث آخر أن ابنه طلب منه شقة، في حين أن نسبة 100% من المبحوثين يطلبون الهواتف النقالة وتعبئتها. يسعى الأبناء لامتلاك كل المنتجات الجديدة، سواء كانت بخسة الثمن أو مكلفة، في حالة إذا ما لاحظوا قدرة أوليائهم على الإنفاق وعلى تلبية طلباتهم.

صرّح ما نسبتهم 54.94% من الأولياء بأنهم يوافقون أن يساير أبناؤهم الموضة في اللباس وغيره، أي في التحكم في المنتجات التكنولوجية، حتى يندمجوا في الحياة العصرية. يوافق ما نسبتهم 12.08% أن يكون أبناؤهم مسافرين للموضة، لكنهم يستثنون في ذلك عدم الاعتداء على الحدود أي الأخلاق العامة، ويشيرون إلى عدم توافق الموضة، ويقصدون موضة اللباس، مع التربية والتقاليد، ويعود لدى البعض إلى نقص الإمكانيات المادية. وتظهر لنا هذه النسب الاتجاه القيمي التقليدي والاتجاه القيمي العصري لكن يبدو بأن هذا الأخير هو الأكثر تأثيراً لأن معظم المبحوثين أشاروا إلى تأقلمهم معه.

وفي تلبيةهم لكل مطالب الأبناء، ذكر المبحوثون بنسبة 46.15% أنهم أحياناً يلبون كل ما يطلبه أبناؤهم، وذلك حسب تقييمهم للحاجة أو الأولوية وحسب إمكانياتهم المادية، أما نسبة 35.16% فذكرت أنها لا تلبية دائماً ما يطلبه الأبناء. ويرجع البعض أسباب رفضهم إلى عدم توفر الإمكانيات المادية، والبعض الآخر يعتبرون رفضهم جزءاً من تربيتهم لأبنائهم، في حين أن نسبة 18.68% تحقّق رغبات الأبناء بصفة مطلقة. يتبيّن من خلال هذه المواقف أن تلبية المطالب المادية للأبناء تتوقف على عنصرين: المادي والتربوي، لكن يبقى الأول هو المحدد القوي.

طموح الشباب في منصب العمل

أهم مناصب العمل والمهن التي يطمح المبحوثون إلى الحصول عليها هي التجارة بنسبة 25.64%، والأعمال والمهن الحرة 19.65% أما باقي الوظائف فهي تتراوح، وبنسب ضعيفة ومتفاوتة، بين شركات القطاع العام والتعليم. تقتضي الضرورة الاجتماعية حالياً المزيد من الإمكانيات المادية، فالواقع الجديد، جعل الشباب يفضل النجاح في المجال المريح والأسرع منالاً دون طول الانتظار، حتى وإن كانت لديهم شهادة علمية، ذلك أن الشهادة أصبحت تقابل في كثير من الأحيان بالبطالة. ورغم أن السؤال يفتح المجال لبعض الأحلام إلا أن إجابات المبحوثين كانت تتصف بالواقعية، فالمناصب ليست سهلة المنال، وأدت الواقعية بنسبة 23.50% إلى القول: "أريد فقط منصب عمل حسب قدراتي" أو "مهنة شريفة". لقد حرم الواقع الاجتماعي الكثير من الأحلام وأصبح الحصول على منصب عمل حلمًا في حد ذاته.

رفض مهن ووظائف

أشارت نتائج الدراسة إلى أنه، إضافة إلى المهن التي كانت سالفا مرفوضة اجتماعيا كمهن الراقصة والمغنية أو الراقص والمغني، هناك مهن أخرى ووظائف حديثة ترفض أيضا كالنادل وعون الأمن وأمينة المكتب. وقد برر الأولياء رفضهم بالنسبة للإناث بالقول: "لها نظرة سيئة في مجتمعنا" أما رفض وظائف الذكور فهو مرتبط بسمعتها في المجتمع والقيمة التي يوليها لها هذا الأخير وخطورة ممارستها. ولا تميز نسبة 20.87% في رفضها بين الذكور والإناث حيث اعتبرت العمل في الشرطة خطراً وفي الجيش فاقداً للحرية، وأضافت إلى ذلك العمل غير المشروع. وصرحت نسبة 3.29% أنها ترفض بعض الوظائف والمهن للإناث لكن فيما يخص الذكور، فلا يوجد هناك عمل لا يتناسب معهم. في حين تبقى نسبة 18.68% من العينة تمثل الذين لا يرفضون أي عمل سواء للذكور أو للإناث بما في ذلك العمل في الرقص والغناء، فانتشار البطالة يعتبر عاملاً أساسياً في دفع المبحوثين خاصة ذوي الدخل المحدود، إلى تقبل أي عمل كان لأبنائهم.

إقامة الأبناء في الخارج من أجل الدراسة أو العمل

صرّحت نسبة 46.15% من الأولياء يوافقون على إمكانية إقامة الأبناء الذكور فقط خارج الوطن من أجل الدراسة أو العمل، وهذا يتماشى مع التمييز الجنسي الذي تحركه الثقافة التقليدية، التي كانت محور تبريراتهم كقول: "ذلك ينطبق مع تقاليدنا". وترفض نسبة 12.08% فكرة الإقامة في الخارج للجنسين، وهي بذلك أقرب من الثقافة التقليدية حيث أن الأولياء هم الذين يسيرون مستقبل أبنائهم. ونجد أنّ نسبة 7.69% لا ترفض فكرة الإقامة في الخارج لكنّها تضع شروطاً للموافقة منها: أن تكون الإقامة من أجل الدراسة لا للعمل، وأن يقيم الأبناء عند الأقارب، وقد بيّنت نسبة 32.96% بأنها تستثني التمييز بين الجنسين، وتسمح للإناث كما للذكور الإقامة في الخارج سواء كان ذلك للدراسة أو للعمل، لأنها تجاوزت التعلق بالقيم التقليدية وتبنّت قيماً عصرية.

إقامة الفتيات بعيداً عن الأسرة من أجل الدراسة أو العمل

صرّحت نسبة 34.06% من أفراد العينة برفضها لإقامة الفتيات بعيداً عن الأسرة بهدف الدراسة أو العمل و منطلقهم في ذلك قيم الثقافة التقليدية، و29.67% هي نسبة المجيبين بـ "لا أدري". ولا يعدّ هذا التردد والحيرة في اتخاذ موقف إلا تعبيراً عن تأثير ثقافي ثنائي لأنه لو طغت إحدى القيم لكان الموقف بالرفض أو القبول بصفة مباشرة، ونجد أن نسبة 16.48% ترضى بإقامة الفتيات بعيداً لكن فقط للدراسة أما للعمل فمرفوضة بما يشير إلى أنّ تأثيرهم بالثقافة العصرية جزئي. وأما نسبة 19.98% فهم المبحوثون المجيبون بقبول إقامة الفتيات بعيداً من أجل الدراسة والعمل بما يعدّ دعماً لقيم الثقافة العصرية التي تسمح باستقلالية الإناث.

تؤكد مواقف الشباب تدخل أوليائهم في تسيير مشاريعهم المستقبلية على الرفض بنسبة 79.21%، وأكثر الراضين هن الإناث (85.21% من مجموع الإناث) وهذا يعني أنهن قد ثرن على الوضعية التقليدية، وثورتهن هذه هي بالتأكيد نتيجة تربية أوليائهن لهن فهناك تربية متأثرة بالتغيير.

يريد ما بنسبتهم 84.61% من المبحوثون تحقيق مشاريعهم بأنفسهم، والإناث هن أكثر إصراراً على الاستقلالية (85.21%) مقارنة مع الذكور (83.69%)، ويحقق المبحوثون طموحاتهم عن طريق "الدراسة" و"العمل" للحصول على المال،

إضافة إلى أهمية النجاح في العمل، فنلاحظ كيف تطفو القيم العصرية على السطح كمحفز أساسي في واقع مادي.

وأكدت نسبة 83.51% أنه لم يحدث نزاع بين الأولياء وأبنائهم بسبب رفضهم لمشاريعهم، رغم أن للمبحوثين عدة أبناء، وهذا يبيّن أنهم ليسوا متعوّدين على الرفض. فكلما كان الأولياء متفاهمين مع أبنائهم ويمنحونهم استقلالية التصرف، لا يمكن أن تصل الأمور إلى نزاع، وهذا التفاهم هو من آثار القيم العصرية.

العلاقات العاطفية

تعدّ العلاقات العاطفية للشباب مؤشرا آخر لفهم ثنائية التأثير بين القيم التقليدية والقيم العصرية. تشير نتائج الدراسة الميدانية أنّ نسبة 50% من الشباب لهم علاقات عاطفية في مقابل النسبة ذاتها لمن صرحوا بأنه ليست لديهم مثل تلك العلاقات لا لصغر سنّهم أو عدم اهتمامهم ولكن "لعدم توفّر الفرصة"، في حين تبقى العلاقات العاطفية مقصاة وغير معترف بها في المجالات الأسرية بل من المحرمات أحيانا. لقد أجابت نسبة 72.97% من المبحوثين الذين لهم علاقة عاطفية بالنفي، حينما سئلوا عن إعلام أوليائهم أو أحدهما، اعتبارا أن ذلك يخلّ بالاحترام الموجود بينهم، وأما تعريف الصديق بالأهل في عيّنتنا فلا يحدث إلا عندما تبدو الرغبة واضحة في الزواج، أي أنّه لا يخرج عن إطار الخطبة، وكانت الأمّهات معنيات به قبل سير الأمور إلى الطلب الرسمي للزواج. لا يعني ذلك تقبّلهم التام للثقافة العصرية، بل لكونهن أقلّ سلطة من الآباء وأكثر حرصا وتشجيعا لزوج بناتهن المبني على العاطفة لضمان النجاح في حياتهن الزوجية، فإذا كان التعامل عصريا فإن الدافع يبقى تقليديا. ويرفض أغلبية الأولياء بنسبة 64.83% الصداقة بين الجنسين مبرّرين موقفهم باحترامهم للدين والتقاليد الراضية لذلك تفاديا للمشاكل، فحسب اعتقادهم، وتأثرا بالثقافة التقليدية، لا يمكن أن تكون هناك صداقة بين الجنسين دون أن يصل الأمر إلى مشاكل قد يجدون أنفسهم فيها، وأمّا الراضون بتلك الصداقة فنسبتهم لا تتجاوز 23.07%.

الزواج

صرّحت نسبة 89.58% من الأولياء بأنهم يسمحون لأبنائهم وبناتهم اختيار زوج أو زوجة المستقبل، وبرّروا موقفهم بعدم تدخّلهم في حياتهم الشخصية

ومستقبلهم، واعتبروا أن لأبنائهم حق الاختيار وبأنهم يحترمون اختيارهم. يدلّ ذلك على التغيير في شكل الزواج، وتبقى نسبة الرافضين قليلة 2.19% والسبب في ذلك هو رفض العلاقات بين الجنسين، وهذا يتفق مع ما سبق وأن ذكره أغلبية الباحثين المعلنين رفضهم للعلاقات العاطفية، الشيء الذي يبيّن تناقض باقي الباحثين. فكيف يمكن للشباب أن يختاروا إن لم يكونوا علاقات صداقة أو علاقات عاطفية؟ إن الاقتناع بالثقافة التقليدية تارة وبالثقافة العصرية تارة أخرى يؤدي حتما إلى التناقض في المواقف.

علاقة الإخوة الذكور بالإناث

صرح ما نسبتهم 59.78% من الباحثين أنهم يطلبون من أخواتهم تبرير سلوكياتهن، وذلك دليل على استمرار الثقافة التقليدية مع تدخل بطيء للثقافة العصرية تؤكده نسبة الذين نفوا تدخلهم في حياة أخواتهم حيث وصلت النسبة إلى 34.78%.

أما المجالات التي أكد الباحثون التدخل فيها فتتمثل في: هيئة اللباس، الاستئذان عند الخروج من البيت مع الإفصاح عن المكان الذي ستوجه إليه البنات واحترام الدخول مساء. وفيما يتعلق بالأخطاء التي يعتبرها الإخوة جسيمة ولا تغتفر، فهي تلك المخلة بالشرف "ارتكاب الخطيئة"، "شرف الأسرة"، العلاقة مع الذكور، الخديعة والكذب، التدخين، تناول المخدرات، شرب الخمر، السلوكات المخلة بالحياة، مخالطة البنات ذوات السمعة السيئة.

ويعتبر ما ذكر، مؤشرات لقياس إلزام المرأة بقانون الشرف التقليدي لأنّ سلوك المرأة يندرج ضمن الثقافة التقليدية ويعدّ مقياسا للالتزام الأسرة بالشرف، بحيث أن الأحكام التي تصدر على النساء من وسطهن الاجتماعي إن كانت في صالحهن فذلك يعني بأن الأسرة قد نجحت في تقديم التربية الصحيحة. ورغم رفض الذكور التام لعلاقات أخواتهم الإناث بالجنس الآخر، نجدهم يرضونها لأنفسهم. ويعدّ هذا التناقض تعبيراً عن الصدام بين النسقين القيميّين، لكن القيم التقليدية هي المسؤولة عن التناقض، فالذكور لا يحاسبهم المجتمع عكس الإناث. فالتغيير نحو الاتجاه العصري، مقبول من طرف الذكور ولصالحهم بينما يرفض إذا تعلق الأمر بالإناث.

ورغم الحرص على مراقبة سلوك البنات من طرف إخوانهن إلا أن النتائج قد بينت أن نسبة 66.35% من المبحوثين صرّحت بأنه ليس للذكور أية سلطة على أخواتهم، فالأولياء لم يتركوا المجال لأبنائهم الذكور لممارسة تلك السلطة. وأما الذكور الذين يهددون أخواتهم بالعقاب الشديد في حالة الخطأ فهم أنفسهم الذين ذكروا من قبل أن لهم علاقات عاطفية، لذلك نجدهم يسمحون لأنفسهم ما يمنعونه على أخواتهم فهم عصريون عندما يتعلق الأمر بأنفسهم وتقليديون حينما يتعلق الأمر بأخواتهم. وهذا الوضع يعبر بقوة عن مدى التنازع بين القيم التقليدية والعصرية في الحياة اليومية للمبحوثين.

وعن مواقف الأولياء من سلطة الأخ على الأخت، كان رفض أغليبيتهم بنسبة 57.14% مؤشرا على التغيير في القيم والابتعاد التدريجي عن التأثير التقليدي في عيّنتنا، وقد برّر ما نسبتهم 16.48% موقفهم بأنهم هم المسؤولون وحدهم على جميع أبنائهم، وبأنه لا يحقّ لأبنائهم الذكور التحكم في أخواتهم البنات. وبيّنت محتويات الإجابات أن نسبة 27.47% تتجاوز السلطة التقليدية وتتجه أكثر نحو القيم العصرية التي تعتبر أن الذكور والإناث متساوون في الواجبات والحقوق. وأما النسبة التي لا تزال مشجعة لسلطة الإخوة الذكور على أخواتهم فتبلغ 37.36%. وفي هذا الاتجاه التقليدي، أكدت نسبة 64.83% من الأولياء، مواصلة اعتمادها على أكبر الأولاد في تسيير شؤون إخوانه في حالة غياب الأبوين. وهذه القيمة التقليدية تحرص على أن تعود المسؤولية للابن الأكبر سنًا ليس لأنّ سنّه يمكنه منها، وإنما لتعود الأولياء على ما تفرضه التقاليد .

العلاقة مع الأولياء

ذكرت نسبة 52.58% من المبحوثين أنهم يعدّونها علاقة صداقة، وهذا يعني أن العلاقة التربوية قد تغيّرت من التشدد إلى الليونة، وتصرّح نسبة 9.82% أنّ علاقتهم بأوليائهم تجمع بين الاقتراب والبعد، الصداقة والسلطة. لكن التغيير الذي حدث يستثني نسبة 34.61% من المبحوثين الذين تتّسم علاقاتهم بالبعد، بحيث يعتبره أولياؤهم حفاظا على الاحترام بما يجعلها علاقات مرتبطة بالنموذج التربوي التقليدي.

وصرّحت نسبة 60.43% من الأولياء أنّ علاقتهم مع أبنائهم تقوم على الصداقة، في حين أكدت نسبة 12.08% بأنّ لديها سلطة على أبنائها، وذكرت

مبحوثون آخرون بنسبة 20.87% أنّهم يمزجون بين الاثنين أي السلطة والصدقة. وكان الهدف من تعامل المبحوثين مع أبنائهم على أساس الصداقة هو التقارب والتواصل والحوار وكسب ثقتهم. وأمّا الهدف من استعمال طريق السلطة عليهم فيتمثل في بسط وفرض الطاعة والاحترام. وأمّا الهدف من الموقف الذي يتوسط الاتجاهين فهو إحداث التوازن في العلاقة التربوية التي تحفظ لهم مكانتهم في ظل التغيير. يأخذ الاتجاه العصري مرة أخرى حصة الأسد في هذا السياق بما أنّ الصداقة هي السائدة بين المبحوثين وأبنائهم حيث تذكر نسبة 79.12% منهم أنّهم يحدثون أبنائهم عن مشاريعهم المستقبلية، الشيء الذي يقوّي الروابط بينهم، ويبدو أنّ هؤلاء قد تجاوزوا الإلزام والسلطة والبعد.

الطاعة

يعتبر ما نسبتهم 76.92% من المبحوثين أنفسهم مطيعين لأوليائهم، وصرّح ما نسبتهم 11.11% بأنّهم يطيعون أولياءهم أحيانا ويخالفونهم أحيانا أخرى، بينما لا تتجاوز نسبة غير المطيعين لأوليائهم الـ 6.41%. ورغم ما يبدو لدى المبحوثين من خطاب حول الطاعة نجدهم يصرّحون في الآن نفسه أنّهم يخفون على أوليائهم بعض المواضيع بنسبة 67.09%، وتتعلق المواضيع بالعلاقات العاطفية بنسبة 61.78%، وبعض الأخطاء والانحرافات بنسبة 14.64%، الإخفاق في الدراسة بنسبة 61.36%، الأشياء التي تقلق الأولياء بنسبة 10.82%، إلى جانب العمل والأصدقاء بنسبة 2.57%، وأكد البعض على إخفاء كل مشاريعهم بنسبة 3.18%. ويرجع سبب إخفاء مثل هذه الموضوعات، حسب المبحوثين، إلى احترامهم لأوليائهم، و"خوفا من إحباطهم" و"تفاديا لإزعاجهم وقلقهم". ونلاحظ أنّ الاحترام أصبح له معنى آخر، فأن يطيعوا ليس معناه أن لا يفعلوا ما يرفضه الأهل وإنّما أن لا يُكتشف ما يصنعون أمامهم، وهنا يتجلى واضحا ذلك الصراع بين القيم التقليدية والعصرية. وإذا اكتشف الأولياء أمر أبنائهم فسوف يعتبرون ذلك خداعا، وهذا التضارب بين القيم أكبر دليل على عدم التوافق التربوي بين النسقين.

أخطر الأخطاء التي لا يتسامح فيها الأولياء مع أبنائهم

نلاحظ أن أخطر الأخطاء التي لا يتسامح فيها الأولياء مع أبنائهم هو الانحراف بنسبة 21.62%، الكذب وخداع الوالدين بنسبة 17.56%، الشرف بالمعنى التقليدي للكلمة بنسبة 16.21%، إهمال الدراسة وعدم احترام الوالدين بنسبة 10.81%، الجرائم بنسبة 9.45%، وما يخالف الدين بنسبة 4.05%، و فقط 3.29% هي نسبة الذين يغفرون جميع الأخطاء. وأما ردود الأفعال المحتملة أمام الخطأ فكانت كالتالي: العقاب الشديد بنسبة 18.21%، المعاملة القاسية بنسبة 17.56%، المقاطعة والطرده بنسبة 12.16%، نزع الثقة 2.70%، وتعتبر هذه النسب في مجموعها عن ردود أفعال شديدة. وأما ردود الأفعال اللينة فتتمثل في: إصلاح الخطأ بنسبة 18.21% ونزع الثقة بنسبة 2.70%. وتصل نسبة ردود الأفعال الشديدة إلى 51.33% بما يشير إلى أن ردود فعل معظم الأولياء في حالة الخطأ، الذي لا يغفرونه، قاسية.

عقاب الأبناء

لقد تغيرت طرق العقاب، فأكثر ما تردّد هو خصام المذنب وحرمانه مما يحب، أما العنف من ضرب وشم فلا ينطبق سوى مع الأخطاء الخطيرة، في حين أن تراخي السلطة لا ينطبق على الجنسين بالمستوى نفسه، إذ لازل هناك تشدد مع الإناث حيث يقول أحد الأولياء: "مع البنات أستعمل لهجة متشددة"، ويقول آخر: "أصرخ عليهن". يبدو التعامل العصري أكثر عند معاملة الذكور بينما يتجلى التعامل التقليدي عندما يتعلق الأمر بالإناث.

حرية الجنسين داخل الأسرة

رغم تخوفهم من الأخطاء فإن نسبة 59.34% من الأولياء يفضلون منح حرية التصرف للأبناء متأثراً بالثقافة العصرية، ونسبة 18.75% تصرّح بأنها تفضّل أن تمنحها إياهم أحياناً فقط، وتفضّل نسبة 6.59% منح الحرية لهم لكنّها تحرس من بعيد، وفي مقابل كل هؤلاء ترفض نسبة 13.18% من الأولياء الحرية للأبناء وتفرض سلطتها عليهم. وبيّنت النتائج أنّ نسبة 69.23% من الأبناء يتمتّعون بحرية التصرف، وهذا ما أبرزته فعلاً المؤشرات السابقة الدالة على التأثر بالثقافة العصرية ذلك أنّ عامل التغيير هو التحرر، لكن كثيراً ما يتخلله بروز الثقافة

التقليدية من حيث التباين بين الجنسين، بحيث يتمتع الذكور بحرية أكبر (77.17%) مقارنة مع الإناث بنسبة (64.08%).

التضحية من أجل الأسرة

أكد معظم الأبناء على استعدادهم للتضحية من أجل أسرهم، إذا طلب منهم ذلك بنسبة 83.76% واعتبروا ذلك واجبهم، ويذكرنا ذلك بالتماسك الأسري، السمة الأساسية للأسرة التقليدية. يطلب ما نسبتهم 58.24% من المبحوثين من أبنائهم العاملين المشاركة في ميزانية البيت لتغطية مصاريف الأسرة، وهذا مرتبط بالثقافة التقليدية التي تكلف الأبناء بالتآزر مع أعضاء الأسرة حتى تسود الوحدة بينهم. ومن بين التضحيات التي قدمها الأبناء لأولياتهم هي المساعدة المادية في نفقات الأسرة، فقد أكد 81.81% من مجموع العاملين أنهم يساعدون أسرهم اعتباراً منهم بأن ذلك واجب عليهم، استجابة لوضعية الاحتياج المادي، وهذا الشعور بالإلزام الأخلاقي هو نتاج التربية التي أثرت فيها بعمق القيم التقليدية.

الأشغال المنزلية

أجاب ما من نسبتهم 30% من مجموع الذكور بأنهم يقومون أحيانا بالأشغال المنزلية، ودوافعهم في ذلك تتمثل أساساً في شعورهم بالإلزام الأخلاقي اتجاه الأم، لأن من بين هؤلاء من لا إخوة إناث لهم، أو أن أخواتهم تعملن، أو أن أمهاتهم تعانين المرض، فالدافع هو الحالة الاضطرارية. ومن هنا تبين لنا أن معظم المبحوثين منساقون للثقافة التقليدية التي تجعل هذه الأشغال عملاً أنثوياً.

تقييم العلاقة مع الأولياء

اعتبرت نسبة 44.20% من المبحوثين أن العلاقة مع أولياتهم جيدة، واعتبرتها نسبة 27.89% جيدة جداً، بينما اعتبرتها نسبة 9.44% ممتازة. وتبقى نسبة 9.01% ممن اعتبروا العلاقة تلك عادية، وعندنا ما نسبتهم 6.43% ممن صرّح بأن تلك العلاقة متوتّرة. ففي الفئة السابقة تعاون الأولياء مع أبنائهم لتقبل القيم العصرية، بينما في هاتين الفئتين فإنهم لم يتقبلوها، ذلك أن القيم التقليدية هنا هي المحددة للعلاقة ويتضح لنا مرة أخرى الصراع بين القيم ضمن النسقين. وبما أن معظم المبحوثين يعتبرون علاقتهم جيدة مع أولياتهم فبالتالي هم لا يرفضون من طرفهم أي تصرفات بنسبة 57.69%، وأما الراضون فتبلغ نسبتهم

42.30% وملتغير الجنس تأثير كبير، بحيث نجد أن معظم الراضيين هم من فئة الذكور بنسبة 61.95%، ومعظم الرافضين هن من الإناث بنسبة 45.07%، وتنطبق هذه النتيجة مع تأثير الثقافتين معا، التقليدية المسلطة للضغوط عليهن والعصرية التي جعلتهن يشعرن بها. وأهم ما يرفض: التسلط، العنف، عدم الثقة، تفضيل الذكور على الإناث، وتفضيل الابن البكر في المسؤولية، والإرغام على أشياء يرفضها المبحوثين، ومصدر تلك التصرفات هي القيم التقليدية التي لازال البعض من الأولياء يعتمدونها في تربيتهم.

التربية المعتمدة

صرّح أغلبية المبحوثين من الشباب و بنسبة 80.21% بأنهم لا ينتقدون شيئا في التربية التي تلقوها عن أوليائهم. وبما أن معظم المبحوثين راضون عن تربيتهم فسجد أن ما نسبتهم 52.74% من الأولياء أرادوا أن يكون لأبنائهم نفس تربيتهم، ونسبة 9.89% أجابوا "ليس بالضبط"، كما سجّلنا نسبة 27.47% من المبحوثين رفضوا إعادة إنتاج نفس النموذج التربوي. أظهر ما نسبتهم 9.89% من المبحوثين حيرتهم في الأمر بإجابة "لا أدري"، وهذا دليل على عدم إدراكهم لما قدموه من قيم تربوية لأبنائهم في خضم التغيير. ومن بين الذين قدّموا نفس التربية، نسجّل أن نسبة 5.49% يقدّرون أنهم نجحوا في حياتهم لذلك يريدون أن ينجح أبنائهم مثلهم، ونسبة 4.39% يريدون أن يحافظ أبنائهم على نفس المبادئ التي نشؤوا عليها بما في ذلك من المبادئ الدينية والتقليدية التي تنصّ على الاحترام، كما نجد أن نسبة 17.58% يفتخرون بتربيتهم ويعلنون عن رضاهم البالغ، لذلك أرادوا أن يكون أبنائهم مثلهم. وأمّا الذين أدخلوا على نفس النموذج بعض التعديل فإنهم يعلمون أن الظروف المتغيرة تدخل التجديد على الحياة.

ومع أن المبحوثين يريدون إعادة إنتاج نفس النموذج التربوي وجدنا أن نسبة 76.92% منهم يريدون أن يكون أبنائهم مختلفين عنهم، وما إرادة الاختلاف هذه سوى استثمار جديد في الأبناء لتحقيق طموحات الأولياء. وعليه نجد أن أعلى نسبة أي 76.92% يرون بأن أبنائهم مختلفون عنهم، فهم أكثر فطنة وحيوية، أكثر تعليما، أكثر تواصلا وحوارا، أكثر ثقافة، أكثر تطورا، أحسن اندماجا، عصريون أكثر، أكثر استقلالية، يعلمون ما يريدون، أكثر جرأة، ويعبرون عن

أنفسهم بشكل افضل. وقد بلغت نسبة المرّحين بهذا الموقف الإيجابي 35.71%، في حين أن ما نسبتهم 11.42% كان موقفهم سلبيا إذ اعتبروا أبناءهم مستعجلين في قراراتهم، غير محترمين، غير مسؤولين عن أنفسهم، لا يعملون ولا يشقون من أجل الحصول على المال، لا يأخذون الأشياء بجدية ومهملون. وذكرت نسبة 30% من المبحوثين اختلافهم عن أوليائهم في طريقة تفكيرهم ورؤيتهم للمستقبل، طريقة تصرفهم، تقييمهم للأشياء وفي طريقة الكلام وفي الطبع والشخصية على حدّ سواء. صرح ما نسبتهم 82.41% بأنهم راضون عن تربيتهم لأبنائهم وهذا ينطبق مع نجاح استراتيجياتهم التربوية وتحقيق طموحاتهم عبر الأبناء الناجحين في دراستهم وفي حياتهم الاجتماعية، وفي تكيفهم مع الوسط المتغير.

النموذج الثقافي

المحافظة على التقاليد: تشير النتائج أيضا أنّ ما نسبتهم 82.05% من المبحوثين الشباب يعدّون أنفسهم محافظين على التقاليد، في حين صرّح ما نسبتهم 7.26% أنهم يحافظون قليلا على تلك التقاليد وذكر ما نسبتهم 10.25% بأنهم غير محافظين. و تبين لنا أن بعضهم مدرك تماما بكون التقاليد جزءا من ثقافته وقيمه وسلوكه اليومي حيث تصل نسبة هؤلاء إلى 37.36%، و تبقى نسبة 58.37% تشكل المحافظين الذين لم يبرروا أسباب اختيارهم لتلك القيم. لقد اعتبرت التقاليد بشكل عام هوية و انتماء اجتماعيا. إنّها تدل على مسار موحد لهذه الفئة الشابة وهو التمسك بها، مما يجعلنا نتنبأ بدوامها كثقافة مجتمع. وأكّد الأولياء بنسبة 83.51% أنهم يريدون إيصال التقاليد لأبنائهم لأنهم يريدون أن يكونوا محافظين عليها.

التوجه العصري

يطالب ما نسبتهم 57.69% من المبحوثين الشباب بالعصرنة، ونجد أنّ نسبة 17.09% يطالبون بها جزئيا لتعلقهم بالدين حسبما جاء في تصريحاتهم أو لانتسابهم للتقاليد التي يعتبرونها متناقضة مع العصرنة، ولذلك فهم أحيانا عصريون ومحافظون أحيانا أخرى. كما وجدنا أنّ ما نسبتهم 19.23% لا يطالبون

بالعصرنة لانتمائهم التقليدي أو الديني وباعتبار أن لها سلبيات أو لعدم اهتمامهم بها. وأما دوافع المطالبين بالعصرنة فتتمثل أساسا في وجوب التوافق مع التغيير، التطور، تسهيل الحياة، إضافة إلى ضرورتها في مواجهة التقاليد. و نجد أن نسبة 55.98% من المبحوثين لم يبرروا دوافع مطالبتهم بها. لم يتساءل الشباب عن انتمائهم العصري فهم يعيشون ضمنه بطريقة عفوية دون وعي منهم، لكنهم واعون تماما بالتغيير نحو الحياة العصرية في أفكارهم وسلوكهم وهيتهم، بما يؤكد رغبتهم في الانتماء لهذه الثقافة. وفيما يخص الأولياء فنسبة 69.23% من مجموع المبحوثين صرّحوا بأنهم يريدون أن يكون أبنائهم عصريين، في حين أن نسبة 16.48% منهم يريدون أن يكون أبنائهم أقل عصرنة، و 14.28% لا يريدونها لأبنائهم. وقد كانت دوافع قبولهم للقيم العصرية في ذلك ما يلي: الاندماج مع العصر بنسبة 33.33%، تطور الفكر وسهولة العيش بنسبة 19.23%. وأما الذين يريدونها بشكل أقل فهم يفضلون أن يكونوا مع الثقافتين معا بنسبة 3.84%، بل بعضهم يريدون الانتقاء منها بما يتوافق ودينهم وتربيتهم بنسبة 15.32%، وبقيت نسبة 28.22% تمثل المبحوثين الذين لم يبرروا دوافعهم من تشجيع أبنائهم علي تبني القيم العصرية.

خلاصة

بعد عرضنا للاتجاه العام في كل موضوع، لقياس اتجاه التأثير سواء للثقافة التقليدية أو الثقافة العصرية، قمنا بإحصاء عدد الموضوعات المذكورة المؤثرة على كلا الثقافتين ولكلّ من العينتين، فكانت النتيجة أن أكبر قدر من الموضوعات والمواقف قد دلت على تفوق الثقافة العصرية بنسبة 56.25% لدى المبحوثين الأولياء وبنسبة 54.28% لدى الأبناء، من مجموع المواضيع والمواقف الواردة التي تصف لنا جزءا مهماً من الحياة الأسرية. وتصل نسب المؤشرات الدالة على استمرار الثقافة التقليدية لدى الأولياء بنسبة 43.75%، ولدى الشباب بنسبة 44.11%، أي بفارق نسبة 50.12% لدى الأولياء ونسبة 17.10% لدى الشباب لصالح الثقافة العصرية. يظهر أن تأثير القيم العصرية أكثر بروزا من التأثير التقليدي لكن تراجع هذا الأخير لا يبدو قويا.

دلت النتائج أيضا، وعبر مختلف الموضوعات والمواقف، على استمرار التناوب بين الاتجاهين بحيث لم نجد الاتجاه العصري متوقفا أو الاتجاه التقليدي

متواصلًا لدى المبحوثين إذ ينتقل هؤلاء من اتجاه لآخر حسب المواقف والموضوعات. إنَّ تفوّق الثقافة العصرية لا يعني أن أسر المبحوثين بدأت بالتحوّل للثقافة التي تشهدها المجتمعات الغربية، فالثقافة العصرية تتأقلم هنا مع قيم الثقافة التقليدية، إذ لم تبق القيم التقليدية مثلما كانت عليه، ولا القيم العصرية مثلما كانت عليه، بل ما تمّ هو إعادة امتلاك الثقافة العصرية مما أدى إلى إعادة تبلور القيمة أو الممارسة حسب الوسط الثقافي الموجود كالاحتفال بأعياد الميلاد مثلًا التي ترفض فيها الأسر الاختلاط بين الجنسين. وفي هذا السياق يأتي التعامل التمييزي بين الذكور والإناث، فتغيّر التربية حسب القيم العصرية ينطبق مع فئة الذكور الذين يتمتعون بحرية واستقلالية أكثر بينما يتخلل التعامل مع الإناث الكثير من تأثيرات القيم التقليدية. ورغم التغيير الكبير في تربيتهن، من تعامل لين وتشجيع على مواصلة دراستهن إلى أقصى حد ممكن، يبقى المفهوم التقليدي للشرف المرتبط بسلوكهن قائمًا عند أوليائهن أو إخوانهن خوفًا من أحكام المجتمع على تصرفاتهن، ومن ثمّ نقول أنّ تربيتهن لازالت تخضع للتمييز لكن بحدّة أقل.

تعكس معاملة الأولياء للأبناء كذلك طبيعة جديدة، ليست تقليدية ولا عصرية تمامًا، فتربية الأولياء قد تغيّرت ومؤشرات عديدة أثبتت ذلك. إنّ الاهتمام المتزايد للأولياء بأبنائهم يشبه ذلك الاهتمام في الأسر الغربية، ورغم ذلك لازالت بعض الثوابت التقليدية لديهم تدفع بالشباب إلى اتخاذ استراتيجية خاصة في التعامل معهم، بحيث أصبح إخفاء ما يفرضه الأولياء من ممارسات وأفعال استراتيجية جديدة في التعامل، وعن طريقها يقدمون لهم الصورة التي يريدون أن يرونهم عليها وبذلك نجدهم قد تجنّبوا التوتر والصدام، كما أنّ التظاهر بالطاعة والاحترام إستراتيجية أخرى من شأنها كسب ثقة الأولياء، حتى يحصلوا على أكبر قدر من الحرية والاستقلالية. والأولياء بدورهم يثقون ويتنازلون لأنهم يحرصون على عدم إثارة كل ما من شأنه أن يعكّر صفو العلاقة مع أبنائهم، وبالتالي فقد توصل الطرفان إلى تحقيق شكل من التوازن في علاقتهما ساعدهما على تجاوز صراع الأجيال وتحقيق نوع من "الديمقراطية"، لذا يمكننا الحديث عن استقرار أسري ضمن عيّنتنا باستثناء بعض الأسر.

يمكننا الحديث في الأخير، عن الانتقال النسبي لمرحلة التغيير عبر التربية الأسرية إلى تقدم نحو الإقبال على الثقافة العصرية، لكن نشير إلى أنّ ذلك التقدم

لازال بطيئا، فرغم أن الشباب أثبتوا بأنهم أكثر معاصرة، إلا أنهم أثبتوا أيضا اقتناعهم بمحافظتهم على بعض القيم التقليدية والدينية بما ينبئ بوتيرة سير بطيئة نحو العصرية. تخضع القيم العصرية لانتقاء حسب الاقتناع التقليدي أو الديني، ويبدو أن هذه المرحلة الانتقالية الطويلة عرفت استقرارا لدى المبحوثين بصفة لا شعورية، بحيث أثبتت النسب عدم إدراك الواقع الثقافي المعاش. فرغم عدم توصل أغلبية عناصر عينتنا أولياء كانوا أو شبابا للإدراك الفعلي الشامل لمفهومى التقاليد والعصرية أو الوعي التام بثقليهما في تسيير حياتهم إلا أن توجههم القوي نحو العصرية مع إدراكهم لضرورة إبقائهم على قيم تقليدية وأخرى دينية لإبراز خصائص شخصيتهم، يدل على البدء في إحداث تركيب نسبي بين القيم المتناقضة. وعلى الرغم من كوننا لا نزال نتحدث عن مرحلة انتقالية، يبدو بأن الأسر المبحوثة في معظمها على وشك الاستقرار انطلاقا من الحفاظ على الاتجاهين معا، خاصة وأن النسب بينت أن الشباب أكثر محافظة من أوليائهم.

معالم بيبلوغرافية

- شرايبي، هشام (1992)، النظام الأبوي وإشكالية تخلف المجتمع العربي، مركز دراسات الوحدة العربية، تر: محمود شريح، بيروت، لبنان.
- Addi, L. (1999), *Les Mutations de la société algérienne, famille et lien social dans l'Algérie contemporaine*, La Découverte, Paris.
- Bennoune M. (1998), *Esquisse d'une anthropologie politique*, Marinoor, Alger.
- Boukhobza M. (1991), *Octobre 88, Evolution ou rupture*, Bouchène, Alger.
- Bourdieu P. (1958), *Sociologie de l'Algérie*, PUF, Col. Que sais-je ? Paris.
- Camilleri C. (1973), *Jeunesse, Famille et Développement*, Essai sur le changement socio- culturel dans un pays du tiers- monde (Tunisie), C.N.R.S, Paris.
- De Singly F. (1993), *Sociologie de la famille contemporaine*, Nathan, Paris.
- El Kenz, A. (1989), *L'Algérie et la Modernité*, Série des livres du CODESRIA, Dakar, Sénégal.
- Medhar, S. (1992), *Tradition contre développement*, En. A.P, Alger.

المجلة الجزائرية للمخطوطات

مجلة علمية محكمة

09
2012

يصدرها مخبر مخطوطات الحضارة الإسلامية في شمال إفريقيا
جامعة وهران - الجزائر



ISSN: 1122-151X

عرض كتاب في الموضوع

نورية بنغبريط-رمعون وبلقاسم بن زنين (إشراف)، *النساء الإفريقيات في محك التنمية¹*، منشورات مركز البحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية والثقافية، وهران، سبتمبر 2012، 306 ص.

تهتم النصوص الواردة في هذا الكتاب، بالمرأة الإفريقية ودورها في التنمية، كما تؤكد على دور البحوث الجندرية وما تقوم به السياسات العمومية الاجتماعية منها والاقتصادية في ترقية مكانة المرأة الإفريقية وإشراكها في التنمية. يختلف الخطاب حول وضع المرأة من بلد إفريقي إلى آخر بل يبدو متناقضا أحيانا، ويعود ذلك إلى خصوصيات كل بلد. وانطلاقا من سياقات مختلفة ومن أطر نظرية متعلقة بالنوع والتنمية تتساءل المساهمات التي يتضمنها هذا المؤلف عن كيفية وصول النساء إلى التعليم وإلى إنتاج المعرفة في القارة الإفريقية، كما تشير إلى العوائق التي تحول دون المشاركة الكاملة للمرأة في التنمية والمشاركة في صنع القرار. يتضمن الكتاب ثلاثة محاور أساسية مرتبطة فيما بينها: يتعلق المحور الأول بكيفية وصول النساء إلى التعليم وإلى إنتاج المعرفة وإلى الموارد البشرية في القارة الإفريقية، ويشير المحور الثاني إلى مسألة النساء في علاقتهن بالمؤسسات السياسية والحركة الجمعوية ويتناول المحور الأخير المقاربة الجندرية في إفريقيا وتطبيقاتها النظرية.

أشارت المساهمات في مستوى أول إلى التحديات التي تواجه القارة الإفريقية في مجال التنمية ومنها مكافحة الفقر والجوع الذي يعاني منه عدد كبير من شعوب أفريقيا جنوب الصحراء، خفض معدلات وفيات الأطفال، تحسين صحة الأمهات، مكافحة مرض نقص المناعة " الإيدز " والمalaria وغيرها من الأمراض. كما تواجه المنطقة تحديات تحقيق الديمقراطية والحكم الرشيد، القضاء على الصراعات المحلية المسلحة، وإرساء قواعد السلام والديمقراطية وحقوق الإنسان، بما في ذلك توسيع المشاركة الشعبية في عملية صنع القرارات، وتكريس سيادة القانون، وتسهيل إمكانية ممارسة المواطنين لحقوقهم، وتمكينهم من الحصول على المعلومات التي تساعدهم على استيعاب الواقع المعاش من أجل التأثير فيه

¹ Benghabrit-Remaoun, N., Benzenine, B. (2012), *Les Femmes Africaines à l'épreuve du développement*, éditions du Crasc, Oran, 306 p.

وتطوير شراكة دولية من أجل التنمية وتحقيق تعزيز المساواة بين الجنسين وتمكين المرأة من المشاركة الفعلية في التنمية الوطنية. تتعلّق تلك التحديات أيضا بترقية التعليم وتعميم التعليم الابتدائي على وجه الخصوص حتى تواكب المنطقة التغيرات الحاصلة في العالم في جميع الميادين وحتى تتمكن الدول من الالتحاق بمسيرة التحولات العالمية الكبرى ممثلة في ثورة المعلومات والاتصالات مع ضمان تحقيق الأهداف التي تبنتها الأمم المتحدة بشأن التنمية تحققها الدول خلال الفترة الممتدة بين 2000 و2015..

تقف المساهمات في مستوى ثانٍ معوّقات التنمية تحليلا وتعليلا، وأهم تلك المعوقات حسب استنتاجات الباحثين تهميش دور المرأة في إفريقيا، إذ لا زالت تعاني تبعات السياسات المعتمدة وعبء التقاليد والمعايير والمرجعيات الاجتماعية والثقافية التي تدعم الممارسات التمييزية بين الجنسين، وتعبّر عنها الزيادة الكبيرة في نسبة الفتيات غير المتمدرسات بإفريقيا حسب تقرير منظمة اليونيسكو (أوديل ندومبي فاي). يحول التمييز جنسي دون اقتحام المرأة فعليا في سوق العمل حيث تشكل نسب البطالة النسوية أعلى النسب بأفريقيا (أيمن بن ابراهيم). هناك مشكلة كبيرة تتعلق بالإدماج الاجتماعي والمهني للمرأة، والتي تعكس التطور البطيء لمسيرتهن المهنية، وتبقى المدرسة الخيار الأمثل الذي تعتمد النساء عليه للنهوض الاجتماعي من جهة واستراتيجية للحركة الاجتماعية من جهة ثانية (عمر دراس- فاننا مايبغا ديالو). لا تزال المرأة الإفريقية تعاني من الفقر والجهل حيث تؤكد نتائج البحث الذي قام به كل من جاك شارم ومليكة رمعون حول توظيف النساء واستعمال الزمن لديهنّ على فكرة "تأنيث الفقر"، حيث تنفق النساء كمية كبيرة من الوقت في العمل المنزلي غير المأجور والمرتبب ثقافيا واجتماعيا بدورهنّ كأمهات أو زوجات، الأمر الذي لا يعطيهن الوقت الكافي لاستثمار عمل مدفوع الأجر بإمكانه أن يساعدهن، لو وجد، في الحصول على موارد نقدية تتيح لهن مزيدا من الاستقلالية و تساعدهن على التحكم في راتبهن. تشير إحدى المساهمات أنّه في المجتمع الإفريقي - قبل الاستعمار - لم يكن هناك انحياز للرجال لاسيما في المجال العام، فقد أسهمت فيها المرأة الإفريقية بدور كبير في أعمال الإدارة والتجارة. كما تمتعت المرأة الإفريقية قبل الاستعمار الأوروبي ببعض الامتيازات تحيل إلى جانب من التحرر الاقتصادي كامتلاكها مشروعات زراعية وتجارية مختلفة، ولاسيما في البلاد الساحلية، كما سيطرت

النساء على الأسواق الريفية والتجارة المحلية حتى أنهن وضعن قواعد للسيطرة على تلك الأسواق، وهو الأمر الذي أدى إلى نعتهن بملكات الأسواق أو أمهات السوق (فانت ديالو ماج).

وأما الوضعية الصحية الهشة للمرأة في إفريقيا فتتجلى، كما تشير بعض مساهمات الكتاب، في معدل وفياتهنّ والذي يعتبر من أعلى المعدلات في العالم، إذ لا يمرّ يوم واحد إلا ويشهد وفاة امرأة بسبب المضاعفات المرتبطة بالحمل أو الولادة. يشير الكتاب إلى الإحصائيات المتعلقة بنسب الوفيات ففي نحو ثلثي وفيات النساء في العالم، عشرون بالمائة منها في إفريقيا جنوب الصحراء الكبرى وهي: أنغولا وبوروندي والكاميرون وتشاد وجمهورية الكونغو الديمقراطية وغينيا-بيساو وليبيريا وملاوي والنيجر ونيجيريا وسيراليون والصومال ورواندا. يشكل هذا الواقع الصحي الصعب انتهاكا لحقوق الإنسان بصفة عامة والمرأة بصفة خاصة كما يعدّ مؤشرا يعكس المكانة والمنزلة الاجتماعية المتدهورة للنساء في غالبية البلدان الإفريقية. ولا يمكنه للمجتمع الإفريقي تحقيق تنمية إذا ما استمر في تهميش المرأة. على الدول الإفريقية والحالة هذه أن تقوم بجهود كبيرة لاحترام حقوق النساء في العمل من جهة وتوعية المجتمع بدور المساواة بين الجنسين في التنمية وترقية المرأة من جهة ثانية، إضافة إلى أهمية إشراك النساء في صنع القرار وإنجاز السياسات العامة لصالح النساء، وهو ما من شأنه ضمان تحسين الظروف الاقتصادية والاجتماعية للشعوب وتطوير مستوى الخدمات في مجال الصحة والتعليم، أي ما يشكل بارومتر تقاس به درجة التنمية (درية امرابطن).

تتناول مساهمات الكتاب في مستوى آخر موضوع مشاركة المرأة الإفريقية في الحياة السياسية وتمثيلها في المجالس البرلمانية والحكومة ومختلف هيئات صنع القرار حيث تشير الاستنتاجات حيث تبقى هذه المشاركة في معظم البلدان الإفريقية ضعيفة (فاطمة الزهراء ساي) مقارنة بمشاركتها في الجوانب المتعلقة بالمساعي الإنسانية مع أنها شكلت فاعلا حيويا في النضال ضد الاستعمار، وعليه لا يمكن الحديث اليوم عن اندماج حقيقي للنساء في الحياة السياسية كشريك نشيط متساو مع الرجال. ولم تعجل التغييرات الديمقراطية الحاصلة في القارة الإفريقية وصول المرأة إلى السلطة إذ لا تزال تعاني كثيرا من أوجه التمييز (فاتو سار). لا تلعب السياسات العمومية التي تهدف إلى تأسيس حقوق النساء وحماية

الأسرة دورها عندما يتعلق الأمر بتعزيز حقوق المرأة القانونية ضد الرؤى البالية والنظام الأبوي بما من شأنه أن يمكن النساء من التمتع الكامل بحقوقهن على قدم المساواة مع الرجل، وهذا يرجع إلى حقيقة أخرى مفادها أن تشريع القوانين حول الأسرة يعتمد على نمط بناء الدولة في كل بلد لإفريقي (فاطمة الزهرة غشي). وبالرغم من النسب الكبيرة للنساء ديموغرافيا في البلدان الإفريقية إلا أنهن لا زلن ضحايا أشكال متعدّدة من التمييز السوسيوثقافي والسياسي المبني على النوع الاجتماعي. فالمرأة في كل هذه البلدان، وإن اختلفت وضعيتها من بلد إلى آخر، إلا أن إشراكهن في الحياة السياسية وفي دوائر المسؤوليات القيادية ومراكز اتخاذ القرار ونسبة تمثيلهن في البرلمانات الإفريقية لا زالت ضعيفة لا تعكس حجم مشاركتهن الاجتماعية (فاطمة الزهراء صاي) إذ لا تتعدى نسبة الـ 10% " من إجمالي مقاعد البرلمان في الغالبية العظمى من الدول الإفريقية. وتبقى مشاركتهن في الجزائر والمغرب وتونس على سبيل المثال مرتبطة بالأوضاع السياسية المضطربة (فاطمة الزهرة غشي). فرغم التعديلات التي أدخلت على قوانين الأسرة بتونس (1956)، المغرب (2004) والجزائر (2005) وكلّ الإصلاحات التي تمت على النظم السياسية إلا أن الوضع الاجتماعي والسياسي الراهن للمرأة لم يصل بعد إلى الأهداف المرجوة. فقد شكلت السيرورة التاريخية للدول الثلاث القاعدة التي ارتكزت عليها السياسات الوطنية في التعامل مع المشاركة السياسية النسوية وفي إرساء الاستراتيجيات الأسرية حيث تبنت الحركات القومية في الدول الثلاث خيارات مماثلة فيما يخص الشريعة الإسلامية، واتسمت سياساتها بالخيارات المحافظة والإصلاحية (فاطمة الزهرة غشي).

بعد ما تتعرض إليه النساء الإفريقيات من عنف ولامساواة بجميع أشكالها دليلا عن طبيعة العلاقة السياسية بين المواطنين والدولة من جهة وعن إعادة إنتاج الهيمنة واحتقار النساء من جهة ثانية، وهو ما يحول دون ارتقائهن ويعطل مشاركتهن الفعالة في التنمية، كما يعترض الاختيارات والوسائل التي تضمن الحق في المواطنة فيصبح النوع والتنمية في هذه الحالة مجرد خطاب ليس له أي معنى. فعدد كبير من النساء مهضومة حقوقهن على الرغم من إسهاماتهن الكبيرة في دخل الأسرة "عن طريق العمل المنزلي غير رسمي"، ويشكل ذلك إحدى الأسباب التي تؤثر سلبا على وضع ومكانة النساء، ولا سيما الماكثات بالبيت

أو المطلقات (غنية غرابة). يتغذى الوعي الذاتي بالمواطنة من المكانة المعترفة والواعدة التي يخص بها المجتمع أفرادها ومن درجة ما يضمنه لهم من رخاء في مختلف مجالات الحياة (الصحة، الأمن، التعليم والعمل...) دون تمييز بين الجنسين، وهو ما يشكل أيضا مؤشرا تقاس به درجة تقدم مجتمع ما (دليلة جربال).

وعلى الرغم من أن البلدان الإفريقية كلها قد صادقت على اتفاقية "سيداو" حول القضاء على جميع أشكال التمييز العنصري ضد المرأة إلا أن القوانين والأعراف الاجتماعية في هذه البلدان تظل تمييزية وتجعل مقاومة النساء صعبة من أجل الاستقلالية والمساواة. فالهيمنة الذكورية تعيق إدماج المرأة في عملية التنمية ولا تعزز مشاركتها الفعلية في التقدم الاجتماعي والاقتصادي. تبدو مقارنة النوع الاجتماعي في الواقع قوية وجذابة في إفريقيا لكنّها تواجه مقاومة التقاليد والعقليات البالية فهل يمكن الحديث اليوم، والحالة هذه، عن حكم راشد "مؤنث"؟ كيف يمكن في هذه الحالة أن نسمع أصوات الإفريقيات اللواتي تطالبن بحق مراقبة خصوبتهنّ والتمتع بحرية التصرف في أجسادهن، والحق في تقرير مستقبلهنّ وحقوقهنّ في التعليم والعمل والتنقل والتعبير الحر؟ كيف يمكن في مثل هذا الواقع أن نتحدّث عن حقوق النساء في المواطنة والمساواة والضمان الاجتماعي؟

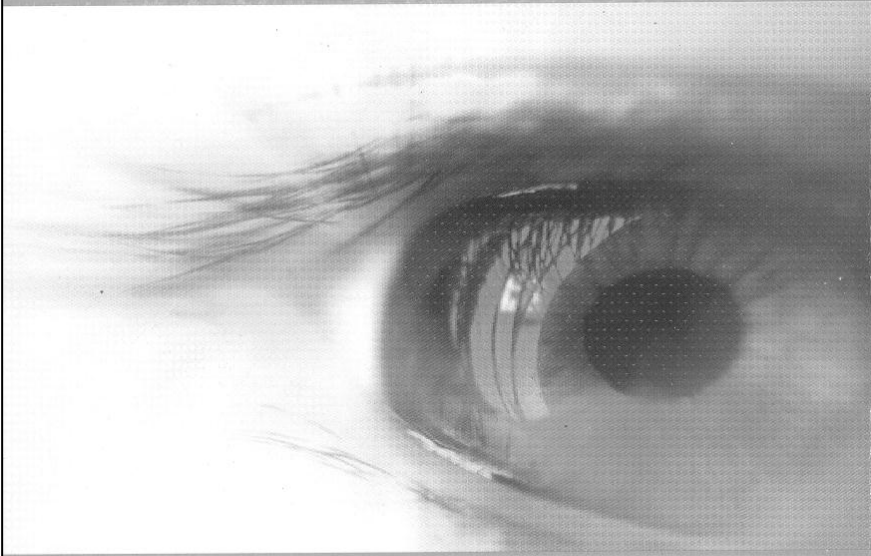
خديجة مقدّم

الصورة والاتصال

مجلة علمية محكمة تعنى بالدراسات الإعلامية والاتصالية يصدرها مختبر الاتصال الجماهيري
وسيميولوجية النخمة البصرية - جامعة وهران - الجزائر

العدد 3 و 4

فبراير 2013



منشورات

مختبر الاتصال الجماهيري وسيميولوجية النخمة البصرية

كسباعة

مكتبة المطابع والنشر والتوزيع - الجزائر

ISSN 2535-0967

قراءات

عمارة بكوش (إشراف)، *التهيئة العمرانية والتنمية المستدامة¹*، منشورات مركز البحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية والثقافية، 2012، ص. 287.

هذا الكتاب هو نتاج لمشروع بحث تم القيام به في المركز الوطني للبحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية والثقافية خلال الفترة الممتدة بين سنتي 2007 و 2009 حول "العمران ومنطق التهيئة العمرانية" والذي يجمع أيضا المشاركات التي تمّ عرضها في الملتقى الدولي حول: "التهيئة العمرانية والتنمية المستدامة" المنظم في الثالث والرابع من شهر نوفمبر 2009 بمشاركة جامعة العلوم و التكنولوجيا وجامعة السانيا بوهران.

ترتكز محتويات الكتاب، في تحليل منطق التهيئة العمرانية، على مبدأ تعدد المقاربات والتخصصات لباحثين في العلوم الإنسانية، مهندسين ومختصين في التهيئة العمرانية، وقد تمحور اللقاء حول إشكاليات مشتركة تخص العمران. لقد سمح هذا اللقاء بصياغة وإعادة مقاربة ومناقشة الأهداف الخاصة بالمجال المعقد للمدينة، إذ تمّ التركيز على التفكير حول المسائل المتعلقة بالتطورات التي تجعل مصطلح "التهيئة العمرانية" يتوافق مع مصطلح التنمية المستدامة والذي كان في صلب التساؤلات العامة.

تقدم محاور الدراسة التي تتطابق مع إشكالية الملتقى الدولي لمحة عامة حول توجهات مواضيع الأبحاث التي لها علاقة بالنمو الحضري، المحافظة على الإرث المعماري، الوقاية من المخاطر في المناطق الحضرية والأهداف الحضرية للنقل وطرق التنقل. حاولت الأوراق البحثية المتضمنة في المحور الأول من الكتاب المعنون بـ "النمو الحضري والتنمية المستدامة" التفكير في مسألة الجودة الحضرية وعلاقتها مع سيرورة عصرنة المدن، وهنا تم التطرق لدور ومسؤولية المهندس المعماري في تجسيد هذا المشروع وكذا تأثير هذه المسألة على الممارسات والعلاقات الاجتماعية. كما تم التطرق، على النطاق الاقليمي الواسع، إلى ظاهرة تمدن الضواحي المحيطة بالمدينة التي تجعل مشكل الاستهلاك الجزئي للأراضي

¹ Bekkouche, A. (2012), *Aménagement urbain et développement durable*, Oran, éditions du Crasc, 2012.

الفلاحية دائماً ومستمرًا. وكان التساؤل حول نقص الاحترافية في إنتاج المناطق الحضرية الجديدة أهم ما تم طرحه للنقاش في المحور الأول من الكتاب.

مثلت مواضيع الإرث الثقافي المعماري وعلاقاته بالحدائق مواضيع التحليل دعمت مضمون الكتاب، في محاولة لفهم العلاقة بين الفضاء الحضري والمجتمع الموجود ضمن ديناميكية لا يمكن إنكارها. تعتبر مسألة وضع مخطط للمحافظة على هذا الإرث المعماري وكذلك المحافظة على الهوية الخاصة به ومسألة عصرنته أهم الرهانات التي تواجه المدينة حالياً.

لم يغفل الكتاب مسألة الوقاية من المخاطر في المناطق الحضرية بل عرّج عليها في المحور الثالث، وقد كانت القراءة في النظرة النفعية للمهندسين من أجل دراسة إشكاليات الزلازل، تلوث الهواء والراحة بالنسبة لدرجات الحرارة مواضيع غاية في الأهمية، تهدف إلى البحث عن سبل الحد من الخطر الذي يُهدد المناطق الحضرية. اقتراح مخطط تسييري لتكوين مسيرين فيما يخص إجراءات تقييم الخطر، علاوة على ذلك التوصية بالرجوع إلى التكنولوجيات الجديدة لرسم الخرائط وإلى نظم الإنذار المبنية على تدابير وقائية مسبقة ودائمة تمثل إحدى التوصيات التي قدمها الباحثون المشاركون في هذا المحور.

فؤاد نوار

جان كلود غارسين، عن تاريخية "الليالي": "من أجل قراءة تاريخية لـ ألف ليلة وليلة²، باريس، سندباد-آكت سود، 2013، 816 ص.

يحكى أنه كان في قديم الزمان امرأة دفعت ملكاً نحو الجنون وإمرأة أخرى أعادته إلى الصواب. من ممّا لا يعرف الدافع الذي اختير بدايةً لـ "الليالي"؟ يشار إلى هذا الدافع ليلة بعد ليلة إلى أن يبلغ السرد الليلة الأولى بعد الألف وينجح في الأخير كمين حبّ المرأة الأخرى في تخليص الملك المجنون من دوامة الكراهية القاتلة التي ما كان ليقع فيها لولا مشهد خيانة زوجته الملكة. إنّها إحدى أشهر وأجمل الأعمال الأدبية العربية بل و العالمية أيضاً، وهو يحظى اليوم بدراسة جديدة

² Garcin, J.-C. (2013), *Pour une lecture historique des Mille et Une Nuits*, Paris, Sindbad Actes-Sud, 816 p.

أنجزها المؤرّخ والمستشرق الفرنسي جان كلود غارسين³ في كتاب صدر له حديثاً عن دار "سندباد-آكت سود" الفرنسية، تحت عنوان "من أجل قراءة تاريخية لـ"ألف ليلة وليلة"4".

توحي كلمات العنوان إلى أن الباحث سعى إلى وضع "الليالي" في سياقها التاريخي الخاص أي في وسطها وزمنها، وهذا على أي حال هو مسعى كل عمل تاريخي. فماذا إذن لو تعددت الأوساط والأزمنة كما هي الحال بالنسبة لـ"الليالي"؟ ما موقف المؤرّخ من موضوع ينتمي إلى المخيال وإلى الثقافة الشعبية؟ كيف يتعامل مع موضوع كهذا لأن يلمّ به؟ بصيغة أخرى، أي معنى تاريخي يمكن أن يستخرج من حكايات وقصص أوجدها الآخر؟ يقترح جان كلود غارسين رداً عن هذه التساؤلات في دراسته هذه تحليلاً تاريخياً نادر الجودة والجديّة لا لقصص "ألف ليلة وليلة" جملةً وإنما لطبعة بولاق للكتاب التي يعود نشرها إلى عام 1835، معتبراً أنّها الطبعة الوحيدة التي يستطيع المؤرّخ أن يستند إليها كموضوع تاريخي ينحدر من الوسط المصري" وهذا على الرغم مما جاء فيها من "أخطاء مطبعية وغيرها من نقائص".

بدءاً، يقودنا غارسين في البداية إلى أجواء مطبعة بولاق في ثلاثينات القرن التاسع عشر حيث كان نشاط المطبعة يدور حول التراجم المكثفة لكتب مهنية نقلت من اللغة الفرنسية بصفة خاصة، بالإضافة إلى كتب مدرسية لقواعد اللغة وأخرى دينية. لكن يبدو أنّ الفترة تميّزت أيضاً بارتفاع نسبة بيع كتب الحكايات والطرائف وفي مقدمتها كتاب "ألف ليلة وليلة"، في العام 1835، ثمّ، في سنة 1836، "كتاب كليلة ودمنة".

³ جان كلود غارسين أستاذ شرقي بجامعة "أكس أن بروفانس" الفرنسية، حيث كان يدرّس التاريخ الإسلامي وبالأخصّ تاريخ مصر في القرون الوسطى. من ضمن أبحاثه العديدة، نذكر هذين المقالين الذين صدرا مؤخراً: Garcin, J.-C. (2009), « Approche ottomane d'un conte des Mille et Une Nuits : "Aǧīb et Gharīb" », in *Mélanges en l'honneur d'André Raymond*, Iremam/ IFAO, p. 315-337 ; « Approche ottomane d'un conte des Mille et Une Nuits : "Umar al-Nu'mān" », in *Annales islamologiques*, n° 44, 2010, p. 237-293.

⁴ يشمل الكتاب كلمة شكر، فاتحة بقلم المستعرب الفرنسي الشهير، أندريه ميكال (André Miquel)، توطئة، مقدّمة تتكوّن من إحدى عشر جزءاً، ثلاثة فصول رئيسية واثنتا عشر فصلاً فرعياً، خاتمة تضمّ أربعة أجزاء، هوامش، مصادر وبيبليوغرافيا، قائمة رموز للمخطوطات، جدول شرح للوحات، جدول للحكايات حسب طبعتي بولاق وبريسلو (Breslau)، فهرس للحكايات والقصص، وينتهي بإشارة إلى الزملاء والباحثين الذين ساهموا بمساعدتهم في هذا الكتاب.

يحدّثنا غارسين، إلى جانب ذلك، عن ما سمّاه "مؤلف بولاق" وهو شيخ قاهريّ لا نعرف له إسمًا، يكون قد مات حوالي 1781، وقد ورد ذكره في "يوميات سفر" الرحّالة الألماني سيتزن⁵ التي دوّنها سنة 1807. يقتفي غارسين خطى الشيخ المجهول ويخبرنا أنّه هو الذي انتقى الحكايات التي تتألف منها "الليالي" وضبط تنظيمها ثمّ تسلسلها، فيما يتتبع القارئ المؤرّخ في بحثه ويكتشف كيف أنجز "مؤلف بولاق" هذا العمل وفقاً لأيّ معايير، حوالي خمسين عاماً قبل صدور طبعة 1835.

يقول فلاديمير بروب في كتابه "بنية الحكايات": "لا شكّ أنّنا نستطيع دراسة الظواهر والأشياء التي تحيطنا من حيث تكوينها وبنيتها، وكذلك من حيث أصلها أو عبر المسارات والتحوّلات التي تؤثر عليها. لكن ثمة بدهة أخرى تستغني عن كلّ إثبات وهي أنّه لا يمكن الكلام عن أصل ظاهرة، مهما كانت، قبل وصفها"⁶. هكذا إذن يتناول غارسين طبعة بولاق لـ"الليالي" بالوصف والتحليل. من جهة، يتابع مسار الحكايات بصرامة، متخذاً المسافة اللازمة وكلّ الإشكال يكمن في تأريخ زمن ظهورها. ومن جهة أخرى، ينتقد، لكن بكامل الحياء، أعمال المستشرقين والباحثين العرب الذين اهتموا بدراسة "الليالي".

بالموازاة، يؤكد غارسين على أهميّة وضع "ليالي" بولاق تحت مجهر الاستقراء التاريخيّ ليس فقط لتسليط بعض الأضواء على تطوّر المناخ الثقافي والمناخ الفكري للوسطين السوري والمصري، ما بين القرن الخامس عشر والقرن الثامن عشر، بل أيضاً لتعميق معرفة تاريخ نصّ معقد من حيث البنية والدوافع. فحكايات "ألف ليلة وليلة" متشابكة إلى أقصى درجات التشابك، وما قام به غارسين هو تفكيكها انطلاقاً من محاولة فهم نوايا "مؤلف بولاق" ثمّ ناشر بولاق سنة 1835، الشيخ عبد الرحمن الصفتي الشرقاوي (توفي سنة 1848).

إنّ هذا الكتاب هو نتيجة مشروع طويل النفس ولقد أرادته جان كلود غارسين تكريماً للأستاذ والباحث الراحل باتريس كوسوني (1952-1989) الذي كان غارسين قد حفزه منذ ما يفوق الخمسة وعشرين عاماً على القيام بدراسة تاريخية عن "الليالي". وفعلاً، بدأ كوسوني آنذاك يحقق أمنية غارسين فنشر سنة 1985

⁵ Seetzen, U.-J. (1767–1811), *Reisen (Journal de voyage)*, Berlin, Kruse and Fleischer, 1854-59.

⁶ Propp, V. (1970), *Morphologie du conte*, Paris, du Seuil, p. 11.

مقالاً يحمل العنوان نفسه الذي تمّ اختياره اليوم للكتاب الحالي⁷. وفي سنة 1988، نشر كوسونى تقرير بحث نقديّ يتناول طبعة "مخطوطة غالان" لمحسن مهدي⁸. ولذا يشرح غارسين في توطئة كتابه أنّ ما دفعه إلى تشجيع كوسونى على إخضاع قصص "ألف ليلة وليلة" إلى مقارنة تاريخية هو بالضبط عدد المخطوطات الكبير جداً للكتاب، بل ولكلّ حكاية من حكاياته على حدّة.

بعد وفاة كوسونى، ظلّ المشروع متوقفاً إلى أن قرّر غارسين، قبل ستّ سنوات، استئنافه ولم يكن يدرى حينها إلى أين يقوده إبحاره في "الليالي"، إذ لم يكن يتوقع أنّه يعيد "وضع تاريخ جديد للنصوص" التي استقرأها وقارنها فيما بينها أو أنّه يقدّم "شرحاً مختلفاً للهدف الذي كان يتابعه من تكلف بجمعها". وهنا، تكمن بلا شك، أصالة هذا العمل الفريد من نوعه.

على غرار أستاذه المؤرّخ الفرنسي الشهير، كلود كاهين (1909-1991)، وبعد أن كرّس حياته لتاريخ العالم الإسلامي في العصور الوسطى، يبرهن جان كلود غارسين في كتابه الأخير هذا على معرفته الدقيقة بالمصادر والمراجع وسعة إطلاع عليها. يطرح التساؤلات والإشكاليات بكامل الموضوعية والتواضع لدرجة أنّه يصرّ على الاعتذار من زملائه في علم الأدب ما إن أثارت النتائج التي توصل إليها، بصفته مؤرخاً، معارضتهم أو تحفظهم. ذلك أنّ ما وصل إليه يتناقض حتماً مع الصورة التي وُضعت لـ"الليالي" منذ النصف الأوّل من القرن العشرين. لكن سرعان ما يقتنع القارئ بأنّ هذا الكتاب لم يسعَ أبداً إلى التقليل من أدبيّة "ألف ليلة وليلة" أو إلى نفيها بقدر ما سعى إلى البحث عن الحقيقة التاريخية لموضوع تاريخيٍّ وإلى إيجاد تسلسل معقول للأحداث التي طبعت سياقه الخاص.

هكذا يعمل كتاب جان كلود غارسين "من أجل قراءة تاريخية لـ"ألف ليلة وليلة" على كسر الحدود بين الآداب والتاريخ بهدف إثراء حقل معرفتنا لماضيّ نصّ يستحقّ، ككلّ النصوص التي تنتمي إلى التراث الإنسانيّ، أن تتّسع آفاقه بدلاً من أن تنحصر داخل فضاء فكريّ واحد.

أسماء هند طنقور

⁷ Coussonnet, P. (1985), « Pour une lecture historique des *Mille et Une Nuits*. Essai d'analyse du conte des deux vizirs égyptiens », in *Institut des Belles Lettres Arabes*, n° 48, p. 85-115.

⁸ Coussonnet, P., « Muhsin Mahdī, *The Thousand and One Nights (Alf Layla wa-Layla)* from the earliest known sources », in *Bulletin critique des Annales islamologiques*, n° 5, p. 15-18.



الْبَاحِث

1962-2012

المدرسة العليا للأساتذة بوزريعة

مجلة دورية أكاديمية محكمة، تعنى بالتعليميات و العلوم الإنسانية
تصدر عن المدرسة العليا للأساتذة بوزريعة - الجزائر



Dépôt légal 1134-2009 ISBN 1112-9557

العدد السادس : جانفي - جوان 2012

كشّاف مؤلّفي المقالات في مجلة إنسانيات

لسنة 2012 (أعداد: 55-56، 57-58)

- أوري نيكولا، تأثير الألعاب "أون لاين" في بناء حياة ثانية للمراهقين: بين الطوباوية والتخييل، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 133-142.
- بريفيليري مارك، مفهوم "المراهقة" في أبعاده القدراتية، الهوية والهوية والأنطولوجية في ملامسة المجتمعات المتوسطة، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 13-23.
- يسعود عمر، التفكير في التغيير أو كيف تؤوّل "الثورات العربية" بعد عام من قيامها؟ (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 57-58، ص. 39-56.
- بن رمضان فريد، الهوية الجزائرية وعلم الأسماء (الأونوماستيك). التفكير في التغيير: مسألة أسماء الأعلام؟ (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 57-58، ص. 143-159.
- بن زنين بلقاسم، المرأة الجزائرية والتغيير: دور وأداء السياسات العمومية، عدد مزدوج 57-58، ص. 13-38.
- بنغبريط-رمعون نورية و العايدي عبد الكريم، الشباب و المعيش الاجتماعي في ظل الأزمة: إعادة قراءة لأبحاث تم إنجازها في جزائر التسعينيات، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 91-120.
- بومعزة نذير، حول التغيير وضرورته في الحالة الجزائرية. كيف العودة إلى الديار؟ (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 57-58، ص. 11-26.
- بويقوب أحمد، النمو الاقتصادي و التنمية 1962-2012: أية حصيلة؟ (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 57-58، ص. 91-113.
- خلفاوي حسين، من الاختراع إلى الإبداع: تساؤل حول التحول، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 57-58، ص. 135-142.
- راجعي مصطفى، التدين وعلاقته بدعم المساواة الجندرية لدى فئة الأعمار 18-30 سنة ببلدية وهران، عدد مزدوج 55-56، ص. 51-65.
- زغفوري عمور، الاستراتيجيات الشبابية في الوسط الريفي، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 79-89.

- صالح كريمة، بين مستقبل الأحلام و المستقبل حُلما: حالة التعارض لدى الشباب في إنجاز مشاريعهم المستقبلية، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 43-61.
- صفر زيتون مدني، العنف والريغ الحضريان: ملاحظات نقدية حول المدينة الجزائرية في الراهن، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 57-58، ص. 57-72.
- طاهر شاوش مليك، من أجل مقارنة بين الجزائر و المكسيك، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 57-58، ص. 115-133.
- قدّار خديجة، حق المراهقين في المشاركة بالجزائر، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 143-158.
- كنزي عزّ الدين، من التجمعات إلى الجمعية: الشباب القروي و البحث عن إثبات الذات، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 77-63.
- مجاهدي مصطفى و قباطي حفيظة، سير ذاتية و خطابات حول تجارب "الحرق"، عدد مزدوج 55-56، ص. 15-29.
- مجاهدي مصطفى، الشباب الجزائري و التعبئة السياسية عبر فضاءات الحوار الافتراضي في ظل موجة الاحتجاجات، عدد مزدوج 55-56، ص. 67-81.
- محيو أحمد، محطات التغيير القانوني في الجزائر 1962-2012، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 57-58، ص. 73-89.
- مرزوق محمد، الأشكال الجديدة للتدين الشبابي: تحقيق ميداني في الوسط الطلابي، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 121-131.
- مزوار بلخضر، العلوم الاجتماعية في الجزائر أمام مسألة التغيير الاجتماعي، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 57-58، ص. 27-38.
- ميزات محمد صايب، بانوراما سوق العمل في الجزائر: اتجاهات حديثة و تحديات جديدة، عدد مزدوج 55-56، ص. 31-50.
- يحيى باي ليندة و جار الله سليمان، الانتماء الثقافي والمرونة المعرفية: أثر التفاعل على التبعية اتجاه الحقل. دراسة مقارنة بين الشباب الجزائري والشباب الفرنسي من أصل جزائري، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 25-42.

كشّاف المقالات المتنوعة في سنة 2012

- دلّايّ أحمد-أمين، القصّة العجيبة لتنميط الدّاري. من الحديث النبوي إلى الحكاية الشعبية، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 159.
- ريش بوتلجة، القصص الهندية و البربريسكية حول الأسر خلال السنوات الأولى لاستقلال أمريكا: تحليل الخطاب الاستشراقي، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 173.
- صولة عماد ، التراث الأثري بتونس أمام رهانات الذاكرة، عدد مزدوج 57-58، ص. 39.

كشّاف مواقف البحث في سنة 2012

- بدّوية نسيم، تعليمية عمليات التناص الخاصة بالقصة القصيرة من خلال وضعيات - مشكلات مُختبرة من طرف التلاميذ، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 57-58، ص. 161.
- فروماج جوليان، الإبداع السياسي وتعبئة الجماهير في "الوضع الكولونيالي": "ربيع جزائري" في سنوات 1930؟ تجربة فيدرالية المنتخبين المسلمين لعمالة قسنطينة، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 57-58، ص. 167.
- كنزي عزّ الدين، الفاعلون المحليون و تسيير الشؤون العمومية للقرى: قرى آت يملّ في منطقة القبائل (1980-2006) نموذجاً، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 191.
- مقدّم خديجة ، مشروع الحياة عند المراهقين الجانحين. دراسة بمركزي إعادة التربية للبنين و للبنات بوهران، عدد مزدوج 55-56، ص. 83.

كشّاف قراءات، عرض كتاب في الموضوع، عروض الأعمال الجامعية و أخبار علمية في سنة 2012

- ابراهيم الرحمانى أنيسة، المراهقة المنحرفة بين المسؤولية و الحتمية. بقلم نورية بنغبريط-رمعون، عدد مزدوج 55-56، ص. 205.

- بن عمور رضا، الأشكال الأُولية للرابط الاجتماعي في تونس. بقلم محمد مادوي، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 219.
- بوشبوية رمضان، دروب منازل 1930-1952. بقلم وناسة سياري-تنفور، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 221.
- تمزالي وسيلة (تحت إشراف)، قصص عن الثورات العربية. بقلم سمير ربيعي، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 57-58، ص. 177.
- جابي ناصر، لماذا تأخر الربيع الجزائري. بقلم فريد مراكش، عدد مزدوج 57-58، ص. 61.
- راربو كمال، دراسة حول سياسة الشباب في البلدان المتوسطة. بقلم عائشة بن عمار، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 214.
- رولو-بيرجي لورونس، الهجرة النسوية. بقلم عائشة بن عمار، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 206.
- سبعون سعيد، تصورات الشباب الجزائري للجنسانية. دراسة ميدانية لعينة من الشباب الجامعيين الحضريين. بقلم كلثومة أقيس، عدد مزدوج 55-56، ص. 97.
- سيلبي هيرفي و رواق-جنيدي عيلة، الجزائر-فرنسا. شباب، مدينة و تهميش. بقلم نورية بنغبريط-رمعون، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 209.
- الشعراوي حلمي، السودان في مفترق الطرق. بقلم منور مارييف، عدد مزدوج 55-56، ص. 101.
- شيهير سيباستين، يوميات شباب بطّال. بقلم نورية بنغبريط-رمعون، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 226.
- طنطاوي طه، فرانز فانون و الثورة الجزائرية. بقلم منور مارييف، عدد مزدوج 55-56، ص. 105.
- غيوم جون فرانسوا، قصص شباب: هويات قيد البناء. بقلم خديجة قدار، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 217.
- فاموز جون بيار و بيرتش جون، تقدير الذات: جدال تربوي. بقلم عائشة بن عمار، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 208.
- قروّج توفيق، لماذا نمارس العمران؟ بقلم عمارة بكوش، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 57-58، ص. 181.

- كلير إيزابيل، الشباب و الحب في الأحياء. بقلم عائشة بن عمار، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 212.
- محمّد عامر عمار و بن زنين بلقاسم (تحت إشراف)، البلدان المغربية و استقلال الجزائر. بقلم نجيب سيدي موسى، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 57-58، ص. 175.
- ملتقى دولي: "الجزائر بعد خمسين سنة: تحرير التاريخ" و "خمسون سنة بعد الاستقلال: ما هو مصير الجزائر"، (باللغة الفرنسية). بقلم فيليب بوبا، عدد مزدوج 57-58، ص. 193.
- ملتقى دولي: الثقافة الشعبية و الإعلام، (لبنان، أفريل 2010). بقلم نبيه دادوة حضرية، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 231.
- ملتقى دولي: طرق الإيمان، أبو مدين مشكاة على الدرب (تلمسان، ديسمبر 2011). بقلم محمد حيرش بغداد، عدد مزدوج 55-56، ص. 117.
- ملتقى دولي: عبد القادر جفلول: الإنسان و الأعمال، (وهران، ديسمبر 2011). بقلم محمد حيرش بغداد، عدد مزدوج 55-56، ص. 120.
- ملتقى دولي: مؤتمر حول مستقبل العلوم الاجتماعية في الوطن العربي، (وهران، مارس 2012). بقلم فؤاد نوار، عدد مزدوج 55-56، ص. 109.
- ملتقى دولي: "1962، عالم"، فرضيات ثورية، (باللغة الفرنسية). بقلم جوليا فابيانو، عدد مزدوج 57-58، ص. 195.
- ملتقى وطني: راهن العلاقة بين التكوين و الشغل في الجزائر (وهران، أكتوبر 2011). بقلم فؤاد نوار، عدد مزدوج 55-56، ص. 114.
- مؤلف جماعي، الشباب و القراءة في الجزائر. بقلم محمد داود، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 201.
- مؤلف جماعي، سير ذاتية لشباب (دراسات، البطالة، الأسرة، الصحة و الجنسانية). بقلم محمد داود، (باللغة الفرنسية)، عدد مزدوج 55-56، ص. 204.

ذكرى سنة 2012

- غطاس عائشة (1955-2011)، بقلم فاطمة الزهراء قشي، عدد مزدوج 55-56، ص. 9.

ملخصات

بدرة معتصم-ميموني: الأشخاص المسنون في الجزائر وفي البلدان المغاربية: رهانات التكفل بهذه الفئة

نظرا لمعدل الوفيات وضعف متوسط العمر المتوقع خلال النصف الأول من القرن العشرين، كان معدّل الأشخاص المسنين في الجزائر ضعيفا، إذ أنه انطلاقا من سنوات الثمانينات من القرن الماضي، بدأت هذه الفئة بالظهور محاولة التطور تدريجيا وذلك لسببين أساسيين: نسبة ولادات غير متساوية خلال سنوات الستينات والسبعينات والتي تأثرت بشكل كبير بحرب التحرير حيث تمّ القضاء على جزء كبير من السكان البالغين، مما أدى الى التكفل بفئة الشيوخ بعد انقضاء أربعين سنة. ولكن هذه الوضعية قد انتهت، والجزائر مثلها مثل البلدان المغاربية الأخرى، عليها أن تتوخى الحذر بشكل يسمح لها بزيادة نمو نسبة فئة المسنين والاستجابة لمتطلباتهم الخاصة في العشرية القادمة. من هم المسنون في الجزائر؟ ما هي عوامل الخطر وعوامل الحماية؟ كيف يمكن ضمان كرامتهم، ارتياحهم النفسي وقيمهم؟ هذه الأسئلة وغيرها هي ما نحاول أن نجيب عنه في هذا المقال.

الكلمات المفتاحية: الشيخوخة - تقدم السن - التكفل - الكرامة - الارتياح النفسي - الجزائر.

سيدي محمد محمدي: الأسرة، التنمية و فئة المسنين: مقارنة بين الجزائر واليابان

هذا المقال هو خلاصة ملاحظات بعد إقامة علمية باليابان منظمة من طرف "مؤسسة اليابان" (Japan Fondation) سنة 2008. وقد كان الهدف من هذه الإقامة تعريف الشباب القادم من مختلف البلدان العربية الاسلامية بالمجتمع الياباني في مختلف أبعاده التاريخية، الاقتصادية، الأسرية، الدينية والتكنولوجية...

أردنا أن نجعل من هذه التجربة بحثا إثنوغرافيا قائما على الاكتشاف، الملاحظة والمقارنة بين مجتمعين: الجزائر و اليابان. ولهذا الغرض، تمحورت إشكالية المقال حول وضعية الأشخاص المسنين وعلاقة هذه الفئة من السكان بقضايا التنمية. فبعد رصد الوضعية الديمغرافية الخاصة بأنواع الأسر وفئة السن الثالث سواء في الجزائر أو في اليابان، حاولنا القيام بمقارنة بين المجتمعين على مستوى ظروف حياة الشيوخ والتكفل بهم. وهكذا، ومن

خلال تجربة هذه الرحلة والبحث، أردنا أن نفتح باب الحوار بين الثقافتين، الجزائرية واليابانية مع خصوصيات كل منهما.

الكلمات المفتاحية: الأسرة - التنمية - السن الثالث - الشيوخ - الجزائر - اليابان.

سالم معروف: الصمت من جيل إلى آخر: دراسة نفس-تربوية حول المغتربين وأبنائهم بفرنسا

إذا تعلق الأمر بالخصائص التي تميّز هجرة سنوات الستينات عن هجرة القرن الواحد والعشرين، فإننا نلاحظ معاناة داخلية، تتميز بصمت ينتقل عبر كل أجيال الهجرة. الصمت الذي أقصده هنا، هو ذلك الصمت الذي يحيل إلى مبدأ الانقطاع عند روجير باستيد، إنه شكل من أشكال ميكانزمات الدفاع للتكيف مع المعايير الجديدة للمجتمع. فبعكس الانطواء على الذات الذي يؤدي أحيانا إلى العنف، فإن الفرد يتبنى صمتا مخطئا له. إنها حالة الجيلين المتمثلين في جيل الأب (جيل سنوات الستينات) وجيل الإبن (هذا الجيل) وأمام صعوبة التعلم، والعيش دون الرجوع الى المعالم الاجتماعية، اللسانية أو الرمزية المعتادة من جهة، ومن جهة أخرى استحالة التوفيق بين القيم والمعايير الخاصة بالهناك وبالهنا، يظهر الصمت عند الأب كملجأ وكطريقة للدفاع أو المقاومة (صمت عفوي).

أما فيما يخص جيل الأبناء، فإن الطريقة الوحيدة للتخلص من خطر حقيقي أو رمزي للمجتمع تتمثل هي عيش في الصمت، صمت يمكنهم من عدم الغوص كثيرا في الوضعيات التي عليهم مواجهتها. إنه صمت ناطق أو تعبيرى، يتواجد على بعد مسافة معينة إضافة إلى كونه حياديا، إنه صمت مخطئ له. غير أنه بالإمكان تخمين بواعث معاناة عميقة لا يمكن تفسيرها مباشرة، ولكن يمكن ملاحظة وجودها من خلال بعض التفاصيل المتعلقة بالتصرفات.

الكلمات المفتاحية: الصمت - المعاناة - جيل الآباء - جيل الأبناء - الهجرة -

الجزائر - فرنسا.

غنية غرابية: تأثير التعددية القانونية على وضعية النساء و بروز مواطنتهن

يتمحور هذا المقال حول مقارنة قانونية للعلاقات الاجتماعية بين الجنسين في إطار ازدواجية النظام القانوني الموروث عن النظام الاستعماري.

فقد أدى خيار الحفاظ على القانون الخاص سنة 1984 والمتعلق بتسيير شؤون الأسرة إلى الانتقال من اللامساواة بين شعبين مختلفين في الثقافة، إلى اللامساواة بين النساء والرجال، ليجعل بذلك قانون الأسرة قانونا غير عادل في منظومة قانونية تقوم أساسا على المساواة. تبين هذه الازدواجية مدى تعقيد النقاش حول وضعية الأسرة ومكانة المرأة فيها وفي

المجتمع. فالنساء تظهرن بوصفهن مواضيع يحددها واجب الرضوخ إلى قواعد مضبوطة حسب شفرة يشرعها الدين مع كونهن و بشكل غير رسمي معترفا بهن في الدستور كمواطنات مثلهن مثل الرجال.

الكلمات المفتاحية: ازدواجية قانونية - لا مساواة - واجب - رضوخ - مساواة - مواطنة - الجزائر.

ميسون العتوم: جسد المرأة و الدلالات الرمزية: دراسة أنثروبولوجية بمدينة عمان (الأردن)

انطلقت هذه الدراسة من فرضية أنّ جسد المرأة ليس معطى بيولوجيًا أو طبيعيًا بقدر ما هو بناء تاريخي وثقافي واجتماعي صنعته قوى الهيمنة المتصارعة في المجتمع. وبناء على ذلك، تناولت هذه الدراسة السوسولوجية موضوع جسد المرأة في مدينة عمان كرهان للصراع بين قوى التقليد وقوى الحداثة. فتمّ رصد ثلاثة أنماط رئيسية لهذا الجسد، وهي أولاً الجسد الشرعي أو جسد الجماعة في الفرد، وهو الجسد الحامل لكل معاني اقتصاد الشرف أو الاقتصاد المحلي. وثانياً، الجسد الفتيش الذي يعبر على منطبق اقتصاد السوق وعلى ثقافة الاستهلاك. وأخيراً وليس آخراً ما عبّرنا عنه بالجسد المتحرر الذي يسعى جاهداً إلى تحويل نفسه من إنتاج للقوى الاجتماعية الخارجة على إرادته إلى ملكية خاصة يمكن التحكم فيها وإخضاعها شيئاً فشيئاً إلى سلطته وقرارته واختياراته كفرد قادر أن يتخذ مسافته من الجماعة التي ينتمي إليها. ولقد أشرنا إثر رسمنا إلى هذا الأطلس إلى ندارة وجود هذا الجسد المتحرر وخاصة في الأحياء الشعبية وإلى هيمنة الجسد الشرعي على فضاء المدينة حيث أنه الجسد الأكبر والأوسع انتشاراً بين جميع الطبقات والفئات على الإطلاق وخاصة عند الفقراء والمستضعفين. وهو وإن اختلفت درجة وطريقة حمل معانيه وتمثالاته وتجلياته على مستوى الممارسة فإنه يبقى النمط السائد دون منازع.

الكلمات المفتاحية: الجسد المتمدّن - الجسد المبتور - الجسد الشرعي - الجسد الفتيش - الجسد المتحرر - عمان - الأردن.

دومينيك غاي-سيلفستر: استئصال الدعارة بكوبا بين 1959 و1967

تمثل الثورة الكوبية، سنة 1959، مرحلة قدوم عصر جديد بالنسبة لكلّ الكوبيين. فبعد أن حررتهم من ديكتاتورية الرئيس فولجانسيو باتيستا، أصبحت تحكم الجزيرة سلطات جديدة، شغلها الشاغل هو خلق مجتمع مثالي يتخلص من كل العادات السيئة ومن كل المساوئ التي تميز مجتمعاً رأسمالياً مرتشياً. و"الإنسان الجديد" الذي يمتلك كل النزايا

ويخدم المجتمع هو إنسان يأتي بالخلاص، وهو وحده القادر على إعادة إحياء المجتمع برمته.

فالدعارة بوصفها "ضرراً اجتماعياً يمكن الخلاص منه"، كانت أول آفة حاربتها "فيدرالية النساء الكوبيات"، وزارة الصحة العمومية و وزارة الداخلية. يتعلق الأمر، بإعطاء النساء الكوبيات من جديد الكرامة بوصفها حقاً من حقوقهن والتي تسمح لهنّ من خلال إعادة التأهيل، بالاندماج كلية في المجتمع الجديد بفضل العمل المنتج ومن أجل خير المجتمع. فالعديد من الحملات ميّزت السياسة الحكومية الكوبية للقضاء على الاستغلال الذي كان يعاني منه جزء كبير من السكان إلى غاية 1967 حيث تمّ الإعلان رسمياً عن استئصال الدعارة.

الكلمات المفتاحية: الدعارة - الثورة - استئصال - إعادة تأهيل - كوبا.

مريم لمام-محمدي: العادات والتقاليد الأسرية بقصر "تمرنة" (ولاية الوادي)
بين الاستمرارية والتغيير

قصر "تمرنة" من القصور العتيقة بالصحراء الشرقية الجزائرية وله تاريخ عريق بمنطقة "وادي ريغ" (ولاية الوادي) إذ أنّ طريقة بنائه ونموذجه الهندسي جعلاه من أهم المعالم العمرانية المحلية. هذا القصر هجره سكانه لعدة أسباب ليقوم الجيل الأخير منهم اليوم في سكنات عصرية شيّدت خارجه. وبما أنّ لكل مجتمع محلي عاداته وتقاليدته التي تميزه عن باقي المجتمعات المحلية وتعطيه هويته الخاصة به، نتساءل في هذا المقال عن أبرز العادات والتقاليد الأسرية بقصر "تمرنة": هل مازالت ممارسة من طرف سكان القصر في سكناتهم العصرية الجديدة؟ هل تغيرت و ما هي أسباب التغيير؟

الكلمات المفتاحية: الأسرة - العادات والتقاليد - التغيير الاجتماعي - تمرنة -

الصحراء - الجزائر.

مركز البحث في الأنثروبولوجية الاجتماعية و الثقافية

القُطب الجامعي - USTO - بئر الجير - وهران - الجزائر

CRASC - ص.ب. 1955 - وهران المنور

الهاتف 56.04.73(041), 56.04.74(213), 56.04.76(041), 213) فاكس 56.04.63(041), 213) فرع المركز: جامعة

منتوري بقسنطينة: الهاتف 81.86.18 (031) 213

البريد الإلكتروني crasc@crasc-dz.org insaniyat@crasc-dz.org www.crasc-dz.org Site web : http://

طلبة

الاسم أو المؤسسة.....
العنوان.....
الهاتف.....
التلکس.....
الفاکس.....
* شراء النسخة : ثمن الوحدة، الجزائر : العدد العادي : 150 دج ؛ الخارج : € 10
والعدد المزدوج : 200 دج ؛ الخارج : € 15

الغيرية (نافذ)
* العددان 29/30 : أبحاث أولى 2

المجلد X، 2006

* العدد 31: الدين، السلطة و المجتمع (نافذ)
 * العددان 32-33 : الامتزاكات المعاربية
 * العدد 34: الرياضة. ظاهرة و ممارسات

المجلد XI، 2007

* العددان 35-36 : قسنطينة. مدينة في تحول
 * العدد 37: المعيش، التمثيلات و المناقمة
 * العدد 38 : المحلي في تحول

المجلد XII، 2008

* العددان 39-40 : رؤى حول الماضي
ورهنات الذاكرة في الحاضر (نافذ)
 * العدد 41 : الطفولة و التنشئة الاجتماعية
 (نافذ)
* العدد 42 : الأقاليم الحضرية بالبلدان المغاربية

المجلد XIII، 2009

* العددان 43: الخطاب الأدبي و الدّيني
في الفضاء المغاربي
* العددان 44-45 : مدينة الجزائر : ميتروبول في تحول (نافذ)
 * العدد 46 : ألسنة و ممارسات خطابية

المجلد XIV، 2010

* العددان 47-48 : جماعات، هويات و تاريخ (نافذ)
 * العدد 49 : معرفة و ديناميات اجتماعية
 * العدد 50 : عدد متنوع

المجلد XV، 2011

* العددان 51-52 : الصحراء و هوامشها (نافذ)
 * العدد 53 : الجبل : سكان و ثقافات
* العدد 54: تيزي وزو و منطقة القبائل:
تحولات اجتماعية و ثقافية

المجلد XVI، 2012

* العددان 55-56 : الشباب بين الحياة اليومية
و البحث عن الهوية
* العددان 57-58 : الجزائر خمسون سنة بعد
الاستقلال: (1962-2012) بين الاستمرارية والتغير

المجلد I، 1997

* العدد 1 : العمل (نافذ)
 * العدد 2 : الفضاء المسكون (نافذ)
 * العدد 3 : ذاكرة و تاريخ (نافذ)

المجلد II، 1998

* العدد 4 : الأسرة الأمس و اليوم (نافذ)
 * العدد 5 : المدن الجزائرية (نافذ)
 * العدد 6 : المدرسة : مقاربات متعددة

المجلد III، 1999

* العدد 7 : فلاحون جزائريون ؟
* العدد 8 : الحركات الاجتماعية و الحركات
الجموعية (نافذ)
 * العدد 9 : المغرب : ثقافة، غيرة

المجلد IV، 2000

* العدد 10 : العنف : مساهمات في النقاش
 * العدد 11 : المقدس و السياسي
 * العدد 12 : إشكالية التراث

المجلد V، 2001

* العدد 13 : بحوث عمرائية
 * العدد الخاص 14/15 : أبحاث أولية 1

المجلد VI، 2002

* العدد 16 : وقائع، ممثلون، و تمثلات المحلي في الجزائر
 * العددان 17/18 : لغات و مجتمع

المجلد VII، 2003

* العددان 19/20 : الإستطوريوغرافيا المغاربية:
حقول و ممارسات
 * العدد 21 : المخيال/الأدب-الأنثروبولوجيا
 * العدد 22 : ممارسات مغاربية للمدينة

المجلد VIII، 2004

* العددان 23/24 : وهران : مدينة من الجزائر
 * العددان 25/26 : الجزائر قبل و بعد
1954 مقاربات إيستوغرافية و تمثلات (نافذ)

المجلد IX، 2005

* العدد 27 : السوسيو-أنثروبولوجيا في تحول (نافذ)
* العدد 28 : المجال - الفعاليات الاجتماعية -

أسعار جديدة ابتداء من عدنان 23-24 (2004)

الاشتراك السنوي			سعر النسخة		تعريف
مؤسسة	خاص	طالب	عدد مزدوج	عدد واحد	مجلة إنسانيات
2000,00 دج	1200,00 دج	800,00 دج	500,00 دج	350,00 دج	
90 €	60 €	40 €	28 €	18 €	

♣ يتعهد بدفع ثمن :
يتم الدفع :

نقدا

صك بنكي

الدفع لحساب

CRASC. CPA Hai Es Salem Oran 004 00 402 401 70 433 02 14

بالدينار الجزائري :

CRASC. CPA Hai Es Salem Oran 004 00 402 520 433 02 90 02 SWIFT CPA LDZAL XXX : بالعملة الأجنبية (€) :

التاريخ و الإمضاء

صدر من كتب المركز

- Espaces Maghrébins. Pratiques et enjeux, 1989.
- كيف يدرس التاريخ في الجزائر؟، 1995.
- المرأة و التطور، 1995.
- ثقافات المؤسسة، 1997.
- الجامعة اليوم، 1998.
- أي مستقبل للأنثروبولوجيا في الجزائر، 2002.
- الرواية الجزائرية المكتوبة باللغة العربية قراءات نقدية، 2002.
- الفلسفة، التاريخ و المؤسسة، 2004.
- ممارسوا التنمية المحلية الدائمة في الجزائر : مقارنة متوسطة، 2004.
- عجائب الأسفار و لطائف الأخبار لمحمد بن أحمد أبي راس الناصر- الجزء الأول -، 2005.
- قاموس الأساطير الجزائرية، 2005.
- Sources documentaires étrangères. L'Algérie : Histoire et Société – Un autre regard – Etudes des Archives et Témoignages en Algérie et à l'étranger, 2005.
- أسماء و أسماء... دراسة الأعلام و الحالة المدنية في الجزائر، 2005.
- الأسماء و التسمية. أسماء الأماكن، القبائل و الأشخاص في الجزائر، 2005.
- أسماء الأماكن و الأشخاص الجزائرية. مصنف بيبيوغرافي عام، 2005.
- Préscolaire en Algérie. Etat des lieux et perspectives, 2005.
- L'espace montagnard entre mutations et permanences, 2006.
- وقائع الأيام العلمية لعرض نتائج البحث للبرنامج الوطني للبحث : "السكان و المجتمع"، 2006.
- رشيد بوجدر و إنتاجية النص، 2006.
- الرواية الحديثة : كتابة الآخر و الهناك، 2006.
- Savoirs historiques au Maghreb. Constructions et usages, 2006.
- Etude du lien potentiel entre usage problématique de drogues et VIH/Sida en Algérie, 2006.
- صورة، ذاكرة، تاريخ. التمثلات الإيكولوجية في الجزائر و في المغرب العربي، 2006.
- Eau, ville et Environnement, 2008.
- الجزائر 50 سنة بعد. حوصلة المعارف في العلوم الاجتماعية والإنسانية - 1954-1962-2008.
- عجائب الأسفار و لطائف الأخبار لمحمد أبي راس الناصر - الجزء الثاني -، 2008.
- مدن جزائرية. تكوين، حياة مدنية و تهيئة، 2010.
- الكتابة النسوية : التلقي، الخطاب و التمثلات، 2010.
- الكتابة المغربية من سنة 1990 إلى الآن : انبثاق مخيال جديد، 2010.
- تاريخ الجزائر المعاصر. موضوعات جديدة، 2010.
- محاولات الانتحار و انتحار الشباب في وهران. يأس أو إثبات الذات ؟، 2010.
- Les Femmes Africaines à l'épreuve du développement, 2012.
- الجزائر اليوم : مقاربات حول ممارسة المواطنة، 2012.
- رهن العلاقة بين التكوين و الشغل؟، 2012.
- الأجيال الملتزمة و الحركات الوطنية : القرن العشرين في البلدان المغربية، 2012.
- المعرفي و الأيديولوجي في الكتاب المدرسي. العلوم الإنسانية في التعليم الثانوي، 2012.
- Les indépendances au Maghreb, 2012.
- Aménagement urbain et développement durable, 2012.
- أحمد طاهر. بن قنون. شاعر شعبي من سهل غريس، 2013.
- اللغات في الفضاء العائلي الجزائري، 2013.
- أسماء الأعلام المغربية للإنسان السكن، التضاريس و الماء، 2013.
- الفضاءات العمومية في البلدان المغربية. لقاء السياسي، الديني، المجتمع المدني والتكنولوجيات الحديثة للإعلام والاتصال NTIC، 2013.

صدر في كراسات المركز

- علم الاجتماع الأنثروبولوجي أو كيف نعيد تفكير المنهج؟، رقم 1، 2000.
- الإطارات الصناعية: مواقع، أدوار، مسارات، تمثلات، رقم 2، 2001.
- تراث، رقم 3، 2002.
- تراث: ملف عبد القادر الخالدي، رقم 4، 2002.
- الحركة الجمعوية في المغرب العربي، رقم 5، 2002.
- تراث: الكلام الشفهي: من الأوراس إلى مرجاجو، رقم 6، 2003.
- النص الأدبي: مقاربات متعددة، رقم 7، 2004.
- تراث: تراث معنوي (الغير مادي) مواد، وثائق ودراسة نماذج، رقم 8، 2004.
- الإطارات الصناعية: شروط تكوين نخبة حديثة، رقم 9، 2005.
- تراث: تمثلات اجتماعية، رقم 10، 2005.
- لعرج واسيني و شغف الكتابة، رقم 11، 2005.
- تسيير الكفاءات: الاتصال والقيادة في المؤسسة، رقم 12، 2005.
- الحركة الجمعوية في الجزائر الواقع و الأفاق، رقم 13، 2005.
- Eléments d'analyse urbaine. Théorie et application، رقم 14، 2005.
- تراث. الملحون، نصوص و وثائق، رقم 15، 2006.
- المقاربة بالكفاءات و الممارسات البيداغوجية، رقم 16، 2009.
- تراث. أغاني شعبية، رقم 17، 2009.
- التعليم التحضيري في الجزائر في مرحلة الإصلاح التربوي، رقم 18، 2009.
- م.ب.ص. المجتمع، البيئة، الصحة، رقم 19، 2009.
- مكانة و وظيفة الشخصية النسوية في الأدب المكتوب باللغة الفرنسية، رقم 20، 2009.
- المقاربة بالكفاءات. وضعيات - مشكلات و تعلم، رقم 21، 2012.
- وضعية المرأة في دائرة شروين ولاية أدرار، رقم 22، 2012.
- وضعية التعليم في دائرة شروين ولاية أدرار، رقم 23، 2012.
- التدين و البحث عن الهوية في الوسط الطلابي، رقم 24، 2012.
- المدرسة / الأسرة: أي نماذج تربوية؟، رقم 25، 2012.
- تراث: بيبليوغرافيا حول التراث الثقافي. الجزائري، المغربي و عموميات، رقم 26، 2013.
- الأسرة، التربية و التغيير الاجتماعي رقم 27، 2013.

دفاتر مجلة إنسانيات

وهران (الجزائر) - عدد 03 ، 2012

المجتمع المدني
و المواطنة

إنسانيات Insaniyat
المجلة الجزائرية في الأنثروبولوجيا والعلوم الاجتماعية



مركز البحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية و الثقافية
Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle

دفاتر مجلة إنسانيات

وهران (الجزائر) - عدد 04، 2013

أنثروبولوجيا المجتمعات المغاربية: بين الماضي و الحاضر

معارف أنثروبولوجية حول المحلي

المحلي و رهانات الواقع

إنسانيات Insaniyat

المجلة الجزائرية في الأنثروبولوجيا و العلوم الاجتماعية



مركز البحث في الأنثروبولوجيا الاجتماعية و الثقافية
Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle